

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université LARBI BEN M'HIDI –Oum El -Bouaghi-



Faculté des lettres et des langues

Département de français

Thèse de doctorat Es-Sciences

Option : Sciences du Langage

Intitulée :

Impérialisme linguistique, mondialisation et guerre de langues
Quelle place et quel avenir au français dans un marché dominé par l'anglais ?

Encadrée par :

Pr.MANAA Gaouaou

Présentée par l'étudiant :

KHELLAF Zoheir

Soutenue devant le jury composé de :

Pr .BOUDERBALA Tayeb	Université de Batna 1	Président
Pr.MANAA Gaouaou	Université de Batna 2	Rapporteur
Pr .DEKHIA Abdelouahab	Université de Biskra	Examineur
Dr .FAIED Saleh	Université de M'sila	Examineur
Dr. TAHAR Omar	Université de Tébessa	Examineur
Pr .BOUZIDI Boubakar	Université de Sétif 2	Examineur

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université LARBI BEN M'HIDI –Oum El -Bouaghi-



Faculté des lettres et des langues

Département de français

Thèse de doctorat Es-Sciences

Option : Sciences du Langage

Intitulée :

Impérialisme linguistique, mondialisation et guerre de langues
Quelle place et quel avenir au français dans un marché dominé par l'anglais ?

Encadrée par :

Pr.MANAA Gaouaou

Présentée par l'étudiant :

KHELLAF Zoheir

Soutenue devant le jury composé de :

Pr .BOUDERBALA Tayeb	Université de Batna 1	Président
Pr.MANAA Gaouaou	Université de Batna 2	Rapporteur
Pr .DEKHIA Abdelouahab	Université de Biskra	Examineur
Dr .FAIED Saleh	Université de M'sila	Examineur
Dr. TAHAR Omar	Université de Tébessa	Examineur
Pr .BOUZIDI Boubakar	Université de Sétif 2	Examineur

REMERCIEMENTS

Au terme de cette étude, je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de thèse « Pr. MANAA Gaouaou » pour ses conseils judicieux, ses orientations et ses encouragements incessants qui m'ont permis de mener à bout ce travail. Je le remercie profondément pour sa compréhension, sa patience et sa politesse incomparable.

Mes remerciements vont également aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail de recherche scientifique.

A tous mes enseignants (de l'école coranique et scoutisme jusqu'au l'école doctorale) qui ont contribué à ma formation.

Je remercie également mes parents qui m'ont orienté, dirigé et suivi tout au long de ma vie.

Pareillement, mes remerciements s'adressent à ma famille qui m'a toujours soutenu au cours de ces années de recherche, surtout mon épouse et mes fils (Kossay et Oday) ; que dieu les bénisse pour leur soutien au cours de ce travail.

Je remercie de façon toute particulière « M. KHIREDDINE Tarek » qui n'a économisé aucun effort pour m'aider et m'encourager tout au long de ce travail et qu'il trouve, ici, l'expression de ma très sincère reconnaissance.

Je remercie mes étudiants Fathi, Bilel, Abdelghafour , Isra, Soundous, Noussayba, Amel, Manel et BOUBETANA de m'avoir aidé dans la réalisation de ce travail .

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail de recherche scientifique à mon très cher pays : l' « **ALGERIE** ».

Table des matières

	Titres	Pages
	Remerciements	
	Dédicace	
	INTRODUCTION GENERALE	12
PARTIE THEORIQUE		
CHAPITRE I		
LA LANGUE FRANCAISE		
ET LES AGES		
I.	La préhistoire du français	23
I.1	Les populations néolithiques	23
I.2	Les Gaulois	25
I.2.1	L'invasion Celte	25
I.2.2	Traces du gaulois en français	26
I.3	La colonisation romaine	27
I.3.1	La fin de la civilisation gallo-romaine	27
II	L'ancien français	28
II.1	La naissance d'une langue	28
II.1.1	La disparition de la culture latine	28
II.2	La « barbarie » mérovingienne	29
II.2.1	La prédominance germanique	30
II.2.2	Tours	30
II.2.3	Renaissance carolingienne	31
III	Les grands moments de la langue française	31
III.1	Le français médiéval	32
III.2	Le français classique « 2ème moment »	35
III.3	Le français moderne « 3ème moment » :	39
III.3.1	La Révolution française	39
III.3.2	Les romantiques s'opposent au classicisme	40
III.3.3	Apports des réalistes et de la presse	41
III.3.4	Rôle de l'enseignement	41
III.4	Le recul	43

III.4.1	La langue française influencé par l'anglais	43
III.4.2	La langue française se réinvente	44
III.4.3	L'expansion extérieure du français	46
CHAPITRE II		
MONDIALISATION, IMPERIALISME ET GUERRE DE LANGUES		
I.	La mondialisation	49
I.1	La notion de « mondialisation »	49
I.1.1	Globalisation vs mondialisation	50
I.1.2	Aspects de la mondialisation	52
I.1.3	Explication de la mondialisation	54
I.1.3.1	Conception unitaire	54
I.1.3.2	Conception conflictuelle et pluraliste	55
I.1.4	Les effets de la mondialisation	56
II.	Langue-culture-diversité culturelle	57
II.1	Mondialisation et diversité linguistique	57
II.1.1	Vers une concurrence culturelle mondiale	59
II.1.2	L'anglais une menace à la diversité linguistique	60
III	L'impérialisme linguistique	63
III.1.	Définition	63
III.1.1	Arguments contre l'impérialisme de l'anglais	64
III.2	Le capitalisme linguistique, nouvelle étape du capitalisme	68
III.2.1	La prépondérance anglo-saxonne	69
IV	Le futur des langues	71
IV.1	Vers des guerres linguistiques	71
CHAPITRE III		
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE		
I.	Le français dans les divers secteurs	75
I.1	La langue française dans la vie scientifiques	75
I.1.1	L'anglais dans les sciences, générateur d'inégalités	75
I.1.2	Exemples de l'hégémonie scientifique de l'anglais	76
I.2	Le français dans le secteur juridique	78
I.2.1	En France	78
I.2.2	Le statut juridique international de la langue française	80

I.3.	La langue française et les médias	81
I.3.1	La langue française sur la télévision	82
I.3.2	Apports des médias à la langue française	86
I.4.	Le cinéma et la langue française	90
I.5	La place du français dans les entreprises	93
I.6	La place du français dans l'économie	95
I.7	La place du français dans l'enseignement	96
II	Le français dans les institutions internationales	98
II.1	L'Organisation des Nations Unies L'O.N.U	100
II.2	L'Union Européenne	102
CHAPITRE IV		
POLITIQUE LINGUISTIQUE FRANÇAISE ET ROLE DES ORGANISMES		
I	Politique linguistique à l'égard de la langue française	105
I.1	La politique linguistique de la France	105
I.1.1	Définition de la politique linguistique	105
I.1.2	La politique linguistique et le développement d'une langue	106
I.2	La loi « TOUBON »	110
I.3	La langue française à la télévision, à la radio et dans le cinéma	116
II.	Promouvoir le français dans le monde	118
II.1	Le français comme langue de communication internationale	118
II.1.1	Les instruments et les travaux de terminologie	118
II.1.2	Promouvoir le français dans les instances internationales	119
II.1.3	La diffusion de la pensée scientifique et technique	120
II.1.4	La diversité linguistique et la promotion du plurilinguisme	120
II.1.4.1	La promotion de la diversité linguistique	120
II.2	Les organismes de la défense et la promotion du français	122
II .2.1	Les associations de défense et de la promotion de la langue française	123
II .2.1.1	L'Académie française	123
II .2.1.2	Défense de la langue française	125
II .2.1.3	Délégation générale à la langue française et aux langues de France	126
II .2.1.4	Le Haut Comité de la langue française	127
II .2.1.5	L'Avenir de la Langue Française	128
II .2.1.6	L'Académie de la carpette anglaise	129
II .2.1.7	L'Organisation Internationale de la Francophonie	130

II .2.1.8	La Biennale de la Langue Française	132
II .2.1.9	Le Haut Conseil de la Francophonie	132
II .2.1.10	Le Conseil Supérieur de la Langue Française	132
PARTIE II PRATIQUE		
CHAPITRE I		
ENQUETE DE TERRAIN		
ETUDE DU QUESTIONNAIRE		
1	Cadre méthodologique de la recherche	137
1.1	Le choix du questionnaire	137
1.2	Présentation du questionnaire	137
1.3	Notre questionnaire	139
1.4	Description du questionnaire	144
1.5	Visées et objectifs des questions	144
1.6	Difficultés rencontrées	145
1.7	Plan à suivre	145
II	Analyse des réponses	146
III	Bilan final	187
III.1	Les causes de recul	187
III .2	Solutions	195
IV	Résultats	197
CHAPITRE II		
ETUDE ET ANALYSE DES STATISTIQUES		
	Introduction	200
I	Comparaison de la force d'attraction de l'anglais et du français	201
I.1	Définition du cadre méthodologique	201
I.2	Définition des espaces linguistiques	202
I.3	Périmètre de l'étude : identification des espaces linguistiques	203
I.3.1	Méthode d'identification d'un espace linguistique	203
II	Identification de l'espace anglophone et de l'espace francophone	203
II.2	Analyse de la carte des langues « figure 1 »	209
II.1.1	Distribution démographique	209
II.2	Resultats du premier critère	214
III.	Les échanges commerciaux	216
III.1	Poids des différents espaces linguistiques dans le commerce mondial	218

III.1.1	Echange commercial par complexe linguistique	219
III.1.1.1	L'espace francophone	219
III.1.1.2	L'espace anglophone	221
III.2	Le produit intérieur brut et le revenu moyen	224
III. 2.1	Pouvoir culturel de la qualité socio-économique des locuteurs natifs	228
IV	La puissance militaire	229
IV.1	Les dépenses militaires	230
V.	La puissance culturelle	233
V.1	Le nombre des volumes édités en 2018	234
V.2	Les publications scientifiques	237
V .3	La diffusion des médias écrits	239
V.4	La diffusion des films et des vidéos	241
VI	Les langues à l'ère de l'Internet	242
VII	Relevé de conclusion	245
	CONCLUSION GENERALE	251
	Bibliographie	260
	Liste des tableaux	
	Liste des figures	
	Annexes	

INTRODUCTION GENERALE

La langue est un moyen de communication et d'expression que nous acquérons d'une manière naturelle lorsque nous faisons contact, dans notre communauté linguistique, avec notre entourage familial, professionnel ou social. Cet instrument nous permet de découvrir le monde, de partager, nos idées avec l'autre, d'expliquer nos opinions et nos représentations, de décrire nos sentiments et nos émotions et d'affirmer notre présence et notre existence en échangeant avec nos interlocuteurs.

« Les langues sont bien davantage que des espèces vivantes .Elles sont situées au plus profond de l'humanité .Une langue est aussi une certaine façon de ressentir, d'imaginer et de penser, même si la possibilité universelle de la traduction doit conduire à nuancer les idées répandues sur la vision du monde propre à chaque langue et non transmissible ».¹

Elle participe, donc, et d'une façon importante dans la construction et la structuration des individus. Comme elle nous permet de les identifier et d'identifier leurs groupes d'appartenance et de préciser leurs communautés linguistiques d'origine.

« La langue est également un marqueur d'identité : les locuteurs d'une même langue appartiennent au même groupe, ils se comprennent entre eux et sont facilement identifiés par les autres. Le fait de parler un dialecte définit plus précisément l'identité du locuteur, puisque sa langue trahit sa provenance régionale. »²

Nos façons de penser, de parler, d'être et nos traditions et coutumes sont en fonction de notre ville, région et pays de naissance. La langue influence l'attitude de son propriétaire et les comportements de ce dernier influencent à leur tour sa langue.

Par ailleurs, la langue n'est pas seulement un outil de communication, un système de signes et de sons. Elle permet de formuler la pensée et d'exprimer la vision du monde d'un

¹Claude, HAGEGE. Combat pour le français: au nom de la diversité des langues et des cultures. Odile Jacob, 2006, p236

²Robert, SYLVIE. Rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrés italiens et de leurs descendants. Université Stendhal Grenoble 3, 2009, p25

peuple. « *On ne peut pas dissocier une langue de sa culture et du contexte de la société dans laquelle elle existe.* »³

Il existe une relativité linguistique entre la langue d'un locuteur et sa pensée, ses réactions, ses comportements et ses conceptions du monde qui l'entoure. La langue que nous parlons façonne notre perception du monde comme elle est façonnée par la culture et reflète les activités quotidiennes des individus.

Cette notion de relativité linguistique est bien développée et expliquée dans les travaux d'*Edward Sapir* et *Benjamin Lee Whorf* qui pensent que :

*« Le langage n'est pas seulement la capacité d'exprimer oralement des idées, mais est ce qui permet la formation de ces idées. Quelqu'un ne peut pas penser en-dehors des limites de son propre langage. Le résultat de cette analyse est qu'il y a autant de visions du monde qu'il y a de langages différents. »*⁴

La langue est aussi ce lien qui noue les citoyens du monde et rend leurs relations très fortes grâce au sentiment de l'appartenance à une communauté. Elle est le ciment qui renforce l'unité des peuples.

L'identité de l'individu devient le terrain de toutes les luttes de pouvoirs, où l'on ne cherche plus non seulement à conquérir les territoires, les ressources, mais aussi les esprits et les cœurs.

La langue, ce premier instrument du génie d'un individu et d'une population, est à la fois marqueur de culture, d'identité et de conception du monde. C'est le moyen d'intégration sociale par excellence qui nous permet de s'imposer car posséder la langue c'est posséder un pouvoir d'existence.

³Robert, SYLVIE. Op.cit. p26

⁴Régis, MEYRAN. Les grands penseurs du monde, les grands dossiers. N 46, mars avril mai 2017, p42

Claude HAGEGE, polyglotte et chercheur en théorie linguistique, définit lui la langue comme « *un puissant outil de construction identitaire et communautaire prompt à enflammer les esprits.* »⁵

Or, non seulement la langue est un outil de construction identitaire et culturel mais elle est, aussi, un outil politique par excellence. La langue devient une des facettes des politiques d'influence et véhicule privilégié de la diffusion des cultures dominantes.

Les langues qui ont marqué l'histoire de l'humanité, depuis l'antiquité à nos jours, et qui sont qualifiées de grandes langues sont des idiomes qui dus leurs résistance, évolution et développement à la force guerrière de leurs peuples propriétaires, à leur imposition politique sur la scène des relations internationale, à leur puissance économique et surtout à leur puissance intellectuelle et scientifique.

Nous sommes en train de vivre une guerre d'existence entre les langues. La grande bataille linguistique qui s'annonce témoigne des mutations qui ont touché la société mondiale dans tous les domaines. L'intention géoculturelle et géolinguistique étant indissociable d'une ambition géopolitique les englobant et les dépassant. D'où l'importance de mesurer ce qui advient de l'hyperpuissance américaine et de ses capacités à contenir les visées des autres puissances.

Cette situation a provoqué la mort, la disparition, le recul de plusieurs langues et la promotion d'autres idiomes. Les langues meurent cela n'incite à rien à pronostiquer la mort d'une langue écrite, ancienne, historique et parlée par des millions d'humains tel le français.

Ce qui anime certains des défenseurs de la langue française à s'inquiéter de sa situation c'est la crainte pour son avenir et une nostalgie de la grandeur passée et un refus du détronement au profit de l'anglo-américain.

La situation du français dans le monde est menacée en tant que véhicule d'une spécificité culturelle en butte à une mondialisation à visage inhumain. Celle-ci ne s'exprimant que par cette langue anglaise qu'impose l'hyperpuissance étatsunienne.

⁵Claude, HAGEGE. Op. cit. p 236

« Cette langue s'est identifiée à une histoire. Ceux qui en ont hérité sans avoir la choisir vivent en elle comme l'embryon dans l'organisme maternel. Il est naturel et vital qu'ils l'aiment. Aimer la langue celle où l'on ressent celle où l'on habite et qu'on respire ne relève pas d'un libre choix. »⁶

La langue de Molière, de Victor Hugo et de Voltaire était la première langue internationale par excellence. Elle était la plus utilisée au niveau mondial. Mais, aujourd'hui, on la voit menacée et confinée après l'avoir crue universelle, humiliée après avoir été glorieuse. Elle s'était présentée comme une langue de prestige, de culture et de civilisation.

La situation actuelle des langues dans le monde est plus fortement encore, déterminée par des phénomènes de pouvoir. Ces derniers ont changé les rapports de forces entre les langues et ont permis à l'anglais de dominer la scène linguistique internationale pour qu'il devienne comme marqueur linguistique de la mondialisation.

La mondialisation a transformé l'espace économique mondial dans le sens de sa plus grande unité. Elle est en voie de transformer l'espace culturel mondial dans le sens de sa plus grande diversité. Ces transformations touchent la substance fondamentale des relations humaines : la langue. Ces changements d'échelle auquel nous conduit la mondialisation nous est plus familière dans le domaine économique, il n'en est pas moins manifesté dans celui de la culture et du côté linguistique.

Or, depuis longtemps, le français était la langue universelle pour sa clarté, sa précision, son élégance, son charme et sa souplesse. Le français est le seul parler qui ait hérité de l'universalité du latin ; c'est le creuset dans lequel se sont élaborées toutes les grandes conceptions de la pensée humaine ; c'est ce langage qui a traduit, depuis la Renaissance, toutes les aspirations de l'homme vers la justice, la liberté, le règne de la raison. En un mot c'est la langue de cocagne, parfaite et idéale.

C. DUDAN déclarait : *« Le français, c'est le plaisir d'y voir clair et c'est le plaisir de vivre, on ne saurait bien vivre, si l'on ne parle bien »⁷* Quant à Y. DUTEIL, il ne se

⁶Alain, REY. L'amour du français : Contre les puristes et autres censeurs de la langue. DENOEL, 2007, p12

⁷C, DUDAN, Place du français dans le monde. In Défense de la langue française, n°42,2001, p26

trompe pas lorsqu'il chante « *La langue de chez nous c'est une langue belle avec des mots superbes* »⁸

La langue de Shakespeare occupe, maintenant, la première place au monde parmi toutes les langues. Elle est la langue de la technologie, de la recherche et des publications scientifiques. C'est la langue des échanges commerciaux et d'entrepreneuriat international. C'est la langue qu'on utilise dans toutes les instances mondiales et qui se trouve dans tous les secteurs : industrie, média, sport, cinéma, politique et vie militaire.

La langue française, après les siècles de splendeur, est entrée dans une période sombre où sa perfection, dont *VOLTAIRE* et *RIVAROL* s'enchantaient, a été minée, corrompue. A ce propos *M. DRUON* ajoute : « *On nous a dit, depuis pas mal d'années, que le français était en régression, nous avons entendu le chant des désespérés, nous avons entendu les amateurs du déclin nous assurer que nous ne sommes plus que cent trente-cinq millions de locuteurs français.* »⁹

Et *Mme Hélène Carrère d'ENCAUSSE* trouve que « *La mode est aujourd'hui à la lamentation sur le déclin français, et dans le discours morose des cassandra toutes obédiences, le déclin de la langue française tient une place privilégiée* »¹⁰.

Actuellement, la langue française est en recul et en déclin. Il s'agit d'une décadence dans les pratiques, dans sa présence et dans sa diffusion dans le monde. Elle n'est plus la langue de communication internationale. Cette langue qui s'est qualifiée, un jour, d'universelle par *Rivarol* a laissé son prestige et sa dominance à la langue anglaise qui s'est imposée, dans tous les domaines de notre vie, comme langue hégémonique à aspect impérialiste et sans concurrent.

Le français cède son terrain et se retourne en arrière face à l'hégémonie écrasante du model unique anglo-saxon qui gagne, chaque jour, plus de territoires, plus de locuteurs et

⁸Yves, DUTEL. Album la langue de chez nous, 1985.

⁹M, DRUON. La francophonie, in AMOPA, n° 100, 1988, p10

¹⁰H. C. d'ENCAUSSE. La langue française, langue de la modernité, Séance publique annuelle. Paris, Palais de l'institut, le 30 novembre 2006. sur http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2006.html consulté le 12/05/2016.

plus de secteurs ; en imposant sa présence sur la scène internationale comme seule langue capable d'assurer la communication mondiale, tout en se basant sur une politique qui écarte tout ce qui n'est pas anglais dans le but d'atteindre le caractère universel.

« Dès lors, la domination d'une seule langue, loin d'être une promesse, est une menace »¹¹. La suprématie hégémonique d'une langue, au détriment de toutes les autres langues, représente une menace à leur existence. Loin d'être la langue de communication unique dans les secteurs ou la langue des plus célèbres stars et héros du monde ; elle est un danger sur l'avenir des langues et de la diversité culturelle et linguistique planétaire .

Notre statut d'enseignant chercheur en langue française et spécialiste en sciences du langage, nous oblige avant toute autre personne et tout autre chercheur à mener des recherches qui portent sur cette langue, sa réalité, ses représentations sociales professionnelle, économique, politique et scientifique et de se questionner de sa situation dans le passé, sa situation actuelle et de prédire son avenir.

Nous sommes invités aussi à chercher et à relever les origines et les causes du déclin de la langue française et son recul sur la scène linguistique internationale, à identifier la nature de sa maladie qui la menace dans son futur, de trouver et de proposer des solutions qui peuvent être des remèdes efficaces pour rendre à cette langue sa vraie place parmi les langues mondiales.

Parler du recul de la langue française, de ses causes, ses solutions et son avenir sur la carte linguistique internationale, dans un monde dominé par l'esprit et le modèle anglo-saxon, nous oriente à axer notre modeste travail de recherche sur la problématique suivante:

« Quelle place et quel avenir au français dans un marché linguistique dominé par l'anglais ? »

A partir de cette problématique et hyper-question de notre travail scientifique, nous pouvons poser et structurer d'autres questions qui ne peuvent être qu'importantes pour la finalisation et la réalisation de notre thèse. Ces questions sont en relation étroite avec notre thème et attendent des réponses dans nos prochains chapitres :

¹¹Claude, HAGEGE. Op. cit. p 08

-La langue française est-elle vraiment en danger ou en voie de disparition ?

-Les francophones doivent-ils craindre pour l'avenir de la langue française, sa perte de présence et d'influence dans la géolinguistique de notre temps ?

-Quelles sont les causes qui sont derrière le recul de la langue française face à l'anglais ?

-Quelles solutions et quelles stratégies pour sauver cette langue et la rendre à sa vraie place ?

-La francophonie est-elle une plateforme capable de soutenir la compétition culturelle et linguistique qui surgit de tous les horizons ?

-Y a-t-il une guerre entre le français et l'anglais ?

Nos hypothèses qui sont des réponses préalables aux questions déjà soulevées s'instaurent ainsi :

-La puissance économique, politique et culturelle des Etats-Unis est derrière le déclin de la langue de Molière.

-La mondialisation des échanges qui tend vers le monolinguisme au détriment de toutes les langues y compris le français.

-Imputer le recul du français sur la scène internationale à un déclin de la France.

-La vaste vague de décolonisation qui a libéré les pays africains et asiatiques en les poussant à choisir d'autres langues et de suivre d'autres modes économiques et sociales que le modèle du colonisateur français.

-Les résultats de la deuxième guerre mondiale qui ont présentés le modèle anglo-saxon comme modèle puissant capable de commander et de gérer le monde dans tous les secteurs.

-Le français est en bonne santé et il n'y a aucune raison pour s'inquiéter de son avenir.

Notre objectif, donc, est de montrer que la langue française est en danger et en recul et, de repérer les causes, les origines de cette situation, de chercher des solutions et de proposer des stratégies pour rendre à la langue française son prestige et son statut de première langue internationale.

Nous aspirons par conséquent dans ce travail à faire la description de la vie actuelle des langues en prenant acte de la faiblesse de la langue française et l'épanouissement de l'anglais. Montrer le danger de la langue unique qui menace le français et toutes les langues vivantes. Montrer la politique linguistique de la France pour faire relancer la langue française.

Pour bien élaborer notre recherche et la réaliser et dans le but d'atteindre nos objectifs, nous allons faire appel à une méthode descriptive (décrire des réalités et des faits qui sont en relation avec la réalité sociolinguistique internationale) et analytique (analyser des données, des statistiques, des chiffres et des recensements qui nous renseignent sur la position et la situation de la langue française dans un marché linguistique dominé par l'anglais) tout en appliquant une approche comparative en comparant le français et l'anglais dans tous les secteurs de notre vie et en faisant une comparaison entre le passé du français et sa situation actuelle pour prévenir son futur.

Notre étude scientifique se subdivise en deux parties :

Une partie théorique comprenant quatre chapitres :

Le premier chapitre commencera par une évocation historique du rayonnement passé de la langue dès la période dite néolithique jusqu'à nos jours ; en donnant de l'importance aux trois grands moments de son histoire, situés au cours d'une longue période, allant du 11^{ème} jusqu'au début du 20^{ème} siècle, suivie par une démonstration de l'état actuel de la langue française et son statut face à celui de l'anglais.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'explication de la relation entre mondialisation et impérialisme et leurs effets sur la composition de la carte linguistique mondiale. Comme nous allons discuter la notion de guerre linguistique à l'essor de la mondialisation.

Dans le troisième chapitre, nous allons parler de la place et la situation de la langue de Molière dans les différents domaines de notre vie et dans les différentes institutions internationales.

Un dernier chapitre contiendra aussi une description de la politique linguistique optée par la France et les divers organisations, bureaux, organismes et associations pour la défense et la promotion de la langue française.

La partie pratique se compose de deux chapitres. Le premier sera sous forme d'une enquête, dans laquelle nous travaillerons sur un questionnaire destiné aux enseignants et aux étudiants de la langue française, de l'anglais et même des autres langues. Il est destiné aussi aux spécialistes et aux professionnels dans leurs domaines : santé, commerce international recherche scientifique,...

Les réponses seront l'objet d'une analyse pour avoir des résultats qui concernent l'identification des causes de recul de langue française et les solutions qu'ils proposent afin de la rendre à sa vraie place qu'elle a perdue au détriment de l'anglais.

Le second chapitre sera sous forme d'une analyse des recensements qui ont eu comme objet l'état de la langue française et de l'anglais dans le monde.

Ce chapitre confirmera, donc, ce que nous avons avancées comme données théoriques relatives au statut mondial de la langue française et sa place parmi les langues internationales surtout sa place face à l'anglais.

Nous représenterons, vers la fin de chaque chapitre de cette partie pratique, un bilan qui contiendra les résultats de notre recherche. Nous allons terminer notre travail par une conclusion qui résumera et représentera le fruit de notre recherche.

PARTIE I
THEORIQUE

CHAPITRE I
LA LANGUE FRANCAISE
ET LES AGES

Le français est une grande langue qui a une longue histoire que nous ne pouvons pas la résumer dans quelques pages d'un chapitre. Cette langue, symbole d'une grande civilisation et d'un patrimoine humain universel, est présentée et définie par un lexique trop riche et une littérature connue et caractérisée par son aspect international.

La langue française était toujours en contact avec son entourage. Elle donne comme elle reçoit. Elle a influencé des populations et des nations. Elle s'est influencée, aussi, du latin, du normand, du breton, de l'arabe et de l'anglais.

Cette langue française est diffusée en Europe et en dehors d'Europe. Elle a pu dominer l'Afrique mais non plus l'Amérique et l'Asie. Elle est en train de vivre une situation difficile dans un monde dominé par l'anglais symbole de la mondialisation et de l'uniformisation.

I. La préhistoire du français

I.1 Les populations néolithiques

Nous n'avons pas beaucoup de traces sur les ethnies qui ont occupé la France avant l'installation des gaulois. Les fouilles, qui mettent au jour de nombreux ossements, montrent que le territoire français était très peuplé.

Pour avoir une idée sur les caractéristiques linguistiques de cette période, les chercheurs ont fait appel à la toponymie qui est l'étude des noms de lieux, qui fournit des données linguistiques sur ces temps reculés.

Les Magdaléniens et les constructeurs de mégalithes, dolmens et menhirs sont les premiers citoyens de ces terres.

Le peuple magdalénien se compose d'hommes de petite taille semble avoir vécu dans la vallée de la Vézère (Dordogne, grottes dont la plus connue est celle de Lascaux).

Quant à la civilisation des constructeurs de mégalithes, dolmens et menhirs, c'est un peuple qui apparaît d'abord sur le territoire français et se répand, ensuite, en Espagne, en Angleterre, au Danemark et sur le pourtour méditerranéen jusqu'en Abyssinie.

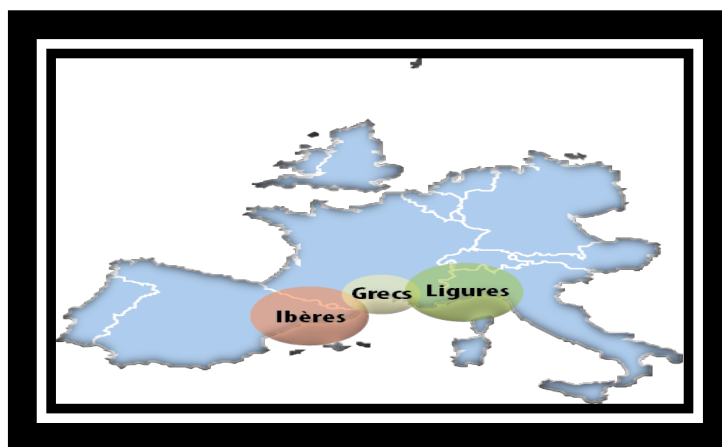
« Les premières populations dont les noms nous sont parvenus sont les Ligures, qui occupèrent le sud-est du territoire de la France (le bassin du Rhône, la Franche-; Comté), la Suisse et les montagnes du nord de l'Italie, et les Ibères, qui remontèrent d'Espagne jusqu'à la Loire, sans doute vers — 600 »¹²

Les Ligures ont utilisé, dans leurs communications, une langue indo-européenne dont quelques termes sont passés en provençal, en savoyard et, par emprunt, en français. Par exemple, sur le suffixe ligure *-anque*, le mot *calanque* emprunté au provençal et le mot *avalanche* venu des Alpes, les toponymes gallo-romans en *-ascus*, d'où *Tarascon*, ou *-iscus*, *-oscus*, comme dans *Manosque*).

Les Ibères qui parlaient une langue non indo-européenne ont laissé encore moins de mots à la langue française, car que l'on cite sont disparu du vocabulaire courant, comme *artigue*, « champ défriché ».

L'aquitain, langue ibérique, serait l'ancêtre du basque que certains chercheurs, actuellement, considèrent comme une langue caucasienne.

Figure 1



Carte des langues néolithiques¹³

¹²Morochkina, GALINA. La langue et la civilisation française à travers les siècles. Nova knyha ,2011, p29

¹³Xavier, DE BLANCO et Krzysztof. BOGACKI. Introduction à l'histoire de la langue française. USB, 2014, p15

Vers la même époque, des marins phocéens (grecs d'Asie Mineure) se sont installés sur la côte méditerranéenne. Les noms de lieux surtout témoignent de leur passage : « *Massilia* donne *Marseille* ; Heracles *Monoikos*, 'Hercule le solitaire', Monaco parce que ce héros y avait un temple ; (Théa) *Nikaia*, 'la déesse de la Victoire', Nice ; *Antipolis*, 'la ville d'en face', Antibes ; *ieukas*, '[la] blanche', Leucate ; *Agathêtukhê*, 'la bonne fortune', Agde ; *Aphrodisias*, latinisée plus tard en *Portus Veneris* (le port de Vénus' — Vénus est le nom latin d'Aphrodite), Port-Vendres. » ¹⁴

Plus tard, entre — 159 et — 120, cette population, menacée par des attaques gauloises, appela au secours les Romains. Ce fut la première colonisation romaine de la Gaule. La région conquise reçut le nom de provincia (*Romana*), aujourd'hui Provence.

I.2 Les Gaulois

I.2.1 L'invasion Celte

Les celtes sont d'une terre correspondant à la Bavière et la Bohême, actuellement. Ils ont réussi à occuper plusieurs terres européennes commençant de l'Angleterre de l'Ouest et parvenant à l'Asie mineure passant de la France et l'Italie.

Les celtes sont appelés de diverses façons : *Bretons* sur le territoire de l'Angleterre, Gaulois sur celui de la France, *Celtibères* au nord de la péninsule ibérique, où leurs ethnies fusionnèrent avec celles des Ibères, *Galates* en Asie Mineure.

Les Gaulois présentant une certaine unité sociale comme ils partagent les mêmes coutumes et religion mais ils avaient une langue divisée en nombreux dialectes :

« *La Gaule était divisée en trois parties – elles -mêmes terriblement subdivisées- la Gaule aquitaine, de la Garonne aux Pyrénées, qui avait un parler proche du basque, c'est-à-dire non indo-européen ; la Gaule*

¹⁴Michèle, PERRET. Introduction à l'histoire de la langue française. ARMAND COLIN,2001 ,p23

Belgique, du Rhin à la Seine et à la Marne ; la Gaule celtique, de là jusqu'à la Garonne. »¹⁵

L'une des causes de la disparition de la langue gauloise est le fait que les Gaulois ne disposent pas d'une écriture propre. Les druides s'étant toujours opposés à un enseignement écrit des traditions religieuses.

I.2.2 Traces du gaulois en français

On dénombre plusieurs traces du gaulois en français. Ces traces, nous pouvons les subdiviser en changements phonologiques, système de numérotation et unités lexicales :

« Les plus importants changements phonologiques sont le passage du /u/ latin (prononcé comme notre ou) à /y/ (prononcé comme notre u). La palatalisation de certaines consonnes et le maintien de la prononciation du s final serait sans doute dus aussi à la prononciation celte. La numérotation par vingt (trois-vingts, six-vingts, les quinze-vingts, quatre-vingts). »¹⁶

Par ailleurs, le gaulois a laissé de nombreuses traces dans le lexique français. Outre des noms de lieux en particulier ceux en **-ac** dans le sud, en **-y** dans le nord. On trouve beaucoup de termes ruraux se référant aux travaux des champs : *sillon, glaner, javelle, soc, charrue, ruche*, ou à la configuration du terrain : *marne, grève, lande, boue, bournier, galet, quai, talus*, de termes domestiques, dont le plus bel exemple est le verbe *bercer*, de noms d'animaux et de plantes : *bouleau, bruyère, if, chêne (l'arbre sacré des druides), mouton, saumon, lotte, alouette, bouc*, quelques noms de mesures anciennes : *arpent, boisseau, lieue, pièce* (d'étoffe, de terrain, de métal).

« Certains termes réfèrent à des supériorités techniques des Gaulois : cervoise, brasser, brasserie ; char, charpente, benne, jante Certains de ces mots étaient d'ailleurs passés en latin et se sont répandus dans toute la Romania comme le mot char (carrus), les termes : chemise (camisia) et

¹⁵Michèle, PERRET.Op.cit. p27

¹⁶Michèle, PERRET. Ibid .p 28

braies (braca : 'pantalon', mot qui est à l'origine du fr.mod. Braguette), la chemise et le pantalon long des Gaulois ayant été adoptés peu à peu par les Romains. »¹⁷

Ce phénomène linguistique qui s'explique par le fait qu'une Langue dominée influence ainsi la langue dominante qui la remplace peu à peu ; s'appelle *substrat*.

I.3 La colonisation romaine

Après la colonisation de la Gaule par les Romains, s'est instaurée une civilisation gallo-romaine. Cette conquête était précédée par une autre de la Provence et de la région narbonnaise qui durera jusqu'au V^{ème} ou VI^{ème} siècle. « *Le latin a été peu à peu adopté en Gaule pour des raisons pratiques : communiquer avec le peuple dominant à cause de la supériorité culturelle et politique des Romains et d'une volonté de romanisation des élites* »¹⁸.

Le latin était utilisé par quelques membres de l'aristocratie gauloise comme il était utilisé dans l'enseignement des nobles recevant leur formation dans quelques villes comme *Autun, Marseille, Bordeaux, Lyon, Trèves, Poitiers, Toulouse, Reims*. Le latin devint langue officielle sur le territoire gallo-romain tandis que le gaulois demeurait la langue maternelle des populations colonisées.

I.3.1 La fin de la civilisation gallo-romaine

Après une période de prospérité et de stabilité, la Gaule est entrée dans une grande crise, dès la fin du siècle des Antonins. La vie sociale subit une sorte de désagrégation qu'accrochèrent les incursions des Germains : des villes entières tombèrent en ruine.

En 275, la Gaule fut plongée dans une période de ténèbres à cause d'une invasion des Barbares. On peut retenir deux événements importants, en relation avec la menace barbare sur l'Empire :

¹⁷Jacques, CHAURAND . Nouvelle histoire de la langue française. Édition illustrée, 1999, p112

¹⁸Jacqueline, PICOCHÉ et Christiane. MARCHELLO-NIZIA. Histoire de la langue française. NATHAN, 1998, p24

*« L'édit de Caracalla accorde la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire et donc à l'aristocratie gauloise, qui est ainsi complètement assimilée et pourra devenir à son tour, par la suite, une force assimilatrice ; en 312, Constantin reconnaît le christianisme comme religion officielle de l'Empire. »*¹⁹

Cet acte avait des conséquences considérables sur le plan linguistique. La latinisation s'est développée grâce au christianisme. La cohésion culturelle n'étant plus maintenue que par la religion dans la période de barbarie qui suivit la chute de l'Empire romain.

II. L'ancien français

II.1 La naissance d'une langue

Les caractéristiques principales du régime féodal furent le morcellement et la fidélité : *« Afin de s'assurer la fidélité de ses vassaux, un suzerain accordait à chacun d'eux un fief qui leur servait de moyen de subsistance; en retour, les vassaux s'engageaient à défendre leur seigneur en cas d'attaque extérieure. »*²⁰

Mais ce système avait des conséquences négatives sur la stabilité du pays. Les guerres, entre seigneurs, étaient très fréquentes parce qu'elles permettaient aux vainqueurs d'agrandir leur fief. Chacun vivait, par ailleurs, relativement, indépendant dans son fief, sans contact avec l'extérieur. Dans un système pareil, la monarchie demeurait à peu près sans pouvoir.

II.1.1 La disparition de la culture latine

L'Église elle-même n'exerçait plus une fonction de conservation de la civilisation et de la langue : le clergé était devenu presque aussi ignorant que la foule à qu'il s'adressait. Évêques et moines avaient bien maintenu des écoles à former les religieux, mais on n'y apprenait sans doute guère que quelques prières et quelques formules liturgiques.

¹⁹Émile, LITTRE. Histoire de la langue française. Tome1, Archive karéline , 1873 , p 89 .

²⁰Émile, LITTRE. Ibid. p 92.

Certains lettrés allaient cependant plus loin. Capables de lire des livres saints, mais lorsqu'ils écrivaient, ils préféraient le plus souvent s'exprimer dans une langue non littéraire, proche du peuple, qu'ils appelaient la langue « *simple* », « *humble* », « *inculte* » .

C'est dans cette langue que nous sont parvenues les « *Vies de saints* », écrites à cette époque pour des lectures publiques visant à l'édification des fidèles :

« Ce latin simplifié, prononcé de façon très proche de la langue familière, semble avoir été compris par les auditeurs de langue d'oïl auxquels il s'adressait jusqu'aux années 750-780 (et vers 800-850 pour les auditeurs des langues d'oc, restées, on l'a vu, beaucoup plus proches du latin) alors que la compétence active, c'est-à-dire la capacité du peuple à s'exprimer dans cette langue latine pourtant dégénérée, avait cessé depuis un siècle et demi environ (vers 600). »²¹

Quant aux scribes et aux notaires de l'époque, s'ils croyaient encore s'exprimer en latin, les formulaires qu'ils copiaient étaient dans un jargon presque incompréhensible.

II.2La « barbarie » mérovingienne

Alors qu'aux IV^{ème} et V^{ème} siècles, la civilisation latine était plus ou moins parvenue à se maintenir, il n'en alla pas de même pendant les deux siècles suivants, « période de barbarie et de ténèbres » et de « nuits épaisses ».

Mais le royaume, démantelé entre les fils des rois mérovingiens, était déchiré par les luttes intestines et connut un morcellement territorial qui favorisa sans doute, ainsi que l'absence d'un pouvoir centralisateur fort, la formation de nombreux dialectes.

²¹Pascale, CHEMINEE. Aux origines du français. Garnier, 2009, p101

II.2.1 La prédominance germanique

La minorité politiquement dominante, d'origine germanique, était plus ou moins bilingue. Les Mérovingiens, descendants de Clovis, avaient le germanique comme langue maternelle, comme l'auront aussi les Carolingiens, descendants de Charlemagne.

Charlemagne lui-même, germanophone fortement attaché à son idiome, aurait transcrit de vieux chants guerriers de la germanique et ébauché une grammaire de cette langue que l'on appelait « *tudesque* ».

Il existait à l'époque de Charlemagne une grande différence de statut entre les langues germaniques, « *langues des seigneurs* », qui jouissaient d'une grande considération, et le parler des peuples romans, « *parler des serfs et des vaincus* », « *jargon agricole* ».

II.2.2 Tours

C'est alors que, en 813, les évêques réunis en concile à Tours prirent la décision:

« Demander aux prêtres, non de célébrer les offices dans la langue maternelle de la pulpe mais d'expliquer la parole de Dieu soit en langue « tudesque » soit dans cette « LINGUA ROMANA RUSTICA » qui étaient maintenant les seules que les fidèles comprenaient. »²² .

Cette date, qui apparaît comme la première reconnaissance officielle de la langue « romane », est considérée comme la date de naissance du français.

En effet, les clercs commencèrent à mettre par écrit et donc à élaborer et à fixer cette langue familière, qui finira un jour par supplanter le latin dans lequel ils continuaient, pour le moment, à rédiger tout ce qui leur paraissait « sérieux » : histoire, théologie, philosophie et textes didactiques.

²²Émile, LETTRE. Op .cit . p 204

II.2.3 Renaissance carolingienne

Charlemagne reconstitua un empire d'Occident qui comportait le territoire de la France, celui de l'Allemagne et une grande partie de l'Italie. Un vaste espace qu'il administrait et gouvernait efficacement. Il tentait aussi de redonner à ses peuples la civilisation qu'ils avaient perdue.

Il fit venir d'Angleterre (York) le moine Alcuin pour mettre en place un enseignement en latin pour les moines qui n'arrivaient plus à comprendre le texte de la *Vulgate* (nom donné à la traduction de la Bible en latin par Saint-Ktiôme, vers 400).

Sur son conseil, l'empereur mit en place un enseignement à trois niveaux. Au niveau supérieur, l'école palatine d'Aix-la-Chapelle formait les élites intellectuelles ; au niveau intermédiaire, des écoles épiscopales ou monastiques, dont l'abbaye Saint-Martin-de-Tours, dirigée par Alcuin, formaient les adolescents. Dans les campagnes, une initiation des enfants au calcul et à la grammaire aurait dû être faite par les curés, mais cet enseignement de premier niveau put s'établir durablement.

C'est alors que les nouveaux lettrés, qui avaient réappris le latin classique, commencèrent à se moquer des barbarismes du latin mérovingien de leurs prédécesseurs. Mais, tandis que la langue simplifiée, pleine de termes populaires des irrités mérovingiens, était encore accessible au peuple, les lettrés carolingiens ont conscience que la langue parlée avait tellement évolué qu'il était impossible de faire comprendre un texte de vrai latin à qui ne l'avait pas étudié.

III. Les grands moments de la langue française

Avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, la langue de Molière qui est une langue latine à son origine est devenue une langue royale, juridique et administrative. « *Par la suite le français, faisant de Paris son centre, se diffusera en France, en Europe et dans tous*

*les coins du monde. Cette langue était l'objet de plusieurs réformes par des chercheurs, des défenseurs et des académiciens afin de la régulariser et la purifier. »*²³

Le français classique des XVI^e et XVII^e siècles devient le français moderne qui a dominé toute l'Europe. Avec la politique colonisatrice française, cette langue se répand en Amérique du Nord au XVII^e siècle, en Afrique au XIX^e siècle, ce qui en fait une langue mondiale. Cependant, le français et avec la montée en puissance des Etats-Unis perd son influence dans la seconde moitié du XX^e siècle, au profit de l'anglais qui est devenu la première langue internationale.

Le rayonnement de la langue française s'est passé par trois grandes étapes : la phase du moyen-âge de la fin du XI^e au début du XIV^e siècle, la période classique jusqu'au fin du XVIII^e siècle et la phase dite moderne.

Afin de bien saisir la progression et les changements qui ont touché la langue française, il est primordial, de suivre les étapes importantes dans son évolution, en insistant sur l'influence des patois, des autres langues et l'histoire de l'Europe et de la France sur son existence et sa promotion.

III.1 Le français médiéval

Le règne du français, sous sa forme normande, telle qu'elle existait dans la seconde moitié du XI^e S, s'installe en Angleterre au lendemain même de la conquête de ce pays, en 1066 par Guillaume de Normandie. La forme normande du règne du français a duré plus de trois siècles. Elle a laissé d'importantes traces sur le vocabulaire.

A partir du XI^e et du XII^e siècle, c'était une période dite gothique, avec l'influence des pays du nord et surtout de l'Angleterre qui occupe une bonne partie de la France, jusqu'à la fin de la guerre de cent ans. C'est la période Anglos- normande, avec des écritures à jambages compliqués qui rappelle l'art des cathédrales.

²³Émile, LITTRE. Op.cit .p115 .

« *De plus on parle roman, mais on écrit latin. Au moyen âge, la langue française est faite d'une multitude de dialectes qui varient considérablement d'une région à une autre.* »²⁴

Cette situation s'explique par le fait que l'unité du royaume de France n'est pas encore faite et chaque province s'exprime dans sa langue, autrement dit, dans son dialecte. Il en existe une vingtaine, que l'on peut regrouper en :

- Dialectes non-romans des régions conquises (breton, basque, germanique...)

-Dialectes romans d'oc (où oui se dit oc) : sud de la Loire (provençal, languedocien, gascon...)

-Dialectes romans d'oïl (où oui se dit oïl) : nord de la Loire (normand, picard, lorrain, francien...)

On distinguait à cette époque deux zones linguistiques. La première est celle des dialectes de langues d'oc au nord et la seconde dans le midi de la France et dans le sud les dialectes disaient oïl (l'ancien français est issu des dialectes d'oïl).

Le terme « *France* » est utilisé pour la première fois par le roi *Louis VI. Hugues Capet* fut le premier roi qui a choisi Paris comme une capitale du royaume français. Cette capitale stable et la progressive montée en puissance de la dynastie capétienne ont beaucoup participé dans la diffusion du francien.

Cette langue fut adoptée par les aristocrates, les clercs, les bourgeois et les hommes de la littérature. Vers le XIIe siècle cette langue trouva une place dans le domaine administratif de côté du latin.

²⁴Jacques, CHAURAND .Op.cit. p 96

A ce propos, Jacques CHAURAND souligne que : « Dans les premières années du 12^{ème} siècle, à l'époque où prend forme l'ancien français et où se compose une œuvre littéraire d'aussi belle ampleur que la chanson de Roland, les écoles se multiplient ... »²⁵

Le francien est parlé, du IX^{ème} au XIII^{ème} siècle, dans une petite province située autour de Paris : l'Ile de France :

*« Des raisons politiques vont entraîner l'unification linguistique du pays et les rois de France vont réaliser peu à peu l'unité du royaume autour du « domaine royal » d'Ile de France. Le francien va ainsi devenir langue nationale et donc accéder au rang de français, tandis que les autres dialectes descendront au rang de patois. »*²⁶

Néanmoins, pendant plusieurs siècles, le latin puis les dialectes coexisteront avec le français. Le latin est la langue de l'Eglise, des clercs, des savants, de l'enseignement, et c'est aussi l'idiome commun qui permet la communication entre des peuples aux dialectes plus ou moins bien individualisés.

Le francien ou vieux français est une langue assez pauvre. Il s'est enrichi grâce à l'avènement de la chanson de gestes, romans, pièces de théâtre comme les mystères et les jeux.

La suprématie du francien est établie avec la montée du roi Louis IX sur la trône. Il est devenu la langue dominante et il est répandu dans tout le pays et va devenir ce qu'on appelle l'ancien français.

La France et sa langue jouissaient d'un grand prestige en Europe avec l'apparition des œuvres littéraires en langue française. Cette langue était utilisée par les anglais, par les italiens et par les allemands.

²⁵J. CHAURAND. Op.cit, p19.

²⁶Pascale, CHEMINEE. Op.cit, p110.

Une grande production littéraire était en ancien français du XI^e au XIII^e siècle. Nous parlons, ici, de la chanson de Roland qui raconte des scènes et chevaleries sous Charlemagne ou le roman *héros* de *LANCELOT*. Ces textes étaient écrits en vers et souvent chantés pour relater les grands événements de cette période.

Mais le latin restait la langue de culture du pape le plus puissant de l'Europe, de l'enseignement, de la justice, des relations et des affaires extérieures, du domaine scientifique et philosophique.

III.2 Le français classique « 2^{ème} moment »

Durant tout le moyen âge, le français côtoie le latin qui était alors la langue de la justice et des hommes d'église.

Le 10 août 1539, François I^{er} signe à Villers-Cotterêts une ordonnance qui doit s'appliquer à tout le royaume : dans son article 111, il exige que tous les documents officiels soient rédigés en langue française.

En signant cette ordonnance, le pouvoir royal avait imposé une langue du royaume. Cette langue constitue non seulement un moyen de communication étatique mais elle reflète et elle véhicule le désir de construire et d'imposer une nation en cours de progression devant toutes les autres nations européennes.

« *L'Edit de Villers-Cotterêts* » a officialisé l'usage de la langue française dans les terres françaises. Cette langue royale et courtoise, au début, s'est développée avec le foisonnement de la littérature. L'extension de l'usage du français est proportionnelle, pour une large part, au progrès de l'administration et de la justice royale dans le pays.

Inversement, l'essor de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française.

En 1549, les poètes de la Pléiade, dont Ronsard et Du Bellay sont les représentants les plus connus, font paraître : « *Défense et illustration de la langue française* » sous la plume

de Du Bellay : il s'agit de « *défendre la langue française en tant que grande langue littéraire à l'égal du latin ou de l'italien, et d'expliquer comment l'illustrer par de grands textes en langue française dans le domaine de la poésie notamment.* »²⁷

Pour enrichir le français par de nouveaux termes, ces poètes ont conseillé d'inventer de nouveaux mots, d'emprunter au latin, d'emprunter des termes provinciaux, de construire des mots composés en associant des adjectifs et des substantifs, d'ajouter des suffixes et de construire des noms tout en basant sur des infinitifs.

Voltaire a parlé de ce groupe dans son dictionnaire philosophique : « *C'est une pléiade d'écrivains qui a été le mérite de la France, son seul mérite, son unique supériorité. C'est un petit nombre de génies sublimes et aimables qui font qu'on parle français à Vienne, à Stockholm et à Moscou* »²⁸.

Ainsi, le talent d'écrivains nombreux qui n'avaient pas leur pareil dans les pays relevant de l'empire, avait réussi à faire de la langue du royaume la seule langue européenne unifiée, fixée dans sa grammaire et son vocabulaire.

Dès le début du XVIIe, *Malherbe*, poète de la cour, et Contrairement à la conception d'une « langue nationale composite » propre à *Ronsard*, il cherche à discipliner la langue littéraire.

Basant sur un style clair et simple, tout en débarrassant des mots non retenus de la langue courante, il vise la construction d'une langue qui répond à un usage compris des grands seigneurs et des « crocheteurs du port-au-foin ».

Malherbe cherche la « pureté » de la langue, en faisant la chasse aux latinismes, aux vocables provinciaux, aux mots techniques, aux expressions archaïques, aux termes qualifiés de « sales » ou « bas » (barbier, poitrine). S'exprimer pour lui passe par la clarté et la sobriété

²⁷J. CHAURAND. Op.cit. p20

²⁸VOLTAIRE. Le dictionnaire philosophique. Cité par Hélène. Carrère d'ENCAUSSE in, La mode est aujourd'hui à la lamentation sur le déclin français, publié le 30/11/2006 sur:http://www.academiefrancaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2006.html, consulté le 11/05/2014.

en évitant les images exagérées et les métaphores inexactes. *Victor Hugo* lui reprochera d'avoir parqué les mots en castes : les mots nobles et les mots plèbes.

Catherine de Vivonne rassemble la majorité des écrivains de 1608 à 1645. Les écrivains sont attirés par les plaisirs de la conversation qui contrastaient avec la cour trop soldatesque d'*Henri IV*. D'autres salons seront créés, par exemple celui de la *Marquise de Scudéry*.

Ces conversations sont caractérisées par un usage particulier du langage (l'art suprême de la conversation) tout en s'efforçant de châtier le style en évitant les mots et les expressions qui renvoient au niveau vulgaire et populaire. L'objectif était de créer des mots nobles qui se différencient des mots bas et des périphrases et des métaphores afin de ne pas parler de la même façon que les autres classes : « *ne pas comprendre* » devient « *avoir l'intelligence épaisse* », et « *être triste* », « *avoir l'âme sombre* ».

Ils veulent renouveler la langue française du sceau du bel usage et sa littérature tout en cherchant un style raffiné pour s'exprimer différemment. Cela a conduit à la création de l'Académie Française en 1635 par Richelieu, qui entérine la volonté du pouvoir royal de donner au français et aux règles de son usage la gardienne qui lui fallait.

Richelieu a fondé l'*Académie* pour donner à l'unité du royaume forgée par la politique, une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent. « *La mission de l'Académie française est de rendre Le langage français, non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences* »²⁹. Ainsi l'article « 24 » des statuts précise que « *La principale fonction de l'Académie française sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure éloquente et capable de traiter les arts et les sciences* »³⁰

Cette académie de la langue française était un outil étatique pour soigner, protéger, préserver et régler l'usage de la langue. Elle se compose de membres qui composent une

²⁹M. DRUON. Discours sur l'état de la langue. Article publié in *Amopa* n° 63, 1999, p 34.

³⁰Statuts et les règlements de l'Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions>, consulté le 20/03/2016.

assemblée indépendante dont le statut est analogue à celui des cours supérieurs. En matière de langage, l'incitation, la régulation et l'exemple sont des armes bien plus efficaces que l'intervention autoritaire.

En 1694, paraît la première édition du Dictionnaire de l'Académie qui devait fixer le sens des mots. C'est à Vaugelas (1585-1650) qu'est d'abord confiée la rédaction du dictionnaire. Ce dernier, familier de l'Hôtel de Rambouillet, publie en 1647 les Remarques sur la langue française qui installent la doctrine du bon usage, fondée sur l'usage de la plus saine partie de la Cour et des écrivains du temps, en particulier celui des femmes qui lui semble plus naturel et plus spontané.

Raisonnement sur la langue n'est pas l'objectif des Remarques, il s'agit simplement de décider au nom du bon usage si tel mot, telle expression, tel tour est correct. Vaugelas, soucieux d'une langue exacte et pure, éloignée de l'ambiguïté et guidée par la raison, devient une référence particulièrement suivie de la langue classique.

L'influence non négligeable des populations protestantes immigrées font que le français déborde rapidement au 17^{ème} et 18^{ème} siècle le cadre de la nation. Elle est devenue la langue de l'aristocratie et des personnes cultivées dans tout le nord de l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en Russie, c'est aussi la langue diplomatique par excellence. Tous les grands traités sont rédigés en français, alors qu'ils l'étaient auparavant en latin.

L'empire de la langue française dépasse largement l'empire politique et économique de la France. Comme nous le confirme le grand linguiste C. HAGEGE :

« Néanmoins, il importe de souligner qu'ici comme au moyen âge, c'était dans les franges sociales privilégiées de l'Europe que le français régnait, de Paris à Saint-Petersbourg en passant par La Haye, Berlin et Stockholm et de Madrid à Constantinople en passant par Turin, Florence, Parme, la Valachie et la Moldavie. En d'autres termes, son image était déjà et depuis longtemps, celle d'une langue des élites et des classes favorisées par la fortune »³¹

³¹ C. HAGEGE. Op.cit. p 20

A la période suivante, c'est à dire au 18^{ème} siècle " Le siècle des lumières", l'enseignement du français se développe, il est devenu une grande langue diplomatique internationale, parlée dans toutes les cours des rois et des ambassades.

En 1784, *Antoine Rivarol* qui a montré la supériorité et l'élégance et la puissance et l'universalité de la langue française a été primé par l'Académie de Berlin. Il a défendu le génie de la langue de Molière. Il estime dans son discours que :

« Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison et on a beau par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe, et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations, la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, hase éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair, n'est pas français »³²

Il est à signaler que la langue française a pu atteindre et affirmer sa perfection au cours du siècle de Louis XIV dont plusieurs écrivains et à leurs tête Voltaire le nomme le grand siècle.

III.3 Le français moderne « 3^{ème} moment »

III.3.1 La Révolution française

L'Abbé Grégoire, en 1790, a fait une vérification des langues parlées en France pour anéantir les patois et universaliser l'usage de la langue française. Cette enquête souhaitait l'unification de la France par le biais de la langue ; « *une langue unique : une nation unifiée* ».

Cette enquête a démontré que la langue française n'est utilisée qu'officiellement dans les communications royales et dans les grandes régions de la France. Le pouvoir royal était convaincu que la seule solution pour diffuser et imposer l'usage de la langue française est de lutter les patois et les écarter de l'usage.

³²RIVAROL. L'universalité de la langue française. Paris, club français du livre ,1964 (=1783), p 43

Les termes politiques et administratifs seront l'objet d'une modification et renouvellement en adoptant un supplément de 369 qui contient des mots et des sens nouveaux résultant de la révolution française. Ces mots seront inclus dans le dictionnaire de l'académie française. Quelques mots seront abandonnés comme *vendémiaire (septembre)*, *brumaire (octobre)*, *frimaire (novembre)*, *nivôse (décembre)*.

III.3.2 Les romantiques s'opposent au classicisme

En 1850, les romantiques qui s'opposent aux contraintes du courant classique s'imposent tant que courant littéraire. En se rassemblant autour de *Victor Hugo*, ils cherchent leurs droits à la créativité et défendent le droit à l'individualisme dans la littérature spécialement et dans l'art d'une manière générale. Ils veulent se libérer du modèle ou ce que nous appelons l'imitation des grands écrivains et de cela libérer la langue et son usage classique.

Les romantiques défendent une langue riche de termes et de vocabulaire, une langue diversifiée et colorée sans mettre une différence entre des mots issus du lexique des nobles ou des termes bas et simples. C'est ce qu'il faut entendre lorsque Victor Hugo affirme qu'il faut mettre « *un bonnet rouge au vieux dictionnaire* ».

Les romantiques ouvrent tout grand le vocabulaire à de nouveaux horizons, en libérant la langue des cadres rigides imposés par le classicisme, puisant dans l'histoire, dans les autres civilisations, et dans tous les registres, de nouvelles formes lexicales.

La langue française est devenue une grande langue de civilisation parce que

« *La langue française a été façonnée par trente générations d'écrivains, c'est à eux, en première et ultime instance que le français doit être ce qu'il est, et d'avoir, dans son tissu sémantique, dans ses outils grammaticaux, dans ses instruments rhétoriques, dans ses registres stylistiques, les poids et l'épaisseur d'un millénaire d'histoire* »³³

³³Maurice. DRUON. Secrétaire perpétuel de l'académie française. <http://www.academie-francaise.fr> le jeudi 3 décembre 1998 consulté le 23 /07/ 2017.

III.3.3 Apports des réalistes et de la presse

Le XIXe siècle est marqué par les grandes découvertes scientifiques, les révolutions industrielles transforment en effet considérablement la vie des français. Ce siècle de la machine à vapeur et du chemin de fer est aussi le siècle où l'on découvre le moteur à explosion (1860), la dynamo (1870) et la lampe électrique (1879).

En parallèle, se développe le monde de l'industrie et des grandes banques avec de nouvelles classes sociales. D'un côté, s'épanouit la bourgeoisie, qu'il s'agisse de la petite bourgeoisie ou bien des puissants représentants du monde des affaires. De l'autre côté, de par la nécessité d'une main d'œuvre importante pour l'industrie et pour les villes en expansion, naît un prolétariat urbain dont la misère et les conditions de vie sont tragiques.

Les auteurs réalistes, à leur tête *Émile Zola*, ont pris en considération ces changements sociaux et ce développement industriel et ce en les utilisant comme source d'inspiration pour rédiger leurs romans lus dans la France entière, véhiculant et propageant tout un vocabulaire qui dénote ces transformations.

La presse en plein développement standardise peu à peu la langue française à l'échelle du pays tout en accompagnant l'évolution quotidienne du lexique au contact des nouvelles réalités, qu'il s'agisse des moyens de transport (tunnel, rail, wagon, tender, tramway, steamer, etc.) ou de la médecine (analgésique, hydrothérapie, homéopathie, etc.).

III.3.4 Rôle de l'enseignement

La révolution française n'a pas eu la chance d'installer une école primaire sous la direction de l'État, sachant que le terme ou l'expression « enseignement primaire » dés depuis 1791. En prenant le pouvoir, *Napoléon* se débarrasse de ce qui a été appelé « enseignement élémentaire » afin de fonder, en 1807, ce qui a été dès lors appelé le « lycée ».

En 1832, *Louis Philippe* parvient à créer un enseignement élémentaire d'État avec, prescrit par la loi, un enseignement de la lecture à partir des livres français et non à partir des livres latins, comme c'était presque toujours le cas jusqu'ici. En 1833, la loi préparée par

Guizot impose à chaque commune d'entretenir au moins une école publique et encourage la création d'une École normale d'instituteurs par département.

La connaissance de l'orthographe devient essentielle pour quiconque veut accéder aux emplois publics dans la mesure où elle représente une épreuve sélective des concours y correspondant.

La langue française se diffuse et son enseignement devient très efficace lorsqu'en 1882 l'instruction, gratuite depuis 1881, devient obligatoire jusqu'à douze ans. La France est en passe alors d'acquérir une unité linguistique qui se confirmera au début du XXe siècle

Le projet de l'enseignement ou de l'école obligatoire, à la fin du 19ème siècle de *Jules FERRY*, contribue grandement à la diffusion et à la pérennisation du français dans tout le territoire et en dépit des revers subis par la France au 19ème siècle, le français restait le canal privilégié de toute la société européenne jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Dès lors, l'évolution de la langue française, depuis ses premiers linéaments, s'est accompagnée progressivement d'un ensemble de plus en plus étoffé d'instruments didactiques qui ont tenté d'en circonscrire le fonctionnement, d'en décrire les structures et d'en élaborer les règles.

Le français demeure, également, apte à la transmission des savoirs complexes, que ce soit dans les sciences sociales ou humaines, toutes plus au moins des sciences des langages que dans les autres disciplines scientifiques dites sciences dures.

En lui reconnaissant ainsi des vertus particulières : la clarté, la précision. Cette suprématie allait se maintenir au cours du 19ème siècle et de la première partie du 20ème siècle.

Le français du 19ème siècle, revenu à des ambitions plus raisonnables mais garde un rôle éminent et n'empêcha pas au contraire, la maturation de multiples langues européennes. Ces langues nationales mûries au 19ème siècle, ce sont elles qu'il convient aujourd'hui à tout prix de sauver et de revivifier.

Au 19^{ème} siècle aussi, la politique de la langue avait mis en valeur la nécessité d'une langue unique élément important de cohésion et de communication entre les différentes parties de la société.

J. CHAURAND nous montre que : « *Le 19^{ème} siècle est marqué par un enrichissement et une diversification du lexique. Ce développement se fait selon des orientations variées* »³⁴

Pendant la révolution, les textes juridiques confirment la place du français dans la nation avec l'adoption, par la convention, d'une loi imposant l'emploi du français dans la rédaction de tout acte public.

III.4 Le recul

La démocratisation de la scolarisation et son obligation, le développement des moyens de la communication internationale, les résultats des deux guerres mondiales, la mondialisation et l'invention de l'internet ont bouleversé les relations mondiales et ont changé les lois de jeu sur la scène politique. Ces derniers ont aussi leur influence sur la carte linguistique mondiale. La langue française a été l'une des victimes de ces changements en cédant sa place à l'anglais : langue de la mondialisation et de l'internet.

Une enquête de 1976 conduite par des linguistes (*Désirat et Hordé*) sur le Petit « *Larousse illustré* » a, par exemple, montré qu'environ une entrée sur sept a été supprimée, introduite ou remaniée de 1949 à 1960.

III.4.1 La langue française influencée par l'anglais

Les progrès fulgurants de la technologie, de l'ère atomique à l'ère électronique, ont fait se développer les vocabulaires techniques associés à des produits souvent venus des Etats-Unis. L'emprunt à l'américain a commencé avec la Première Guerre mondiale qui a véhiculé la culture américaine et le sentiment d'une supériorité économique et technologique qui s'est confirmée avec la Seconde Guerre mondiale.

³⁴J.CHAURAND. Op.cit. p99

Qu'il s'agisse par exemple des machines directement désignées par le mot anglais, un tank, un bulldozer, un tanker, un scooter, une jeep, un custom, ou des pratiques adoptées du spectacle et de l'information, le prime time, un show, une star, un crooner, le show-biz, le hit-parade, un compact live, le zapping, interviewer, un casting, les spots, un flash, un top model, un talkie-walkie, etc., l'emploi excessif et quelquefois affecté des mots anglais a fait réagir violemment des défenseurs de la langue française.

« Ainsi, en 1964, René Étiemble fait paraître « Parlez-vous franglais ? » qui dénonce une mode qu'il incite à combattre. Dans la même dynamique, en 1966, le Gouvernement crée le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française, et en 1972 sont instaurées par Georges Pompidou des commissions de terminologie, chargées de forger des propositions pour enrichir en français les différents vocabulaires professionnels. »³⁵

« L'influence de la langue anglaise ne passe pas toujours par des emprunts. Des mots et des formules anglaises sont en effet consciemment ou inconsciemment « calqués », c'est-à-dire traduits en français. »³⁶ Ainsi, le « gratte-ciel » a été calqué sur le mot américain « sky-scraper », de même que « ce n'est pas ma tasse de thé », « organiser une table ronde », partir pour une « lune de miel », « donner le feu vert » correspondent à des expressions anglaises.

III.4.2 La langue française se réinvente

La révolution qui a touché le domaine médiatique comme la radio (depuis 1920 environ), du cinéma et de la télévision (inventée en 1935 et s'installant progressivement dans les foyers après 1950), a été derrière une mise en contact des différentes variantes orales de la langue française.

La publicité, la chanson, les émissions radiophoniques ou télévisées « en direct » dans des styles très variés ont parallèlement répandu une langue plus spontanée, moins cloisonnée en échappant davantage à des genres convenus.

³⁵J. PRUVOST. <https://www.canalacademie.com>. Consulté le 01/03/2015.

³⁶J. PRUVOST Ibidem.

« D'une part la presse libre et variée dans son style et ses sujets, et d'autre part une littérature à la fois riche et diversifiée, de Raymond Queneau à Frédéric Dard en passant par P. Valéry et Nathalie Sarraute, sans oublier les écrivains de la francophonie, du Québec au Sénégal, ont favorisé la créativité lexicale, libérant davantage la forme écrite au service du contenu, habituant le public à la néologie et à une expression libre et mêlée. »³⁷

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française M.DRUON nous décrit la langue française « Notre langue reste perçue comme un véhicule de valeurs universelles, qu'expriment toujours les mots : Liberté- Egalité- Fraternité, cette langue a donné noblesse à notre littérature, notre histoire, notre philosophie, notre droit »³⁸ .

Françoise Gadet (Université de Paris X) considère que la caractéristique essentielle de l'actuel français réside dans la modification de nos attitudes envers la langue française telle que nous la vivons. La distance marquée entre l'oral et l'écrit tend en effet à être beaucoup moins forte qu'au siècle précédent et notamment dans le domaine du lexique, avec de nombreux intermédiaires possibles entre les pratiques de l'oral spontané et celles de l'écrit travaillé.

L'usage contemporain tend à jouer de toutes les richesses de la palette en fonction des situations rencontrées. En vérité, la langue française du XXe siècle, loin d'être appauvrie, n'a peut-être jamais été aussi riche.

Depuis les serments de Strasbourg en 842, premier document en français, jusqu'à la situation actuelle, plus d'un millénaire de langue française est retracé, modeste à son départ et elle a, peu à peu, détrôné le latin pour devenir l'une des grandes langues de culture européenne

Au terme de ce rapide survol historique qui nous laisse aux portes du monde contemporain dont les bouleversements n'ont pas fini de marquer la langue française (de l'altérer et de l'enrichir), il apparaît clairement qu'une langue n'est pas seulement un outil de

³⁷J. PRUVOST. Op.cit. consulté le 01/03/2015.

³⁸Ibidem.

communication, c'est un être vivant en constante évolution à l'image des peuples qui la façonnent, c'est aussi une mémoire.

III.4.3 L'expansion extérieure du français

À l'extérieur de la France, *Richelieu* encouragea la diffusion de la langue française et sa de la prépondérance dans tout le monde et dans les terres colonies particulièrement.

Cette langue aristocratique est devenue la langue de toutes les chancelleries de l'Europe et employée comme langue pour les tractations diplomatiques; elle avait détrôné le latin, même si celui-ci demeurait encore d'usage courant.

Cette universalité et hégémonie de la langue française à cette époque s'explique par le fait que le français est une langue qui s'est qualifiée de facilité, de netteté, de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens. *Rivarol* avait déclaré notamment que «*ce qui n'est pas clair n'est pas français; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin*».

Même si aujourd'hui nous pouvons donner raison à *Johann Christoph Schwab*, lui qui croyait plutôt que la suprématie du français était due surtout aux conditions politiques, économiques ou militaires et au climat international de cette époque qui favorise la langue française de toutes les autres langues raison pour laquelle nous pouvons aujourd'hui juger la position et l'argumentation de *Rivarol* de simpliste et réductrice.

Il ne faut pas oublier non plus que le bouillonnement intellectuel d'une ville comme Paris avait favorisé le français comme langue de communication dans les échanges des idées. Des intellectuels comme *Voltaire*, *Diderot*, *Montesquieu* et *J.-J. Rousseau* furent des agents d'expansion du français dans toute l'Europe. *Rousseau* était lu en Grande-Bretagne, *Montesquieu* et *Diderot* en Hollande, *Voltaire* dans toute l'Europe.

À cette époque, des pays comme la Grande-Bretagne, la Hollande, la Russie, la Suède, la Prusse, l'Espagne, etc., empruntaient des centaines de mots à la langue française. La

plupart des têtes couronnées (*Frédéric II de Prusse, Catherine II, Marie-Thérèse d'Autriche, Gustave III de Suède, etc.*) apprenaient le français et l'utilisaient dans leurs correspondances.

Grâce à la découverte d'une très ancienne langue de l'Inde qui s'appelle le *sanskrit* vers le XIX^{ème} siècle et qui se ressemble aux langues européennes, on a pu trouver que le latin, l'anglais, l'allemand, le breton, le russe, le persan, le français et le sanskrit appartiennent à une même famille Indo –Européenne. Le tableau, suivant, nous montre les grandes ressemblances entre les langues européennes qu'on a citées :

Tableau1

Français	Latin	Anglais	Allemand	Breton	Russe	Persan
Six	Sex	Six	Sechs	C'hwec'h	Shest	Shisht
Mère	Mater	Mother	Mutter	Mamm	Mat	Modar
Frère	Frater	Brother	Bruder	Breur	Brat	Baradar
Père	Pater	Father	Vater	Tad	Atets	Pedar
Sœur	Soror	Sister	Schwester	C'hoar	Siestra	Khalar

Tableau montrant les ressemblances entre les langues européennes³⁹

La langue française de nos jours est le résultat d'une évolution sociale et politique qui a touché le monde dans tous les secteurs. Tous les francophones s'expriment presque dans une même langue, tout en gardant quelques caractéristiques linguistiques (phonatoires surtout) régionales et locales.

La langue de Molière n'est plus l'affaire uniquement de la France. Tous les francophones sont invités à travailler davantage pour hausser son statut comme langue seconde sur le plan international et faire face à la domination hégémonique et impérialiste principalement l'anglais.

³⁹Françoise, BADER. Les langues indo européennes. CNRS Editions, 1994, P 35.

CHAPITRE II

MONDIALISATION, IMPERIALISME ET GUERRE DE LANGUES

Quand on entend le mot mondialisation, on se réfère directement à son aspect économique. En réalité, la mondialisation a ses défis et ses effets sur le plan linguistique. Nous pouvons parler ici des langues hégémoniques et leur relation avec ce phénomène à origine économique.

Le but de ce chapitre est de définir l'influence de la mondialisation sur la langue dans un monde qui se globalise irréversiblement. Il se porte sur deux notions : d'une part, la mondialisation et ses effets sur la carte linguistique internationale et d'autre part, l'impérialisme linguistique et la défense de la pluralité linguistique.

I. La mondialisation

I.1 La notion de « mondialisation »

Le mot « *mondialisation* » renvoie au terme anglais « *mondialization* » qui est l'équivalent de « *globalization* ». Il désigne une liberté de circulation en matière des échanges, des services, des marchandises et des personnes. Il s'agit :

« d'un processus d'intégration des marchés et de rapprochement des hommes qui résulte notamment de la libéralisation des échanges, du développement des moyens de transport de personnes et de marchandises, et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire .»⁴⁰

La mondialisation se caractérise par une dépendance et appartenance massive et croissante des commerces et des économies d'une façon générale (*mondialisation économique*) et une accélération et une amplification de la concurrence, par l'épanouissement et l'accroissement des échanges et des interactions humaines. Selon *Olivier Dollfus* : « *La*

⁴⁰Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Mondialisation/globalisation <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/unesco-organisation-nations-unies-leducation-science-culture/> consulté le 25/12/2016.

mondialisation, c'est l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors l'espace de transaction de l'humanité »⁴¹

C'était en décembre 1904 dans un article du Figaro que *Pierre de Coubertin* a utilisé, pour la première fois, cette notion dans sa version française. Le mot renvoie à une appropriation à l'échelle mondiale et s'inscrit dans une réflexion sur la réorganisation de la vie internationale après la guerre. Cependant, les occurrences restent rares durant l'entre-deux-guerres.

I.1.1 Globalisation vs mondialisation

La langue française fait une distinction entre les termes mondialisation et globalisation. D'un côté, sur le plan étymologique, au même titre du sens commun, *monde* (tiré du latin *mundus* : univers) et *globe* (tiré du latin *globus* : en tous sens) sont suffisamment proches a priori pour que *mondialisation* et *globalisation* soient synonymes dans leur emploi initial en langue française.

« En anglais, l'usage premier revient au terme « globalisation », repris d'ailleurs par la plupart des autres langues. Le terme anglophone « globalization » recouvre largement le même débat que la variante sémantique francophone. Différentes personnes peuvent accorder telle ou telle nuance de sens aux termes employés, selon qu'ils mettent l'accent sur la dimension économique, culturelle ou politique, en fonction de leur appartenance, consciente ou non, à tel ou tel courant de pensée. »⁴²

Le grand géographe *Laurent Carroué* qui s'intéresse beaucoup à ces sujets défend une différenciation plus nette de ces deux notions. Pour lui, la mondialisation pourrait être définie comme *« le processus historique d'extension du système capitaliste à l'ensemble de l'espace géographique mondial. Il critique l'usage trop vague de globalisation. »⁴³*

⁴¹Olivier, Dollfus. *La Mondialisation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1997, p 167

⁴²<https://www.ladissertation.com/Histoire-contemporaine/La-Mondialisation-122214.html>. Consulté le 17/02/2017

⁴³Daniel, MERCURE et Guy, ROCHER. *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Presses de l'Université Laval, 2001, « La mondialisation : un phénomène pluriel », p 44

Pour la langue française, le terme mondialisation est sémantiquement différent malgré la proximité de « globalisation » avec l'anglais. D'après le sociologue *Guy Rocher* :

« La mondialisation pourrait être définie comme l'extension à l'échelle mondiale d'enjeux qui étaient auparavant limités à des régions ou des nations. » Tandis que l'internationalisation « nous réfère aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre nations, aux relations qui en résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence. »⁴⁴

D'après lui *« si l'on parle de mondialisation, on entend évoquer une autre réalité, contemporaine celle-là : l'extension de ces relations et de ces échanges internationaux et transnationaux à l'échelle du monde, conséquence de la rapidité toujours croissante des transports et des communications dans la civilisation contemporaine. Quant à la globalisation – un terme qui a la préférence du sociologue –, elle ferait référence à un système-monde au-delà des relations internationales, au-delà de la mondialisation, un fait social total au sens propre du terme, un référent en soi »⁴⁵.*

Le débat académique s'accroît dans le monde et particulièrement dans le monde anglophone sur la signification du terme « *globalization* » qui remplace le mot utilisé en français mondialisation. Il est admis actuellement que *globalization* désigne une croissance massive de l'interdépendance au niveau planétaire. À partir de cette définition très générale, les différents courants scientifiques et académiques, qui prennent en charge l'explication de ce type de phénomènes sociaux et économiques, mettent l'accent sur la dimension qui leurs paraît la plus pertinente.

« Par exemple, certains universitaires comme Manuel Castells se concentrent sur le lien entre les dimensions économiques et sociales. D'autres, comme John Urry, mettent l'accent sur la complexité croissante qui caractérise tous les échanges humains

⁴⁴ Daniel, Mercure et Guy, Rocher. Op.cit .p45

⁴⁵ Daniel, Mercure et Guy, Rocher. Ibid , p46

(économiques, culturels et politiques). Aussi, le terme et sa popularité sont liés aux problématiques de développement, comme le montre Jan Nederveen Pieterse et son concept d'hybridité. Les polémiques qui agitent le milieu universitaire anglophone reflètent l'existence d'un débat planétaire. Urry est Anglais mais Castells est Espagnol et Pieterse Hollandais. »⁴⁶

Au cours des années ce mot trouve plusieurs explications et définitions. *Robert Boyer* le considère comme une nouvelle phase de l'économie mondiale. Quant à *Theodore Levitt*, il s'agit d'une convergence des marchés qui s'opère dans le monde entier.

Le terme s'applique surtout à la gestion des multinationales et concerne exclusivement les échanges internationaux. Globalisation et technologie semblent façonner avec constance et résolution les relations internationales.

Le monde est devenu un petit village ou une entité unique qui suit le même modèle, ses habitants font les mêmes choses et réfléchissent de la même façon. La firme multinationale doit s'adapter aux différences nationales, mais seulement à regret, dans la mesure où elle n'est pas parvenue à circonvenir ou à recomposer les demandes spécifiques qui s'adressent à elles.

I.1.2 Aspects de la mondialisation

Lorsque nous parlons de mondialisation ou lorsque nous essayons de l'expliquer, nous réfléchissons, souvent, à son aspect économique parce que sa genèse est généralement envisagée sous le seul aspect de la mondialisation économique qui se manifeste dans les échanges des services et des marchandises. Mais, nous pouvons identifier d'autres aspects de la mondialisation :

-L'aspect culturel qu'apporte l'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture de populations parfois très éloignées d'une part et aussi la prise de conscience par les pays développés dans leur ensemble de la diversité des cultures au niveau mondial.

⁴⁶<https://lathese.com/la-mondialisation/> consulté le 15/11/2017.

-L'aspect politique que représente le développement d'organisations internationales et d'ONG.

-L'aspect sociologique de la mondialisation résumé par *Zygmunt Bauman*, sociologue et professeur émérite des universités de Varsovie et de Leeds :

« La mondialisation est inéluctable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs. Lorsque les mesures à adopter ont évolué dans un endroit donné, il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde. Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger à lui seul ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'existence de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale »⁴⁷

-L'évolution touche aussi de plus en plus aux identités et aux valeurs, c'est-à-dire à l'idéologie dans ses composantes socio-économique et socioculturelle. Les espoirs qu'elle suscite - et sont parfois de l'ordre du fantasme - sont aussi à la hauteur des désillusions provoquées par la crise économique persistante des années 2000. Le nouvel équilibre mondial qui se dessinait est ainsi remis en cause par ces nouvelles données économiques et la dépression du marché mondial qui touche d'abord l'Europe et dans une moindre mesure les États-Unis.

-L'aspect géographique : la mondialisation est une réalité spatiale qui est aujourd'hui largement étudiée par de nombreux géographes notamment *Laurent Carroué*. Elle ne correspond pas à une uniformisation du monde ou à la disparition des territoires mais plutôt à la double logique d'intégration-fragmentation qui entraîne une hiérarchisation et une polarisation très forte des territoires.

-L'aspect managérial de la mondialisation consiste en la localisation des toutes fonctions de l'entreprise (les firmes multinationales) à l'échelle mondiale en fonction du critère du coût de revient. L'effondrement du bloc communiste à partir de la chute du Mur de Berlin en 1989 a reconfiguré le marché mondial et l'a unifié au profit du libéralisme économique qui règne en maître dès lors sur la planète.

⁴⁷Zygmunt , BAUMAN .Le Nouvel Observateur .24/30.05.07 consulté le 14/05/2017.

Nous pouvons ,également, utiliser *mondialisation(s)* dans sa forme pluriel pour faire la distinction entre ses domaines :mondialisation économique ,mondialisation culturelle et mondialisation politique ,tout en donnant de l'importance à la période historique désignée par le domaine visé .La mondialisation de nos jours ou celle qui remonte à la fin du XXe siècle et du XXIe siècle repose sur deux facteurs essentiels :

-La faiblesse des coûts de transport au regard des écarts des coûts de production (au sens économique du terme), qui touche les biens matériels,

-La baisse des coûts de communication au niveau mondial, qui touche la diffusion sous forme numérique des informations, y compris financières.

I.1.3 Explication de la mondialisation

Nous distinguons deux sortes de conceptions qui s'opposent pour expliquer la mondialisation. La première conception est unitaire et la seconde et une conception conflictuelle et plurielle.

I.1.3.1 Conception unitaire

Comme il est clair dans sa nomination, cette conception désigne un monde formé une entité ou qui tient la forme d'un petit village planétaire. Elle évoque, aussi, l'idée d'un monde uni sans frontière. Ceci dans une approche géographique, idéologique ou économique. Cette conception est soutenue par des organisations internationales ou institutions internationales (notamment le FMI, l'OMC et autres), par le courant idéologique notamment le mondialisme. Elle est également partagée par quelques analystes.

Cette définition qui explique la mondialisation comme étant une forme d'unification mondiale veut dire qu'il est question de l'interpénétration des cultures, des technologies et des économies (intégration dans l'économie mondiale). Raison pour laquelle ,nous observons et nous entendons souvent l'usage de quelques expressions comme *culture mondiale* ou *civilisation mondiale*, *gouvernance mondiale*, *économie mondiale*, voire *citoyen mondial* ,pour affirmer cet aspect unitaire de la mondialisation .

Cette définition qui repose sur l'unification du monde se compose par ailleurs d'une position intellectuelle qui défend et plaide pour plus d'ouverture afin d'atteindre un objectif humain international qui se résume dans la paix planétaire tout en supprimant et d'une manière totale les frontières. En revanche, même si cette conception présenterait l'avantage de créer dans l'homme le germe de l'espoir, elle resterait cependant restrictive dans la mesure où elle négligerait les autres manifestations de la mondialisation.

I.1.3.2 Conception conflictuelle et pluraliste

Cette seconde conception qui est conflictuelle s'oppose à la première conception à forme unitaire. La conception pluraliste voit dans la conception unitaire la cause de tous les problèmes qui touchent notre monde actuellement. Elle met en avant une approche de coopération plutôt que de mise en concurrence, qui est le principe de base de la forme actuelle de la mondialisation. Les partisans de cette conception sont notamment les courants altermondialiste et antimondialiste. Elle est également partagée par quelques analystes indépendants.

Les problèmes soulevés par cette conception se résument précisément dans des points comme l'hétérogénéité, de l'incompatibilité, de la fragmentation et de l'intégration, de l'ordre et du désordre, de l'inégalité, de l'exclusion et de la solidarité, de la domination, de l'exploitation, des affrontements idéologiques et des relations humaines qui sont souvent régies par des rapports de force.

Dans leur explication de ce phénomène, les tenants de cette conception présentent l'avantage d'appréhender un peu plus clairement les éléments divers de la mondialisation aux multiples aspects alors que la première s'articulerait autour d'un seul point de vue. Cette conception défendue par les altermondialistes et très proche de la théorie économique et sociale socialiste est une critique de la forme unitaire proche de la théorie capitaliste. Elle est généralement socialiste parce qu'elle prend la défense des plus pauvres. La vision de l'altermondialisme est davantage de coopération que de mise en concurrence des populations.

I .1.4 Les effets de la mondialisation

La mondialisation a plusieurs impacts sur notre vie et sur le monde. Nous pouvons les énumérer et citer en les expliquant dans ce qui suit :

La prise de conscience de l'importance de la diversité linguistique et culturelle qui renvoie à un respect de l'autre et de son patrimoine identitaire et de l'interdépendance de l'ensemble des individus. Du fait de la diversité des sources d'information, cela s'exprime par une bonne compréhension de l'environnement et des enjeux mondiaux.

Les traditions ,les coutumes et le patrimoine culturel international possèdent une place privilégiée dans la politique de l'ONU et de ses bureaux .A titre d'exemple l'Unesco en dresse une image plus documentée (liste Mémoire du monde) et plus vivante (patrimoine culturel immatériel de l'humanité). Des cultures minoritaires (amérindiens, bushmen) ont ainsi pu trouver une visibilité nouvelle, alors que les questions à caractère mondial voient la montée en puissance des ONG comme acteurs de premier plan.

De même, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux trouvent leur place sur la scène internationale à cause du fort brassage des courants religieux et philosophiques. Mais inversement, des communautarismes identitaires fondés sur un refus du relativisme et l'affirmation de la supériorité d'une culture sur les autres, se sont développés de manière concomitante.

Le deuxième est l'apparition d'un modèle de vie unique et une culture humaine internationale et commune stimulés par le recours à un « anglais de communication » (parfois appelé *globish*, pour *global english*), qui n'est qu'une forme très appauvrie de la langue de Shakespeare , des références culturelles américaines ou occidentales portées par des produits culturels (cinéma, musique, télévision, informatique) ou des modes de vie(sports occidentaux, cuisine italienne, japonaise).

« Certains y voient un risque d'appauvrissement de la diversité culturelle, voire la domination d'une certaine conception des rapports économiques et sociaux. Le terme de civilisation universelle est en soi objet de polémique.

*Certains auteurs, y compris dans le monde anglo-saxon, n'hésitent pas à parler d'un impérialisme linguistique de l'anglo-américain. »*⁴⁸

Plusieurs auteurs font la liaison entre les conflits internationaux et la culture en remarquant qu'il y a une guerre d'influence véhiculée par la culture, en vue d'accroître la suprématie idéologique des protagonistes ; à l'instar de *Daniel Lindenberg*, par exemple, qui déclare : « *la guerre culturelle, théorisée par les néoconservateurs, ne fait que commencer* »⁴⁹.

II. Langue-culture-diversité culturelle

II.1 Mondialisation et diversité linguistique

La langue, ce moyen de communication, est reconnu comme symbole identitaire et une valeur humaine partagée. *Elle* est une pièce importante dans les composantes de tout patrimoine culturel d'une civilisation et d'un peuple. Raison pour laquelle, nous associons toujours langue à culture.

Les relations qui lient la langue à la culture nous permettent de découvrir l'aspect politique de la culture d'un peuple et ses influences sur sa langue. La culture, depuis toujours, est une *ressource politique*. C'est d'ailleurs comme cela que la définit l'Unesco dans sa déclaration sur la diversité culturelle de décembre 2001. « *Ce sont les traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social... Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de voir ensemble, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances* »⁵⁰.

Le lien, aujourd'hui très fort, entre la culture *et* les techniques de communication (presse, radio, TV, Internet) oblige encore plus à penser les rapports entre langue-identité culturelle *et* communication.

⁴⁸<https://www.collegedesausure.ch/espacepedagogique/espacedesdisciplines/GEOGRAPHIE/cours-de-j-m-borel-pour-les-4emes/mondialisation-long-texte-vu-en-cours>. Consulté le 4/11/2016.

⁴⁹Jean-Pierre. PAULET, La mondialisation. Armond colin,1998, P27.

⁵⁰Déclaration de l'UNESCO 2001 .<https://fr.unesco.org/>,consulté le 22/03/2016 .

Nous assistons à une volonté de domestiquer la modernité à travers l'accentuation de l'effet du boomerang du couple culture-communication. L'ouverture médiatique permet une ouverture sur les différentes cultures mondiales et par la suite sur les langues du monde et les diverses identités.

On essaye aujourd'hui à conjuguer maintien de l'identité *et* ouverture au monde, surtout avec la mondialisation de la communication où l'arrivée d'images, d'informations et de données du monde entier renforce la volonté de garder les langues locales.

Défendre la diversité linguistique et le multilinguisme est un enjeu central de la communauté internationale qui nous permet de maintenir les identités et l'ouverture au monde. La diversité linguistique contribue, sans doute, à résoudre ce qu'on appelle le *triangle infernal* du XXI^e siècle : les rapports entre identité, culture et communication. Gérer la diversité culturelle, c'est gérer ces trois relations assez conflictuelles.

Dans ces années, l'accentuation des échanges et l'omniprésence de la communication à travers les différents outils médiatiques ont renforcé l'importance du lien culture-communication, insuffisamment explicite et valorisé.

Le siècle que nous vivons se caractérise par deux aspects importants, en matière de culture, qui sont la *mobilité* et *l'identité*. On le voit très bien au travers de la *créolisation du français*, moyen à la fois de conserver les racines *et* de s'adapter à la modernité.

« *Le phénomène général de créolisation est le moyen pour les populations de «coloniser» le français et lui permettre de servir de tête de pont, de passage entre la tradition et la modernité.* »⁵¹

Adapter le français à l'économie, à toutes les formes de modernité et de créolisation est aussi le moyen d'éviter de l'enfermer dans le caveau de la culture.

« *Il ne faut pas arriver à cette opposition entre une langue anglaise, rapide, symbole de la liberté, du business, de la modernité et le français, langue de la culture et de la*

⁵¹Dominique, WOLTON. Reprise du n° 40 de la revue *Hermès*, « Francophonie et mondialisation », 2004. Consulté le 22/06/2014.

politique »⁵². Cette dichotomie conduit au ghetto et explique notamment toute l'attention qu'il faut apporter aux créoles. Les métissages linguistiques sont des enrichissements.

II.1.1 Vers une concurrence culturelle mondiale

Toute démarche mondialiste comporte une visée culturelle. Telle est l'explication pour l'installation des langues, des systèmes politiques et juridiques occidentaux dans de nombreuses régions du monde ; de la langue russe en Asie centrale et en Europe de l'Est.

Telle est aussi l'une des explications de la prépondérance de la culture américaine depuis la Seconde Guerre mondiale en Europe, dans un premier temps, et en direction du monde, dans un second temps.

Les nouvelles puissances ne font pas exception à cette règle. Elles aussi ont des ambitions pour leur langue et leur culture. Elles aussi croient que des éléments de leur système ont vocation à franchir les frontières, toutes les frontières. Elles aussi ont pris la mesure de la dimension économique de la culture.

« La mondialisation rend possible et facilite la mise en œuvre de ces ambitions. Son système nerveux technologique ouvre sur le monde, et les diasporas qui ont contribué à l'ascension de leur pays d'origine sont autant de relais prêts à se mobiliser pour faciliter cette projection des cultures dans le nouvel espace culturel mondial. »⁵³

Une nouvelle concurrence linguistique et culturelle se dessine, vigoureuse et abondante. Dans ce domaine aussi, les États-Unis qui ont occupé une part considérable de l'espace culturel international depuis la Seconde Guerre mondiale sans grande compétition devront en prendre acte. La Chine, l'Inde, la Russie et d'autres puissances s'ajoutent aux communautés culturelles et linguistiques existantes, dont la Francophonie, et affichent des desseins culturels rendus possibles par la mondialisation.

⁵² Dominique, WOLTON. Op.cit.

⁵³ Dominique, WOLTON. Ibidem .

II.1.2 L'anglais une menace à la diversité linguistique

À travers les siècles, la langue est devenue un instrument d'une importance capitale pour le pouvoir de l'État. Les personnes qui maîtrisent la langue dominante en tirent profit. Le discours sur les langues dominantes change de siècle.

Nous citons trois exemples. L'opinion bien connue de Rivarol dans son essai pour l'Académie de Berlin en 1782, "*Ce qui n'est pas clair n'est pas français*", place toutes les autres langues, y compris celle des états voisins (l'allemand, l'italien, le grec) en situation inférieur: elles ont une syntaxe de deuxième classe, sont moins logiques, etc.

Malheureusement ce sont des idées fausses que l'on rencontre toujours dans le discours de certains membres de l'Académie Française. Après 1960, durant la période de décolonisation, le but du gouvernement français était plus mondain: « *Là où on parle français on achète français* »⁵⁴.

Il s'agissait de consolider l'influence de la France dans les pays francophones et la rentabilité des investissements dans les anciennes colonies.

Troisième exemple : l'accès de la Grande Bretagne à l'Union Européenne en 1973 et l'arrivée de la langue anglaise à Bruxelles menacent la position privilégiée du français dans les institutions européennes. Le gouvernement français essaie de repousser cette influence en reformulant le mot de Rivarol: "*Ce qui n'est pas clair, c'est l'anglais international*". Sans grand effet.

Le "mauvais anglais" est de plus en plus accepté au niveau supranational. « *L'Europe unifiée dans laquelle l'anglais est devenu effectivement la langue universelle? Ce sera l'anglais cassé, mais en tout cas ce sera l'anglais.* »⁵⁵

Il convient toutefois de rappeler que c'est principalement grâce aux efforts de la France que l'Union Européenne proclame l'importance de la diversité linguistique et du

⁵⁴Robert ,Phillipson . Linguistique impérialisme. Oxford Université Presse, 1992, p 65(traduit)

⁵⁵Claude, HAGEGE. Contre la pensée unique. Odile Jacob ,2013, p45

multilinguisme - dans, par exemple, les Conclusions du conseil des ministres de juin 1995, et résolution pour promouvoir la diversité linguistique et l'apprentissage des langues, approuvée le 14 février 2002.

C'est dans cet esprit que Lionel Jospin a donné le 28 mai 2001 son appui à une politique des langues qui se base sur la diversité. Elle paraît assez visionnaire, mais en même temps assez éloignée des réalités culturelles et pédagogiques: « *Pour nous, Européens, la culture n'est pas une marchandise, Elle est d'abord une part de notre identité.* »⁵⁶

On pourrait croire que si l'on réussissait à rendre les jeunes trilingues, l'influence de l'anglais serait réduite. Cela serait le cas si une telle politique renforçait l'apprentissage du français ou de l'espagnol et, ensuite, leur utilisation dans davantage de contacts professionnels. Mais cette situation est peu probable actuellement puisque l'utilisation de l'anglais dans le commerce, l'enseignement supérieur et la culture des jeunes s'accroît rapidement. En général, l'apprentissage du français est en régression, excepté en Afrique subsaharienne.

Le déclin de la langue française, dans le monde entier d'une manière générale et en Europe particulièrement, suite à une dominance hégémonique de l'anglais poussent plusieurs personnes à défendre le plurilinguisme au sein de ce continent pour protéger sa diversité en matière des langues.

L'actuelle situation linguistique européenne est le résultat des politiques linguistiques qui servent à renforcer le rôle et la dominance de l'anglais dans les différentes institutions de ce continent. L'Union Européenne a financé l'échange d'étudiants (Erasmus, Socrate, etc.), mais a fait bien peu pour promouvoir la diversité dans les médias ou les échanges culturels. Jusqu'en 1992, ce qui relevait de la culture, de l'éducation et de la langue était considéré comme des prérogatives nationales sur lesquelles l'Union ne devait pas exercer d'influence.

L'Union Européenne, entant que regroupement politique, n'a aucun droit de faire des pressions ou des orientations, voire même des propositions en ce qui concerne les choix linguistiques à l'intérieur d'un pays.

⁵⁶Lionel, JOSPIN. In Linguistique impérialisme. Op.cit. p46

La Grande Bretagne a investi dans le caractère global de l'anglais, en encourageant les étudiants étrangers et surtout les non-anglophones de poursuivre leurs études dans ses universités (en particulier les post-doctorants pour renforcer l'économie du savoir).

« De plus, l'enseignement de l'anglais est devenu une industrie d'importance majeure dans l'économie britannique: enseignement supérieur, perfectionnement, publication, écoles de langue privées, exportation de savoir-faire et de produits et services éducatifs. »⁵⁷

Tout pays faisant parti de l'Union Européenne se différencie des autres pays par son histoire qui le caractérise. Leurs espoirs pour l'unification sont très différents et contribuent à l'anarchie politique supranationale. Mais il faut se rappeler que les questions européennes ne concernent pas uniquement les Européens.

Personne ne peut nier le rôle primordial joué par les étasuniens en Europe depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Nous citons, à titre d'exemple, l'aide Marshall exigeait l'intégration des économies des états européens. La vision d'une Europe unie, les "United States of Europe", de la part d'hommes tels que Churchill et Monnet, provient de leur admiration profonde pour les Etats-Unis. La langue anglaise a joué un rôle important dans la politique étrangère des pays anglophones. Depuis 1945, elle joue toujours ce rôle.

Les américains veulent que notre monde s'oriente vers une langue commune qui sera l'anglais et que ce monde va vers l'intégration de la télécommunication. Cette politique linguistique a ses influences positives sur l'économie étasunienne. La sécurité et la qualité, celles-ci soient américaines, que s'il y a une évolution de valeurs universelles, ce soient des valeurs qui conviennent aux Américains. Ce ne sont pas de rêves vains. L'anglais unifie le monde.

Le plus grand obstacle, qui pose des problèmes, pour l'Union Européenne, c'est qu'elle compte autant de langues, ce qui a freiné la vraie intégration et le développement de l'Union. Dans ce cas, l'anglais devrait être la seule langue officielle de l'union européenne.

⁵⁷Jacques, MAURIS. Pierre. DUMONT. Jean-Marie. KLINKENBERG, Bruno. MAURER, Patrick. CHARDENET.

L'avenir du français, AUF 2008, p 231

La lutte contre le « *tout-à-l'anglais* » s'engage à plusieurs niveaux, mais n'est pas toujours menée par le gouvernement français. Madame Catherine Colonna, Ministre déléguée aux Affaires européennes, prétend que « pour des raisons d'efficacité » on emploie l'anglais dans les communications avec l'Union Européenne (le 18 octobre 2005).

Maintes et beaucoup d'initiatives de l'Union Européenne visent à promouvoir et à défendre le plurilinguisme et la diversité linguistique en Europe, via notamment des stages à l'étranger et une prise de conscience gouvernementale de l'importance des langues (par exemple le « Plan d'action pour promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique 2004-2006 », et la Communication du Commissaire Figel « *Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme* » du 22 novembre 2005). Mais ce sont les états-membres, les universités, les entreprises, les médias et le grand public qui utilisent et apprennent les langues. L'innovation dans le monde de l'éducation ne se fait pas d'une année à l'autre.

III. L'impérialisme linguistique

III.1. Définition

Il s'agit d'une notion purement et exclusivement politique qui renvoie à une forme de d'hégémonie culturelle au moyen de la langue. Le terme d'impérialisme s'entend dans ce cas de façon péjorative. Ce phénomène est une partie du phénomène plus général d'impérialisme culturel qui englobe l'imposition des modes de vie, de l'éducation, de la musique, etc. d'une nation à une autre.

L'impérialisme linguistique se distingue de la domination linguistique sur le plan idéologique :

-L'impérialisme linguistique se fait consciemment car il s'agit d'une volonté,

-La domination d'une langue est un état de fait qui peut être ou non la conséquence du précédent.

L'impérialisme linguistique peut être le résultat d'une politique linguistique du colonisateur qui écarte les langues locales du peuple colonisé, lesquelles risquent alors de tomber en désuétude, voire de disparaître. Dans ce cas, il devient une grande menace et il représentera un vrai danger pour la diversité linguistique et culturelle internationale.

« L'Unesco estime que sur environ 6 000 langues parlées dans le monde, plus de 2 500 langues sont en danger¹ ; les raisons de ces raréfactions ou disparitions sont toutefois complexes et ne sauraient se réduire systématiquement à un effet d'impérialisme linguistique »⁵⁸.

Bien que ce phénomène peut, pratiquement, toucher n'importe quelle langue, ceux qui utilisent ce terme de nos jours l'appliquent généralement à l'anglais qui symbolise le pays le plus puissant et le pays le plus fort dans tous les domaines.

La place de premier rang de la langue anglaise dans les relations et les échanges internationaux est un état de fait largement reconnu et indiscutable. En revanche, des désaccords importants existent entre les opposants à cette situation (qui peuvent y voir une volonté politique *impérialiste* du monde anglophone, et surtout des États-Unis), et leurs détracteurs qui dénoncent notamment dans cette approche une idéologie politique anti-américaine.

III.1.1 Arguments contre l'impérialisme de l'anglais

Une conférence anglo-américaine organisée par le British Council a eu lieu le 26 juin 1961, à l'université de Cambridge qui portait sur l'enseignement de l'anglais à l'étranger (*Anglo-American Conference on English Teaching A broad*). À cette conférence, assistaient des représentants d'agences du gouvernement américain (United States Information Agency, ICA, et le Peace Corps) ainsi qu'un certain nombre d'académies des États-Unis.

La Grande Bretagne a été représentée dans des disciplines et des spécialités qui sont relatives à l'éducation, de la linguistique, et de l'anglais, ainsi que le Colonial Office, le Commonwealth Relations Office, le ministre de l'éducation, la BBC, et le British Council.

⁵⁸Louis-jean, CALVET. La guerre des langues et les politiques linguistiques. Payot, 1987,p217

Il y avait des observateurs de France et du *Commonwealth Education Liaison Committee*. Dans son rapport, la conférence a réaffirmé certaines propositions :

« Que l'enseignement de l'anglais outremer devait se conformer totalement aux besoins linguistiques et éducatifs de l'économie, de la société et du développement humain du pays hôte, pour aboutir à l'objectif d'autosuffisance ; que l'aide anglo-américaine devait être planifiée avec la participation active du pays hôte. »⁵⁹

En 1992, Robert PHILLIPSON qui est un linguiste anglo-saxon, a publié un livre qui porte le titre de *« Linguistic imperialism »*, reprend les termes d'un « rapport confidentiel » de cette conférence selon lesquels :

« L'anglais doit devenir la langue dominante remplaçant les autres langues et leurs visions du monde : chronologiquement, la langue maternelle sera étudiée la première, mais l'anglais est la langue qui par la vertu de son emploi et de ses fonctions deviendra la langue fondamentale »⁶⁰.

Robert Phillipson affirme que ce n'était jamais l'objet d'une diffusion au public mais il a été écrit à l'usage interne du British Council et que, par conséquent, son contenu différencierait de celui des textes rendus publics.

Le premier objectif de ce rapport, selon ce linguiste, était d'évaluer l'enseignement de l'anglais dans le monde et surtout dans les deux côtés de l'Atlantique où il est en train d'acquérir une respectabilité universitaire. Selon ce document, la langue anglaise mérite une augmentation des subventions gouvernementales. Ainsi que l'expliquait le rapport annuel du British Council pour 1960-1961 :

« Enseigner l'anglais au monde peut être presque considéré comme une extension de la tâche qui s'imposait à l'Amérique lorsqu'il s'agissait

⁵⁹Robert, PHILLIPSON .Op.cit. p67

⁶⁰Robert, PHILLIPSON .Ibid. p69

*d'imposer l'anglais comme langue nationale commune à sa propre population d'immigrants ».*⁶¹

Il ne s'agit pas d'une surprise lorsque les étasuniens et les britanniques s'efforcent pour assurer un développement de l'enseignement de l'anglais au niveau international, dans tous niveaux et particulièrement le champ universitaire.

Le produit scientifique du linguiste anglo-saxon *Robert PHILIPPSON* a été une cause directe de la diffusion du concept « *impérialisme linguistique* » depuis le début des années 1990, particulièrement dans le domaine de la sociolinguistique et de la linguistique appliquée à l'anglais.

Le linguiste et chercheur en sociolinguistique, le français *Claude HAGEGE* attaque la domination de l'anglais et son esprit hégémonique qui revient à imposer une forme de pensée unique en écartant toutes les autres formes linguistiques. Sa théorie de l'impérialisme linguistique s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'impérialisme de *Johan GALTUNG* et de la notion d'hégémonie culturelle d'*Antonio GRAMSCI*.

Phillipson, à son tour, a critiqué l'internationalisation historique de l'anglais comme langue dominante et hégémonique et la manière dont elle continue à maintenir sa domination actuelle, en particulier dans un contexte postcolonial comme en Inde, au Pakistan, en Ouganda, au Zimbabwe, etc., mais également de plus en plus dans un contexte qu'il qualifie de « néocolonial » en parlant de l'Europe continentale. Le constat de *Phillipson* est que :

*« Dans un pays dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, cette langue devient souvent la langue des « élites ». Ceux qui peuvent le parler peuvent accéder à des postes à responsabilité dans les lieux de pouvoir et d'influence, comme aux Nations unies, à la Banque mondiale, à la Banque centrale européenne. »*⁶²

⁶¹Le rapport annuel du British Council pour 1960-1961 consulté le 22/03/2017

⁶²Robert, PHILLIPSON. Op. cit. p 78

Ceux qui ne maîtrisent ou qui ne parlent plus anglais se trouvent dans une situation très délicate du fait que les anglophones de naissance, une fois en poste, parviennent donc à prendre des décisions qui concernent ceux qui ne le sont pas, situation en contradiction apparente avec les prétentions démocratiques de ces mêmes personnes.

Charles Krauthammer, un éditorialiste au Washington Post et l'un des idéologues les plus en vue de la nouvelle droite américaine, écrivait en 1999 :

« Le fait est que, depuis Rome, aucun pays n'a été culturellement, économiquement, techniquement et militairement aussi dominant. » Il ajoutait: « L'Amérique enjambe le monde comme un colosse [...]. Depuis que Rome détruisit Carthage, aucune autre grande puissance n'a atteint les sommets où nous sommes parvenus »⁶³.

Un ensemble d'extrémistes anglo-saxon ,de nationalité américaine surtout, défendent l'impérialisme linguistique de l'anglais .Ils luttent pour un seul système linguistique qui règne le monde ,à travers une culture unique tout en négligeant l'un des plus importants fondements des relations humaines sur le plan linguistique ,celui de la diversité culturelle et linguistique .Ils ne retiennent que la vision anglo-saxonne du monde, en droite ligne de la croyance religieuse que les Anglo-Saxons seraient le peuple choisi par Dieu pour coloniser l'Amérique du Nord et mener le monde vers la liberté. Dans ce contexte, la volonté d'imposer une langue unique au reste du monde est donc l'expression d'un choix divin.

Éric Denécé et Claude Revel placent la domination et l'impérialisme linguistique dans « le contexte plus large de l'influence socioculturelle, dans laquelle le social learning, véritable formatage intellectuel des cadres et des décideurs d'un pays visé, tient aussi un rôle important comme élément de la guerre économique. »⁶⁴

Ainsi, cette imposition du model linguistique et culturel par les étasuniens a ses répercussions sur le mode de vie international et le mode de pensé. A travers cette bataille

⁶³CHARLES, KRAUTHAMMER .Histoire sociolinguistique des États-Unis ,La superpuissance et l'expansion de l'anglais .http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/usa_6-8histoire.htm .Consulté le 04/11/2017.

⁶⁴Éric, DENECE et Claude, REVEL . L'Autre Guerre des États-Unis, les secrets d'une machine de conquête, pages 159 à 172.

linguistique, ils ont pu dominer les relations politiques et les échanges commerciaux internationaux.

III.2 Le capitalisme linguistique, nouvelle étape du capitalisme

Dans notre monde, et dans les conditions de vie actuelles, le secteur financier ne fait guère l'exception. Dès que les systèmes culturels proposent des fonctions précises à optimiser, les algorithmes deviennent des alternatives pertinentes à l'action humaine. Depuis l'augmentation et la multiplication du nombre d'actions décidées par des algorithmes relativement aux actions humaines, la forme des systèmes culturels change profondément. Comme dans le domaine capitalisme financier, les algorithmes sont devenus des acteurs majeurs du capitalisme linguistique.

Nous pouvons distinguer deux types de ressources linguistiques:

- Les ressources primaires et fondamentales produites par des humains (conversations orales ou écrites, contenus de livres scannés, etc.)

- Les ressources facultatives faites et réalisées par des machines en général à partir des ressources primaires et fondamentales (traduction automatique, articles écrits par des algorithmes, spam).

« Malheureusement, sans connaître l'origine d'une réalisation linguistique de ce type, il n'est pas facile de faire la distinction entre ressources primaires ou secondaires. Un être humain peut dans certains cas faire la différence, mais il est difficile de construire des algorithmes pour faire automatiquement cette distinction. »⁶⁵

Les acteurs et les régisseurs du capitalisme linguistique travaillent davantage afin de modéliser la langue le plus parfaitement possible. Il s'agit de leur devise et de leur capital. Google voit, donc, les ressources secondaires comme un danger, une pollution pour ses modèles.

⁶⁵Frederic , KAPLAN. <http://www.internetactu.net/2012/04/06/nos-langues-a-lheure-du-capitalisme-linguistique/> consulté le 05/10/2016.

« *Faites l'expérience : prenez une phrase en Français, traduisez-la automatiquement en Anglais par un algorithme, puis en Espagnol, puis de nouveau en Français. Le résultat sera certainement très différent de l'original* »⁶⁶.

Même dans les cas où les algorithmes ne commettent pas des fautes grossières de traductions, ils infléchissent la syntaxe pour produire des phrases sémantiquement compréhensibles, mais qu'aucun humain n'aurait jamais formulées de cette manière.

III.2.1 La prépondérance anglo-saxonne

L'idée et la réalité de la prépondérance anglo-saxonne dominant une certaine littérature consacrée à l'évolution culturelle du monde depuis la Seconde Guerre mondiale. Certains proclament sa victoire et affirment que *«le cœur de la bataille culturelle a été perdu lors du conflit politico linguistique pour maintenir le français comme langue internationale.»*⁶⁷

D'autres s'en affligent et fustigent la menace d'américanisation dénoncée aujourd'hui dans le monde entier. Ceux-là sont confortés par la superbe de certains analystes anglophones. Ainsi, selon l'éditeur de l'Oxford English Dictionary, Robert Burchfield:

*« La langue anglaise est aussi devenue une lingua franca, à tel point que toute personne instruite se retrouve réellement démunie si elle ne connaît pas l'anglais. La pauvreté, la famine et la maladie sont tout de suite reconnues comme les formes les plus cruelles et les moins excusables d'adversité. Lorsque linguistique, cette adversité est moins facilement détectable, mais elle demeure d'une importance certaine »*⁶⁸.

Ces conditions inédites ouvertes par la mondialisation facilitent la création de nouvelles ambitions linguistiques et culturelles affirmées et mises en œuvre par des

⁶⁶Louis-jean. CALVET. Op .cit p175

⁶⁷Eric,J. HOBSBAWM. Les enjeux du XXI^e siècle, Paris, Éditions Complexe, 2000, p 156.

⁶⁸Robert, PHILLIPSON. Op.cit. ,p5

puissances qui, hier encore, manifestaient peu ou pas d'intérêt pour cette dimension de leur présence et de leur influence dans le monde.

La question de l'avenir des langues au XXI^e siècle, y compris celui de la langue française, se pose dans ces nouvelles perspectives, dans cette conjoncture renouvelée découlant des changements du monde dont il importe de prendre la mesure exacte :

-Plurilinguisme intégré aux outils technologiques de recherches, de divertissements et d'offres commerciales et de services ;

-Nouvelle pluralité culturelle et linguistique au sein de nombreux pays en Europe, en Amérique du Nord, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, pluralité découlant des forts mouvements de populations actuels et à venir ;

-Montée inexorable de quelques grandes langues asiatiques, en Asie et dans le monde ;

-Fin d'une logique soustractive des langues minoritaires, et entrée récente dans une logique de reconnaissance et d'addition de ces langues considérées désormais comme partie des droits fondamentaux de ceux et celles qui en sont les locuteurs ;

-Pratiques culturelles et linguistiques des nouvelles générations, à l'aise dans cette territorialité virtuelle avec l'univers comme horizon et l'accès à des possibles quasi illimités comme champ d'application, à l'aise aussi face à la diversité et au métissage. Rompues au maniement de leviers technologiques sans cesse plus performants, ces nouvelles générations, tels des astronautes sédentaires, circulent dans un univers pluriculturel et plurilinguistique qu'elles sont les premières à connaître, à exploiter et à maîtriser.

Ces pratiques culturelles des nouvelles générations sont enrichies par les politiques pédagogiques qui, partout dans le monde, encouragent l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères. Dans leur rapport *Un défi salutaire, les intellectuels européens pour le dialogue interculturel*, dont d'éminentes personnalités francophones, proposent le concept de « langue personnelle adoptive », cette seconde langue qui deviendrait pour chaque enfant européen sa deuxième langue maternelle.

IV.1 Le futur des langues

IV.1 Vers des guerres linguistiques

Les principales prospectives faites en matière linguistique s'appuient sur l'évolution du nombre de locuteurs des principales langues du monde. « *On sait déjà qu'à un strict niveau européen, l'anglais devrait bien peu à peu perdre sa position dominante au profit d'un retour de l'allemand, et d'une consolidation du statut du français (au détriment toujours de l'espagnol ou de l'italien)* »⁶⁹.

Le russe lui-même devrait aussi se voir plus accepté sans obtenir pour autant de reconnaissance au niveau institutionnel. « *De façon globale, les prévisions à l'horizon 2050 prédisent un doublement du nombre de locuteurs natifs en anglais pour atteindre les 500 millions* »⁷⁰. Ce nombre restera toujours très inférieur à celui des locuteurs chinois, estimés à 1,4 milliard, et sera aussi dépassé par le nombre d'hindiophones⁷¹.

*« De façon générale les langues des pays émergents progressent très rapidement, qu'il s'agisse du portugais, du bengali ou du malais. L'arabe et l'espagnol rattrapent quasiment l'anglais, toujours en termes d'évolution démographique. »*⁷²

Ce rattrapage des puissances émergentes permet de supposer aussi une plus grande concurrence à l'anglais, tout du moins à l'échelle régionale (Extrême-Orient, Asie du Sud, Amérique latine et Afrique), et additionnerait la multiplication des modalités d'échanges aux prédictions de tensions géopolitiques croissantes.

⁶⁹Laboratoire Européen d'Anticipation Politique. "Quelles langues parleront les Européens en 2025 ?", 29.10.2007, article de prospective accessible sur leap2020.eu consulté le 11-07-2016.

⁷⁰D. GRADDOL. The Future of English. The British Council, Londres, 1997 cité par BRETON, MAZOYER (cartographie), Atlas des langues du monde, Op. Cit.p62

⁷¹Chairman du British Council, British Council Annual Report, 1983. "Our language is our great Est asset, greater than North Sea Oil, and the supply is inexhaustible (...)."p144

⁷²Chairman du British Council .Ibid. p53

Nous pouvons imaginer, à titre illustratif, qu'à l'image du français qui déclinait dans l'Europe du XIX^{ème} siècle face à l'émergence des nationalismes et l'éducation de masse, l'anglais pourrait décliner face à la structuration de grands ensembles régionaux à l'échelle globale.

De même on peut supposer que de grandes langues véhiculaires comme l'anglais, le français, l'espagnol ou le portugais continueront à voir leur usage favorisé au sein des anciennes colonies, encourageant certains comme *Galtung* à parler de "néo-néocolonialisme". Dans une lecture Centre/Périphérie inspirée de Braudel, *Galtung* affirme que si autrefois l'exploitation de la périphérie nécessitait la présence physique d'exploitants, les NTIC permettraient d'avoir une prise directe sur la conscience et les représentations de la Périphérie, par le biais de ce que *Phillipson* nomme lui "impérialisme linguistique". « *Cet intrusion d'une langue davantage favorisé sur un nouveau territoire (qu'il soit d'ailleurs une ancienne colonie ou non) s'observe pour Calvet au travers de la notion de glottophagie* »⁷³, qui décrit le processus linguistique d'absorption d'une langue minoritaire dans un plus grand ensemble, autrement dit le processus de mort d'une langue.

Comme on le voit la prospective s'avère être un exercice difficile. Si l'émergence des conflits mondiaux ayant pour unique objet la langue reste peu probable, l'apparition de conflits linguistiques internes est par contre tout à fait envisageable et s'observe déjà :

*« Si guerres linguistiques il y a, ce seront avant tout des guerres civiles. De grands Etats pluri-ethniques comme la Chine ou la Russie se trouvent déjà en prises avec la question linguistique de leurs minorités (Caucase, Ouïgours etc) qui s'entremêle aux intérêts économiques et politiques, les conservateurs américains se montrent craintifs face à la montée de l'usage de l'espagnol dans les Etats du sud. »*⁷⁴

« Ces guerres ont mis de la langue un terreau favorable à notre époque, époque où s'amoncelle critique de la modernité et nouveau reflux identitaire. Tout d'abord parce qu'elle s'inscrit dans une critique renouvelée

⁷³Louis-Jean, CALVET. Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie, Petite Bibliothèque Payot, 1979, Paris p87.

⁷⁴Louis-Jean, CALVET .Ibid. pp180-181

de l'Etat centraliste et régulateur en réexaminant son héritage historique. C'est le ressentiment des néerlandophones vis à vis de l'Etat belge, c'est la faiblesse de la construction nationale italienne, le renouveau amérindien aux Amériques ou le positionnement ambigu des Etats africains face à l'anglais ou le français. »⁷⁵

Parallèlement, cette même critique s'appuie sur la recherche permanente de nouveaux objets de construction identitaire, dans un monde post-moderne. Un monde où l'engagement politique s'est fragmenté et complexifié après la Guerre Froide, où religions, régionalismes et nouvelles communautés sont autant de tentatives de reconstruire des identités vécues comme menacées par une mondialisation qui uniformiserait et aplanirait toute velléité de distinction.

En réaction, la mission éducative des Etats devrait être désormais non pas de dénigrer mais de permettre à ses élèves de maîtriser les passages entre niveaux de discours et communautés de paroles.

Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, alors l'usage des politiques linguistiques est la forme civile d'une bataille entre les langues, où le linguiste doit essayer d'obtenir le maximum de contrôle démocratique sur tous les aspects d'une politique de la langue.

Depuis une trentaine d'années, la mondialisation a transformé les relations entre les pays et a affecté tous les aspects de la vie en société. Son idéologie, le néolibéralisme, a imposé la domination du marché et le retrait de l'État. La mondialisation est synonyme de l'hégémonie américaine et de sa culture. Le discours unique est celui d'une langue unique : l'anglais. Mais le laminage des spécificités culturelles a eu pour effet de provoquer en réaction un mouvement de défense de ces mêmes cultures qui s'est exprimé de plusieurs façons.

⁷⁵https://www.academia.edu/Les_langues_du_pouvoir_la_langue_comme_outil_de_puissance. Consulté le 4/10/2017.

CHAPITRE III

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

La place de la langue française dans le monde d'aujourd'hui est un sujet qui mérite une étude approfondie. Il pourrait être l'objet ou un sujet d'une thèse ou d'un séminaire scientifique.

Plusieurs questions se posent toujours sur la place de la langue française dans les différents secteurs de notre vie et sur son utilisation dans les différentes institutions surtout les institutions internationales.

Dans ce qui suit nous allons faire une description de la place et la situation de la langue française dans le monde.

I. Le français dans les divers secteurs

I.1 La langue française dans la vie scientifique

I.1.1 L'anglais dans les sciences, générateur d'inégalités

Dans la vie scientifique, la situation est identique et se ressemble à ce qui se passe sur les plans politique et économique ou la langue anglaise, langue des américains et des britanniques, domine la recherche scientifique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les hommes de la science sont convaincus, aujourd'hui, que l'anglais est la première langue, dans la vie scientifique. Les anglophones sont avantagés parce qu'ils publient et font leurs recherches dans leur langue maternelle.

« Cette inégalité a produit, et peut continuer de produire, des rapports de langues dominantes à langues dominées dans le domaine des sciences comme dans les autres, si elle n'est pas vigoureusement dénoncée par ceux qui en sont les victimes, soit inconscientes, soit informées mais dociles par manque de vouloir ou de moyens. »⁷⁶

⁷⁶Claude, HAGEGE. Contre la pensée unique. ODILE. JACOB, 2012, p110

Le statut de langue dominante que confère à l'anglais, son imposition généralisée, le fait d'apparaître comme langue destinée à être langues des sciences parce qu'elle est la langue de la supériorité.

Les chercheurs sont soumis dans plusieurs situations à des pressions des laboratoires ou des organisateurs des colloques ou mêmes des éditeurs qui leurs imposent l'anglais comme langue de publication ou d'exposition de leurs travaux scientifiques.

Une conséquence grave de cet état de choses est la menace de détérioration du tissu scientifique des langues autres que l'anglais, dans la mesure où l'innovation terminologique, support essentiel de la créativité scientifique, pourrait, faute d'une réaction énergique, être sacrifiée à la domination d'une terminologie exclusivement anglaise.

I.1.2 Exemples de l'hégémonie scientifique de l'anglais

La langue anglaise a fait une grande pression sur les chercheurs ; elle était derrière ce que nous appelons la fuite des cerveaux. Une grande partie de la recherche scientifique américaine est le produit des cerveaux d'origine étrangère qui ont quitté leurs pays après la deuxième guerre mondiale.

Le paradoxe aurait des aspects comiques, s'il n'était le reflet d'une situation anormale.

« Un exemple, parmi beaucoup d'autres, des effets de cette situation est l'association presque automatique entre science américaine et découvertes scientifiques importantes dans l'environnement créé par les laboratoires des universités aux États-Unis, la conséquence étant que les patronymes mêmes des inventeurs sont occultés sous l'américanisation. »⁷⁷

C'est le Français *Jean Morlet* qui découvre le moyen de construire des algorithmes très efficaces pour la compression d'images numériques. Pourtant, les américains parlent de la

⁷⁷Claude, HAGEGE.Op.cit .p111

« découverte de Morley » comme d'une contribution américaine, son nom étant orthographié à l'anglaise.

Les pères fondateurs d'internet, *V. CERF ET B. KAHN* ont inspiré leurs travaux du projet scientifique d'un français qui s'appelle *L. POUZIN* qui a publié ses idées en anglais sous les noms des collègues américains à qui il les avait transmises.

En 1897 *E. Duchesne* un étudiant de l'école de médecine militaire de Lyon avait soutenu une thèse dont le titre: « *contribution à l'étude de la lutte pour la vie entre les microbes. Antagonisme entre champignons et bactéries qui traite l'action du penicillium glaucum sur les bactéries* ». Ces études et recherche qui ne sont pas publiées en anglais ; elles sont occultées et tout le monde pense que c'est Fleming qui était le premier en date qui a fait des recherches sur la moisissure du genre *penicillium*.

Imposer l'anglais est considéré maintenant comme une taxe sur un travail scientifique. Publier en anglais facilite le transfert et le plagiat des idées des non anglophones par des chercheurs anglophones.

« Ces articles [...] nous arrivent sur un plateau d'argent, écrits dans notre propre langue [...]. Comment voulez-vous que nous nous empêchions d'exploiter les meilleures idées ? [...] Si vous volez une idée à quelqu'un alors que celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une publication antérieure, [...] comment voulez-vous que ce dernier soit en mesure de prouver quoi que ce soit ? »⁷⁸

Certains savent se prémunir contre de telles pratiques. Ainsi, un chercheur de Hong Kong : *Lap Tchi Tsoi*, qui avait découvert le gène responsable de la sclérose en plaques, réagit promptement lorsque, peu après la diffusion en anglais de sa découverte, deux anglophones tentèrent de se l'approprier. Mais ils n'y parvinrent pas, car averti de ces pratiques, *Lap TchiTsoi* avait pris soin de présenter sa découverte dans un article écrit en chinois, dont il n'eut aucune peine à prouver l'antériorité.

⁷⁸Claude, HAGEGE.Op.cit.p 114

La pression de l'anglais avait un effet pervers sur les publications dans autres langues. Toute publication en autre langue que l'anglais est à marginaliser ou à oublier. En ce qui concerne le français, par exemple, on a négligé, dans le domaine important du « chaos », les travaux de Poincaré, dont la connaissance aurait donné une avance considérable aux chercheurs francophones.

Malgré ce dont on s'évertue à convaincre les scientifiques, le multilinguisme dans le domaine scientifique pourrait être un bien supérieur à l'abandon généralisé des langues vernaculaires en faveur du seul anglais, sans compter que l'effacement des revues non anglophones est un risque considérable pour la diffusion des recherches qui sont effectuées dans d'autres pays, notamment francophones.

« Il s'agit d'une menace contre l'innovation. L'avancement professionnel récompense non pas ceux qui ont le plus d'idées novatrices, mais ceux qui se conforment aux courants de pensée et aux modes d'exposition des journaux scientifiques écrits en anglais. »⁷⁹

On s'arrête de motiver la vraie créativité, qui, tout à l'inverse de ces usages, est souvent le résultat d'une démarche à contre-courant, sinon d'une rupture radicale avec les idées dominantes.

I.2 Le français dans le secteur juridique

I.2.1 En France

Objet de droit, il était pour le Président de la République française, *Valéry Giscard d'Estaing*, lorsque celui-ci écrivait, en 1975, au vice-président du Conseil d'Etat, pour lui faire part de son objectif de conserver au langage juridique sa valeur de communication et lui demandait d'exercer, à cet égard aussi, son contrôle sur les textes. Dix ans après, le Conseil d'Etat consacrait une bonne partie de son Rapport dans « Etudes et Documents » au thème « la langue française et le droit ».

⁷⁹Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Odile Jakob, octobre 2002, p 117

C'est en 1539, l'ordonnance de *François Ier*, dite de Villers-Cotterêts, qui impose l'obligation d'utiliser le « langage maternel français » pour les procédures et actes de justice. Après la Révolution, la rédaction en français de tous les actes publics a été imposée.

Un silence d'un siècle et demi consacre le succès de cette époque conquérante. Mais l'anglais va lui ravir ses titres à « l'universalité ». La création en 1966 du Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française témoigne de l'entrée dans l'époque défensive – même si nous ne renonçons pas à l'expansion.

En 1975, le Parlement français vote, le 31 décembre, la loi rendant l'emploi du français obligatoire dans les transactions, les contrats de travail, les inscriptions apposées dans les lieux publics, les contrats conclus par les collectivités publiques, les manifestations donnant lieu à l'octroi de subventions,

En 1984, naît un commissariat général de la langue, assisté d'un comité consultatif, puis un Haut Conseil de la Francophonie placé sous la Présidence du Chef de l'Etat. Enfin, la révision du 25 juin 1992 qui inscrit dans la constitution française le titre « *des communautés européenne et de l'Union européenne* » réécrit l'article 2 de la loi fondamentale : « *La langue de la République est le français* ». L'enjeu politique avait changé : hier, l'unité. Aujourd'hui, l'identité de la République.

« L'intervention du législateur – et celle des juges pour appliquer ses lois – ne sont plus aussi rigides. L'état français accepte que soient enseignées les langues régionales, mais non des particularismes qui pourraient compromettre la cohésion sociale. »⁸⁰

Si le français s'impose aux collectivités publiques et aux services publics, pour les conventions entre personnes privées, l'emploi d'une autre langue n'est sans effet que s'il a vicié le consentement d'une ou des parties.

⁸⁰Fondation Singer-Polignac, Jacques Viot, Alliance française. La langue française à la croisée des chemins. Harmattan, 1999 –p 61

Mais, en cas de procès, le juge est strict sur son emploi, quand il s'agit d'actes de procédures ou de pièces produites devant lui. Au pénal, il concilie la règle imposant le français avec le respect des droits des justiciables : l'absence d'un interprète, lorsque sa présence est nécessaire pour garantir les droits de la défense, est une cause de nullité.

I.2.2 Le statut juridique international de la langue française

La langue française est devenue aujourd'hui plus fragile sur le plan de l'organisation internationale. « *Si le français est à la fois langue officielle et langue de travail, que ce soit, à l'Assemblée générale des Nations Unies, au Conseil de sécurité, au Conseil économique et social et au Secrétariat général, il partage ce privilège avec d'autres langues.* »⁸¹

Le glissement est aussi significatif en ce qui concerne les communautés européennes. Le traité de Paris du 18 avril 1951 instituant la Communauté du charbon et de l'acier, les deux traités de Rome du 25 mars 1957 instituant la communauté économique européenne, et celle de l'Energie atomique ont été initialement rédigés en français. Mais le régime linguistique de la communauté économique européenne, fixé en 1958, donnait à quatre langues la qualité de langues officielles et de travail – le français, l'allemand, l'italien, le néerlandais-.

Les Traités d'élargissement qui ont suivi, ont fait accéder de nouvelles langues –et notamment l'anglais. Si la Cour de justice est soumise au régime linguistique général, son règlement de procédure. Le français garde la première place dans les délibérés de la Cour de Luxembourg ; cette primauté est menacée au Tribunal de première instance.

A la Cour internationale de justice de la Haye, le statut juridique de la langue française conserve un état apparent puisque la Cour ne connaît que deux langues officielles : le français et l'anglais.

La circulaire de Premier Ministre français, du 30 mai 1997, relative à l'élaboration et à la conclusion des traités internationaux, comporte un chapitre relatif à la langue de négociation, et au choix de la langue de l'accord. Dans tous les cas, les négociateurs français doivent exiger une version française faisant foi, et qui ne procède pas d'une traduction car :

⁸¹Etudes et documents, la langue française et le droit. Volume 36. France. Conseil d'État. Impr. nationale, 1985, p 113

« Les traductions comportent souvent des impropriétés terminologique et risquent d'introduire des notions inconnues de notre ordre juridique...qui sont à l'origine de difficultés lors de phases ultérieures de la procédure, et dans l'application de l'accord...lorsque la traduction ne peut être évitée, les négociateurs doivent veiller à ce qu'elle soit conforme tant aux usages du français qu'à notre tradition juridique »⁸².

I.3.La langue française et les médias

Radios, télévisions, chaînes du câble, CD-Rom, banques de données, informatique, Internet : Les médias ne font pas bon ménage avec la langue qui est elle-même, ne l'oublions pas, un média.

Les nouveaux médias seraient-ils en train de détruire leur ancêtre ?, ou de faire taire parce qu'il serait plus perfectionné et plus fragile que les actuels ? Ou, au contraire, les médias actuels servent-ils d'amplificateurs à ce média initial ?

La relation entre la langue française et les médias s'ordonnent autour de deux pôles :

- Les médias et la langue française en elle-même ;
- Les médias et la diffusion de la langue française dans le monde.

Soulignons dès le début qu'il y aurait quelque paradoxe à faire des médias les principaux responsables de tous les maux dont peut souffrir la langue française en elle-même et, au contraire, à fonder sur leur formidable puissance tous les espoirs de développement de la langue française dans le monde.

Les choses commencent par un inévitable procès fait à la télévision au nom de la langue française. Il faut s'y arrêter un instant, car ce procès est en partie fondé et en partie mal dirigé. Il est en effet facile de s'indigner – on en a l'occasion tous les jours devant la manière

⁸²Rédaction et présentation. La langue des négociations et des accords. Circulaire du 30 mai 1997 relative à l'élaboration et à la conclusion des accords internationaux Paris, consulté le 22/06/2017.

dont la télévision traite le français – et de relever les incorrections ou les monstruosité que l'on entend à l'antenne.

Il est vrai que la télévision a un puissant effet réducteur sur le langage, et, d'abord, sur les formes de la langue : uniformisation de la langue courante, simplification et rétrécissement du vocabulaire, uniformisation de la prononciation sur un modèle qui n'est pas forcément le bon.

« Ces défauts sont d'autant plus graves que la télévision a un pouvoir d'attraction irrésistible. La langue s'appauvrit et s'alourdit. Plus importante encore est la déstructuration du langage qui fait qu'on emploie à la télévision des phrases plus simples, dans lesquelles il y a plus d'adjectifs et d'adverbes, moins de verbes et moins de conjonctions de coordination, c'est-à-dire un discours plat, avec des verbes passe-partout, comme faire ou il y a »⁸³.

On entend, il faut le signaler, moins de *franglais*. Cela n'est plus tout à fait à la mode. Mais on entend davantage de constructions anglicisantes et de francisations malheureuses qui n'ont rien à voir avec le français ou l'anglais.

I.3.1 La langue française sur la télévision

Il serait trop facile d'imputer à la télévision toute faute de français. Elle n'est à cet égard qu'un miroir, grossissant certes, mais un miroir. On ne peut pas la rendre responsable de toutes les fautes qui sont entrées dans le langage courant.

« On est même souvent surpris et, à vrai dire, choqué de la manière dont s'expriment à l'antenne des hommes dont on n'attendrait davantage de maîtrise dans le maniement de la langue. Nous parlons des hommes politiques dont le discours est le métier et des chercheurs, quelquefois des professeurs, dont la clarté d'exposition devrait être le souci. »⁸⁴

⁸³Étienne, ALLEMAND .Télévision, culture, imaginaire . L'Homme et la société. 1981, p 76

⁸⁴Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Op.Cit .p126

Concentrons-nous sur les pêchés de la télévision, ils sont suffisamment graves. Il n'y a pas de raison qu'on s'y exprime plus mal qu'ailleurs. On doit constater que la langue parlée à la télévision est lourde, redondante, abstraite et faussement technicienne.

Curieusement, elle s'éloigne de la langue écrite, ce qui n'est pas surprenant puisque c'est un média oral, mais également de la langue parlée couramment et, en particulier, de celle parlée à la radio qui, elle, est beaucoup plus précise, rapide et efficace. On ne saurait trop souligner la différence entre les deux médias. La radio concentre tout l'attention de celui qui parle sur le langage, alors que, à la télévision, le langage n'est pas le seul message et, souvent, pas le principal. L'image est quelquefois plus importante.

Alors que celui qui parle à la radio le fait dans des conditions relativement confortables, celui qui passe à la télévision est volontairement placé dans des conditions inconfortables.

Toutes les émissions ont leur dispositif, leur appareil technique, leurs projecteurs et leur chaleur et qui mettent l'intervenant mal à l'aise. Ajoutons que les hommes de télévision ont la faiblesse de croire qu'ils doivent mettre leur invité dans une situation inconfortable pour arriver à l'instant rare dans lequel il va révéler sa vérité. C'est rarement le cas. Ils aboutissent plus souvent à appauvrir le discours.

Ajoutons, aussi, que la télévision, ne laisse passer qu'un message à la fois, c'est-à-dire une idée à la fois. « *Les Américains connaissent bien ce phénomène. Ils ont calculé qu'il faut dix-huit secondes pour que quelqu'un exprime son message à la télévision. Moins, il ne l'exprime pas complètement. Plus, il le dilue et perd sa force.* »⁸⁵

Elle a également un effet réducteur sur la place du texte dans le message. On est obligé de constater qu'il y a là une évolution.

« Alors que la télévision était la fille du théâtre, du cinéma et de la radio, elle s'est éloignée de ses origines pour réduire de plus en plus la part du texte et donner, plus d'importance au direct, à l'immédiat et à l'ubiquité,

⁸⁵Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Op.cit. p80

c'est-à-dire à ce qui est sa caractéristique propre et son pouvoir d'attraction. »⁸⁶

Il en résulte qu'elle diffuse des messages dont l'expression n'est pas toujours intéressante ni bien conçue. Ainsi, la manière d'interroger un champion à l'instant où il vient de remporter une épreuve n'est pas forcément le bon moyen pour recueillir une bonne expression, même simplement quelque chose à dire.

Les journalistes, en particulier pensaient que leur métier était l'information, leur mission, la délivrance de l'information et qu'ils n'avaient de conseils à recevoir, de personne quant à la manière dont ils s'exprimaient. Mais l'information est aussi un spectacle – toute la télévision est un spectacle –, et ils ont fini par comprendre que leur message, même d'information, passait par une bonne expression et par se préoccuper de la manière dont ils le délivraient.

Les journalistes de télévision sont maintenant attentifs à la qualité du langage. Ils utilisent d'ailleurs un langage efficace et qui est loin d'être mauvais, même s'il comporte évidemment des erreurs. Mais ils se montrent attentifs à cette question, acceptent de se reprendre à l'antenne, ce qui a un effet pédagogique intéressant. Cela dénote un changement de mentalité.

Il faut, aussi, préciser que le procès est mal dirigé parce que le niveau moyen de la langue française utilisée à la radio et à la télévision n'est pas plus mauvais que le niveau moyen de la langue utilisée tous les jours. Il est même plutôt meilleur.

Il ne faut pas négliger le puissant pouvoir d'attraction qu'exerce la télévision sur les téléspectateurs qui souhaitent imiter les manières de parler qu'ils entendent à la télévision. Il y a donc une uniformisation, pas uniquement à l'écran mais auprès des usagers de la télévision, c'est-à-dire de toute la population.

Prenons garde que le procès que l'on fait au nom de la langue française soit dirigé contre une télévision qui reste une télévision de qualité par rapport à bien d'autres télévisions au monde.

⁸⁶ Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Op.Cit. p81

Le langage et le programme de télévision, sur l'ensemble des nouveaux réseaux, constituent une denrée qui est consommatrice de beaucoup de capacités et qui se trouvent en compétition avec d'autres besoins beaucoup plus importants.

L'arbitrage se fait en fonction de l'utilité économique, des capacités du réseau et du coût. Les programmes de télévision sont les plus coûteux à transmettre par rapport aux autres signaux.

On s'aperçoit donc que le vrai procès est celui de la place de la langue dans les nouveaux médias et non pas seulement celui de la qualité de la langue à la radio et à la télévision.

Un mot sur ce qu'il faudrait faire. Le débat est tout à fait actuel puisqu'on va redéfinir, une fois de plus, les missions du service public de la télévision. En France, il y a un service public de la télévision. Il pourrait ne pas y en avoir, comme dans bien des pays.

Mais il faut que sa mission soit bien claire et nettement définie : véhiculer des programmes de qualité, transmettre une certaine proportion de programmes d'information et de culture, veiller à la défense et à l'illustration de la langue française, selon une formule traditionnelle qui figurait au fronton de toutes les chaînes de télévision, - mais qui est abandonnée depuis peu de temps. Pourquoi ne pas continuer à utiliser cette formule ? Ce devrait être l'une des missions essentielles du service public de la télévision.

« Les médias francophones doivent mettre en valeur ces notions fondamentales. On n'aurait jamais dû s'en écarter. Il est évident que la mission des chaînes publiques de télévision n'est pas de faire concurrence aux chaînes privées, mais de servir de référence à ce que peut être ce média puissant pour servir de porte-voix à la culture, à la civilisation et, notamment, à la langue française. »⁸⁷

⁸⁷Les médias francophones face à d'importants défis, Radio-Canada, Publié le 10 octobre 2014 consulté le 02/03/2017.

I.3.2 Apports des médias à la langue française

Le tableau est moins sombre lorsqu'on aborde les espoirs que l'on fonde sur les médias, traditionnels et nouveaux, pour contribuer à la diffusion de la langue française dans le monde. C'est l'autre volet. On s'aperçoit que ce qui était négatif, ou pessimiste, dans le volet précédent devient une chance et un atout pour le français dans le monde. De ce point de vue, le constat n'est pas aussi pessimiste.

Constatons d'abord que la plus grande francophonie dans le monde, c'est la radiophonie. La radio jouit d'avantages qui en font un puissant média de diffusion. Ce sont des facteurs techniques d'abord. La diffusion est peu coûteuse. Il y a les ondes courtes qui n'existent pas en télévision et qui permettent d'atteindre tous les points du globe avec des appareils peu coûteux.

Un facteur favorable, sur lequel on insiste rarement, est l'absence de décalage horaire pour la zone de diffusion la plus importante des émissions en langue française dans le monde. Cela permet donc à la radio française d'être entendue en direct par un auditoire considérable. Cela permet à la radio internationale française, Radio France Internationale, d'être une véritable chaîne internationale conçue et reçue comme telle, c'est-à-dire par un très large public en Afrique comme un média en direct, qui apporte l'information, le commentaire et la distraction sans aucun décalage.

Ajoutons à cela la dispersion complète à travers le monde. Il est à peine besoin d'insister sur le puissant moyen de diffusion de la langue française qu'est la radio. La question est celle de sa place dans les arbitrages sur l'effort à consentir entre tous les moyens de diffusion.

À l'inverse, la diffusion de programmes de télévision, en français dans le monde est faible. Là encore, les données techniques sont importantes. Cette diffusion ne s'effectue pas naturellement.

L'onde de télévision ne portant pas loin, il faut la transporter par satellite, puis la reprendre au sol et l'injecter dans des canaux du câble ou dans les émetteurs hertziens. Le coût de la production et de la diffusion est considérable.

Or, précisément, ces programmes se trouvent en concurrence avec d'autres qui ne sont pas de langue française et qui occupent solidement la plupart des marchés du monde. Pour être reçus, les programmes français doivent s'adapter à un marché saturé dans lequel les programmes américains occupent une place prépondérante. La situation est donc beaucoup plus difficile.

*« Sur les nouveaux médias, la langue française est encore peu représentée. C'est une préoccupation qu'il faut avoir pour l'avenir. »*⁸⁸ On sait que l'informatique n'est pas née en langue française. De grands efforts sont faits pour adapter le vocabulaire français à l'informatique. Dans l'usage quotidien, cependant, l'informatique utilise davantage la langue américaine que la langue française.

En ce qui concerne l'autre média en développement, l'Internet, on a remarqué que l'utilisation du français était au départ, quasi nulle. Elle est en train de croître, mais nous sommes dans une situation où la plus grande capacité de ce réseau mondial est occupée par la langue américaine et, pour l'essentiel, aux États-Unis.

Cependant, ce tableau moyennement optimiste doit être corrigé. Une révolution est en cours quant à la diffusion des programmes français de télévision dans le monde. En effet, on part d'une situation traditionnelle dans laquelle la diffusion d'émissions françaises de télévision dans le monde était une action de l'Etat qui avait tous les caractères de la souveraineté. C'était gratuit. On ne se préoccupait pas beaucoup de l'attente des publics. Jusqu'à une époque récente, des programmes des chaînes publiques de télévision, libres de droit, étaient reproduits sur des bandes, en autant d'exemplaires que de pays destinataires.

Il n'y a plus de limites techniques à la diffusion des programmes de télévision dans le monde. D'autre part, la consommation de programmes a considérablement crû, par la

⁸⁸Discours d'Emmanuel, MACRON. La stratégie pour la langue française. Institut de France – Mardi 20 mars 2018 consulté le 26/09/2018 .

multiplication du nombre de chaînes de télévision dans le monde et par les besoins croissants des usagers qui s'habituent à disposer de dizaines de chaînes.

Donc, les télévisions des pays en développement – on les appelle les télévisions émergentes – expriment une demande solvable ou demi-solvable qui est en train de croître. La question n'est plus d'offrir des programmes non désirés à des télévisions pauvres, mais de répondre à un besoin.

En France, les mentalités ont récemment changé. Il y a eu d'abord des réussites d'entreprises, celles du Canal Plus, de TF1 et d'Arte vers l'Europe de l'Est. Il y a eu le dynamisme des exportateurs de programmes. C'est une attitude nouvelle parce qu'ils sont de moins en moins financés par l'État.

Parallèlement à cette transformation des mentalités, la réorganisation du secteur public aide à l'exportation des émissions de télévision. On change de préoccupation et l'on aborde ce que l'on appelle l'audiovisuel extérieur.

C'est un des secteurs les plus complexes et les plus mouvants de l'organisation administrative française, constamment en train de se transformer et n'ayant pas toujours donné les résultats les plus efficaces. On a réuni sous une présidence commune les deux principaux organismes officiels, CFI et TV 5.

Le gouvernement anglais encourage autant la diffusion des programmes anglais qui affrontent la même concurrence que les programmes français, c'est-à-dire la concurrence des programmes américains. Là où il n'y a pas d'aide publique, c'est-à-dire pour la reprise par le câble et sur l'Internet, la présence française est plus faible.

Faut-il continuer à miser principalement sur l'aide publique pour la grande diffusion des programmes français dans le monde ? Ou faut-il, dès que cela est possible, que l'action privée relaie l'aide publique ? La question se pose en particulier pour les pays d'ancienne influence française dont la liste n'est pas tellement changée depuis longtemps.

Or, parmi ces pays, certains présentent maintenant une demande solvable et achètent des programmes de télévision ailleurs, et même des programmes de langue française. Ne faut-

il pas introduire petit-à-petit un mécanisme de marché qui serait plus efficace et plus stimulant que l'aide publique gratuite ?

D'autre part, nous voyons bien que cette action consiste à étendre ou à défendre la présence de la langue française dans les programmes de télévision pour lesquels, nous l'avons vu, la langue n'est pas forcément le principal message. On tente donc de préserver un espace, un fond sonore en quelque sorte, qui n'est pas forcément le plus illustratif des qualités de la langue française.

Il s'agit de permettre au plus grand nombre, non pas d'accéder aux chefs-d'œuvre, mais simplement d'entendre parler français. Est-ce bien l'objectif principal ? Ne doit-on pas aller au-delà de cet effet de surface ? Il faut se poser la question à partir du moment où nos efforts réussissent.

Cette politique de présence est la même que celle que les pouvoirs publics se fixent lorsqu'ils exhortent les Français à occuper plus d'espace sur l'Internet. On comprend cette exhortation. Mais est-ce bien ainsi qu'il faut prendre les choses ?

« Il faut en réalité que l'activité française occupe plus de place sur l'Internet, mais sans que l'État se sente responsable de l'espace occupé par la langue française sur l'Internet ni qu'il réserve des espaces pour faire artificiellement figurer des messages en langue française. Il ne faut pas donc se tromper de combat. Voyons les vraies questions qui se posent, les choix qui se présentent. »⁸⁹

Faut-il privilégier la radio ou la télévision ? Autrement dit, n'y a-t-il pas une fascination de l'audience de la télévision alors que la radio sert mieux en langue ? La réponse est que, en tout cas, il ne faut jamais sacrifier la radio à la télévision. Si l'on peut faire les deux ensembles, tant mieux. Le socle de cette action en faveur de la diffusion doit-être la présence de la langue française sur les ondes de la radio.

Faut-il encourager les émissions d'enseignement du français ou bien les émissions d'information et de distraction ? On voit bien la dialectique. Plus nos émissions seront

⁸⁹Patrice, MARTIN-LALANDE. L'Internet : un vrai défi pour la France. Rapport au Premier ministre .1999, p 30

attrayantes, plus elles seront regardées, plus directe sera l'influence et, par voie de conséquence, plus la langue française pénétrera dans des milieux plus vastes.

Cela est vrai pour l'information, pour la distraction de qualité, pour les programmes de fiction, pour une certaine façon de présenter la civilisation française et l'histoire, mais cela n'est pas forcément vrai pour les émissions de variétés ou de jeu.

Tout ce qu'on peut faire en faveur d'une audience habituée à des programmes de télévision français quotidiens est bon, mais il est essentiellement plus important que nous puissions toujours offrir, en banque de données en tout cas, sinon en diffusion en direct, des programmes d'enseignement du français à la télévision qui soient d'excellente qualité. On a mis des dizaines d'années à produire des programmes de télévision d'enseignement du français. Maintenant, c'est chose faite.

On s'aperçoit d'ailleurs que la télévision est un moyen d'apprentissage du français excellent et d'une très grande efficacité. Utilisons-le pour répandre partout dans le monde des programmes d'enseignement du français à la télévision.

I.4. Le cinéma et la langue française

Les rapports du cinéma et de la langue sont alors formidables, puisqu'ils sont limités à quelques cartons qui résument l'intrigue. Lorsque le film voyage, les cartons sont traduits et le film reste universel.

En Europe, avant la guerre de 1914-1918, la majorité des films sont des films français. Le muet était la belle époque du cinéma français. Malheureusement, quelques ingénieurs, à commencer par *Léon Gaumont*, vont s'efforcer de rendre le film, et pas seulement la salle, parlant et vingt ans plus tard le film qui domine le marché européen et celui de la langue dominante puisque, juste avant la guerre de 1939, la plupart des films en Europe sont des films américains.

Il apparaît très clairement que le cinéma était mondial tant qu'il n'a pas dû affronter la barrière de la langue. « *Le jour où la barrière de la langue est arrivée, pour l'essentiel, le*

cinéma s'est réduit à son aire de diffusion qui était celle de la langue en question. Il faut le dire : la langue est obstacle à la diffusion des films. »⁹⁰

En revanche, quatre mille titres ont été vendus à des éditeurs étrangers. Les proportions sont d'ailleurs intéressantes par langue : 12% des traductions sont en italien, 11% en espagnol, 10% en portugais, 9% en coréen et en allemand et seulement 7% en anglais.⁹¹

En ce qui concerne le cinéma, les chiffres sont bien pires. La version originale des films ne touche qu'une élite. On nous dit depuis longtemps que les films ne peuvent pas être doublés au Etats-Unis ; en général le cinéma étranger ne pénètre pas l'Amérique profonde, c'est l'institutionnalisation d'un « ghetto ». Ne nous en glorifions pas, nous préférierions que ces films soient vus par plus d'Américains, même doublés en américain.

Chaque fois que nous avons un grand succès international, c'est la version doublée qui a du succès. En ce qui concerne les films d'animation, *Le Roi Lion* a été traduit en quarante langues, y compris en zoulou. Jusqu'à récemment, aucun film d'animation Disney n'était présenté en version originale.

Pour un film comme *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, il y eu cinquante copies en version originale pour la France sur un total de trois cent cinquante copies, alors qu'il y en a eu que six pour l'Allemagne, trois pour l'Espagne et aucune pour l'Italie⁹². Il faut se faire à l'idée que le cinéma américain, qui véhicule la culture américaine, n'est que très peu diffusé en version originale.

« De 1950 à 1970 le cinéma français s'est appuyé sur des partenaires en Europe, notamment l'Italie. Tous les grands films italiens, sans aucune exception – ceux de Visconti de Fellini, de Rossellini, d'Antonioni -, étaient des coproductions italo-françaises. Beaucoup de film français ambitieux

⁹⁰Jean, TARDIF. Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique, questions de communication ,2008, p67

⁹¹Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Op. Cit ,p 167

⁹²Claude, HAGEGE .Ibid , p177

était des coproductions franco-italiennes. Gina Lollobrigida était aussi connue à Paris qu'à Rome, comme l'était Marcello Mastroianni. »⁹³

Quelques Français étaient célèbres en Italie. Aujourd'hui, la disparition du cinéma italien en tant qu'industrie nous conduit nécessairement à avoir une autre réflexion. S'il y a des talents en Espagne, en Angleterre ou en Allemagne, il n'y a pas d'industrie cinématographique. La France est le support de toutes leurs productions. Malheureusement, quand nous arrivons avec une production française, ils sont singulièrement aux abonnés absents.

Face à ce triste constat, nous sommes conduits à nous poser une question. Faut-il tourner en anglais ? S'il suffisait de doubler les films pour que ce soient de grands succès internationaux, cela se saurait et tout le monde l'aurait fait depuis longtemps. Poser la question, c'est y répondre partiellement. La langue de tournage influence-t-elle le choix des comédiens, ainsi que le choix et le traitement du sujet ? Pour certains éléments, la réponse va de soi.

On ne va évidemment pas tourner en anglais avec des comédiens qui ne parlent pas la langue. En revanche, lorsqu'il s'agit du choix et du traitement du sujet, il s'agit de savoir si celui qui veut faire un tel film veut faire un film américain ou un film français. Quelques réalisateurs ont fait des films américains, notamment un certain nombre de réalisateurs de la Nouvelle Vague. En revanche, *Luc Besson* et *Jean Jaques Annaud* ont fait des films en langue anglaise avec des comédiens américains.

« La vraie question est de savoir si ce risque est un risque majeur. J'ai cité deux noms. Dans les années qui viennent, je pense qu'on pourra en citer un troisième, celui de Matthieu Kassowitz, et peut-être quelques autres. Mais nous continuerons, pour l'essentiel, à tourner en français parce que nous avons la chance d'avoir un pays suffisamment riche pour pouvoir produire des films. Car, malheureusement, un petit film, c'est le prix d'une très belle

⁹³M. ALLAIS, cité par C. X. Durand. Le français: une langue pour la science. Table ronde associée à l'assemblée générale de l'A. U.F publiée sur : Charles. Durand@utbm.fr, consulté le 13/08/2017.

*maison, un film important, c'est le prix d'un grand immeuble de bureaux. »*⁹⁴

Or, quand l'immeuble de bureaux est trop important, le marché francophone n'y suffit plus. A ce moment-là, on a l'ambition d'accompagner tel ou tel réalisateurs pour qu'il ne produise pas avec Hollywood mais pour produire avec lui une œuvre qui reste française. En pensant aux propos de *Guy Sorman* : « *derrière le cinéma, il y a toute la culture d'un pays. »*

Clairement, le jean n'aurait pas envahi le monde sans le western. On pense que nous devons aujourd'hui, en ce qui concerne le cinéma, avoir le courage, dans certain cas, d'aller plus loin que la langue, car la culture ne s'exprime pas uniquement par la langue, même si elle en est un des éléments essentiels.

1.5 La place du français dans les entreprises

La langue française a reculé en France surtout dans le monde des affaires. Cela nous mène à poser la question suivante : « *Quel est le statut du français dans les entreprises ?* »

La langue française est la langue de tous les francophones dans tous les secteurs professionnels mais sa situation actuelle pose plusieurs questions sur sa santé. Elle est en train de s'effacer au profit de l'anglais. Nous avons remarqué que :

-Les éléments initiaux ont été produits ou circulent en anglais (notes, articles, rapports.).

-L'activité utilise beaucoup l'anglais (services financiers de contrôle, les services juridiques, informatique,), d'autant plus aisément que les normes anglo-américaines s'imposent que les concepts, les références sont d'inspiration Anglo- américaine.

⁹⁴C. HAGEGE. Pourquoi, faut-il défendre l'usage du français ? Article publié dans le monde le 28/02/2006 sur : www.lemonde.fr/web/article/html point de vue, consulté le 18/11/2017.

L'internationalisation des échanges conduit de nombreuses entreprises françaises à adopter l'anglais comme langue de communication pour informer les consommateurs, elles ont souvent de plus en plus recours à l'anglais dans leurs pratiques commerciales.

Les entreprises françaises, qu'elles soient internationales ou nationales, agissent dans un environnement mondialisé, leurs fournisseurs, leurs clients, leurs capitaux et leurs ressources humaines proviennent de différents pays.

Les acquisitions d'entreprises étrangères par des entreprises françaises par des firmes étrangères ou encore les fusions et autres rapprochements entre entreprises de nationalités différentes sont nombreuses.

Face à la multiplication des équipes et des réunions de travail internationales, le problème de la communication interne pose un problème et prend de plus en plus d'importance.

Travailler en anglais est devenu une obligation ce qui impose aux entreprises et sociétés françaises de former leurs cadres et de les rendre apte à communiquer les projets et stratégies de leurs entreprises en anglais afin d'assurer une internationalisation de leurs publicités. Le linguiste C. HAGEGE nous montre que :

« ...Dans le monde Européen de l'entreprise, si l'anglais a pris une place prépondérante comme langue de travail ce n'est pas à la suite d'une analyse argumentée des vertus internes qu'il posséderait, de par ses structures pour rendre ces entreprises plus compétitives. La raison en est plutôt que les industriels, jouets des forces de pression dont on vient de faire état et de la fascination face au triomphe universel du modèle américain de capitalisme, ont tout emprunté à ce modèle, c'est-à-dire non seulement ses modes de gestion, ses techniques de conquête des marchés, ses méthodes d'assignation de tâches aux personnels, mais aussi sa langue »⁹⁵

⁹⁵C. HAGEGE. Combat pour le français. Edition Odile Jacob, 2006, p75

Alors, le monde européen de l'entreprise, en effet, voit dans l'Europe toute entière un territoire naturel de l'anglais. Mais selon M. *FRANCK* de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris voit que :

« Dans le contexte actuel, caractérisé par l'ouverture des marchés et l'internationalisation des activités de production et d'échanges, les entreprises doivent adapter l'ensemble de leurs modes de fonctionnement à la recherche de la plus grande efficacité. La question linguistique se posant alors nécessairement, l'entreprise doit définir une politique générale tout à fait considérable, caractérisé notamment par un recul relatif du français dans la vie des affaires »⁹⁶

Mais l'usage de la langue française selon la loi de l'état français est obligatoire dans le secteur économique généralement et dans les entreprises particulièrement. Suivant l'article 2 de la constitution, « la langue de la République est le français » et selon la loi du 4 août 1994, dite « loi Toubon » « elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics ».

A ce titre, l'usage du français au sein des entreprises est une obligation légale pour la rédaction du contrat de travail, du règlement intérieur et de tout autre document portant sur les conditions de travail, les conventions et accords collectifs.

I.6 La place du français dans l'économie

A une époque où l'économie a préséance sur tous les secteurs de la vie humaine, la France s'inscrit dans les grandes tendances de l'économie mondiale.

L'évolution de l'économie va de pair avec l'évolution majeure que connaît la vie culturelle et qui fait de l'information et de la culture des biens marchands, de leur production, une industrie de plus en plus internationale.

⁹⁶M. *FRANCK*. Francophonie et mondialisation. Collection Hermès 40. Editions C.N.R.S ,2004, p 158

Il est clair que l'Anglo- américain est la « langue » du premier bloc économique mondial face à la langue française qui est la langue de la 4^{ème} puissance économique.

Le français est remplacé par l'anglais dans les domaines liés au secteur économique à cause de la mondialisation et l'ouverture des marchés internationaux sans oublier le fait que la France n'a pas donné une grande importance aux effets économiques sur la survie de sa langue.

Ce dernier qui s'impose massivement au niveau international et l'industrie culturelle américaine ont une énorme influence sur l'économie étasunienne. Ce succès du commerce américain appuyé sur la technologie américaine qui fait ce succès de l'anglais et aussi le poids économique des Etats – Unis dans le monde tel qu'il n'existe aucun pays capable de le rivaliser avec sa superpuissance et tous les pays du monde redoutent l'internationalisme américain.

Mme M. THATCHER, ex première ministre de Grande Bretagne (de mai 1979 à novembre 1990) déclarait en juillet 2000 que : « *Au 21^{ème} siècle, le pouvoir dominant est l'Amérique, le langage dominant est l'anglais, le modèle économique dominant est le capitalisme Anglo-saxon* »⁹⁷.

L'une des causes de la puissance de l'anglais est la force économique des Etats- Unis et de la Grande Bretagne. L'hégémonie linguistique de l'anglais s'explique donc par l'hégémonie économique de ces deux pays.

I.7 La place du français dans l'enseignement

Dans le primaire et le secondaire, à l'exception des sections dites internationales, bilingues ou européennes, la langue de l'enseignement est toujours le français.

En France, les couches sociales et les enseignants peuvent scolariser leurs enfants dans les bonnes conditions, tout en leurs assurant la maîtrise de l'expression orale et écrite de

⁹⁷M.THATCHER. Cité in Histoire sociolinguistique des Etats-Unis : La superpuissance et l'expansion de l'anglais sur: www.tlfq.ulaval.ca/axl/ammord/usa_6-8histoire.htm, consulté le 01/01/2016.

la langue française. La langue d'enseignement à tous les cycles est le français. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Or, aujourd'hui, dans l'enseignement élémentaire (primaire) une langue étrangère est actuellement introduite et ce qui est inquiétant, c'est que l'anglais soit, en fait, à de rares exceptions près, la seule langue étrangère offerte.

« Et, il faut prendre en compte les faiblesses que connaît l'enseignement du français depuis une trentaine d'années et ce n'est pas, par faute d'enseignants, car la France est fière d'un corps d'enseignants de très haut niveau, compétent, dévoué mais désespéré, car il est victime des observations de théoriciens de l'éducation qui ont pu, sans rencontrer la moindre opposition des politiques, mettre en œuvre des principes destructeurs ce qui laisse la chance à l'anglais de s'épanouir. »⁹⁸

Il est très clair, que l'enseignement de la langue anglaise est en train de faire une percée importante dans les établissements scolaires étatiques et privés face à l'enseignement de la langue de Molière qui baisse son pourcentage d'effectifs.

L'engouement pour l'enseignement de la langue anglaise enregistre un boum depuis les changements rencontrés dans le marché du travail où la demande de maîtriser la langue anglaise a explosé. Mais, d'éminents linguistes ne se contentent plus d'analyser, observer et compter les points dans l'évolution des langues, C. HAGEGE, au collège de France, est à leur tête.

Il en est venu à considérer et à proclamer publiquement que : « *Au nom de la sauvegarde du français et de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, l'anglais ne devrait être introduit dans l'enseignement obligatoire dans les écoles du continent qu'au 2ème rang, après une autre langue étrangère* »⁹⁹.

⁹⁸H. CURIEN. cité in : La langue française à la croisée des chemins, Fondation Singer Polignac : Alliance Française, Edition le Harmattan. 1999. p53.

⁹⁹C.HAGEGE. Une autre manière de concevoir et de dire le monde. Entretien sur TV5 : www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/INDEX/i26.htm. Consulté le 12/10/2015

A l'université l'anglais trouve sa place surtout dans les écoles de supérieures de commerce ou de formation technologique. Les cours, dans ces spécialités, sont faits et présentés en anglais. Les étudiants sont invités donc à maîtriser l'anglais qui est devenu une deuxième langue d'enseignement dans les universités françaises.

L'anglais n'est « plus une langue étrangère en France », il venait du reste d'être par contre, nous ne trouvons aucune université française aux Etats- Unis, comme d'ailleurs nulle en dehors de la France.

II Le français dans les institutions internationales

La langue française était la première langue dans les institutions internationales mais elle est en train de se reculer en laissant sa place à l'anglais et autres langues. Le français demeure notamment langue de travail et langue de rédaction des rapports de la commission de l'organisation des nations unies. Elle demeure l'une des langues officielles de nombreuses organisations internationales. L'influence de l'anglais croît du fait de la mondialisation des échanges commerciaux et technologiques et en raison du poids économique et commercial des états –unis.

Tableau 2

Organisation	Nombre de langues officielles
Union africaine	6 (anglais, arabe, espagnol, portugais, swahili)
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	3 (anglais, portugais)
Union européenne de radio-télévision	2 (anglais)

Agence spatiale européenne	3 (anglais et allemand)
Union européenne	23 (Langues de l'UE)
Conseil de l'Europe	2 (anglais)
Fédération internationale de football association	4 (anglais, allemand et espagnol)
Cour internationale de justice	2 (anglais)
Comité international olympique	2 (anglais)
Association internationale de science politique	2 (anglais)
Interpol	4 (anglais, arabe, espagnol)
Organisation des États américains	4 (anglais, espagnol, portugais)
Organisation de la conférence islamique	3 (anglais, arabe)
Organisation des Nations unies (et toutes ses agences)	6 (anglais, arabe, chinois, espagnol, russe)
Organisation mondiale du commerce	3 (anglais, espagnol)

Association internationale des fédérations d'athlétisme	2 (anglais)
---	-------------

Le français dans les différentes institutions internationales¹⁰⁰

Tel est dans ses grandes lignes, le statut juridique du français dans le plus grand nombre et les plus importantes organisations internationales. On ne saurait, encore une fois, être exhaustives dans ce domaine, presque toutes les organisations débattent et légifèrent périodiquement sur le statut et l'emploi des langues, ce qui relativise le statut des langues en la matière.

II.1 L'Organisation des Nations Unis L'O.N. U

Après la fin de la deuxième guerre mondiale, naissait l'organisation modèle de tout le système international contemporain c'est l'Organisation des Nations- Unies afin de remplacer la société des nations.

« Le rang de la langue française régresse à l'ONU où moins d'un quart des délégations utilisent le français contre près du tiers voici 20 ans. Mais, le français reste l'une des six langues officielles et les trois langues de travail de l'ONU, alors que 90% des documents y sont rédigés en anglais. »¹⁰¹

La plupart des documents de travail sont d'abord rédigés en anglais. Dans les réunions et les « débats » officiels, on s'exprime majoritairement en anglais, un peu en français, en espagnol et en arabe, très peu en russe et encore moins en chinois. L'ancienne porte-parole du secrétaire-général de l'ONU, *Ban Ki-Moon*, ainsi que son prédécesseur sous Kofi Annan, avaient beau être des francophones, leur point de presse quotidien se faisait exclusivement en anglais.

¹⁰⁰<https://www.francophonie.org/> Consulté le 01/03/2017.

¹⁰¹ Yves, MONTENAY. La langue française face à la mondialisation. Les belles lettres .2005, p257

Il arrive en effet que certains francophones choisissent de s'exprimer directement dans la langue de Shakespeare, même lorsque des interprètes dans les six langues sont présents, ce qui est un comble il faut bien le dire.

« Le français risque d'être définitivement supplanté par l'anglais dans les organisations internationales, en particulier à l'ONU. C'est un problème de conception. »¹⁰²

Lorsqu'on a créé l'organisation des Nations unies en 1946, deux langues de travail sont instaurées: l'anglais et le français. Mais dès le début, la première est favorisée. Depuis, quatre autres langues ont été ajoutées, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe. Malgré cela, pour un « *déséquilibre flagrant* » en faveur de l'anglais n'a cessé de persister.

Au cours des négociations, les dossiers sont toujours distribués en anglais avant d'être mis à disposition dans les autres langues. « *Cette information asymétrique représente un désavantage pour tous ceux qui ne sont pas anglophones, notamment une grande partie des pays de l'Afrique* »¹⁰³

La vitesse de traduction ne résout d'ailleurs pas le problème. Pour une page, il faut compter environ un jour « *imaginons ce que cela signifie pour des négociations d'une centaine de pages* ». Quant à la transmission orale simultanée, tout est traduit d'abord en anglais avant d'être retraduit dans les autres langues, ce qui entraîne une perte d'information considérable. Dans le collectif d'auteurs publié récemment D. NOGUEZ écrit :

« Dès juin 1943, les ministres de l'Instruction des gouvernements alliés établis à Londres n'eurent rien de plus pressé que d'examiner (selon l'agence Reuters elle-même) un plan destiné à faire de l'anglais la langue universelle comme médium dans les contacts internationaux et comme un moyen d'assurer une meilleure entente entre les peuples...Dès le 31 janvier 1952, le délégué de la république d'Haïti à l'ONU remarqua devant l'Assemblée générale de cette organisation qui siège alors à Paris, que des

¹⁰²Yves, MONTENAY. Op .Cit. p 260

¹⁰³C.HAGEGE. Une autre manière de concevoir et de dire le monde, entretien sur TV5.Op. Cit. .Consulté le 12/10/2015

ouvrages très importants de cette organisation sont édités en langue anglaise à l'exclusion de la langue française. En pleine capitale de la France, les programmes des séances sont affichés uniquement en anglais....»¹⁰⁴

II.2 L'Union Européenne

Le français est la deuxième langue la plus pratiquée au sein des pays membres de l'Union européenne. Dans le cadre des institutions européennes, l'anglais et le français gardent la priorité.

L'Union- Européenne a fait du respect de la diversité des langues et des cultures, un facteur de son identité. Mais, force est de constater que l'usage de la langue française accuse dans le cadre des institutions de l'Union Européenne un recul à la fois très net et très pérenne.

La langue française est, comme l'anglais et l'allemand, une langue de travail au sein de la commission et du COREPER et une des langues utilisées pour la PESC ou lors des points de presse de la mi-journée de la Commission (avec l'anglais). La langue de Molière est l'une des 24 langues officielles de l'Union Européenne.

L'évolution des dernières années tend vers un recul du nombre de textes rédigés directement en français, notamment au sein de la Commission. En pratique, si, en droit, le régime du multilinguisme de l'Union européenne n'est pas remis en cause, l'élargissement du 1er mai 2004 a constitué un changement de contexte important conduisant à l'utilisation accrue de certaines langues de travail privilégiées.

Alors qu'elle bénéficiait d'un statut privilégié qui lui permettait d'être une des neuf langues officielles et une des trois langues de travail pour les procédures urgentes, sa place prépondérante a été remise en cause en 1973 avec l'adhésion du Royaume- Unie et de l'Irlande. Depuis 2001, un nouveau recul du français a pu être constaté comme langue de rédaction d'origine des documents et ce recul s'est accéléré avec l'élargissement de 2004 aux pays d'Europe centrale et orientale.

¹⁰⁴D. NOGUEZ, Crise du français, cité par B. CERCQUIGLINI, in : Tu parles ? le français dans tous ses états, Paris, Flammarion, 2000, pp39-48.

Le rang de la langue française régresse dans les textes de l'Union- Européenne où le français a cessé depuis des années d'être la seule langue de travail et où certains appels d'offre ne sont rédigés qu'en anglais. Mais, il reste au sein de l'Union- Européenne, l'unique langue de délibérer de la Cour de Justice et il est placé en 2ème position pour le nombre de locuteurs en langue maternelle à égalité avec l'italien (16%), derrière l'allemand (23,3%) et devant l'anglais (15,9%). Cependant, l'anglais arrive de loin en première position pour le classement en langue étrangère (41%) devant le français (19%), l'allemand (10%) et l'espagnol (7%).¹⁰⁵

Cette situation ouvre la voie à la pensée unique et à l'usage d'une seule langue dans les communications et les échanges au détriment de la diversité culturelle et linguistique, c'est-à-dire au tout anglais : « *La langue française connaît son Waterloo, l'élargissement de l'Union- Européenne est une bonne nouvelle pour l'anglais confirmant sa victoire sur le français comme moyen classique d'intégration européenne* »¹⁰⁶.

Nous pouvons dire, en se basant sur ce qu'on a appris de ce chapitre, que le français n'est plus à l'aise et que cette langue a besoin de revoir sa politique extérieure et intérieure pour faire face à la domination anglo-saxonne.

¹⁰⁵<https://www.francophonie.org/> consulté le 23/12/2016 .

¹⁰⁶Guardian, 20 mars 2002, sur : www.guardian.Co.uk/, consulté le 02/10/2015.

CHAPITRE IV

**POLITIQUE LINGUISTIQUE
FRANÇAISE ET RÔLE DES
ORGANISMES**

Plusieurs efforts sont faits pour faire revivre la langue française et pour la rendre à sa vraie place. Ses efforts ont été faites par l'état français lui-même et par les organismes et les bureaux de la défense et de la promotion de la langue française.

Nous exposons, ici, les différentes politiques et lois en faveur du français et le rôle des organismes et des associations de la langue française pour la défendre et la diffuser.

I. Politique linguistique à l'égard de la langue française

Face à la situation actuelle, les réactions sont évidemment très variables autrement dit ; de tout ce qui précède, il doit ressortir une action volontaire du pouvoir, dans tout pays dont la langue subit la pression dangereuse d'une autre langue dotée de moyens puissants, est possible.

Si nous prenons le cas de la France, quelle action politique, les responsables du pays doivent – ils conduire et quel combat doivent-ils livrer et mener pour sauver et redresser les destinées de la langue française ?

I.1 La politique linguistique de la France

I.1.1 Définition de la politique linguistique

« La politique linguistique est un aménagement de la langue ou aménagement linguistique, toute politique conduite par un Etat ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion, ou même œuvrer à son éradication. Elle peut également consister à modifier le statut d'une langue, par exemple en la déclarant langue officielle. »¹⁰⁷

¹⁰⁷Henri, BOYER. LES politiques linguistiques, les langages du politique. Mis en ligne le 06 novembre 2012., URL : <http://journals.openedition.org/mots/> consulté le 25 septembre 2016

La politique linguistique de la France, à l'intérieur comme à l'extérieur, a reposé pendant longtemps sur la doctrine du français seul. Elle n'a guère évolué. Aujourd'hui on peut admettre qu'un consensus politique existe pour associer la défense de la langue française et de la francophonie, avec le combat pour le plurilinguisme en Europe et dans le monde.

Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE a déclaré que :

« Depuis quelques temps, une prise de conscience s'est-elle faite en France. Des responsables politiques ont compris qu'il importait de donner un coup de frein à la dégradation de la langue française, dans l'enseignement en premier lieu [.....]. La volonté politique nécessaire pour reconquérir la langue française dans sa plénitude doit se traduire dans un projet global et non dans des mesures dispersées. Elle doit aussi s'accompagner d'un effort international sérieux »¹⁰⁸

I.1.2 La politique linguistique et le développement d'une langue

À cause de la globalisation et la progression mondiale de l'anglais, il existe de plus en plus de besoin pour protéger les langues aussi bien les petites que les grandes. Cependant, il y a beaucoup d'opinions différentes sur la nécessité d'une politique linguistique et sur les conséquences d'une telle protection pour la langue.

Elana Shohamy, professeur d'éducation linguistique, pense « qu'une langue est un phénomène unique qui est individuelle, ouverte et dynamique. Elle considère la langue comme quelque chose qui se développe constamment et qui n'a pas de limites »¹⁰⁹.

C'est pourquoi elle est contre une politique linguistique. Elle ne pense pas que la langue peut être contrôlée par les restrictions d'un gouvernement. En fait, elle considère l'idée d'une politique linguistique irréaliste.¹¹⁰

¹⁰⁸ Helene, CARRERE d'ENCAUSSE. Au secours du français, séance publique annuelle, le 5 décembre 2002 académie française.

¹⁰⁹ Elana, SHOHAMY. Language Policy: Hidden agendas and new approaches. Routledge, Oxon.2006.p45

¹¹⁰ Elana, SHOHAMY. Ibid .p47

Paul Johnson, historien et écrivain anglais, partage l'opinion d'Elana Shohamy. Il pense que la langue est un phénomène de beauté. Il dit que la langue est la seule force démocratique naturelle et c'est pourquoi il ne pense pas que c'est possible de la contrôler avec une politique linguistique.

Dans ce contexte il s'exprime : « *C'est pourquoi les enfants français, peu importe ce que dit l'Académie française, disent « yeah » ou lieu de « oui ».* »¹¹¹.

Il est très important de remarquer que Johnson n'est pas contre une politique linguistique parce que celle-ci peut arrêter le développement d'une langue. Au contraire, il ne pense même pas qu'elle est capable de faire cela.

Au Danemark on a décidé que l'on n'a pas besoin d'une politique linguistique pour protéger la langue danoise. C'est une opinion partagée par les médias danois où les journalistes expriment leurs opinions sur l'idée d'une politique linguistique en générale. « *Ce n'est pas quelque chose de statique, mais quelque chose vivante qui se développe constamment. Une politique linguistique rigide peut avoir un effet étouffant pour la langue* »¹¹²

Schneider, écrivain allemand, n'aime pas, non plus, l'idée d'une politique linguistique. Il dit que « *ce sont les personnes qui s'expriment chaque jour, qui influent la langue en parlant et en écrivant.* »¹¹³

Schneider, ne pense donc pas que c'est la tâche du gouvernement de décider le développement d'une langue. Au contraire, il pense que ce sont les personnes qui l'utilisent qui prennent part dans la décision de son développement.

¹¹¹Paul .JOHNSON. Must the whole world speak English?. Forbes inc., New York. Vol. 11, 29.11.04; P39: *That is why French schoolchildren, no matter what the Academie Francaise orders, say "Yeah" instead of "Oui"* ” J'ai traduit la citation de l'anglais au français.Consulté le 20/02/2016.

¹¹²JAKOB, Holm .Tidenssprog Kristeligt Da gblad. 1er section,08.04.08 , P 8 ”*Sprog er ikke en statis kstørrelse, men nogetlevende i konstantudvikling. En rigidsprogpolitik kan værekvælende for et sprog...* ” .Consulté le 21/02/2016.

¹¹³Schneider ,MIZONY .Moder smål skredsen Om spro grøg naturlig sprogud vikling. 25.06.08.Consulté le 21/02/2016.

Il y a beaucoup de personnes qui sont contre une politique linguistique. La plupart d'entre eux pensent que la langue est un phénomène qui ne doit pas être contrôlé par des restrictions faites par un gouvernement.

Quelques personnes pensent qu'une telle protection peut ralentir le développement d'une langue. D'autres personnes pensent que ce n'est simplement pas possible de contrôler une langue.

Cependant, il existe beaucoup de personnes en France qui ne sont pas du même avis. Serge Briand, représentant du Haut Conseil de la Francophonie, ne pense pas que la loi Toubon arrête le développement de la langue française. Au contraire, il pense que c'est avec la loi Toubon, et ses équivalents français de mots anglais, que la langue française s'est développée.

Il exprime que « *l'invasion des mots anglais a influencé le développement de la langue française, car c'est à cause d'eux que le gouvernement français s'est vu forcé de découvrir des nouveaux mots afin de trouver des équivalents français de mots anglais.* »¹¹⁴

Il pense que c'est à cause de ce développement que le français est aujourd'hui une langue moderne. Jacques Habert, ancien sénateur, pense qu' :

*« Il est important que la langue française garde sa forme française et qu'elle n'ouvre pas ses portes aux mots anglais. C'est pourquoi il pense que la loi Toubon est une loi nécessaire car elle enrichie la langue française avec des nouveaux mots français. Il considère la loi comme un instrument qui aide la langue française à trouver son chemin. »*¹¹⁵

On peut ainsi dire qu'Habert ne pense non plus que la loi Toubon arrête le développement du français, au contraire il pense que la loi aide la langue à rester française.

¹¹⁴Sif Holten .KLÆR, „Frans ks prog politik , 1999 , p. 50-51

¹¹⁵ Sif Holten .Ibidem.

Philippe Richert, sénateur actuel, partage l'opinion de Jacques Habert en affirmant que : « *La loi Toubon est une loi nécessaire. Richert pense que la présence de mots anglais affaiblit la langue française et ainsi la culture française. Il pense que la loi Toubon aide à lutter contre un tel développement.* »¹¹⁶. On peut, ainsi, dire que Richert aussi pense que la loi Toubon aide à développer la langue française.

Les deux groupes de personnes ont une opinion différente sur le mot développement. Le premier groupe parle d'un développement de la langue qui n'est pas contrôlé par un gouvernement, mais où la langue se développe à l'aide de ceux qui l'utilise. On peut dire que le premier groupe parle d'un développement de la langue « naturel ».

Au contraire, le deuxième groupe parle d'un développement de la langue qui est contrôlé ou aidé par un gouvernement et par une politique linguistique, qui fait des règles pour l'utilisation de la langue.

Comparé au développement du premier groupe, on ne peut pas dire que ce développement est un développement naturel. Il est très difficile de conclure si une politique linguistique arrête le développement d'une langue.

Beaucoup de personnes pensent que la langue est quelque chose de vivant et unique qui ne doit pas être contrôlée par une politique linguistique car celle-ci pourrait étouffer la langue et ainsi son développement naturel. Ils pensent donc qu'on doit laisser la langue se développer toute seule.

D'autres personnes pensent qu'une politique linguistique est nécessaire pour protéger une langue contre les menaces des autres langues et pour garder le développement de celle-ci. Ils ne pensent donc pas qu'une politique linguistique arrête le développement d'une langue, au contraire, ils pensent que c'est elle qui le garde.

Ce qu'on peut conclure, est que même si les deux groupes ne partagent pas la même opinion sur comment ce développement doit se passer, ils partagent tous l'opinion sur la nécessité d'un développement d'une langue. C'est-à-dire qu'ils pensent tous qu'il est important qu'une langue se développe, sinon elle meurt.

¹¹⁶ Sif, Holten .Op.cit . p 46

I.2 La loi « TOUBON »

Le français a été la langue officielle de la France depuis 1539, où François I^{er} décidait de remplacer le latin et faire du français la langue administrative et judiciaire de l'état français.

Actuellement, l'anglais est devenu une langue très utilisée dans le monde et beaucoup de pays lui ont ouvert leurs portes. Le gouvernement français fait un grand effort pour protéger le français contre la menace de l'anglais. Mais pourquoi est-ce que la France fait un si grand effort pour protéger sa langue? Une des raisons possibles pour cela peut être que l'attitude de la France à l'égard de l'anglais est, nait de son attitude à l'égard de sa propre langue. L'association Défense de la langue française écrit ce qui suit sur la langue française :

« Depuis plus de dix siècles, des hommes parlent notre langue, en France et hors de France. Durent des siècles, le français a été à l'origine des plus grandes réalisations humaines dans le domaine de la pensée et de l'action qui en découle qu'il s'agisse des lettres, des sciences ou des arts. C'est qu'avant d'en être le véhicule, la langue est le moyen même de la pensée. Aussi peut-on affirmer que, grâce à ses qualités de clarté, de simplicité, d'harmonie, la nôtre est un remarquable instrument qu'il nous appartient de protéger »¹¹⁷

Si les Français portent aux nues la langue française, il est naturel qu'ils considèrent toute autre langue comme insuffisante. C'est pourquoi La France protège sa langue contre toutes les menaces possibles qui peuvent détruire sa langue « parfaite ».

Le gouvernement français et les associations de défense de la langue française font tout qu'ils peuvent pour protéger la langue française, surtout contre la menace de l'anglais. « Depuis 1992, le français est l'unique langue officielle en France. Les dispositions constitutionnelles portant explicitement sur la langue étaient inexistantes jusqu'en 1992. »¹¹⁸

¹¹⁷<http://www.langue-francaise.org/> Consulté le 03/04/2014 .

¹¹⁸ Ibidem. Consulté le 03/04/2014

La langue française demeurerait la langue première et officielle de la France dans les faits (ou de facto) parce que cette reconnaissance n'avait jamais été proclamée ni dans la Constitution de 1958 ni d'ailleurs dans aucun texte de loi.

Cependant, la Loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992 a apporté des modifications à la Constitution de 1958, notamment à l'article 2 qui se lit maintenant comme suit: «*La langue de la République est le français.*»¹¹⁹

À l'origine, faire appel à cette loi aurait comme objectif de préserver la langue française contre l'influence excessive de l'anglais, alors que la France venait de signer le traité de Maëstricht, le 7 février 1992.

Quand la langue de Molière se sent non plus en position de domination, mais en situation de minoritaire et de faiblesse par rapport à l'anglais, c'est alors qu'elle a tendance à légiférer. Plus tard, le Conseil constitutionnel français a interprété cette même disposition comme hostile aux langues régionales.

Les explications qui suivent résultent d'une adaptation de deux documents officiels: d'abord, la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite loi Toubon – présentée par le ministre de la Culture et de la Francophonie **Jacques Toubon** (gouvernement *Balladur* sous la présidence de *François Mitterrand*) –, puis un document officiel intitulé *Une politique globale pour la promotion du français*.

Ce dernier document est destiné à la Délégation générale à la langue française afin d'illustrer les grands axes de la politique française en matière de langue.

La loi française, dite loi Toubon, précise que l'emploi de la langue française est obligatoire dans un certain nombre de situations et affirme ainsi un droit au français pour les consommateurs, les salariés, le public.

L'imposition de ces règles est assortie des moyens de les faire respecter. On peut consulter le texte complet de la **loi Toubon**. Dans l'ensemble, la loi concerne l'utilisation de la langue française en France et elle consiste en 24 articles avec trois objectifs principaux :

¹¹⁹La Loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992 .Article 2.

- Défendre la langue française comme la langue officielle de la République,
- Faire obligatoire l'utilisation de la langue française,
- Enrichir la langue.

C. HAGEGE signale : « Depuis les années 1980, le gouvernement français s'est engagé de plus en plus résolument dans la promotion du plurilinguisme, en apportant officiellement son soutien à la diversité des langues, même si cette action demeure encore insuffisante et n'exclut pas tout à fait une attitude de soumission à l'unilinguisme au bénéfice de l'anglais »¹²⁰

L'emploi de la langue française est donc devenu obligatoire dans beaucoup de domaines. Les domaines les plus importants sont décrits ci-dessous :

Selon l'article 2 de la loi Toubon, l'emploi de la langue française est devenue obligatoire: « Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. »¹²¹. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle.

L'article 4 prévoit que les contrats passés par des personnes publiques sont rédigés en français.

L'article 5 impose des exigences minimales pour l'organisation des congrès et colloques.

¹²⁰C. HAGEGE. *Combat pour le français*, Paris, Odile Jacob, 2006, p 216

¹²¹Christian, JOLI. *La communication américano ide*, PUBLIBOOK, 2016, p 209

L'article 6 dit qu'il est obligatoire d'utiliser la langue française à des manifestations, à des colloques et à des congrès organisés en France. Il dit aussi que tous documents distribués à ces événements doivent être rédigés en français ou au minimum être accompagnés par une traduction en français.

La loi dit aussi, dans l'article 8, que la langue française est obligatoire sur tous lieux de travail. C'est-à-dire que toutes informations concernant le lieu de travail et les informations utilisées sur le lieu de travail doivent être en français ou être accompagnés par une traduction en français.

Quant à l'article 9, il affirme que la langue de l'enseignement est le français. Selon l'article 10, l'emploi de la langue française est aussi devenu obligatoire dans l'enseignement, aux examens et dans les concours.

Mais qui concerne la loi? Originellement, Jacques Toubon voulait que la loi concerne toutes personnes en France, aussi bien les personnes publiques que les particuliers.

Cependant, le Conseil de la constitution déclarait que la loi était défavorable à l'article 11 des Droits de l'homme sur la liberté d'expression qui dit : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi* »¹²²

C'est pourquoi, aujourd'hui la loi concerne seulement toutes les personnes qui agissent au nom de la République. C'est-à-dire que le gouvernement français ne peut rien faire contre les particuliers français qui utilisent des mots anglais.

La loi dit qu'il est obligatoire d'utiliser le français dans les domaines ci-dessus. Mais de quel genre de français s'agit-il ?

¹²²L'Assemblée nationale: Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Art. 11 9 Journal officiel (04.08.94) Consulté le 11/01/2015.

Cette question a causé de grande polémique en France et au Sénat parce-que, selon la loi Toubon, il n'est pas seulement obligatoire d'utiliser le français, mais un certain genre de français. C'est-à-dire que le français qui doit être utilisé ne peut pas contenir ni expression, ni termes étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme français de même sens.

À cet effet, il y a des associations de défense de la langue française qui créent des équivalents français de mots anglais. Cela devrait influencer les Français à utiliser moins de mots anglais et plus de mots français.

La loi Toubon remplace la loi no 75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française. La plus grande différence entre la vieille loi et la nouvelle loi est que, selon l'article 22 de la nouvelle loi, il existe un contrôle annuel qui aide à assurer que la loi est respectée.

Il existe quatre types de contrôle qui vérifient que la loi est appliquée dans les domaines obligatoires :

- La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
- Le Bureau de Vérification de la Publicité.
- Le Conseil supérieur de l'audiovisuel.
- Les associations de défense de la langue française.

Grâce à ce contrôle et à la nouvelle loi, il y a des conséquences envers ceux qui ne respectent pas la loi. Cela est aussi une différence entre la vieille loi et la nouvelle loi. C'est-à-dire que le gouvernement français peut punir toutes personnes publiques ou entreprises qui n'observent pas la loi.

Selon l'article 1 du décret n° 95-240 du 3 mars 1995, pris pour l'application de la loi relative à l'emploi de la langue française, « tout non-respect de la loi est puni de la peine d'amende »¹²³

Outre les atouts dont dispose la langue française, la France a consacré des moyens et elle a adopté une politique en faveur du français qui s'appuie sur une mobilisation en prenant trois formes particulières qui sont :

- Renouveler l'image du français :

Promouvoir la langue française exige une bonne planification qui s'oriente vers le renouvellement de l'image de la langue de Voltaire qui est marquée par une vision passéiste et nostalgique alimentée par un sentiment diffuseur de déclin et ce sont les médias, la télévision en particulier, qui constituent les outils privilégiés de cette politique.

-Susciter de la part des français un réel soutien à leur langue :

Les français sont invités à ne pas utiliser toute attitude défensive et en même temps agressive qui sont contreproductive. Ils devraient savoir, sans complexe, utiliser leur propre langue et tout particulièrement dans les enceintes officielles qui disposent de traducteurs.

-Rendre la langue française plus accessible :

Cette langue fait recours, encore, trop souvent sur une pédagogie culpabilisante de la faute. Aujourd'hui, la politique des français est basée sur le principe de la rendre accessible à de plus larges et nouveaux publics.

L'état français doit poursuivre la mise en place d'une politique dynamique de constitution de réseaux dans le domaine de la terminologie et dans celui des ressources linguistiques.

¹²³<https://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 01/01/2016.

Ces instruments étant créés pour permettre « *le développement en français des industries de la langue et des nouvelles technologies de l'information.* »¹²⁴ Nous pouvons donc dire que les industries liées au traitement informatique du langage sont considérées comme un passage nécessaire pour assurer la place du français dans le monde de l'information et il faut favoriser le développement de contenus multimédias en français.

A ce sujet, l'Etat français a élaboré des mesures linguistiques à l'égard des médias électroniques.

I.3 La langue française à la télévision, à la radio et dans le cinéma

Dans le monde des médias, le gouvernement français fait aussi beaucoup pour protéger sa langue et garder l'américain à l'écart. Le Sénat décide ainsi quelles sont les règles d'utilisation de la langue française dans les médias.

Dans la première loi audiovisuelle de 1986, « La loi relative à la liberté de communication », les restrictions concernant l'utilisation du français dans les médias français n'étaient pas vraiment strictes.

La loi exprimait seulement que les médias devaient avoir: « *...le respect de la langue française et le rayonnement de la francophonie* »¹²⁵. C'est-à-dire que les médias devaient respecter la langue française et le rayonnement de la francophonie dans leur sélection des programmes.

Ce n'était pas indiqué ce que cela signifiait, seulement que c'était au Conseil Supérieur de l'Audiovisuels de décider si le paragraphe était suivi.

Avec la nouvelle loi audiovisuelle, du 1er janvier 1996, les règles ont beaucoup changé. Selon la loi, 60 % des programmes à la télévision française doivent être de l'Europe

¹²⁴<https://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 01/01/2016 Op .cit .

¹²⁵Journal officiel (04.08.94), op.cit., Art. 13, cité dans Bakmand, Bente. (1996). Frank rigogs proget. Schølin Grafisk APS, Aalborg, p. 74.

et deux tiers de cela (40 %) doivent être en français. Il est aussi obligatoire que ces programmes sont diffusés à l'heure de grande écoute, ce qui est entre 20 h 30 et 22 h 30.¹²⁶

Les mêmes règles sont obligatoires pour le cinéma où le gouvernement offre beaucoup d'argent afin de supporter la rédaction de films français.

C'est toujours le Conseil supérieur de l'audiovisuel qui est responsable de l'application de la loi de 1996. « Elle assure que l'emploi obligatoire du français est utilisé dans toutes émissions et messages publicitaires télévisuelles. Si la loi n'est pas respectée, le Conseil peut prendre les sanctions prévues par la loi du 30 septembre 1986. »¹²⁷

Mais ce n'est pas seulement dans les médias audiovisuels que la langue française est protégée. Selon Serge Briand, du Haut conseil de la Francophonie, « la musique française est aussi très importante pour la France et c'est donc important de la protéger. La chanson est une forme d'expression importante pour l'identité nationale d'un pays »¹²⁸.

C'est pourquoi, 40 % des chansons à la radio, doivent également être en français et 20 % de cela doivent être des nouveaux talents. Cependant, les pourcentages varient dépendant de la station de radio : Les radios qui sont spécialisées dans la musique du patrimoine doivent jouer 60 % de ses chansons en français dont 10 % doivent être des nouvelles productions. Contrairement, les radios avec une cible « jeune » sont seulement obligées d'avoir 35 % de ses chansons en français, dont 25 % doivent être des nouveaux talents.¹²⁹

¹²⁶Le Journal Officiel : Décret no 95-668 du 9 mai 1995 pris pour l'application des articles 27 et 70 de la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant le régime applicable à certains services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite ,10.05.95.

¹²⁷Le Journal Officiel : Décret n° 95-240 du 3 mars 1995 pris pour l'application de la loi relative à l'emploi de la langue française. Article 2.5.05.03.95.

¹²⁸Sif ,Holten .Klær . Op.Cit. p. 49

¹²⁹Politique culturelle: " La loi du 1er août 200 modifiant la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de communication audiovisuelle", article 10. 21 Le site web de l'Académie française .

II. Promouvoir le français dans le monde

Étant donné que le français constitue une grande langue de communication, le maintien de son statut international reste un des objectifs de la politique actuelle du gouvernement français. Une politique linguistique si ambitieuse sur le plan international pour promouvoir et pérenniser l'utilisation de la langue française et conserver son statut qui est un atout précieux pour la France et toutes les personnes qui ont le français en partage dispersées sur les différents continents.

Cette politique qui prévoit la création de pôles pédagogiques de référence au Maghreb et la formation de 10.000 nouveaux professeurs de français dans le monde.

II.1 Le français comme langue de communication internationale

Même si la langue française est une grande langue de communication, le maintien de son statut international reste un des objectifs de la politique actuelle du gouvernement français. *« Il n'en demeure pas moins qu'une politique linguistique si ambitieuse sur le plan international demeure rare dans le monde. »*¹³⁰

Ce statut est un atout précieux pour la France et c'est pourquoi le gouvernement tient à le conserver, tant à l'intérieur des organisations internationales que dans le cadre de la société de l'information. Cinq éléments de politique ont été privilégiés.

II.1.1 Les instruments et les travaux de terminologie

L'état français a mis en disposition une politique dynamique de constitution de réseaux dans le champ du vocabulaire et dans celui des ressources linguistiques et terminologiques. Cette politique suivie vise le développement en français des industries de la langue et des nouvelles technologies de l'information.

¹³⁰Le Journal Officiel : Décret no 95-668 du 9 mai 1995 pris pour l'application des articles 27 et 70 de la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant le régime applicable à certains services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite ,10.05.95.Op .Cit.

La France pense que le développement et la diffusion des travaux de terminologie conduits par les commissions ministérielles sont indispensables à la fois pour doter à la langue française le vocabulaire nécessaire à l'expression des réalités de cette époque et pour favoriser le multilinguisme en dotant les interprètes et les techniciens des instruments dont ils ont besoin.

Cette stratégie motivante qui défend le plurilinguisme contre toute discrimination linguistique est conduite en liaison étroite avec la communauté francophone et, en tout premier lieu le Québec, mais aussi l'Union européenne et les pays de langues latines.

Sous l'impulsion de plusieurs ministères, cet atelier terminologique doit être fait par des groupes de spécialistes et d'experts. Ils doivent ensuite harmonisés par une commission générale de terminologie et soumis à l'approbation de l'Académie française avant d'être publiés.

Dorénavant, les termes doivent désormais être accessibles sur Internet, à partir du serveur du gouvernement, dès la phase initiale des réflexions. Les francophones pourront ainsi mieux participer aux travaux conduits dans les commissions et les traducteurs disposeront très rapidement des équivalents français aux mots nouveaux qu'ils rencontrent.

Cette industrie du traitement automatique et systématique du langage est conçue comme un passage fondamental dans le but d'assurer la place du français dans la société de l'information comme il est nécessaire, parallèlement, de favoriser le développement de contenus multimédia en français.

II.1.2 Promouvoir le français dans les instances internationales

C'est vrai que la langue française a, au niveau de la majorité des institutions internationales, un statut juridique privilégié, mais cette situation tend à s'affaiblir en raison d'un contexte linguistique souvent inquiétant à l'usage de cette langue. Face à cette progression préoccupante et pour répondre à l'attente de l'espace francophone et de ses locuteurs, une stratégie motivante est mise en œuvre qui vise à:

- Faire respecter le statut juridique du français en intervenant systématiquement pour dénoncer les dérives constatées;
- Sensibiliser les fonctionnaires français en poste dans les organisations internationales;
- Développer les formations en français des fonctionnaires internationaux.

II.1.3 La diffusion de la pensée scientifique et technique

La mondialisation de la recherche scientifique a favorisé la langue anglaise comme langue de communication, de publication et de recherche. Même sur le territoire français, l'anglais jouit d'un rôle important dans l'évaluation des travaux scientifiques et la réussite des différentes rencontres scientifiques.

Pour faire face au problème de la langue française dans la vie scientifique, la France a mis en place une politique interministérielle jugée nécessaire: soutien aux publications scientifiques, développement d'outils linguistiques et terminologiques adaptés, création d'un réseau des chercheurs étrangers accueillis en France et des séjours scientifiques.

II.1.4 La diversité linguistique et la promotion du plurilinguisme

Dans le but d'assurer une place privilégiée à la langue française dans les différentes organisations internationales et de lutter contre l'hégémonie de l'anglais et l'uniformisation linguistique, il paraît obligatoire de faire favoriser la langue de Molière aux dépens de toutes les langues. Cela passe, sûrement, par la défense du multilinguisme. Autrement dit, le recours à la diversité linguistique, permet, non seulement, d'assurer une place au français mais aussi à toutes les langues du monde.

II.1.4.1 La promotion de la diversité linguistique

L'état Français repose dans sa politique de la promotion de la langue française sur le multilinguisme et la diversité culturelle et linguistique. Ce qui est confirmé par l'adoption

d'une résolution dans l'union européenne défendant le plurilinguisme au sein de l'union. L'assemblée nationale affirmait :

*« Son attachement à la diversité linguistique et culturelle que consacre l'élargissement à dix pays » et « le droit de tout représentant du peuple de s'exprimer, en toutes circonstances, dans sa langue maternelle [...] ». Par conséquent, la France « s'oppose à toute extension du nombre des réunions sans interprétation qui favoriserait l'utilisation d'une seule langue ». Enfin, elle « appelle à un signalement systématique des infractions linguistiques commises par les institutions et organismes communautaires ».*¹³¹

Par exemple, au sein de l'Europe, la France affirme se montrer particulièrement attentive au respect des langues nationales des consommateurs et des citoyens européens dans la diffusion des informations. Dans l'enseignement, la France veut promouvoir l'idée de l'enseignement de deux langues vivantes étrangères à chaque jeune Européen. La politique en faveur du plurilinguisme est également concrétisée par des travaux de terminologie et de vocabulaires plurilingues, des efforts en matière de traductions multilingues, des démarches engagées pour le traitement informatique du langage.

Le ministère français de la Culture déclare souvent mener une action vigoureuse pour la « défense de la diversité culturelle » : il entend par là la défense du cinéma français et de ses intérêts économiques face au cinéma hollywoodien.

Il ne s'agit aucunement d'appliquer cette défense à la diversité culturelle et linguistique qui existe en France. Les défenseurs des langues minoritaires en France y voient une contradiction – d'ailleurs difficilement assumée par certains.

Pour les tenants de la conception française de l'État (un État, une nation, un peuple), l'unité culturelle première étant la nation, la défense de la diversité linguistique s'entend alors au niveau européen et mondial, et ne saurait être retenu comme argument en faveur de revendications régionalistes.

¹³¹<http://www.assemblee-nationale.fr/europe/c-rendus>. Consulté le 06/06/2016.

En 2008, la modification de la Constitution qui crée l'article suivant : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » n'a aucun effet pratique sur la diffusion des langues régionales. Le linguiste Claude Hagège s'insurge contre cette situation :

« N'est-il pas contradictoire [pour la France] de vouloir promouvoir le français à l'international et de laisser mourir les langues régionales ? », il répond : « Vous avez raison. On ne peut pas défendre la diversité dans le monde et l'uniformité en France ! Depuis peu, notre pays a commencé d'accorder aux langues régionales la reconnaissance qu'elles méritent. Mais il aura fallu attendre qu'elles soient moribondes et ne représentent plus aucun danger pour l'unité nationale [...] Il faut augmenter les moyens qui sont consacrés à ces langues, les sauver, avant que l'on ne s'aperçoive que nous avons laissé sombrer l'une des grandes richesses culturelles de la France. »¹³²

II.2 Les organismes de la défense et la promotion du français

L'engagement en faveur de la langue française dépasse les seules considérations linguistiques. La défense de la langue française et, plus généralement le combat pour la diversité linguistique et culturelle sont au cœur de la politique étrangère et de l'action sur la scène internationale. Il s'agit d'une façon d'agir face à la menace d'uniformisation culturelle et linguistique. C'est un combat de la diversité des langues contre l'uniformité du tout anglais.

Comme le signale G. BISSAINTHE : « Nous devons rattacher notre combat au problème crucial de l'heure. Une langue ne vaut que par son contenu. Pour toucher la grande masse de nos contemporains, il faut donner à la langue française un contenu actuel, il faut rattacher notre combat aux problèmes majeurs du moment et du lieu. »¹³³

¹³²Claude, HAGEGE. Interview du 28 mars 2012, https://www.lexpress.fr/culture/livre/claude-hagege-imposer-sa-langue-c-est-imposer-sa-pensee_.html. Consulté le 12/04/2017.

¹³³G. BISSAINTHE. Le sens profond de la bataille pour la langue française, écrit par I. BRUNAZZI, publié sur : www.recif.net, consulté le : 28/07/2017.

Avec le développement des moyens de communications, le phénomène de mondialisation et l'apparition d'une société mondiale de l'information, la diffusion des langues est modifiée et la préservation de la diversité linguistique devient un élément capital de la diversité culturelle.

Plusieurs organismes travaillent de manière complémentaire à la valorisation, la promotion et la maintenance de la langue française en France et à l'étranger comme L'Académie française, la Délégation Générale de la Langue Française et aux Langues de France (D.G.L.F.L.F), l'Alliance française, l'O.I. F...

Ces organisations et bureaux soucieux de la langue française sont installés pour assurer la bonne santé du français et à le protéger de l'hégémonie du modèle linguistique unique imposé par les américains.

II .2.1 Les associations de défense et de la promotion de la langue française

Les associations de défense de la langue française qui aident à protéger le français sont nombreuses. Nous rendrons compte des associations les plus importantes et ce qu'elles font pour protéger la langue française.

II .2.1.1. L'Académie française

L'Académie française fut fondée en 1635 avec le but de réparer et d'aider la langue française. C'est-à-dire que la tâche originelle de l'Académie française était de composer un dictionnaire avec des règles qui pouvaient faire la langue française compréhensible à tout le monde. Le premier dictionnaire fut publié en 1694 et depuis, dix dictionnaires ont été publiés par l'Académie française.

Jusqu'à aujourd'hui, toute langue officielle française doit être autorisée par l'Académie, car c'est elle qui définit le bon usage du français. Cependant, ses recommandations n'ont pas de pouvoir autoritaire, c'est-à-dire que le gouvernement n'est pas obligé de les adopter comme loi.

Au-delà de veiller sur la langue, le rôle de l'Académie est aussi d'accomplir des actes de mécénat. « *Elle fait cela en délivrant environ soixante prix littéraires chaque année, par exemple le prix de la littérature, du roman, de la poésie, de la philosophie, les prix de la biographie, de la critique, de l'essai, de la nouvelle, du théâtre, du rayonnement de la langue et de la littérature françaises.* »¹³⁴

Relatif à la loi Toubon, l'Académie française a aidé avec l'élaboration des équivalents français de mots anglais qui sont entrés dans la langue française. Chaque année, trois à quatre cents nouveaux mots sont publiés dans « le Journal Officiel de la République française »

La Commission du Dictionnaire de l'Académie française donne son avis sur tous les mots proposés et sur les définitions qui les accompagnent. Puis le gouvernement décide s'ils sont adoptés par lois.

Entre les mots approuvés par l'Académie française sont par exemple : mercatique (marketing), rétro (vintage), forfait (package), bouche à oreille (buzz marketing), biocarburant (biofuel), survaleur (goodwill), ramasseur (pick-up), et fantaisie (fantasy).

Mais ce n'est pas tout le monde qui est satisfait avec le travail de l'Académie française. Au 20^{ème} siècle, le dictionnaire de l'Académie française a été critiqué pour ne pas être d'actualité :

« *L'Académie avait donc manqué à sa tâche, ni son dictionnaire plein de lacunes et d'imperfections, ni sa grammaire de 1932, vrai scandale (...) n'ont répondu au besoin de plus en plus impérieux d'un guide sûr.* »¹³⁵

À cause de cette impopularité, le besoin des autres associations de défense de la langue française était grand dans les années 1930, et plusieurs sociétés apparaient. Elles ont toutes leurs propres buts, mais ce qu'elles ont toutes de commun, c'est de protéger et soutenir la langue française.

¹³⁴ <http://www.academie-francaise.fr/> Consulté le 5/10/2016.

¹³⁵ <http://www.academie-francaise.fr/> Consulté le 5/10/2016. Ibidem.

A ce propos, M. DRUON souligne que : « *Piloter une telle institution n'est pas une mission simple. La complication croissante des lois et des règles de gestion réclame une certaine expérience des affaires publiques, si l'on veut garder à l'Académie le statut d'indépendance qui fait sa force.* »¹³⁶

D'autre part, « *les grandes transformations qui affectent notre monde commandent à l'Académie une vigilance et une action qui lui permet de soutenir et parfois de déterminer une politique extérieure linguistique et culturelle sans laquelle la France perdrait de sa grandeur et restreindrait les services qu'elle peut rendre à l'humanité* »¹³⁷. Telle une vestale, l'Académie française a en charge l'entretien du temple mais aussi le soin d'imaginer et de préparer son avenir.

II .2.1.2 Défense de la langue française

Depuis 1958, l'association Défense de la langue française a participé à la protection du français. Selon les membres d'association, la langue française est un remarquable instrument parce qu'elle possède les qualités de clarté, de simplicité et d'harmonie et c'est pourquoi les membres d'association la considèrent comme leur trésor qu'ils doivent protéger.

L'administration de l'association « Défense de la langue française » consiste de douze à vingt-quatre administrateurs. Tous les trois ans, un tiers de cette administration est renouvelé, cependant tous les administrateurs peuvent être réélus. C'est l'assemblée générale de l'association qui élit les membres de l'administration. Puis c'est le travail de l'administration d'élire le Président de l'association. Le but de l'association est de défendre et enrichir la langue française sur le plan national et sur le plan international.

Elle fait cela avec les actions suivantes :

-Assurer aux Français l'accès à l'information et à l'expression en langue française, en France, dans tous les actes de la vie, conformément à la loi

¹³⁶M. DRUON, <http://www.academie-francaise.fr/discours-sur-l-état-de-la-langue-séance-publique-annuelle-1999>. Consulté le 12/04/2016.

¹³⁷M. DRUON. Ibidem.

-Assurer la sauvegarde des qualités qui ont longtemps valu au français la précellence au sein des langues européennes, en s'opposant en particulier à l'invasion incontrôlée et nuisible, des vocables étrangers.

- Freiner l'invasion anarchique des mots étrangers.

- Enrichir le français pour l'adapter à la vie moderne.

-Œuvrer à son rayonnement dans le monde.¹³⁸

II .2.1.3 Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Dans la même période que l'approbation de la loi Toubon en 1994, Délégation générale à la langue française a publié un nouveau dictionnaire : « Dictionnaire des termes officielle de la langue française ».

Le dictionnaire contient le travail de plusieurs sociétés ministérielles, qui depuis 1972 ont essayé de trouver des équivalents aux mots ou expressions anglais qui sont entrés dans la langue française. « Avec ce dictionnaire, c'est la première fois que leur travail a été adopté comme loi. Ils ont par exemple créé le mot « surréservation » au lieu du mot anglais : « overbooking », et l'expression : « seul-en-scène » au lieu de l'expression anglaise : « One-man-show ».¹³⁹

« Le rôle de la Délégation est d'élaborer la politique linguistique du gouvernement français. C'est-à-dire qu'elle doit, entre autres, veiller à la bonne application de la loi Toubon. »¹⁴⁰ Elle est donc responsable de contrôler si la loi est respectée et que les équivalents français sont utilisés au lieu des mots anglais.

¹³⁸ <http://www.langue-francaise.org>. Consulté le 14/10/2017

¹³⁹ Bakmand. Op.cit. p 72-73

¹⁴⁰ <https://www.culture.gouv.fr/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF>. Consulté le 22/01/2017

Lorsque la loi est enfreinte, elle adresse des avertissements aux organismes concernés. Ça peut par exemple être une entreprise qui utilise des mots anglais sur son site web, ou dans une publicité pour un produit.

Comme résultat de son travail annuel, « *la Délégation générale à la langue française doit, chaque année avant le 15 septembre, donner un rapport au Parlement sur l'application de la loi Toubon et des textes concernant le statut de la langue française dans les institutions internationales.* »¹⁴¹

II .2.1.4 Le Haut Comité de la langue française

Le Haut Comité de la langue française a été créé le 31 mars 1966 par le Président de la République et le Premier ministre de la période, *Charles de Gaulle et George Pompidou*. La mission du Haut Comité de la langue française est:

*« D'étudier les mesures propres à assurer la défense et l'expansion de la langue française ; D'établir les liaisons nécessaires avec les organismes privés compétents, notamment en matière de coopération culturelle et technique ; De susciter ou d'encourager toutes initiatives se rapportant à la défense et à l'expansion de la langue française. »*¹⁴²

Le Haut Comité était la première organisation francophone publique en France. C'est-à-dire qu'avec le Haut Comité, la défense et l'expansion de la langue française sont devenues des affaires nationales.

Le Haut Comité est présidé par le Premier ministre qui est donc responsables de présenter chaque année un rapport au Parlement sur les activités du Haut Comité.

¹⁴¹Journal officiel (20.03.96). Circulaire du 19 mars 1996 concernant l'application de la loi n 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

¹⁴²Le Journal Officiel (07.04.96) Décret n 66-203 du 31 mars 1996 portant création d'un Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française.

II .2.1.5 L'Avenir de la Langue Française

L'Avenir de la Langue Française (ALF) a été fondé en novembre 1996 avec le but de contribuer à la défense et à l'expansion de la langue française qui selon l'association est menacée au plan nationale et internationale.

L'Avenir de la Langue Française veille aussi à l'application de la loi Toubon. Elle fait cela par des interventions écrites, des études, des réunions et des démarches auprès des pouvoirs publics.

Elle lutte aussi pour l'emploi de la langue française dans les organisations internationales, comme par exemple l'ONU et L'Union Européenne.

Une des expressions favorites d'ALF est Non au tout anglais ! Et sur son site web, il est écrit que l'ALF est une association qui rassemble tous ceux qui refusent de se soumettre à la domination de la langue dollar.

Cela indique que l'ALF est une association très nationaliste qui n'aime pas l'influence de l'anglais sur la langue française. C'est pourquoi l'ALF lutte pour le droit:

- De travailler en français en France
- De consommer en français
- De conservé le choix des langues étrangère enseignée à vos enfants
- De Communiquer en français avec les institutions de l'Union Européenne.¹⁴³

¹⁴³<http://www.avenir-langue-francaise.fr/>: "Qui sommes-nous ?». Consulté le 15/11/2017.

II .2.1.6 L'Académie de la carpette anglaise

L'Académie de la carpette anglaise est une association parodique qui existe depuis 1999. L'Académie de la carpette anglaise expose les déserteurs de la langue française. Ils font cela en donnant un prix annuel à un membre des élites françaises, qui selon le jury de l'Académie, a promu la domination de la langue anglaise en France et dans les institutions européennes au détriment du français.

C'est n'est donc pas un prix positif qui est décerné. Le Président de l'Académie est Philippe de Saint-Robert qui est aussi le président de « l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française ». Il a créé le prix avec trois autres associations qui travaillent pour défendre et promouvoir le français : Avenir de la langue française, Défense de la langue française et le Droit de Comprendre.

Dernièrement, le prix a été décerné à : 2008, Valérie PECRESSE, Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, pour avoir exprimé à la presse qu'elle n'avait pas d'intentions de parler en français en attendant aux réunions de Bruxelles car elle pense que c'est évident que l'anglais est maintenant le moyen le plus facile de communiquer.

2008, Eurostat :(Service des statistiques de la Commission européenne), pour avoir diffusé depuis avril 2008 sa publication Statistiques en bref uniquement en anglais, supprimant complètement les langues allemande et française.

Comme décrit ci-dessus la France fait beaucoup pour protéger la langue française contre la menace de l'anglais. La loi Toubon assure que l'utilisation de la langue française est obligatoire dans les lieux de travail, dans les écoles, dans l'information de consommateur, dans le domaine de la publicité etc.

Selon la loi la langue française qui doit être utilisé, est d'un français « pure », c'est-à-dire une langue qui ne contient pas de mots étrangers. La loi concerne seulement toutes personnes publiques car il serait contre les Droits de l'homme de contrôler l'utilisation de langue chez les particuliers.

II .2.1.7 L'Organisation Internationale de la Francophonie

La francophonie s'appuie sur une organisation internationale fondée sur le partage d'une langue et de valeurs communes. Elle regroupe, à l'heure actuelle, 56 Etats et gouvernements membres, et 13 Etats et gouvernements observateurs. Tous ces Etats unissent leurs efforts pour promouvoir l'usage du français dans le monde.

Comme la décrit J. M. BORZEIX : « *la francophonie est une manière d'être au monde, imprégnée du désir d'échapper à la solitude des nations. À la domination des unes, à la soumission des autres. Plus qu'un rêve, une utopie* ». ¹⁴⁴

Les Etats et gouvernements membres de l'« O.I.F » ont choisi de structurer le périmètre des interventions de l'organisation autour de quatre missions :

L'objectif de l'O.I. F concernant la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique se décline en deux points :

-Etendre la place du français dans le monde et notamment défendre sa position dans les anciennes colonies d'Afrique.

-Lutter contre la prédominance de l'Anglais.

L'O.I.F respecte la diversité culturelle et linguistique et favorise le plurilinguisme au sein de l'espace francophone par le développement équilibré du français et des langues partenaires.

L'O.I.F s'appuie sur un certain nombre d'instances et d'opérateurs chargés de définir et de mettre en œuvre les orientations politiques définies par les Etats membres. Les quatre opérateurs directs sont :

- L'agence universitaire de la francophonie (AUF).

¹⁴⁴Jean-Marie, BORZEIX. Les carnets d'un francophone, Ed Bleu Auteur, 2006, p 18.

- La chaîne francophone TV5.

- L'association Internationale des Maires Francophones.

- L'université Senghor d'Alexandrie.

Parmi les quatre opérateurs déjà cités, la France dispose avec TV5 monde, opérateur francophone de la première chaîne de télévision généraliste mondiale, et avec RFI, d'une grande radio internationale. Ces deux opérateurs proposent, sur les cinq continents, un regard français sur l'actualité et une ouverture sur la société.

Le lancement, en décembre 2006, de la chaîne *France24*, la nouvelle chaîne française d'information internationale, vient compléter l'offre audiovisuelle française et francophone avec deux canaux de diffusion.

Donc, le dispositif audiovisuel extérieur contribue pleinement au rayonnement de la langue française dans le monde.

D'autres manifestations culturelles et les événements culturels (festivals, saisons culturelles, ...) sont autant d'occasions de promouvoir la langue française dans le monde.

En citant par exemple, la journée internationale de la francophonie qui célèbre chaque année un patrimoine commun aux 175 millions de locuteurs du français et aux 85 millions de personnes qui l'apprennent.

Alors, l'Organisation Internationale de la Francophonie est une institution fondée sur le partage d'une langue. Elle conduit des actions dans les domaines de la politique internationale et de la coopération multilatérale pour assurer une bonne diffusion à la langue française et participer à sa promotion et son rayonnement et la défendre dans le monde tout entier.

Mais la francophonie seule ne pourrait résister à l'énorme poussée de la mondialisation unilingue. Elle doit être soutenue par d'autres organisations qui ont le même but « défendre la langue française ».

II .2.1.8 La Biennale de la Langue Française

Association créée en 1963 par Alain Guillermo. Elle a un statut consultatif près de celui de l'OIF. Sa mission est de défendre le français et la diversité linguistique face au modèle unique imposé par les anglais ses objectifs sont : La défense et l'enrichissement de la langue française, Assurer le rayonnement du français dans le monde, respecter la diversité linguistique et culturelle et promouvoir le plurilinguisme.

Donc, le combat n'est certes pas facile, mais l'enjeu est capital et l'aventure des Biennales reflète ce combat de la francophonie pour sa pérennité car les francophones croient « *Aux vertus essentielles par lesquelles la langue française véhicule une civilisation plus exactement une culture. Ces vertus essentielles que Léopold Sédar SENGHOR réunit sous le vocable de « francité* ». ¹⁴⁵

Nous pouvons également citer d'autres organisations francophones qui participent à la défense de la langue française, telle que :

II .2.1.9 Le Haut Conseil de la Francophonie

Qui a pour mission de préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde moderne.

Il rassemble les données et confronte les expériences, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de la science et des techniques nouvelles. Il distingue les enjeux et les urgences et propose des perspectives d'avenir. Chaque année, il établit un rapport sur l'état de la langue française dans le monde.

II .2.1.10 Le Conseil Supérieur de la Langue Française

Qui a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la charte de la langue française sur toute question relative à la langue française, autrement dit, le conseil supérieur est rattaché au premier ministre à qui il doit donner son avis en ce qui

¹⁴⁵La francité désigne l'ensemble des caractères propres à la culture française et à la communauté francophone.

concerne l'usage, l'aménagement, l'enrichissement, la promotion et la diffusion de la langue française en France et hors de France et en ce qui concerne la politique à l'égard des langues étrangères. Donc, il s'occupe du statut de la langue française.

Pour la partie culturelle, les rubriques sont confiées à deux chroniqueurs, l'un en charge de l'actualité française, l'autre francophone.

Nous pensons que ces lois, ces politiques et ces organismes qui visent à défendre la langue de Molière et qui luttent pour sa promotion n'ont pas pu atteindre leurs buts par rapport à la situation actuelle de la langue française. Nous reprochons à ces bureaux et organismes le manque de toute coordination entre eux et l'absence d'un projet cohérent et réel qui tend vers la promotion du français.

PARTIE II PRATIQUE

Après avoir mis l'accent sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche, nous allons, dans ce qui suit, nous consacrer à la deuxième partie de notre recherche –pratique- qui se compose de deux chapitres.

Le premier chapitre est une enquête de terrain dans laquelle nous nous sommes basés sur un questionnaire destinés aux étudiants des langues étrangères, à leurs enseignants et aux professionnels dans divers domaines. (Médical, technologique, scientifique, commercial, entrepreneuriat et médiatique.)

Le deuxième chapitre est sous formes d'une description et analyse des statistiques et recensements qui concernent l'usage des langues notamment le français et l'anglais dans tous les secteurs de notre vie.

Notre recherche s'inscrit dans un cadre sociolinguistique, dans laquelle, nous voulons répondre à nos questions et notre problématique et de vérifier nos hypothèses. Nous faisons appel dans notre vérification aux approches analytique descriptive et comparative.

CHAPITRE I
ENQUETE DE TERRAIN
ETUDE DU QUESTIONNAIRE

I. Cadre méthodologique de la recherche

Dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur l'outil d'investigation : le questionnaire, que nous avons choisi pour notre enquête, les différents types des questions d'un questionnaire, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

I.1 Le choix du questionnaire

Le questionnaire est un outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales et comme il l'a bien signalé *Henri BOYER* « *Les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de représentations sociales/collectives* »¹⁴⁶.

Le questionnaire est une technique qui permet de se renseigner de nombreux aspects de la vie d'une large population. Nous avons opté pour cette technique de collecte de données car le questionnaire constitue une technique de collecte de données fondamentale.

Il est utilisé dans les recherches quantitatives menées auprès de grands échantillons et doit permettre la mise en évidence des relations statistiques entre variables. Cela va nous permettre de faire un prélèvement quantitatif et des comparaisons chiffrées.

I.2 Présentation du questionnaire

Notre questionnaire comporte dix questions (voir annexe), semi fermées et ouvertes. Nous pouvons regrouper ces questions en trois grands axes : La situation de la langue française^A, l'hégémonie et l'impérialisme linguistique de l'anglais à l'air de la mondialisation^B, le conflit et la guerre entre le français et l'anglais^C et l'avenir de la langue française^D. Le tableau suivant résume les axes de notre questionnaire.

¹⁴⁶ H. BOYER., Introduction à la sociolinguistique, Donud, Paris ,2001, p41

Tableau 3

Axe	Questions
A	<p>-Question 1 : « Que pensez- vous de la situation actuelle de la langue française dans le monde ? »</p> <p>-Question 2 : « La langue française est-elle en recul ? »</p> <p>-Question 3 : Quelles sont les causes de ce recul ?</p>
B	<p>-Question 6 : « Pensez- vous que l’anglais a vraiment dominé la scène linguistique internationale ? »</p> <p>-Question 7 : « Cette domination est- elle hégémonique et impérialiste ? »</p> <p>-Question 9 : « Etes- vous contre une seule langue de communication internationale ? »</p> <p>-Question10 : « Peut-on considérer l’anglais comme étant un latin de notre époque ?</p>
C	<p>Question4 : « Les jeunes d’aujourd’hui s’intéressent- ils plus à l’anglais qu’au français ? »</p> <p>Question 5 : « Le français et l’anglais sont- il en conflit ? »</p>

D	<p>-Question 8 : « Le français pourrait- il faire face al hégémonie de l’anglais ? »</p> <p>-Question 11 : « Les emprunts et les anglicismes menacent ils la langue française ? »</p>
----------	---

Tableau du classement des questions par thème¹⁴⁷

I.3 Notre questionnaire

*Dans le but de vérifier nos hypothèses et de répondre à nos questions que nous avons avancées dans notre introduction de notre thèse dont le thème « **Impérialisme linguistique, mondialisation et guerre de langues : Quelle place et quel avenir au français dans un marché linguistique dominé par l’anglais ?** », nous vous invitons à répondre à ce questionnaire.*

II-Questions

1-Que pensez-vous de la situation actuelle de la langue française dans le monde ?

.....

.....

.....

.....

2-La langue française est-elle en recul ?

Oui Non

Justifiez.

.....

.....

.....

¹⁴⁷ Voir les annexes

I.4 Description du questionnaire

Nous avons introduit notre questionnaire par ce qui suit « *Dans le but de vérifier nos hypothèses et de répondre à nos questions que nous avons avancées dans notre introduction de notre thèse dont le thème « Impérialisme linguistique, mondialisation et guerre de langues : Quelle place et quel avenir au français dans un marché linguistique dominé par l'anglais ? »*, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire. »

Nous avons seulement mentionné qu'il s'agit d'un travail de recherche sans pour autant donner beaucoup de détails, afin de ne pas influencer les réponses et les avis de notre public afin d'avoir des idées utiles pour répondre à nos questions soulevées dans notre problématique.

En dernier lieu, nous avons tenu à remercier tous ceux qui ont accepté de répondre aux questions de notre questionnaire par la formule de politesse suivante « *Merci infiniment pour votre collaboration* ».

Nous n'avons pas donné beaucoup d'importance à ce que nous appelons, en sociolinguistique, les variétés sociolinguistiques parce que le plus important pour nous est d'avoir des réponses à nos questions qui sont en relation étroite avec notre problématique. Autrement dit tout ce qui est âge, sexe, région et statut n'a pas une grande utilité et il n'a pas une influence ou des effets sur les résultats de cette recherche.

I.5 Visées et objectifs des questions

En admettant le questionnaire comme technique de recherche et enquête nous avons eu comme objectif de toucher et de faire participer une très grande masse de gens de toutes les spécialités qui ont en commun la langue comme outil de travail ou de recherche scientifique.

Ce questionnaire destiné aux enseignants des langues à leurs étudiants aux spécialistes dans divers domaines, aux collaborateurs de tous les secteurs : chercheurs, médecins journaliste, entrepreneur, hommes d'affaire et dirigeants des sociétés visent à répondre à nos questions qui concernent la place de la langue française dans le monde, sa

situation dans un marché linguistique dominé par l'anglais ,les causes de son recul et son avenir qui passe par la proposition de quelques idées, stratégies voire même politiques pour assurer son existence et faire revivre sa brillance dans les prochaines années dans un monde soumis aux pressions de la mondialisation visant l'uniforme dans tous les sens .

I.6 Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés rencontrées lors de notre enquête, nous pouvons parler du refus de certains gens à participer à notre enquête pour des raisons qu'on ignore, la non disponibilité pour certains d'autres et le fait de ne prendre le questionnaire au sérieux. Mais un nombre assez important des enquêtés ont accepté, volontairement de répondre au questionnaire.

I.7 Plan à suivre

Pour bien étudier notre questionnaire, nous allons collecter les réponses de chaque question, ensuite, nous allons relever des statistiques concernant ces réponses que nous représenterons sous forme d'un tableau qui nous informe de la nature des réponses de notre public visé.

Après avoir classé les réponses, nous allons les expliquer et les justifier selon notre vision scientifique autrement dit nous allons répondre à la question : « *pourquoi l'enquête a répondu de telle façon ou pourquoi ces réponses ?* »

Vers la fin, nous exposerons le bilan de cette enquête sous forme de résultats qui reflètent le fruit de notre première partie de la recherche.

II Analyse des réponses

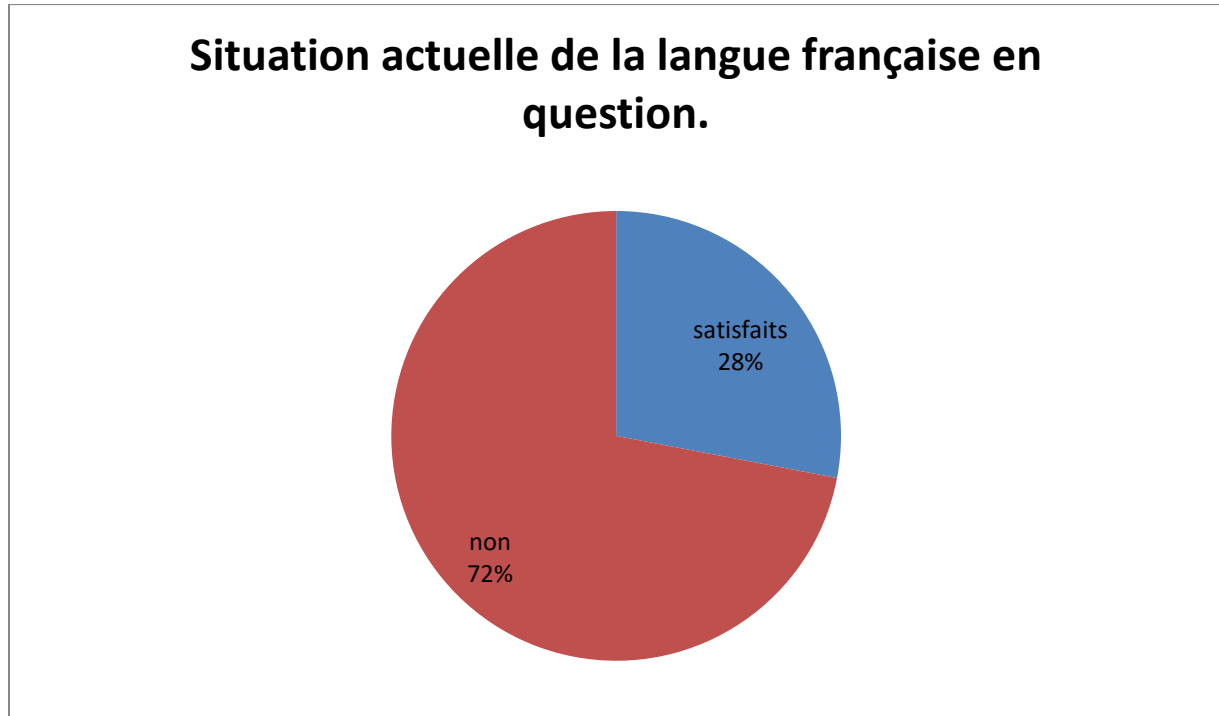
Question1 : « *Que pensez- vous de la situation actuelle de la langue française dans le monde? »*

Tableau 4 :

Satisfaits	Non satisfaits
14	36

Situation actuelle de la langue française en question.

Figure2



Commentaire :

Sur cinquante réponses, « 14 quatorze enquêtés » soulignent que la langue française est en évolution et qu'elle est présente dans presque tous les coins de notre monde et elle connaît une augmentation en termes de ses utilisateurs comme elle est super-présente dans plusieurs systèmes scolaires comme première langue étrangère ou seconde et parfois c'est une langue d'enseignement et de recherche dans quelques spécialités et universités.

Pour eux cette langue reste une langue de politique et de diplomatie du fait qu'elle soit utilisée dans les différentes institutions internationales sans oublier son statut officiel dans plusieurs pays de notre monde.

Leurs réponses étaient¹⁴⁸ :

-La langue française est présente dans presque tous les coins de notre monde.

-La langue de Molière est une langue qui connaît une augmentation dans le nombre de ses utilisateurs.

-C'est une langue enseignée dans plusieurs systèmes scolaires comme première langue étrangère ou seconde et parfois c'est une langue d'enseignement.

-La langue française est une langue officielle dans plusieurs pays et plusieurs instances internationale.

- Lorsque on dit français on dit civilisation, liberté et fraternité.

-La langue française est une langue belle, élégante avec un dictionnaire trop riche.

-La langue française est une langue d'une grande littérature et de grands écrivains francophones ont pu marquer leurs noms dans l'histoire de la littérature mondiale grâce à cette langue.

¹⁴⁸ Voir les annexes pour toutes les réponses des enquêtés dans ce chapitre .

-C'est une langue de recherche et de publication scientifiques.

-Les non satisfaits :

Pour le reste des réponses «36 questionnaires » affirment que le français est en recul face à l'anglais qui a dominé la scène linguistique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Pour eux la langue anglaise qui est bien diffusée dans le monde constitue une vraie menace pour la langue française et que la langue française risque d'être une langue facultative et secondaire sur la scène linguistique mondiale.

Leurs réponses :

-La langue française est en recul ;

-La langue française a perdu son statut de la première langue internationale langue de diplomatie ;

-Elle a perdu son influence mondiale ;

-La langue française est menacée dans son avenir ;

-La langue française est en train de perdre son élégance à cause du calque et des emprunts et la non-maitrise de ses règles d'usage par les grandes personnalités et les gens des médias qui sont l'image des utilisateurs de cette langue.

Explication et justification des réponses de la première question :

C'est un fait écologique, « *écologie linguistique* », parce que toutes les langues se dégradent et même dans le domaine sportif des athlètes ou une équipe ne peuvent jamais rester les premiers ou au sommet. L'anglais a remplacé le français comme un fait naturel dans ce que nous pouvons l'appeler « *le cycle de la vie linguistique* ».

L'anglais lui-même est en recul face à quelques langues émergentes comme le chinois dans le domaine économique. Ce recul peut toucher d'autre domaine et dans ce cas la langue française peut reprendre sa place en tête des langues du monde.

On est en train de vivre une nouvelle phase dans la vie de la langue française. C'est ce que nous appelons l'évolution du standard. Cette évolution pourrait être positive et aider le français à se diffuser et toucher plusieurs gens dans tous les pays du monde.

Il s'agit, peut-être, d'une évolution dans le mauvais sens et il faut avoir les moyens pour sauver le français de ce recul et de cette décadence en matière d'usage lexical et syntaxique surtout.

La place actuelle de la langue française dans le monde et dans les différents continents a été prise grâce à la colonisation. Cette place est due aussi à l'influence culturelle de la France et à sa force économique.

Le français est la sixième langue la plus parlée au monde après le mandarin, l'anglais, l'hindi, l'espagnol et l'arabe. Langue officielle de plusieurs états répartis sur différents continents. Elle est également la deuxième langue la plus apprise au monde après l'anglais.

Mais la santé de la langue française fait l'objet d'un débat récurrent. Le français est pourtant en peine au sein même des plus hautes instances internationales, à l'organisation des nations unies. La langue de Molière est gommée au profit de l'anglais,

Même si officiellement le nombre des personnes qui parlent la langue de Molière est estimé à plus de 270 millions¹⁴⁹ la langue française perd de plus en plus du terrain dans le monde.

Néanmoins, cette situation pourrait connaître un changement compte tenu de la croissance démographique de l'Afrique continent ou la langue française est présente en force le nombre des francophones pourrait se multiplier à cause de l'explosion démographique

¹⁵¹www. Francophonie .com. Consulté le 8/05/2016 .

africaine. Le nombre des locuteurs du français pourrait d'ici là dépasser le nombre de locuteurs du mandarin.

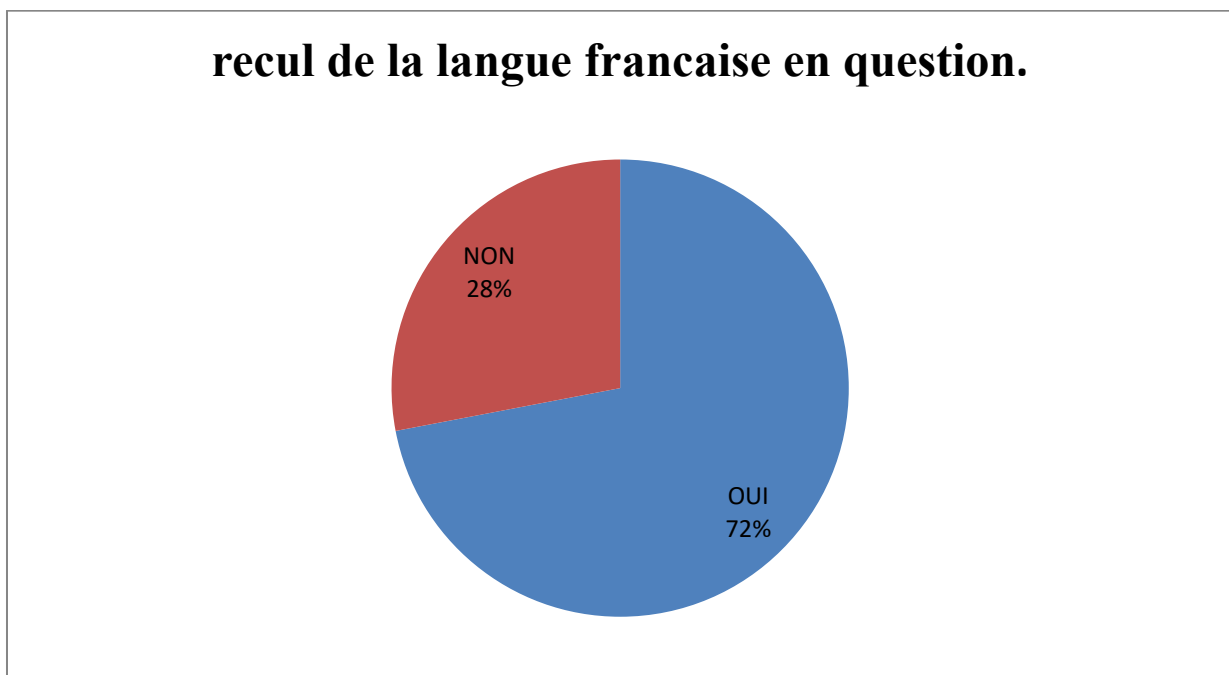
Question 2 : « *La langue française est-elle en recul ?* »

Tableau 5

Oui	Non
36	14

Recul de la langue française en question.

Figure3



Commentaire :

« 36 réponses soit 72% de la totalité des réponses » affirment que le français est en recul et qu'il est en danger face l'esprit hégémonique Anglo- saxon : Cette langue est en perte de vitesse et connaît une grande régression à l'échèle internationale surtout sur le plan de ses locuteurs.

Leurs réponses :

-C'est indiscutable que la langue française a subi un grand recul sur la scène internationale.

-Ce recul a touché tous les domaines.

-L'anglais a remplacé le français dans le monde et surtout en Europe qui est une grande défaite pour cette langue.

-Le nombre des francophones est en recul.

-Les gens ne trouvent aucune importance dans la langue française.

Justification et explication :

Ils voient que le français a perdu son poids et son influence diplomatique et culturelle face à l'anglais qui est en train de dominer le monde dans tous les secteurs de la vie.

La langue française pour eux n'est plus une langue qui peut représenter le monde actuel qui connaît des changements philosophiques et des changements des modes de vie en favorisant l'anglais comme traducteur de ce monde.

La langue de Molière selon eux a perdu sa place dans toutes les institutions internationales comme l'ONU et l'UE comme elle est devenue une langue secondaire dans les échanges internationaux et dans la vie économique et scientifique du fait que les hommes d'affaires et les hommes de la science préfèrent l'anglais dans leurs travaux et activités.

D'autre part, « 14 questionnaires » disent que le français n'est pas en recul ou en déclin mais il s'agit d'une situation normale où l'anglais a affirmé sa présence au détriment de plusieurs langues internationales et non seulement le français.

Leurs réponses :

-Le français occupe encore une place respectueuse dans la vie politique internationale, dans l'enseignement du fait que plusieurs pays font leurs enseignements en français, dans la recherche scientifique et dans le secteur économique.

-Le français est en bonne dynamique. Il occupe une place importante parmi les langues du monde et il a un statut privilégié dans tous les institutions internationales.

-Le français est en deuxième position des langues les plus utilisées dans le monde.

Justification et explication :

La langue de Molière vit une phase d'expansion qu'on lui a rarement connue. « *Le nombre de francophones a augmenté Du Québec canadien à Madagascar, en passant par la République démocratique du Congo, le français est – sous des formes bien différentes – utilisé par 274 millions de personnes (dont 55 % en Afrique) »*¹⁵⁰.

Le français n'est pas non plus une langue figée. En cinquante ans, le dictionnaire de l'Académie française est passé de 40 000 à 60 000 mots.

L'OIF compte sur la formation de tuteurs. Un programme appelé « 100 000 professeurs pour l'Afrique » a, ainsi, été lancé en début d'année.

En Afrique, une course de vitesse est engagée entre croissance démographique et croissance éducative. Le but est que le français, deuxième langue la plus apprise au monde, ne soit pas la plus mal apprise.

¹⁵⁰Www. Francophonie .com. Consulté le 22 /04/2016.

Les Africains, en effet, se posent la question de la pertinence de leur choix en accusant la colonisation de leur avoir fait parler une langue qui ne leur semble plus utile.

Question 3 : « *Quelles sont les causes de ce recul ?* »

Les « 36 enquêtés » qui ont validé le déclin de la langue française (réponses de la question 2) signalent que les principales causes derrière ce déclin sont :

- La suprématie économique et politique des Etats- Unis (hégémonie économique = hégémonie linguistique) qui a entraîné la domination actuelle de l'anglais et l'imposer au monde entier.
- La mondialisation des échanges qui tend vers l'unilinguisme c'est-à-dire l'influence de l'anglais et sa prééminence ne cesse de croître du fait de la mondialisation de l'économie.
- L'envahissement de la langue française par les vagues d'anglicisme et d'américanisme et le déclin économique de la France.
- L'uniformisation du model linguistique dans tous les secteurs de notre vie.

Justification :

Nous pouvons justifier ces réponses qui lient entre le déclin de la langue française et la puissance étasunienne par les points suivants :

Nous pouvons facilement imaginer ; si les allemands ou les russes ou mêmes les arabes qui ont été sortis de la deuxième guerre mondiale comme premier vainqueur .Dans ce cas-là ,la langue de l'un de ces pays qui serait surement la première langue au niveau de l'organisation des nations unies et la première langue de communication internationale du fait que tout le monde va suivre la politique et les orientations du plus puissant nous pouvons même aller plus loin en imaginant si l'empire existe encore et contrôle le monde de tous ses continent ;il serait surement le latin la langue mondiale première.

Il s'agit du même cas pour l'anglais, qui est premier grâce aux Etats-Unis qui ont sortis comme premier vainqueur et bénéficiaire des résultats de la deuxième guerre mondiale. Nous avançons cet argument, sans oublier le grand rôle de la philosophie colonisatrice de la Grande Bretagne qui a réussi à diffuser l'anglais dans tous les continents : commençant par l'Asie, passons par les colonies nord-américaines et africaines et arrivons à l'Australie.

Après la tombé de l'empire britannique ; lorsque ses colonies ont commencé à revendiquer leur droit à l'indépendance. Tous les gens commençaient à prédire le recul de l'anglais dans ces terres et par conséquent dans le monde entier. Mais le rôle des Etats-Unis était décisif, en gardant l'anglais comme première langue dans ces ex colonies britanniques. Donc le soleil se couchait sur l'Empire britannique et l'étoile de l'Amérique était à la hausse pour prendre le devant de la scène.

Grâce aux résultats de la deuxième guerre mondiale les américains ont pu construire une forte industrie et un très puissant système financier ils sont devenus les plus grands exportateurs du monde.

Ensuite, ils ont commencé à maîtriser le monde de la science et de la recherche et à monopoliser le secteur technologique qui est lié à ces recherches. Les Etats-Unis ont présenté un mode de vie différent en préservant les libertés et les droits de leurs citoyens et habitants ce qui a poussé les gens à franchir l'océan pour s'installer là-bas.

Ce pays, aujourd'hui, est l'empire qui décide et qui décrit les grands axes des politiques mondiales dans n'importe quel secteur. De ce fait, si la langue de Shakespeare est la première langue internationale et une langue impérialiste et hégémonique ; cela ne fait et ne constitue aucune surprise.

De nos jours, la grande Bretagne et les états unis sont les pays les plus puissants. Ils ont des sièges permanents à l'organisation des nations unies comme ils sont deux puissances industrielle qui ont une influence remarquable sur l'économie mondiale. Si leur langue est considérée comme étant le *linga franca*, nous pouvons les considérer aussi comme étant le *linga franca* de l'industrie et de l'économie mondiale.

Ce qui est remarquable, est le fait que la langue anglaise est une langue commune pour deux empires qui sont passés au pouvoir et qui ont joué les premiers rôles dans l'instauration du nouvel monde façonné par la culture anglo-saxonne diffusée grâce à Hollywood qui a pu exporter ce model et cette culture populaire américaine avec sa langue, dans le but, non seulement, de divertir la planète mais surtout pour l'unifier.

En se basant sur les réponses que nous avons collectées de notre questionnaire, nous pouvons résumer les causes de recul dans :

- Le post colonialisme, la perte d'influence géopolitique de la France et la mondialisation sont ont mis la diffusion et la pratique du français dans une situation nouvelle.

-La montée en puissance des Etats-Unis, après la fin de la seconde guerre mondiale, a implanté son système linguistique dans la vie politique et diplomatique au détriment du français. Son déclin s'est accentué à partir du milieu des années 1990.

-L'enseignement de la langue française s'essouffle de plus en plus dans le monde, le français est supplanté par l'anglais dans plusieurs systèmes éducatifs et scientifiques .

-Les arguments économiques et scientifiques sont les raisons principales du recul de l'enseignement de la langue française dans le monde.

-Les médias qui ont favorisé l'usage et la diffusion de l'anglais,

-L'usage non-justifié des calques et les emprunts en présence de leurs équivalents français.

-Absences de projet efficaces défendant et diffusant le français.

-Les choix économiques de quelques payses francophones qui ont été derrière le changement de leurs politiques linguistiques.

Question 4 : « *Les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent- ils plus à l'anglais qu'au français ?* »

Tableau 6

Oui	Non
50	00

Les jeunes et la langue française

Figure 4



Commentaire :

Tous les questionnés sont en accord sur le fait que l'anglais qui façonne les jeunes d'aujourd'hui et c'est celui qui constitue leurs centre d'intérêt et cela s'explique par plusieurs raisons :

-L'anglais est synonyme de la mode, de la puissance et de la bonne culture.

-Il y a des jeunes qui aiment apprendre l'anglais soit par amour de cette langue ou pour un avenir qui leur attendent dans cette langue.

-Pour ne pas rencontrer des difficultés dans n'importe quelle situation de communication à l'extérieur du pays soit dans un contexte touristique professionnelle scientifique ou même d'enseignement /apprentissage.

-Pour imiter les grandes stars ou les grands noms au niveau international.et pour qu'il se présente comme différent, compétent et sexy devant les autres.

Explication et justification :

La plupart des gens qui maîtrisent l'anglais croient que l'on va parler anglais sur leur lieu de vacances, et que par conséquent il n'y a pas lieu d'apprendre la langue du pays. Par contre cela n'est vrai que dans les zones touristiques très développées, où, en effet, la plupart des hôtels parlent l'anglais et pour faire du tourisme et visiter le monde, on a besoin de l'anglais.

Si nous déménageons vers un nouveau pays ou une nouvelle région, apprendre cette langue nous aide à communiquer et à nous intégrer dans la communauté que nous rejoignons. Avec une connaissance plus avancée de cette langue nous aurons la possibilité d'avoir de véritables conversations avec les personnes que nous rencontrons et cela donne une dimension toute nouvelle à nos vacances.

Apprendre et maîtriser l'anglais nous permettra de s'intégrer facilement dans notre milieu professionnel qui exige de prendre des contacts quotidiennement et régulièrement avec nos collègues du travail ou les gens qui ont une relation avec notre société par exemple .Dans ce cas il pourrait y avoir des contacts avec des gens de différentes nationalités et qui utilisent différentes langues .Donc ,le fait d'utiliser l'anglais va sûrement nous faciliter la tâche pour assurer nos échanges et discussion .Cela facilitera ,sans doute ,les processus de vente et de négociation de contrats. La langue anglaise multiple, également, nos chances de trouver un

nouveau travail qui nous convient le plus. Nous pourrions nous concentrer davantage sur nos objectifs et progresser à un rythme régulier.

Les grands noms ou *STARS*, dans leurs domaines, sont presque des anglophones ce qui pousse les jeunes à les imiter non seulement dans leurs vêtements ou coiffures ou leurs façons de parler mais aussi de les imiter en apprenant leur langue pour répéter leurs chansons ou regarder leurs films. Parler en anglais peut nous rendre « **sexy** ». Les gens qui apprennent ou parlent la langue de Shakespeare sont également plus attirants du point de vue du sexe opposé.

Apprendre l'anglais et le connaître est une devise dans le domaine de la recherche scientifique. Il nous permet l'accès aux différentes sources d'informations. Il nous permet, aussi, de rédiger nos articles en anglais pour les bien diffuser dans le monde scientifique car les grandes recherches et leurs résultats qui ont fait un grand écho ont été écrites en anglais qui est une première condition pour la publication dans les grandes revues scientifiques.

Si nous prévoyons d'aller étudier à l'étranger, en écoles ou en université, nous avons besoin d'une bonne connaissance de la langue. Il est possible que notre institution d'origine puisse nous aider à préparer notre séjour, en organisant des cours de langues préparatoires. Certaines universités ne continueront à nous épauler lorsque nous serons à l'étranger, mais ce n'est pas le cas pour toutes les écoles.

En résumant le choix de l'anglais s'explique et se justifie par :

- L'anglais offre un accès à toutes les cultures du monde.
- Sans l'anglais, on est mal équipé pour la société dans laquelle on vit.
- Lire des livres en langue originale.
- Quand on parle bien l'anglais, on est plus vite reconnu comme quelqu'un de compétent.
- On ne peut pas s'attendre à avoir une bonne situation professionnelle si on ne sait pas l'anglais.

-Quand on sait bien l'anglais, on peut impressionner les autres.

-Quand on sait bien l'anglais, on ne risque pas de se retrouver au chômage.

-Mieux comprendre les films et les paroles des clips à la télévision.

-Discuter dans des *chats* avec des jeunes du monde entier.

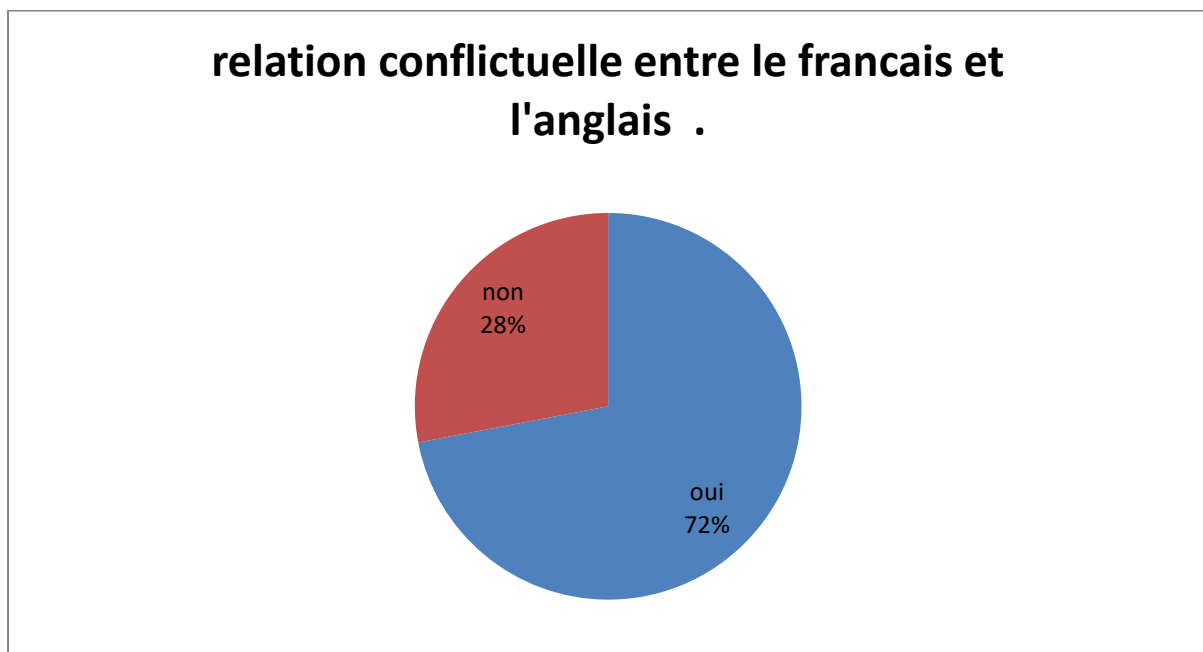
Question 6 : « *Le français et l'anglais sont- il en conflit ?* »

Tableau 7

OUI	NON
36	14

Relation conflictuelle entre le français et l'anglais

Figure 5



Commentaire :

Sur cinquante réponses 36 considèrent que les deux langues en question sont en conflit qui est l'équivalent de 72% du total des réponses. Par contre 14 questionnaires voient qu'il n'y a aucun conflit linguistique entre les deux langues .

Pour les gens qui ont répondu par « oui » les réponses étaient comme suivies :

-Il y a une vraie concurrence et une guerre annoncée entre les deux langues par les états qui les représentent.

-C'est une concurrence culturelle entre deux modes différents où chacun veut imposer son modèle et cette guerre linguistique n'est une face de cette concurrence culturelle.

-L'anglais est une menace pour le rayonnement, la pratique et la pureté de la langue française.

-L'anglais menace le français dans son avenir.

-Les anglicismes sont en train de prendre une grande part dans le dictionnaire de la langue française.

-Pour eux toutes les langues en présence dans une communauté ou un pays entrent en compétition pour l'occupation des espaces.

Justification des réponses :

A cause de la prépondérance de l'anglais, les français sont entrés dans un combat pour sauver leur langue de l'hégémonie anglo-saxonne et pour garder son statut privilégié parmi les langues du monde.

« La France est en guerre culturelle, linguistique et identitaire avec l'Amérique. Une guerre permanente, une guerre vitale, une guerre à mort. Les américains sont très durs, ils veulent un pouvoir sans partage sur le monde. »¹⁵¹

L'anglais fait une guerre à la langue française qui est très dangereuse que celle des armes. *« Une guerre où toutes les stratégies et politiques sont mises en œuvre pour imposer le modèle américain qui se base sur la diffusion de sa langue. »¹⁵²*

Mais les français aussi ont leur façon de faire la guerre. Nous pouvons citer ici l'exemple du génocide au Rwanda où La France est intervenue au Rwanda dans les années 90 parce qu'elle croyait à un complot fomenté par les Anglais lorsqu'elle a vu l'armée tutsie équipée par ses voisins anglophones de l'Ouganda.

Paris a avant tout considéré le Rwanda comme un carrefour entre l'Afrique anglophone et francophone qu'il fallait à tout prix défendre.

Pour les autres qui ne voient pas de concurrence entre les deux langues ont répondu par ces réponses :

-Les deux langues empruntent l'une de l'autre.

-Les deux langues sont deux amis de routes.

-Chaque langue a une influence sur l'autre.

-Chaque langue a un statut privilégié et une place importante dans les institutions internationales.

¹⁵¹Laurence, VILLARD. Langues dominantes et langues dominées. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre,2008 ,p14

¹⁵²Laurence, VILLARD. Ibid ,p15

Explications et justification :

La classe supérieure au monde d'aujourd'hui est anglophone. Il suffit de connaître l'anglais pour appartenir à cette élite et d'être parmi les grands noms de votre domaine.

La légitimité de l'anglais dans les échanges linguistiques est, aujourd'hui, établie comme une évidence, très bien résumée par *Dominique Hoppe*, Président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (AFFOI) :

*« Il y a un aspect de la réalité opérationnelle telle qu'elle est partout, pas seulement dans les organisations internationales : on va au plus simple, au moins cher, au plus facile, au soi-disant plus efficace. Une seule langue pour un seul mode de pensée, pour un seul type de solutions avec un seul type d'outils. »*¹⁵³

L'anglais peut donc être considéré comme la langue de la pensée unique, ce qui referme le cercle de sa non-remise en cause.

¹⁵³<https://information.tv5monde.com/info/organisations-internationales-de-la-langue-la-pensee-unique>. Consulté le 23/10/2017

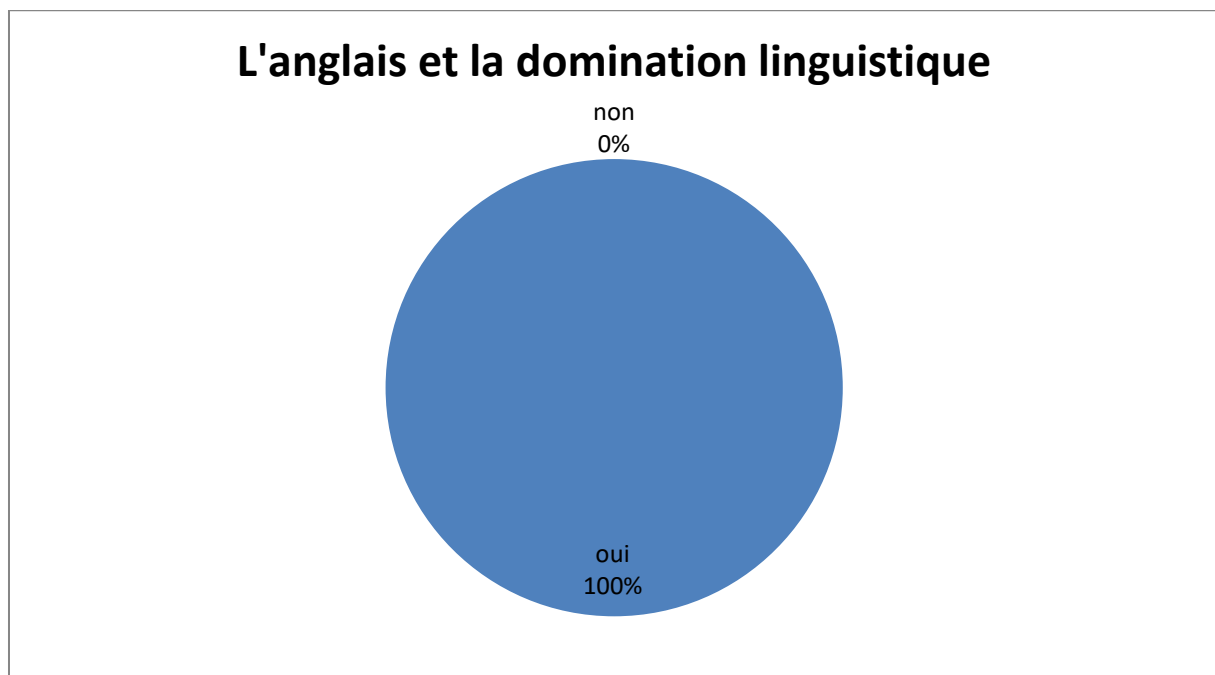
Question 6 : « *Pensez- vous que l'anglais a vraiment dominé la scène linguistique internationale ?* »

Tableau 8

Oui	Non
50	00

L'anglais et la domination linguistique

Figure 6



Commentaire :

Tous les questionnés sont mis d'accord sur le fait que l'anglais est la première langue internationale sans concurrent et que la langue de Shakespeare domine le côté linguistique dans tous les domaines.

Les réponses étaient comme suivies :

- La langue des affaires actuelles n'est autre que l'anglais.
- L'anglais est la langue la plus parlées dans le monde.
- La langue anglaise est devenue la première ou deuxième langue officielle de plusieurs pays.
- La grammaire anglaise est également plus simple à apprendre pour les débutants.
- L'anglais est plus que jamais présent dans tous les secteurs.
- Première langue dans les organisations internationales politiques, militaires et financières.
- La langue de travail de l'Union Européenne en dépit même des statuts de celle-ci.
- Première langue Dans les multinationales de l'industrie et de la finance.
- Première langue Dans les échanges scientifiques, culturels et commerciaux.

Justification des réponses :

C'est indiscutable que l'anglais est la langue actuelle des affaires par excellence. C'est nous voulons avoir une place au marché des affaires ou de nouer des relations commerciales, il serait obligatoire de parler et d'utiliser cette langue.

Chaque jour de nouvelles personnes de différentes régions de ce monde et de diverses langues maternelles décide de rejoindre des écoles pour apprendre l'anglais. Elle est maintenant la langue la plus parlées grâce à ces locuteurs qui l'utilisent soit comme langue maternelle ou comme deuxième langue. Le club des anglophones est en train de gagner du terrain chaque année.

A cause du facteur historique du passé colonisateur de la Grande Bretagne, cette langue est, aujourd'hui, la première langue ou la deuxième langue à caractère officiel de plusieurs états.

Le facteur économique a, aussi, ses impacts sur le choix des langues officielles. Raison pour laquelle nous pouvons trouver, à travers le monde, des pays qui ont décidé de changer leur langue officielle et de la remplacer par l'anglais pour bénéficier des projets d'aide économiques des Etats-Unis.

L'anglais est, sans doute, la langue officielle des plusieurs états et de plusieurs secteurs fondamentaux de notre vie comme le finance, le tourisme et le commerce. Il y a plusieurs facteurs qui font de cette langue un élément essentiel de la communication de nos jours. Elle la langue la plus commune parmi un groupe d'étrangers. C'est-à-dire que deux personnes de nationalités différentes ont plus de chance de communiquer entre eux en anglais. C'est pourquoi il est important d'apprendre l'anglais afin de pouvoir s'exprimer sur l'échelle internationale. Parler l'anglais aide les peuples à garder le contact entre eux.

L'anglais est « *la lingua franca* » par excellence :

-L'anglais est en outre la plus enseignée en langues étrangères.

-Sur Internet, la majorité des données existantes sont en langue anglaise, ainsi que le sont une grande majorité des publications scientifiques (95 %).¹⁵⁴

-De plus, l'anglais est l'une des langues officielles des Nations Unies, et est la langue officielle des communications aériennes et maritimes.

Maitriser l'anglais nous rassure sur le plan linguistique qui nous permette de faire faire et de réagir correctement dans n'importe quelle situation dans notre vie professionnel ou personnel.

¹⁵⁴<https://information.tv5monde.com/info/organisations-internationales-de-la-langue-la-pensee-unique->. Consulté le 11/07/2018.

C'est la langue de l'internet. En l'utilisant, nous pouvons réaliser n'importe quelle recherche et de discuter avec n'importe qui dans le monde, peu importe sa langue maternelle. Nous pouvons aussi regarder toutes les actualités toutes les nouvelles productions cinématographiques de Hollywood de comprendre les paroles des chansons des grands chanteurs.

Un élément très important qui facilite l'apprentissage de cette langue est sa grammaire qui est facile à comprendre et à l'appliquer du fait que ses règles qui la régissent ne contiennent pas beaucoup d'exceptions qui peuvent gêner sa maîtrise.

L'anglais est une langue essentielle dans le domaine de l'éducation. Dans plusieurs pays, les enfants font leur scolarité en anglais et sont encouragés à la parler comme une seconde langue. Notamment dans les pays sous-développés ou en voie de développement où l'enseignement bénéficie d'aides internationales. De plus, même « *dans les pays où elle ne figure pas comme langue officielle, tels que les Pays-Bas ou la Suède, la plupart des programmes en sciences ou ingénierie et des recherches universitaires sont en anglais* »¹⁵⁵.

¹⁵⁵<https://vraiescolesdelangues.com/blog/actualites/langue-anglaise-place-dans-le-monde/> consulté le 11/10/2018.

-Question 7 : « Cette domination est- elle hégémonique et impérialiste ? »

Tableau 9

OUI	NON
50	00

Hégémonie de l'anglais

Figure 7



Commentaire :

Selon ce tableau, tout le monde est convaincu que l'anglais est une langue hégémonique et impérialiste du fait qu'elle soit le véhicule d'une politique américaine qui vise à régner le monde et s'imposer comme un empire international.

Les réponses sont :

-L'hégémonie de la langue anglaise est une des facettes linguistiques de l'impérialisme américain sur le plan politique.

-La diffusion de l'anglais a causé le recul, la mort et la disparition de plusieurs langues.

-Le tout anglais est synonyme de modèle unique qui n'accepte plus l'autre.

-Le modèle anglo-saxon est contre toute autre forme linguistique et menace la diversité linguistique.

Explication et justification des réponses :

Les relations internationales dictent, à travers l'histoire, que le plus puissant accroît toujours sa pression sur les faibles. Cette pression ne touche pas le côté diplomatique, militaire ou économique. Mais, elle peut les dépasser pour affecter le côté culturel et bien précisément les choix linguistiques des pays. A cause de cet état de lieu, plusieurs langues peuvent finir par reculer ou disparaître et mourir comme résultat automatique de l'impérialisme anglo-saxon qui peut déséquilibrer l'écologie linguistique mondiale et menace sa diversité linguistique.

L'anglomanie veut détruire à travers son idéologie politique culturelle les relations hiérarchiques en fonction des statuts des langues. Car nous pouvons facilement apprendre l'anglais pour assurer les communications internationales tout en gardant notre langue maternelle qui représente nos traditions et culture pour des emplois secondaires de notre vie privée.

L'anglais a beaucoup bénéficié de cette politique de la promotion du modèle unilingue et du tout anglais. Une politique qui a donné place qu'au gens ou locuteurs qui ne parlent qu'une seule langue. La compétence des individus multilingues, au lieu d'être appréciée pour ce qu'elle est, à savoir une richesse, se trouve dévalorisée comme un handicap.

La notion du plurilinguisme est associée à l'idée du sous-développement et à l'anarchie sociale, économique et politique. Au contraire, l'unilinguisme est lié directement aux anglo-saxon ; c'est-à-dire comme représentant du modernisme, du progrès et du développement. Autrement dit, si nous voudrions être des sociétés développées ; nous devons utiliser l'anglais au profil des autres langues qui freinent notre progression.

De ce fait, les sociétés se trouvent en face de deux choix : utiliser leurs langues maternelles majoritaire ou minoritaire et de ne pas apprendre l'anglais, de le n'est pas utilisé et rester en retard en terme de progression. Soit de choisir l'anglais comme langue officielle langue d'enseignement et de communication en écartant leurs langues de l'usage sans les préserver pour bénéficier des projets de l'aide économique et sociale étasunienne.

« Divers travaux montrent que ce choix est bien celui où l'on enferme de nombreuses communautés, par exemple celle d'immigrés dans les provinces canadiennes autres que le Québec. La dévalorisation du bilinguisme va donc jusqu'à faire oublier que l'on peut apprendre une langue sans pour autant renoncer à celle que l'on parlait précédemment. »¹⁵⁶

Les autres locuteurs vont faire appel au mécanisme de la substitution parce que l'anglais lui seul peut apporter un résultat gratifiant. Raison pour laquelle, il s'investissent dans l'enseignement de cette langue, en la considérant comme une référence du savoir, de connaissances et pont de passage à l'autre côté des club des développés. Encore cette pression explicite n'a-t-elle pas toujours été nécessaire : le bilinguisme inégalitaire, chez la plupart des peuples dominés, dévalorise de lui-même, et finit par condamner, la langue autochtone, puisqu'elle est confrontée à un modèle économique et social que tout fait apparaître comme plus prestigieux.

La théorie de l'impérialisme linguistique débouche, dès lors, sur une théorie de l'hégémonisme culturel où l'anglais doit devenir la langue dominante remplaçant les autres langues et leurs visions du monde.

¹⁵⁶Claude, HAGEGE. Halte à la mort des langues. Odile. Jacob, 2000, p 144.

Chronologiquement, la langue maternelle sera étudiée la première, mais l'anglais est la langue qui par la vertu de son emploi et de ses fonctions deviendra la langue fondamentale.

Sur le plan géopolitique, la guerre linguistique a comme but la reconfiguration des nouvelles frontières linguistiques du monde. Mais le totalitarisme de la langue anglaise n'est pas une suprématie naturelle ou une archi-dominance démocratique. C'est la résultante d'une stratégie politique conçue par les puissances anglo-américaines et relayée par leurs services diplomatiques à travers des programmes culturels hyper subventionnés à l'étranger.

C'est aussi le résultat « *d'un pragmatisme fonctionnel grâce auquel l'anglais s'est incarné au sein des organisations internationales comme langue de référence, langue fondamentale, langue véhiculaire principale, langue obligatoire.* »¹⁵⁷ Les informations, les appels d'offres et les annonces de recrutement dans les organismes onusiens sont publiés exclusivement dans cette langue, ceci en violation du principe de non-discrimination linguistique qui sous-tend la charte des Nations Unies.

¹⁵⁷<http://momhamart.canalblog.com/archives/2014/05/06.html> consulté le 20/11/2017.

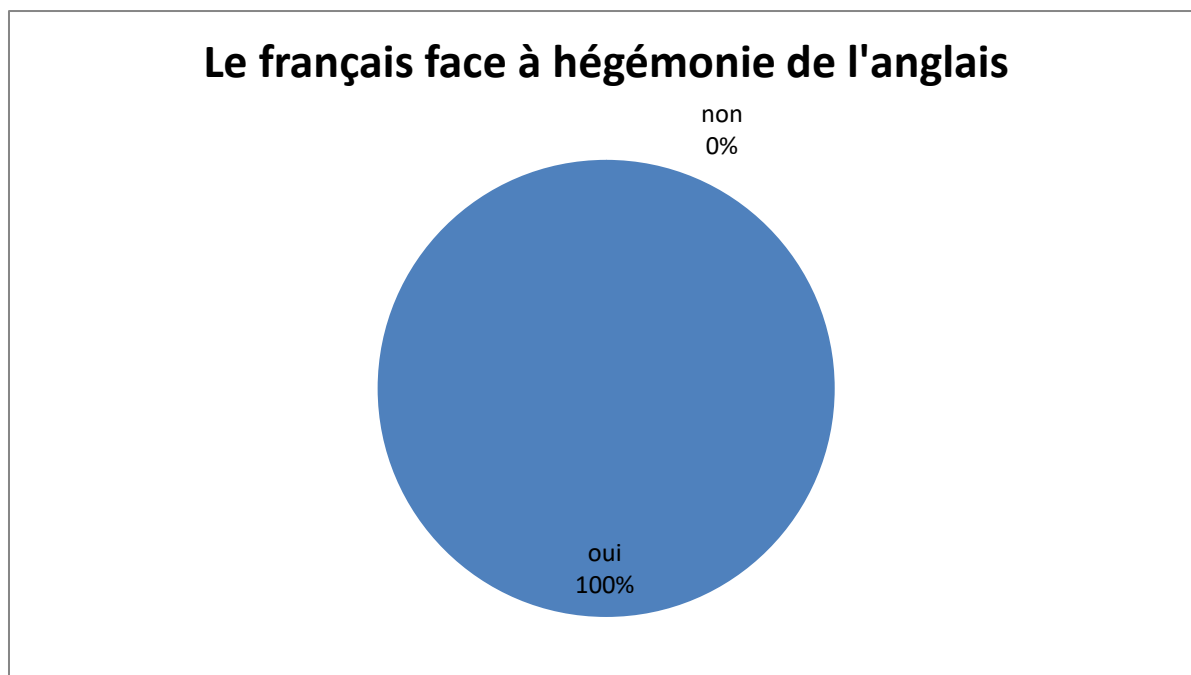
Question 8 : « *Le français pourrait- il faire face à l'hégémonie de l'anglais ?* »

Tableau 10

OUI	NON
50	00

Le français face à l'hégémonie de l'anglais

Figure 8



Commentaire :

Tous les enquêtés sont optimiste en ce qui concerne la possibilité que le français pourrait faire face à la langue anglaise et son hégémonie. Dans ce qui suit nous résumons leurs réponses :

-La langue française peut s'investir dans le nombre de ses locuteurs qui se trouvent dans tous les continents.

-Suivre une politique linguistique mondiale sérieuse qui vise à redonner à la langue française sa vraie place tout en basant sur les efforts des états qui utilisent cette langue et qui la partagent comme patrimoine culturel.

-Donner une importance à son enseignement en faisant appel à des projets qui encouragent son enseignement dans le monde entier.

-Revendiquer le droit d'utiliser toutes langues en se basant sur la loi de la préservation de la diversité linguistique.

-Encourager les sociétés, les chercheurs, les personnalités et les stars francophones à l'utiliser comme une forme de publicité qui reflète son importance.

-Investir dans la littérature française et francophone d'une manière générale.

Justification des réponses :

La lutte contre l'impérialisme et l'hégémonie de l'anglais est devenue obligatoire pour préserver le patrimoine linguistique international et l'équilibre écologique linguistique. Nous pouvons commencer par le domaine technologique et plus précisément celui de l'informatique : il était normal que leurs logiciels soient en anglais. Mais, aujourd'hui, l'informatique est devenue un outil de travail universel, et il n'y a aucune fatalité à ce que ces systèmes d'information soient en anglais. Le même mécanisme serait très efficace en l'appliquant dans tous les secteurs.

Le facteur démographique qui est l'un des indices de la puissance d'une langue pourrait à son tour être en faveur de la langue française du fait que les francophones se concentrent surtout en continent africain. Ce dernier est dans l'attente d'une explosion démographique qui peut augmenter le nombre des francophones dans le monde.

« *Vestige du passé colonial français, la francophonie reste très présente sur le continent africain. Sur 53 pays, l'Afrique compte 32 pays francophones. La zone de ces pays fait deux fois la taille des États-Unis.* »¹⁵⁸ Le français est la langue la plus parlée en Afrique et on y dénombre déjà plus de francophones qu'en Europe. François Hollande, ex-Président de la République française, ne déclarait-il pas à l'orée du sommet de la Francophonie au Congo en 2012 que « *le français est une langue africaine* » ?

Malgré la domination actuelle de l'anglais dans le monde, la langue française n'a pas dit son dernier mot. Grâce à son impressionnant réseau francophone – hérité de son passé-, l'attachement et l'amour de ses disciples pour leur langue et à l'arsenal de défense qui se déploie depuis la seconde guerre mondiale, la France se tient solidement à l'affût du déclin anglo-saxon à venir.

Alors que son rayonnement international s'est éteint à petit feu ces dernières années, la flamme ravivée de la francophonie pourrait bien, demain, éclaircir le chemin du renouveau français.

L'anglais n'est pas la seule langue prédatrice dans la jungle de la mondialisation. Elle se dispute souvent le territoire et le leadership avec d'autres langues cannibales qu'on classe aujourd'hui dans le paradigme des « puissances linguistiques » qui hier, n'étaient autres que des « puissances coloniales et impérialistes ».

Il faut développer des réseaux et des politiques de coopération dans le domaine militaire, sanitaire, universitaire, économique, sportif, social, qui peuvent aider la langue française à s'implanter de nouveau.

Prenons par exemple l'Organisation Internationale de la Francophonie qui regroupe 56 pays parlant entièrement ou partiellement le français. Cette organisation, dans son plan stratégique, a nommé des représentants permanents auprès de l'ONU, de l'Union Africaine et

¹⁵⁸<http://www.lebreviairedespatriotes.fr/27/02/2012/archives/infos-reflexions/culture/la-resistance-de-la-langue-francaise-face-a-lhegemonie-anglo-saxonne/> consulté le 13/12/2017.

de l'Union Européenne. Ces représentants permanents ont pour rôle d' « *assurer effectivement la présence de la langue française sur la scène internationale* »¹⁵⁹.

La politique de la promotion de la langue française peut faire appel à ces idées et mesures qui peuvent aider la langue française pour s'imposer et perpétuer son influence, son hégémonie et sa présence dans le monde à travers :

- Placer à des postes jugés stratégiques pour la Francophonie une vingtaine de jeunes experts francophones dans les organisations internationales ;
- Assurer la formation de jeunes cadres issus de pays francophones à la fonction publique internationale ;
- Contribuer, par le fonds d'aide pour la traduction et l'interprétation, à la présence du français dans les réunions internationales qui se tiennent hors de France ;
- Prendre en charge des délégués francophones lors de rencontres internationales de haut niveau.

¹⁵⁹ <http://www.lebreviaredespatriotes.fr>. Op .cit

-Question9 : « *Etes- vous contre une seule langue de communication internationale ?* »

Tableau 11

OUI	NON
50	00

La langue de la communication internationale

Figure 9



Commentaire

Toutes les réponses affirment qu'on est contre un seul model linguistique qui régit le monde en écartant les autres langues de l'usage. Ils voient que l'anglais hégémonique menace la diversité et la richesse linguistique internationale. Ils sont contre cette mondialisation qui favorise la langue unique.

Leurs réponses étaient comme suivies :

-Comme l'être humain qui a un droit à vivre, sa langue aussi a le droit de vivre d'exister et d'avoir sa place comme toute autre langue car il s'agit d'un patrimoine humain international.

-Une seule langue pour la communication internationale peut faciliter les échanges mais ils ajoutent la condition de ne pas mettre la diversité linguistique en danger.

-Toute langue a le droit d'être utilisée par ses locuteurs.

-La langue anglaise représente un système de pensée unique, prônant la richesse et le consumérisme.

-Elle est imprécise et laisse place à des incompréhensions.

-En s'imposant en langue universelle, elle détruit la diversité culturelle.

-Elle limite les possibilités d'échanges commerciaux plus qu'elle ne les favorise.

-Elle est handicapante pour le système éducatif, qui ne propose qu'une langue à l'école primaire, ou privilégie les voyages d'études en Angleterre ou aux Etats-Unis.

-La domination de l'anglais, favorisant la disparition des langues nationales, est une menace pour le patrimoine de l'humanité.

Justification des réponses :

La défense de la diversité linguistique représente un enjeu central de la communauté internationale. « *L'enjeu est désormais ailleurs : communiquant par le truchement d'une lingua franca unique, nous sommes passés à un monde complexe, où la communication est non seulement pluriculturelle, mais également plurilingue : le tout-anglais que l'on a voulu nous imposer sur le mode de l'évidence nous a si mal préparés.* »¹⁶⁰

¹⁶⁰<https://journals.openedition.org/> Consulté le 5/9/2017.

Le respect des autres commence par le respect de leur patrimoine culturel et linguistique qui constitue et représente leur identité et les différencie des autres populations. Nous devons comprendre notre monde dans son cocktail et sa diversité et complexité pour nouer de bonnes relations humaines qui se basent sur la préservation des droits des sociétés dans la vie et leur liberté de choisir leurs destins et leurs politiques même linguistique.

Dialoguer passe par le respect de la diversité linguistique et culturelle. Prenons l'exemple de l'organisation des Nations Unies où il n'y a pas une seule langue de travail mais six langues qui défendent le droit de chaque pays membre de cette organisation d'utiliser la langue qui le convient et qui traduit son identité. La diversité linguistique est devenue un enjeu central de la politique internationale pour mettre fin au monstre américain qui veut écarter toutes les langues de l'usage au niveau des instances mondiales.

La langue française reste encore une langue fondamentale dans le domaine de l'enseignement et de la recherche; ceci depuis le XIII^{ème} siècle, avec la fondation de l'Université de Paris, une des premières universités d'Europe.

La richesse du plurilinguisme ne se réduit pas à un simple problème de traduction et d'interprétation. Les diverses langues reflètent les cultures, les modes de pensées souvent très différents et complémentaires, y compris dans les domaines scientifiques et techniques.

Les langues ne sont pas les pures, elles ont évolué de manière continue au cours des siècles, se nourrissant mutuellement de leurs interactions. *« Il faut préserver cette richesse, c'est pour cela que l'OMM soutient avec enthousiasme l'initiative de célébrer et de promouvoir la langue française et le plurilinguisme dans les Organisations Internationales. »*¹⁶¹

¹⁶¹<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/strategie-internationale-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme/> Consulté le 3/7/2017.

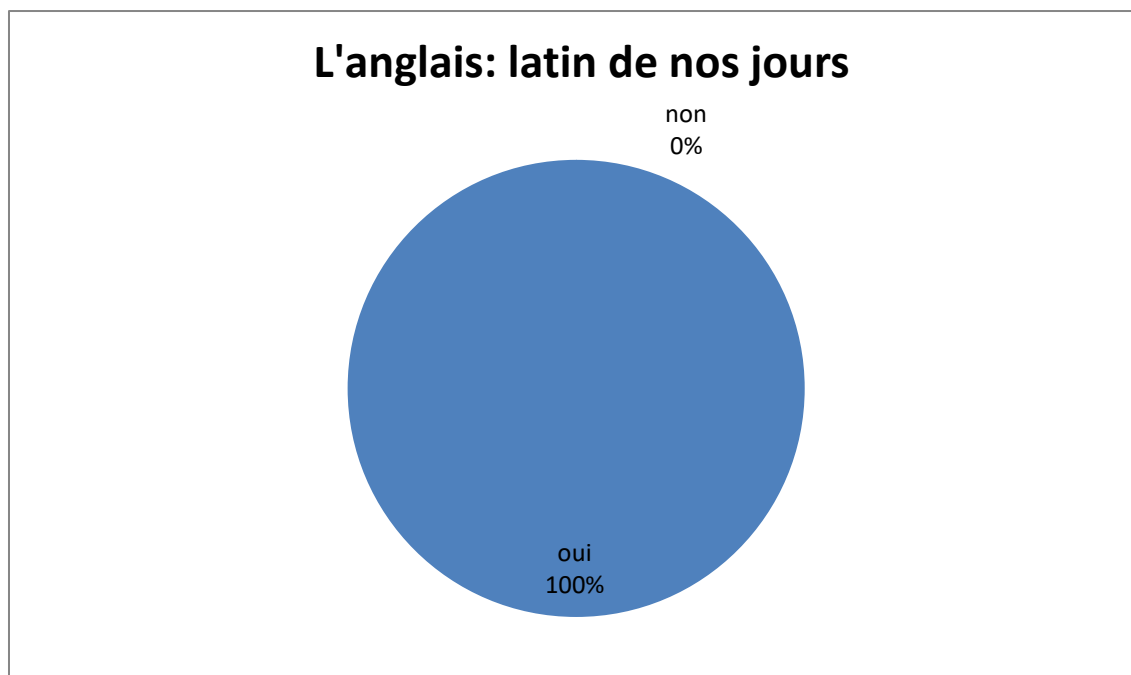
- **Question 10** : « *Peut-on considérer l'anglais comme étant un latin de notre époque ?* »

Tableau 12

OUI	NON
50	00

L'anglais : latin de nos jours

Figure 10



Commentaire :

Une autre fois, les réponses confirment que l'anglais est une langue hégémonique en la considérant comme latin de nos jours. Pour eux, il s'agit de la première langue en nombre de locuteurs et langue première de toutes les instances internationales :

-Elle est aussi la langue de recherche et publication scientifique et langue des affaires et des échanges commerciaux.

-C'est la première langue enseignée et apprise au niveau mondial.

-C'est la langue qui symbolise pour plusieurs gens le modernisme et la liberté.

-C'est la langue du plus fort et du tout puissant.

Justification :

De nos jours, l'hégémonie de l'anglais est une évidence. La langue de deux nations, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, qui se sont imposées comme des puissances mondiales au cours des deux précédents siècles. « *Le raisonnement, trop courant, qui veut que seul l'anglais soit nécessaire car « tout le monde parle anglais », fait le jeu d'une conception anglo-saxonne du monde, pour laquelle seule cette langue vaut la peine d'être apprise.* »¹⁶²

Cette conception se justifie par le fait qu'elle soit un facteur différenciant dans certains métiers. Le fait de parler cette langue nous permettra ainsi de faire la différence au moment de chercher un travail plus intéressant et rémunérateur.

Bien qu'il soit tout à fait possible de se faire de très bons amis étrangers en communiquant en anglais, parler leur langue maternelle ne peut être que bénéfique. De la même manière, en voyage, efforçons-nous de retenir les formules de politesse élémentaires. Nous améliorerons considérablement la manière dont on nous percevra et on nous répondra.

L'anglais, maître de l'économie et de la Révolution industrielle Dès les XVIIe et XVIIIe siècles, la langue s'était imposée dans le domaine des sciences, notamment grâce aux découvertes newtoniennes. Mais c'est surtout avec la Révolution industrielle, largement menée par la Grande-Bretagne, que cette ascendance linguistique se confirme.

¹⁶²<https://www.mondelangues.fr/langlais-seule-langue-utile/> Consulté le 6/10/2017.

Le pays est en effet à la pointe des avancées techniques et technologiques : tout naturellement, c'est lui qui leur donne leurs noms. Ainsi, tous ceux qui désirent suivre le même chemin se voient, par conséquent, forcés de se familiariser avec l'anglais, ce qui permet de contourner les problèmes liés aux traductions, trop souvent lentes et imprécises.

Alors que l'Empire colonial britannique étend son pouvoir et installe durablement sa domination aux quatre coins du monde, créant partout des universités et des ports de commerce, l'ascendance culturelle de la France, elle, décline. Au XIXe siècle, la Grande-Bretagne devient la nation la plus puissante de la planète. Son territoire s'étend de l'Australie aux Caraïbes, en passant par la Guinée britannique en Amérique du Sud, plusieurs pays africains, ainsi que des territoires en Asie du Sud-est et au Moyen-Orient.

La Grande-Bretagne possède alors, avec les États-Unis (désormais indépendants), l'économie la plus prospère et la plus performante du monde. Selon la légende, le chancelier allemand Bismarck aurait affirmé qu'en tant que nation de langue anglaise, les États-Unis représentaient le fait politique le plus important des temps modernes.

Après la Première Guerre mondiale, la domination britannique atteint son apogée, mais ce destin changera brutalement de cours un quart de siècle plus tard. En effet, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe n'est plus qu'un immense champ de ruines, et l'Angleterre est en faillite totale. De fait, les États-Unis et l'Union soviétique installent leur hégémonie sur le Vieux Continent.

Néanmoins, ce n'est qu'après la chute de l'Union soviétique que la domination linguistique anglaise connaît sa véritable expansion, avant de s'imposer comme une évidence dans les années 2000.

Depuis que nous sommes entrés dans le nouveau millénaire, l'influence de l'anglais n'a cessé de croître. S'appuyant sur leur statut de grande puissance économique et sur les technologies numériques, les États-Unis exportent leur culture partout dans le monde, depuis la musique pop jusqu'aux séries télé, en passant par le cinéma.

Par ailleurs, au regard des évolutions grammaticales et lexicales qui se sont produites dans l'usage de la langue ces dernières années, on peut légitimement penser que l'anglais américain est sur le point de supplanter l'anglais européen.

« Ainsi, kid (enfant) et cool (au sens de « sympa ») sont officiellement entrés dans le dictionnaire britannique ; l'orthographe américaine de certains termes est préférée, comme encyclopedia au lieu de encyclopaedia ; des prononciations sont aussi modifiées, comme celle de schedule (emploi du temps), le phonème [sch] se prononçant plus fréquemment [sk] que [ch] à la britannique ; ou encore, autre exemple : le prétérit remplace petit à petit le present perfect (I just ate plutôt que I've just eaten). L'auteur Arthur E. Rowse désigne l'ensemble de ces évolutions progressives sous le terme de amglish, qu'il décrit ironiquement comme « de l'anglais en blue jeans ».¹⁶³

Cependant, ce phénomène ne constitue pas le seul avenir envisageable pour l'anglais. Il est tout à fait possible que continuent à cohabiter diverses variantes, toute réunies sous le dénominateur commun de « langue universelle ». C'est un *globish*, un anglais adapté et taillé sur mesure, afin de faciliter la communication à l'échelle mondiale.

¹⁶³<https://fr.babel.com/fr/magazine/comment-l-anglais-a-t-il-fini-par-supplanter-le-francais-en-tant-que-langue-vehiculaire/> Consulté le 22/06/2017.

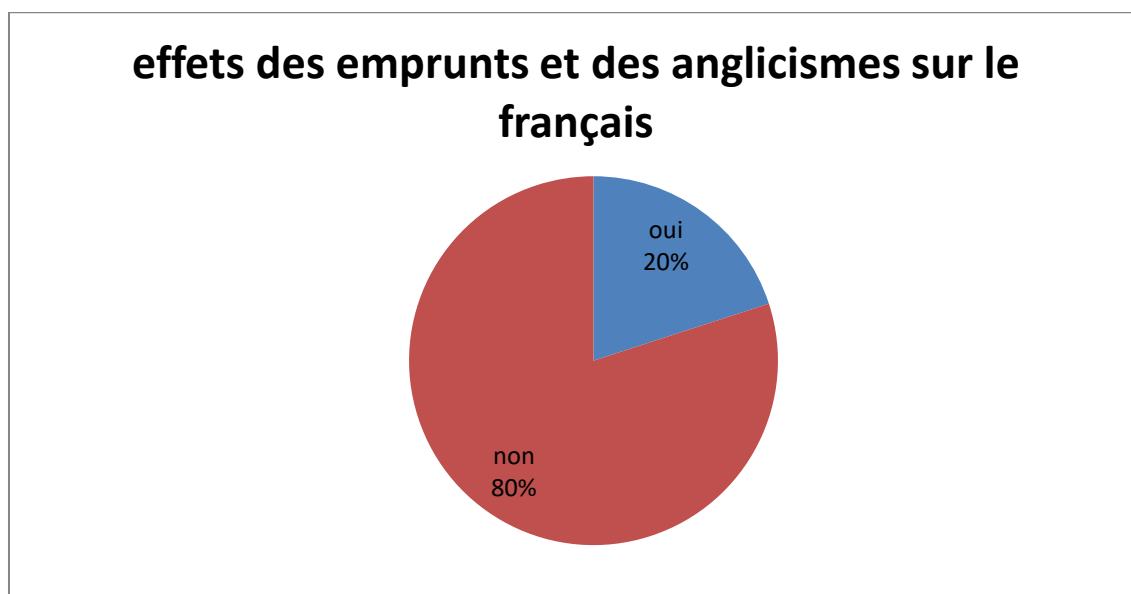
Question11 : « *Les emprunts et les anglicismes menacent- ils la langue française ?* »

Tableau 13

OUI	NON
10	40

Effets des emprunts et des anglicismes sur la langue

Figure 11



Commentaire :

Le tableau nous renseigne que 80% de nos enquêtés ne voient plus dans les emprunts et les anglicismes un danger ou une menace sur la langue française. Pour eux, les calques ou les emprunts peuvent enrichir la langue française et c'est un mécanisme qui permet à son dictionnaire lexical de se renouveler et de suivre les développements dans tous les domaines.

C'est un procédé habituel dans toutes les langues en contact et ils rajoutent qu'une langue évolue toujours, notamment par l'introduction de mots et de tournures étrangers.

Les réponses :

-Aujourd'hui, c'est le français, comme plusieurs langues, qui empruntent à l'anglais mais avant c'était le contraire, l'anglais qui emprunte du français pour enrichir son vocabulaire.

-Emprunter des mots c'est une action ou phénomène réciproque : une langue donne et reçoit.

-Ce procédé est un fait qui peut enrichir la langue et il n'a aucune relation avec la faiblesse ou la puissance d'une langue car nous pouvons emprunter d'une langue qualifiée de faiblesse.

-Grâce aux calques et aux emprunts, nous pouvons évoluer une langue. Il s'agit des emprunts de besoins qui sont en relation avec les recherches scientifiques et le développement technologique.

Pour le reste, l'emprunt constitue un danger sur l'originalité de la langue et il ne trouve aucune justification au recours aux mots anglais en présence d'un dictionnaire français riche qui contient plus de 60000 mots.

Leurs réponses :

-L'emprunt est un danger dans la mesure où il y a des équivalents dans la langue française des mots empruntés à la langue anglaise car l'usage abusif de ces termes constitue une menace au lexique français.

-Nous pouvons éviter les anglicismes en créant des termes qui ont le même sens des mots empruntés.

-Le français est en train d'importer des mots anglais et de ce fait la langue française va finir par devenir une langue hybride, une langue à syntaxe française peut-être, mais relexifiée à cause de l'anglais.

Explication et justification :

Dans tout système linguistique, nous trouvons des organisations ou des bureaux qui ont comme mission de contrôler l'usage de la langue et de proposer des stratégies pour enrichir son registre lexical. Nous appelons ce mécanisme de « *language regulator* » et de « *language policy* » qui vise à suivre l'utilisation de langue, sa grammaire, sa prononciation et réguler l'apparition des nouveaux mots.

Le rôle de ces bureaux de contrôle de l'usage de la langue est de maintenir une politique linguistique qui veille pour qu'une langue soit la langue officielle de la communication dans tous les secteurs et domaine de notre vie. Ils surveillent aussi le côté terminologique qui renvoie aux composantes de la langue.

Ils surveillent le respect et l'application des lois et règlements linguistiques dans la vie sociale, économique et administrative comme ils font des rapports aux autorités étatique pour les informer de la situation linguistique au sein d'un pays. Comme ils organisent des colloques scientifiques et des journées d'études et effectuent des études qui ont comme objet la langue sa situation et son usage.

Nous pouvons considérer ces organismes et bureaux comme étant des appareils d'état qui ont un rôle incontournable dans la création des termes et leur intégration dans les dictionnaires ainsi que dans le traitement des emprunts et des calques et leur acceptation.

La langue française se bénéficie de plusieurs organismes qui veillent pour sa promotion et son contrôle nous citons à titre d'exemple l'Académie française et la Délégation générale à la langue française. Au Québec, c'est l'Office québécois de la langue française. En Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles), c'est le Service de la langue française. En Suisse, c'est la Délégation de la langue française.

« Le dictionnaire Le Robert 60 000 mots, dont 11 825 d'origine étrangère pour environ 90 langues. Cela signifie que le français possède des emprunts lexicaux dans une proportion de 19,7 %. Ceux-ci témoignent des relations que les locuteurs du français ont entretenues avec les autres peuples au

cours de leur histoire, notamment en ce qui concerne les guerres, la colonisation et le commerce. »¹⁶⁴

L'emprunt et le calque sont des faits naturels et mondiaux qui permettent d'enrichir les langues d'une façon mutuelle. Donc, il n'est pas mauvais de faire recours à l'emprunt ou un anglicisme qui n'est qu'un emprunt à la langue anglaise.

Nous empruntons à la langue de Shakespeare un mot une expression ou un sens. L'anglicisme fait souvent figure d'envahisseur et constitue une menace constante et sournoise.

Comme pour tout type d'emprunt, il faut être conscient des risques et se donner les moyens de bien gérer ces anglicismes. C'est pourquoi l'office de la langue française, dans sa politique de l'emprunt linguistique, propose des principes qui balisent le traitement des emprunts. Ces principes directeurs peuvent nous aider à agir et à réagir devant les anglicismes qui sont omniprésents dans le paysage linguistique français.

Premier principe – Avant d'utiliser un mot anglais, posons-nous la question : existe-t-il un mot français équivalent ? Si oui, l'emprunt à l'anglais n'est pas justifié. Privilégier la forme anglaise se fait au détriment de la forme française, qui risque de disparaître à plus ou moins long terme. Par exemple, *relax* ne vient-il pas trop souvent prendre la place de *détendu*, *tranquille*, *calme*, *décontracté*, et *cheap* celle de *bon marché*, *bas de gamme*, *médiocre*, *radin* ? Bref, il est préférable de n'emprunter qu'en cas de nécessité.

Deuxième principe – Si le mot n'existe pas en français, est-il possible d'en créer un ? La langue française met à notre disposition une panoplie de procédés de création lexicale (dérivation, composition, siglaison...) nous permettant d'enrichir notre langue de néologismes bien français. *Courriel* (plutôt que *e-mail*), *coussin gonflable* (plutôt *qu'air bag*) et *nordicité* illustrent bien la vitalité du français. Faire preuve de créativité est parfois bien payant.

¹⁶⁴http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm/Consulté le 22/06/2017.

Troisième principe – Si l'emprunt à l'anglais s'impose, est-il possible de lui donner un visage français ?

« Certains mots anglais peuvent en effet s'adapter plus facilement que d'autres en prenant les caractéristiques phonétiques, morphologiques et orthographiques du français. En s'intégrant ainsi, ces emprunts deviennent des mots bien français. Par exemple, les verbes prioriser (to prioritize) et finaliser (to finalize) sont des emprunts sans risque puisque leur forme, leur prononciation et leur sens s'adaptent parfaitement au français. Ce sont même des emprunts qui rapportent puisqu'ils ont donné finalisation et priorisation. »¹⁶⁵

Il faut rappeler que le traitement, l'adaptation et l'acceptation des emprunts se font toujours dans un contexte sociolinguistique particulier. Les Européens francophones, par exemple, n'ont pas les mêmes emprunts à l'anglais ni la même attitude devant ce phénomène. Et ici, tous n'ont pas la même prudence (ou tolérance !) face aux anglicismes. Les différences que l'on observe dans les ouvrages de référence en sont la preuve. Gardons toutefois en tête qu'emprunter aveuglément pour s'enrichir demeure toujours risqué.

¹⁶⁵<http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-anglicismes-franglais>/Consulté le 6/6/2017.

III. Bilan final

Nous pouvons subdiviser nos résultats en deux grands axes très importants les causes de recul de la langue française et les solutions proposées pour la revivre :

III.1 Les causes de recul

La carte linguistique mondiale se caractérise par une domination et un impérialisme de l'anglais résultant de l'imposition de la politique et la conception américaine et de son idéologie. A. DECAUX déclarait : « *Ce cri d'alarme, chargé de détresse et parfois de colère, nous l'entendons chaque jour et partout: le français perd sa place dans le monde ! Le français est en déclin !* »¹⁶⁶ La situation linguistique du monde est arrivée à un point déterminant. Les dernières projections sur le nombre de francophones sont alarmantes.

L'avenir de la langue française n'est pas claire dans ce climat linguistique mondial comme c'est le cas de plusieurs langues .Le rayonnement de la langue française et son influence sont mis en question à cause de la politique hégémonique américaine qui vise à universaliser l'anglais et le rendre la seule langue de la communication internationale: «*Globalement, l'opinion publique française demeure largement inconsciente de l'ampleur du recul de la langue française et des menaces de sa marginalisation dans notre vie économique, sociale et culturelle* ». ¹⁶⁷

Le monopole et le statut de la langue française sont de plus en plus contestés depuis la fin de la première guerre mondiale pour des différentes raisons :

¹⁶⁶D. DECAUX. L'avenir de la langue française. Séance publique annuelle des cinq Académies, Paris, Palais de l'institut, mardi 16 octobre 2001, sur : http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_5academies/decaux2.html, consulté le 11/03/2017.

¹⁶⁷ D. DECAUX. Ibidem. Consulté le 11/03/2017.

-La place prépondérante prise par l'anglais :

L'anglais occupe aujourd'hui une place prépondérante dans le monde comme jamais aucune langue ne l'a eue. La place prise par l'anglais concurrence la langue française sur le territoire français même.

Nous devrions plutôt écrire l'américain, car les États Unis, grâce à leur puissance économique, leur armée, leur avance technologique, leur main mise sur les médias internationaux, leur hégémonie culturelle, dominant largement les autres pays et peuvent désormais imposer leur langue en tant que langue de communication privilégiée. Qui ne communique pas avec nous ne peut prétendre être entendu et respecté.

-L'élargissement de l'Union Européenne :

Voilà maintenant plusieurs décennies que la France perd de son influence au sein de l'Union européenne, ce qu'illustre notamment le recul de l'usage du français dans les institutions européennes.

Il s'agit là d'un processus de long terme qui trouve son origine après la fin de la présidence de Jacques Delors. Deux événements majeurs se sont produits alors :

D'une part, l'entrée de nouveaux Etats-membres en provenance du Nord de l'Europe, essentiellement anglophones ; et d'autre part, des présidents de la Commission qui se sont mis à moins utiliser le français comme langue de travail. Ceci s'explique par le fait qu'ils n'étaient pas francophones, et parce que l'arrivée des nouveaux Etats-membres les a contraints à utiliser l'anglais. Dès lors, dans les réunions de travail, même s'il n'y avait qu'une seule personne ne parlant pas français, c'est l'anglais qui était utilisé.

Le français a de moins en moins la cote à Bruxelles. Dans son rapport annuel sur l'emploi de la langue française au sens large, le ministère de la culture et de la communication montre combien la francophonie a reculé au sein de la Commission européenne – au profit de l'anglais essentiellement.

« Si en 1997 40 % des textes étaient rédigés en français, seuls 5 % étaient écrits dans la langue de Molière en 2014. Inversement, en 1997 45 % des textes étaient rédigés en anglais avant d'être traduits dans les autres langues de l'Union ; ils étaient plus de 80 % en 2014. »¹⁶⁸

-Dans le domaine de l'économie :

Actuellement, la mondialisation est incontournable et elle détermine l'économie mondiale. De ce fait, pour pouvoir s'ouvrir aux mondes, il faut maîtriser l'anglais. La maîtrise de cette langue est indispensable pour valoriser sa capacité professionnelle, mais aussi de maîtriser les subtilités économiques mondiales, d'où de gagner en crédibilité et surtout de pouvoir s'investir dans de nouveaux projets.

L'importance de l'anglais dans la vie professionnelle ne doit pas être négligée, car la maîtrise de cette langue ouvre des portes. C'est un des critères imposés par les recruteurs, et une personne qui maîtrise l'anglais dispose d'un CV de qualité qu'ils soient dans le milieu du travail ou en recherche d'emploi. De ce fait, apprendre l'anglais n'est jamais trop tard, et conseillé même chez les adultes en quête de promotion ou un métier valorisant.

-Dans le domaine des sciences et de la recherche :

L'usage du français dans les publications scientifiques et techniques continue à décliner non seulement dans le monde, mais également au sein de la francophonie et même en France. Alors que certains s'inquiètent de l'envahissement de l'anglais dans les publications et les communications scientifiques et techniques et dans les activités de recherche, d'autres jugent la situation inéluctable et sans conséquence pour l'avenir du français en science et en technologie.

À l'instar des organismes qui ont des missions équivalentes au sein de la francophonie, le Conseil de la langue française s'est préoccupé de la situation du français dans l'information scientifique et technique, et ce, dès le début de son existence. Afin de bien cerner l'ampleur de la situation et d'en saisir tous les enjeux, il a analysé la situation

¹⁶⁸<https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/05/06/l-usage-de-la-langue-francaise-recule-au-sein-des-institutions-europeennes.html>. Consulté le 10/11/2017.

québécoise, procédé à des sondages auprès des chercheurs, organisé un colloque international sur le thème de la place du français dans l'information scientifique et technique et, à l'été 1986, il a adressé un rapport et un avis à la ministre responsable de la Charte la langue française.

Dans ce rapport et cet avis, le Conseil de la langue française, après avoir analysé la situation et exposé un certain nombre de principes, formulait des recommandations qui s'adressaient aux chercheurs, aux milieux scientifiques et aux pouvoirs publics.

Ces recommandations ont bénéficié d'une large audience; pourtant, si elles ont contribué à raffermir les orientations déjà prises et à poursuivre les actions engagées, elles n'ont pas eu toutes les suites souhaitées. Dès les premières recommandations, le Conseil faisait appel à la solidarité et à la coopération entre les pays francophones pour redonner de la vitalité au français dans l'information scientifique et technique.

-Dans le domaine de l'enseignement :

« Les enfants se comportent comme des consommateurs rationnels. Quand j'étais enfant, l'apprentissage du français était une compétence à l'utilité immédiate. Les voyages de longue distance étaient beaucoup plus chers que maintenant et, en dehors des grandes villes, peu de Français parlaient correctement l'anglais. »¹⁶⁹

Depuis lors, les horizons se sont élargis, et il y a un intérêt croissant pour les idiomes des terres plus lointaines, comme le farsi, le japonais et le bengali. Et c'est du bon sens : tous les continents du monde sont en croissance, en dehors de l'Europe.

Les écoles continuent d'enseigner les langues comme les enseignants les ont apprises durant leur scolarité. L'ajustement rapide qui s'est déroulé par exemple en Europe centrale dans les années 1990, lorsque des milliers d'enseignants russes sont devenus professeurs d'anglais, n'a pas eu lieu. En dehors du secteur privé, le français et l'allemand restent prédominants.

¹⁶⁹<https://www.contrepoints.org/2013/08/23/135850-recul-de-lenseignement-du-francais-au-royaume-uni>. Consulté le 10/10/2017.

Le mauvais niveau de l'enseignement du français à l'école comme le souligne J. BARRAT : « *La qualité de la langue parlée et écrite a d'autant diminué, et le système éducatif français connaît une crise très grave dont on ne sait, si on pourra ou on voudra, sortir sans oublier aussi la massification de l'école et la baisse des niveaux des élèves* »¹⁷⁰ . L'influence de la culture et de l'enseignement américain ont causé le recul dans l'enseignement.

Les jeunes voient très bien la façon dont tourne le monde. Ils savent que la maîtrise du turc et du cantonais accroît leur valeur ajoutée, bien plus que la connaissance du français ou de l'allemand. Et ce n'est pas uniquement une préoccupation de ceux qui souhaitent élargir leurs horizons, c'est aussi celle de l'establishment europhile – dont les compétences linguistiques sont d'ailleurs souvent lamentables.

-La passivité des français :

L'une des causes fondamentales du recul de la langue française et de son déclin est le non-respect de ses propriétaires c'est-à-dire les français eux même sont en train de commettre des crimes vis-à-vis leur langue qui justifie sa dégradation et son emplacement derrière l'anglais et derrière plusieurs langues émergentes :

*« Globalement la langue française continue d'être trahis par les « élites » de notre pays qui se résignent de plus en plus à la domination de l'anglais en France même, voire la favorisent. Après la finance, l'entreprise, la publicité et la recherche voici que le nouveau terrain de conquête de la langue anglo-saxonne est celui de l'enseignement. Les hautes sphères de l'administration civile et militaire françaises elles- même, sont également affectées par le mitage anglophone de leurs pratiques linguistiques ».*¹⁷¹

-L'envahissement de la culture américaine :

« Les USA sont des salauds, ils ont une politique et une économie guerrières, ils sont obligés d'envoyer leur armée à tous les coins du monde

¹⁷⁰J. BARRAT. Le français dans l'Europe.Débat publié in Diplomatie Magazine, N° 08/ avril- mai 2004, p30.

¹⁷¹ Les français et leur langue en 2001, Résumé du rapport des associations.Op. Cit.

pour voler les matières premières et continuer à être la première puissance, ce sont eux les plus grands terroristes du monde »¹⁷²

On entend souvent ce genre d'argumentaires, par ailleurs très correct, dans la bouche des défenseurs d'un monde plus juste, plus libre, hors de ce capitalisme dont les Américains sont les fers de lance.

Mais ces mêmes personnes peuvent dans le même temps manger *Mc Do*, boire *Coca*, fumer *Philipp Morris*, regarder des films *Warner Bros.*, des séries *Netflix* et porter des jeans *Levis* et des chaussures *Timberland*. Normal !

Quand on a une grande envie de voir le monde changer, il faut peut-être commencer par évoluer soi-même, dans ses habitudes, ses comportements. Car la domination des USA n'est pas tant guerrière, elle est avant tout culturelle.

-La mondialisation :

Complètement générique, le terme « *mondialisation* » désigne : « *un processus historique par lequel des individus, des activités humaines et des structures politiques voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels autant qu'immatériels s'accroître sur des distances significatives à l'échelle de la planète. Elle consiste en l'interdépendance croissante des économies et contribue à l'expansion des échanges et des interactions humaines* »¹⁷³

La mondialisation se traduit par un phénomène d'uniformisation de la planète, et en particulier par une « étasunisation » (modes de consommation, cinéma, télévision, langue, par exemple),

A ce sujet M. DRUON explique que : « *la langue anglaise n'est pas en cause, la belle, la riche langue anglaise qui a produit tant de chefs-d'œuvres et qui a été l'un des principaux véhicules de la civilisation moderne, mais il s'agit de son succédané, de son ersatz*

¹⁷²<http://www.indigne-du-canape.com/la-domination-des-usa-est-culturelle-et-si-nous-commencions-par-ne-plus-etre-americains/> Consulté le 23/11/2017.

¹⁷³Ibidem. Consulté le 23/11/2017.

qui s'est formé dans les places boursières , les agences de publicité, les bureaux techniques , les studios de cinéma, la mondialisation si nous la laissons courir sur son aire, telle qu'elle est partie , ce sera le monde en américain , elle fournira un modèle unique à nos savoirs, nos formes de raisonnement, nos divertissements et même nos goûts culinaires ».¹⁷⁴

Mais la grande menace des temps à venir tient à ce que toutes les communications, écrites, orales, informatiques risquent de ne plus s'opérer que dans un seul idiome, une seule langue qui est l'anglais, ce qui serait stérilisant pour la pensée créatrice, en tous domaines dans une société mondialisée, l'atout culturel ne suffit plus et en plus : « *L'omniprésence de l'anglais aura toutes façons lieu, le choix est comme toujours, face à un phénomène inexorable, de le subir ou de l'anticiper* »¹⁷⁵

Donc l'emprise de l'anglais sur les sociétés européennes demeure plus que pertinente, son plaidoyer pour le nécessaire maintien des autres langues dans toute leur originalité n'en est pas moins convaincant ; seuls les remèdes et mesures politiques suggérés déçoivent. D'une langue de prestige, le français doit conquérir son statut de langue utile. A cet égard, l'ensemble des politiques publiques bien au-delà des actions ciblées sur la promotion de la langue, peuvent concourir à renforcer la situation du français dans le monde.

La langue de Shakespeare est la plus puissante langue dans notre monde et plusieurs arguments l'affirment :

-C'est la langue la plus largement parlée dans le monde :

Avec plus d'un quart de planète s'exprimant dans cette langue, vous trouverez toujours quelqu'un avec qui pratiquer.

-C'est la langue des affaires internationales :

Avec des centres financiers au Royaume-Uni et aux États-Unis qui occupent une place prédominante dans les affaires internationales, l'anglais a longtemps été, par défaut, la langue du commerce. Cela pourrait également s'expliquer en partie par la réticence des

¹⁷⁴M. DRUON. Op. Cit.

¹⁷⁵A. MINC . La grande illusion.Grasset, Paris, 1999, p 120.

anglophones à vouloir apprendre une autre langue ; et de fait, il faut bien trouver un certain terrain d'entente avec les gens des quatre coins du monde, n'est-ce pas ?

-La plupart des films sont en anglais :

Hollywood est le générateur du divertissement mondial, il est donc naturel que l'anglais soit devenu la langue principale de l'industrie du cinéma. Bien sûr, les films sont souvent doublés, mais ils sont généralement beaucoup plus appréciés leur langue d'origine.

-C'est une langue facile à apprendre :

C'est un point discutable en fonction de vos interlocuteurs, mais il est généralement admis que l'anglais ne fait pas partie des langues les plus difficiles à apprendre. Un vocabulaire simple à assimiler et des liens avec de nombreuses autres langues permettent aux locuteurs de ces langues de comprendre l'origine des concepts en anglais.

-L'anglais est lié à de nombreuses autres langues :

L'anglais possède une longue et fascinante histoire qui couvre des guerres, des invasions et des influences du monde entier. Les Romains, les Vikings et les Français sont autant de cultures ayant contribué à façonner l'anglais moderne. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une langue hybride, composée d'éléments linguistiques latins, germaniques et romans.

-Il existe des centaines de façons différentes d'exprimer une idée :

L'un des meilleurs atouts de l'anglais est sa flexibilité : grâce à son vocabulaire étendu, vous trouverez souvent de nombreuses façons d'exprimer une même idée. On dit qu'il comprend plus de 750 000 mots (à quelques différences près, selon la façon de compter – certaines estimations généreuses élèvent ce nombre à 1 million) et de nouveaux mots viennent s'y ajouter chaque année.

- On le parle différemment à travers le monde :

L'apparition de dialectes distincts dans les pays ayant l'anglais pour langue maternelle est un phénomène encore plus récent dans l'évolution de cette langue. Le Royaume-Uni, l'Australie et les États-Unis ont chacun des façons différentes de parler et d'écrire l'anglais, influencées par les différents événements culturels et historiques ayant façonné leur développement.

-C'est une langue en perpétuelle évolution :

« *Selfie ,Bae ,Smusual* ». Autant de mots nouveaux ayant enrichi la langue anglaise et déjà devenus des membres importants du lexique. Plus que toute autre langue, l'anglais continue d'évoluer et d'absorber des nouveaux mots qui vont ensuite se greffer – souvent sans être traduits – à d'autres langues. L'anglais est incontestablement une langue qui sait tirer son épingle du jeu.

III.2 Solutions

Malgré le monopole actuel de l'anglais dans le monde, la langue française n'a pas dit son dernier mot. Grâce à son impressionnant réseau francophone – hérité de son passé -, l'attachement et l'amour de ses disciples pour leur langue, et à l'arsenal de défense qui se déploie depuis la seconde guerre mondiale, la France se tient solidement à l'affût du déclin anglo-saxon à venir.

Alors que son rayonnement international s'est éteint à petit feu ces dernières années, la flamme ravivée de la francophonie pourrait bien, demain, éclaircir le chemin du renouveau français.

L'anglais n'est pas la seule langue prédatrice dans la jungle de la mondialisation. Elle se dispute souvent le territoire et le leadership avec d'autres langues cannibales qu'on classe aujourd'hui dans le paradigme des « puissances linguistiques » qui hier, n'étaient autres que des « puissances coloniales et impérialistes ».

Il faut développer des réseaux et des politiques de coopération dans le domaine militaire, sanitaire, universitaire, économique, sportif, social, qui peuvent aider la langue française à s'implanter de nouveau Prenons par exemple l'Organisation Internationale de la Francophonie qui regroupe 56 pays parlant entièrement ou partiellement le français. Cette organisation, dans son plan stratégique, a nommé des représentants permanents auprès de l'ONU, de l'Union Africaine et de l'Union Européenne. Ces représentants permanents ont pour rôle d'« *assurer effectivement la présence de la langue française sur la scène internationale* ».

Les états, les organismes et les bureaux de la défense et de la promotion de la langue française doivent suivre un plan dans lequel on donne de l'importance à la langue de Molière pour la défendre et la sauver du recul et du déclin face à l'hégémonie de l'anglais. Nous proposons de :

-Placer à des postes jugés stratégiques pour la Francophonie une vingtaine de jeunes experts francophones dans les organisations internationales ;

-Assurer la formation de jeunes cadres issus de pays francophones à la fonction publique internationale ;

-Contribuer, par le fonds d'aide pour la traduction et l'interprétation, à la présence du français dans les réunions internationales qui se tiennent hors de France ;

-Prendre en charge des délégués francophones lors de rencontres internationales de haut niveau.

Toutes ces mesures peuvent aider la langue française pour s'imposer et perpétuer son influence, son hégémonie et sa présence dans le monde à travers sa promotion.

IV. Résultats

L'analyse des réponses de nos enquêtés et des points de vues recueillies à l'appui du questionnaire, nous affirme que la langue française est en recul et en déclin. Elle nous montre, aussi, que la première cause de cette situation très dangereuse réside dans la superpuissance des Etats- Unis qui est derrière l'imposition de sa langue parce que la diffusion et la vitalité d'une langue dépend de la puissance économique, politique, scientifique du pays où elle se parle et s'écrit.

Une autre cause est derrière cette situation est la mondialisation qui a joué un rôle principal dans l'hégémonie de la langue anglaise parce que elle défend le monolinguisme au détriment de toutes les langues mondiales. Cette mondialisation est devenue une autre forme à l'américanisation et au modèle anglo-saxon.

L'étude du questionnaire montre, aussi, que le recul économique, diplomatique et même scientifique de la France soit un facteur important dans la régression de l'usage de la langue de Molière sur la scène mondiale.

Nombreuses sont les raisons de voir l'anglais étendre sa domination dans notre monde au détriment de toute les langues y compris le français :

-L'anglais est ressorti renforcé de toutes les grandes évolutions du monde depuis plusieurs siècles.

-Empire colonial anglais.

-Remplacement de l'hégémonie britannique par l'hégémonie américaine.

-Deux guerres mondiales.

-Émergence des sociétés multinationales anglophones.

-Développement de la consommation culturelle (musique, cinéma...).

-Révolution informatique.

-Révolution des échanges numériques.

Cette enquête nous a permis de répondre à quelques questions de notre problématique et à vérifier la validité de quelques hypothèses qui concernent l'actualité de la langue française et son avenir dans un marché dominé par l'anglais.

Les réponses ont confirmé un attachement à la langue française comme langue de civilisation et de culture ; raison pour laquelle les enquêtées ont peur et s'inquiètent de sa situation et essayent de trouver les solutions pour la sauver.

Les réponses fournies par nos enquêtes proposent quelques solutions et quelques stratégies pour régler le positionnement de la langue française au niveau international et mettre fin à la prédominance de la langue anglaise dans notre monde. Des stratégies qui passent par le respect de l'autre, de son identité et la préservation de la diversité linguistique qui constitue un enjeu primordial de la politique linguistique mondiale.

CHAPITRE II
ETUDE ET ANALYSE DES
STATISTIQUES

Introduction

L'anglais hégémonique ou l'anglais global désigne cette langue qui assure les échanges et les communications internationales dans tous les secteurs et les domaines de notre vie . « *Global* » est utilisé ici comme adjectif qui signifie chez les sociolinguistes la langue qui est en tête des langues du monde et qui domine de façon écrasante la vie culturelle , scientifique, politique, commerciale technologique et médiatique .

L'anglais hégémonique renvoie à une forme de la langue de shekspear pratiquée par des locuteurs non anglophones . Il s'agit d'un anglais simplifié et ne violant pas les règles de l'anglais classique .

La diffusion de l'anglais en tant que langue dominante puis langue globale résulte d'une multiplicité de facteurs qui se rattachent à diverses formes de pouvoir exercées sur la scène internationale.

La puissance impériale de la Grande-Bretagne qui allie pouvoir politique, économique et militaire fut l'un des premiers moteurs de diffusion puisqu'elle permit la dispersion de l'anglais par-delà les continents.

L'implantation de l'anglais dans les colonies et protectorats s'observait au niveau social dans la mesure où l'idiome du colonisateur fut également la langue prestigieuse de l'administration et de la réussite socioprofessionnelle. Elle s'observait également au niveau politique puisque ,après l'indépendance des pays colonisés, l'anglais est souvent resté une langue seconde créant ainsi une importante population anglicisée intégrée au complexe anglophone.

Le poids démographique d'une langue, associée au pouvoir exercé par l'entité politique qui s'y rattache, constitua, en ce qui concerne l'anglais, le principal moteur de diffusion. Par la suite, le pouvoir économique s'est révélé d'une importance capitale à travers le rôle des États-Unis dans le développement de l'anglais global.

En tant que leader de l'économie mondiale, les États-Unis ont été en mesure d'imposer des standards culturels en assurant un vaste marché étendu à la terre entière sur lesquels circulent des produits issus du « *Géant Américain* », l'anglais contribuant à édifier une image de marque reflétant le dynamisme socio-économique et le progrès.

Aujourd'hui, il semble que l'avenir linguistique du monde et des langues dominantes en général repose essentiellement sur les locuteurs maîtrisant les langues en tant que langue étrangère (*LE*) et seconde langue (*LS*). La dimension psychologique qui joue un rôle important dans l'orientation des choix de la population mondiale en termes d'acquisition des (*LE*) peut parfois présenter un obstacle à la diffusion d'une langue dans la mesure où celle-ci n'est pas un simple outil de communication mais également un objet symbolique susceptible d'inspirer le rejet des valeurs qu'elle incarne.

Dans ce qui suit L'anglais et le français seront l'objet d'une comparaison quantitative en fonction de leur force d'attraction définie selon des critères précis. (*demographique, géographique, politique, économique, culturelle, médiatique scientifique*). Ce qui nous permettra d'avoir une idée sur la progression de ces deux langues, leurs forces et leurs faiblesses dans une situation linguistique internationale qualifiée d'évolutive.

I Comparaison de la force d'attraction de l'anglais et du français

I.1 Définition du cadre méthodologique

Dans notre troisième chapitre de la partie théorique, nous avons évoqué les différentes images pour rendre compte de la position de la langue française sur la scène internationale.

Nous nous appuyons sur deux paramètres pour décrire les modèles de représentations et de diffusion des langues et leurs influences sur la scène internationale. Il s'agit de la « force d'attraction » et le « poids de la langue » dans différents secteurs.

Le statut international d'une langue et sa présence sur la scène mondiale et son usage dans les différents secteurs de notre vie permettent de nous informer sur sa valeur, sa puissance et son classement parmi les langues de notre monde.

Le nombre de locuteurs natifs, le nombre de pays dans lesquels la langue occupe un statut officiel, son utilisation dans des organisations internationales, dans les médias ou la position qu'elle occupe en tant que langue de publication au niveau mondial, constituent des critères qui peuvent nous informer sur la valeur et l'usage d'une langue et de juger son statut parmi les langues des mondes.

Nos données de type quantitatif qu'on a recueillies (statistiques, classements ou de chiffres issus de recensements) offrent une idée et une représentation de la distribution des langues sur la carte linguistique mondiale d'un point de vue fonctionnel, statutaire, démographique, géographique, de développement humain, économique et autres critères environnementaux liés aux progrès technologiques et scientifiques (entre autres). Ces critères et autres sont définis comme étant des indicateurs de la force d'attraction des langues qui permettent de les évaluer et de les classer.

En outre, il est primordial d'attribuer une importance considérable à l'aspect évolutif de la diffusion linguistique ancrée dans les changements de la structure mondiale de même que les interactions possibles entre les divers critères choisis.

I.2 Définition des espaces linguistiques

Nous allons faire une comparaison entre l'espace linguistique francophone d'un côté et l'espace linguistique anglophone de l'autre côté. Ces deux mondes linguistiques se composent des pays ou des départements qui utilisent l'une de ces deux langues.

Le classement des états se fait sur deux dimensions :

-Dimension de jure : la langue considérée est langue officielle,

-Dimension de facto : une fraction significative de la population parle la langue considérée.

Basons sur cette definition des deux dimensions des etats et des departements peuvent figurer sur la liste des deux mondes linguistiques comme le cameroune .Ainsi, sont donc englobés dans un même espace linguistique tout pays satisfaisant l'une ou l'autre des conditions suivantes:

-Dimension de jure : la langue en question est langue officielle;

-Dimension de facto : une fraction significative (20%) de la population maitrise la langue en question selon la base de données

I.3 Périmètre de l'étude : identification des espaces linguistiques

I.3.1 Méthode d'identification d'un espace linguistique

Pour délimiter et faire définir un espace linguistique nous devons faire appel à plusieurs criteres ces criteres se subduiviseent en deux approches :

L'approche « *politico-administrative* » consiste à identifier les espaces linguistiques et les pays qui les constituent en se referant à l'adoption d'une langue officielle commune, mais sans le fait que cette langue soit utilisée dans les echanges quotidienne des populations.

Une deuxième approche, dite « *démolinguistique* », consiste à faire appel au nombre de locuteurs faisant parti de la population ayant en commun la meme langue .

II Identification de l'espace anglophone et de l'espace francophone

En appliquant les critères définis ci-dessus ,nous identifions les pays qui composent chaque espace :

Tableau 14

Rang	Langues	Nombre des États	Liste des États
1	Anglais	62	Afrique du Sud, Antigua et Barbuda, Australie, Bahamas, Barbade, Belize, Botswana, Cameroun, Canada, Dominique, États-Unis, Fidji, Gambie, Ghana, <i>Gibraltar</i> , Grenade, Guyana, Hong Kong, Inde, Irlande, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Liberia, Malawi, Malte, Marshall, Maurice, Micronésie, Namibie, Nauru, Nigeria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Palau, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, <i>Porto Rico</i> , Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Salomon, <i>Samoa américaines</i> , Samoa occidentales, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Saint-Christophe et Nevis, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tonga, Trinité et Tobago, Tuvalu, Vanuatu, Vierges américaines, Vierges britanniques, Zambie, Zimbabwe.
2	français	42	Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, <i>Comores</i> , Congo, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon,

			<i>Guadeloupe</i> , Guinée, Guinée équatoriale, <i>Guyane française</i> , Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, <i>Martinique</i> , Mauritanie, <i>Mayotte</i> , Monaco, Niger, Nouvelle- <i>Calédonie</i> , <i>Polynésie française</i> , <i>Réunion</i> , Rwanda, <i>Saint-Barthélemy</i> , <i>Saint-Martin</i> , <i>Saint-Pierre-et-Miquelon</i> , Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, <i>Vallée d'Aoste</i> , Vanuatu, <i>Wallis-et-Futuna</i> .
3	arabe	23	Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, <i>Comores</i> , Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie, Yémen.
4	espagnol	23	<i>Açores</i> , Argentine, Bolivie, <i>Canaries</i> , Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Espagne, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, <i>Porto Rico</i> , République Dominicaine, Salvador, Uruguay, Venezuela.
5	portugais	9	Angola, Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau, <i>Madère</i> , Mozambique, Portugal, Sao Tomé-et-Principe; Timor oriental.

6	allemand	6	Allemagne, Autriche, Belgique, Liechtenstein, Luxembourg, Suisse.
7	malais	4	Brunei, Indonésie, Malaisie, Singapour.
8	néerlandais	4	Belgique, Pays-Bas, Surinam, Territoires <i><u>néerlandais d'outre-mer.</u></i>
9	italien	4	Italie, Suisse, Saint-Marin, Vatican.
10	chinois	3	Chine, Singapour, Taiwan.

Les pays composant les différents blocs linguistiques¹⁷⁶**Remarques :**

- A cause des difficultés et des obstacles rencontrés lors de la collecte des recensements et des statistiques relatifs aux langues et à leur emploi dans les différents secteurs, nous ne pouvons pas avoir que des chiffres approximatifs sur le nombre des langues utilisées dans un pays où le nombre des locuteurs d'une langue donnée.

- Les pays ou les états soulignés appartiennent à plus qu'un bloc linguistique.

Commentaire et Explication du tableau :

La langue française était une langue hégémonique et une langue qui domine la scène linguistique dans tous les domaines, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette domination s'explique par le fait que la France était le pays le plus puissant et le plus peuplé de l'Europe.

¹⁷⁶https://www.francophonie.org/IMG/pdf/espaces_linguistiques.pdf Consulté le 18/9/2017.

Les langues qui comptent, aujourd'hui, le plus grand nombre des locuteurs sont dans l'ordre : Le chinois, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le portugais, l'allemand et le français.

Parmi ces langues, nous énumérons que deux langues qui sont considérées comme des langues multi-continetales, c'est-à-dire elles sont parlée et utilisées sur plusieurs continents. Il s'agit de la langue française et la langue anglaise.

L'anglais est classé en première position parce qu'il jouit du statut de langue officielle dans **62** Etats. Il est suivi par le français dans **42** États, puis par l'arabe et l'espagnol dans **23** États chacun. Ce sont les trois langues les plus internationales parce qu'elles sont utilisées et parlées dans de nombreux pays.

Si nous analysons les chiffres de ce tableau, nous pouvons dire qu'il n'y a que quatre langues qui sont parlées dans plus de 20 états et qui se trouvent dans différents continents. Ces langues sont les suivantes : l'anglais (**62**), le français (**42**), l'arabe (**23**) et l'espagnol (**23**).

La vitalité d'une langue n'est pas liée uniquement au côté démographique ou ce que nous appelons le nombre de ses locuteurs car leur distribution géographique à travers le monde est un facteur que nous ne pourrions pas le négliger. C'est à dire une langue qui compte 400 millions de locuteurs concentrée dans une seule zone géographique ou dans un seul état n'a pas la même puissance d'une langue qui possède le même nombre de locuteurs dispersés dans plusieurs régions du monde. Une langue dispersée par ses locuteurs dans plusieurs pays du monde aura plus de chance d'être communicative par rapport aux autres langues.

L'exemple le plus clair est celui de la langue chinoise et la langue anglaise. Selon les chiffres de notre tableau, le chinois compte 897 millions de locuteurs et l'anglais est très loin de lui avec 371 millions de locuteurs.

Une première lecture superficielle peut considérer le chinois comme une langue très forte par rapport à l'anglais du fait qu'il dénombre des locuteurs beaucoup plus que l'anglais.

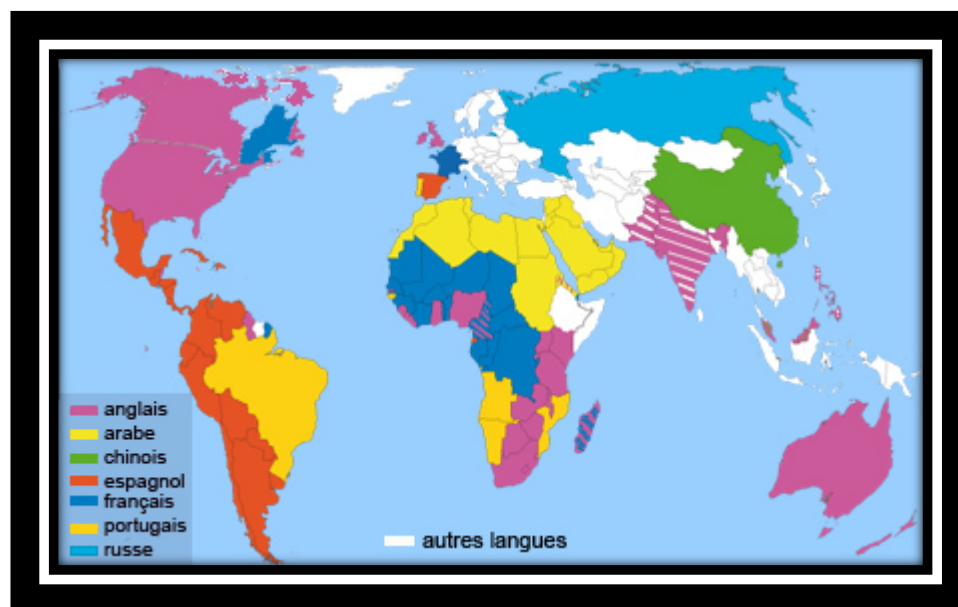
Mais en réalité ces 897 millions de locuteurs du chinois sont concentrés dans un seul état. Par contre les 371 millions de locuteurs de l'anglais se trouvent dans plus de 60 pays et

sur tous les continents. De ce fait, nous pouvons dire que le nombre de locuteurs d'une langue n'est pas de grande importance sur la vitalité d'une langue si elle ne sera pas parlée dans plusieurs états et sur plusieurs continents. Selon la variable de la dispersion dans l'espace, l'anglais et le français seraient les langues les plus puissantes de la planète; elles seraient suivies de près par l'espagnol (23 États) et l'arabe (23 États).

De l'autre côté, la distribution d'une langue dans l'espace peut annoncer sa mort ou son déclin. Autrement dit, les locuteurs de la langue française, au sein d'un département donné, entouré des anglophones comme c'est le cas des francophones du Québec qui sont entourés d'un grand nombre d'anglophones qui les obligent, dans plusieurs situations, de changer ou de remplacer leur français par l'anglais pour s'intégrer et pour trouver une place au sein de ces sociétés.

La carte des langues dans le monde illustre la distribution de deux langues (le français et l'anglais) dans les différents continents et leur présence dans leurs états et affirment leur caractère multi-continental.

Figure 12



Carte des langues du monde ¹⁷⁷

¹⁷⁷<https://www.actualitix.com/carte-des-langues-par-pays.html> .Consulté le 20/11/2017.

II.1 Analyse de la carte des langues « figure 1 »

Selon la carte qui nous présente la distribution des langues dans le monde, nous pouvons facilement avoir une idée sur la présence de l'anglais et du français dans le monde. Il est clair que la langue de Shakespeare est présente dans les cinq continents quant à la langue française est présente et utilisée sur quatre continents (Europe, Afrique, Asie et Amérique du nord).

Cette distribution continentale des langues nous affirme la dominance de l'anglais et sa forte présence dans tous les coins du monde et sa par rapport à la langue française.

Il est à noter que la présence de la langue française dans l'Amérique du nord est trop timide elle n'est présente qu'au Canada dans un département bien précis qui est le Québec.

II.1.1 Distribution démographique

Tableau 15 :

	Langue (2018)	Locuteurs L1 en million	Locuteurs L2 en million	Total
1	Anglais	371	611	982
2	Arabe	290	132	422
3	Chinois	897	193	1.90 MILLIARDS
4	Espagnol	436	91	527

5	Français	76	404	480
6	Portugais	218	11	229

Poids des différents espaces linguistiques dans la population mondiale¹⁷⁸

Selon le tableau illustrant le nombre des locuteurs dans chaque bloc linguistique, l'anglais est plus fort que le français. La langue anglaise est parlée par presque un milliard d'individus, face à 480 millions de locuteurs utilisant le français dans le monde.

Analyse et explication :

Comme il est clair dans ce tableau qui nous illustre la distribution du français et de l'anglais dans le monde, l'espace anglophone est le plus grand espace linguistique rassemblant 982 millions d'individus, suivi par l'espace francophone avec 480 millions d'habitants.

Selon le tableau l'anglais est la langue maternelle de 371 millions de locuteurs et le français est la langue maternelle de 76 millions de locuteurs autrement dit le nombre des locuteurs anglais « L1 Ang » constitue 5 fois le nombre des locuteurs français « L1 Fr » .

On dénombre 982 millions d'anglophones dans le monde face à 480 millions de francophones dans le monde ce qui signifie que les anglophones sont le double des francophones dans le monde.

Avec 982 millions de locuteurs répartis dans 59 pays et 62 territoires , l'anglais est une langue très forte que le français soutenu par ses 480 millions de locuteurs répartis dans 38 états et 42 territoires .Le poids démographique de la langue française est inférieur à celui de la langue anglaise. On estime, en effet, que l'anglais est parlé par 371 millions de personnes en tant que L1 et 728 millions en tant que L2.

II.1.1.1 Croissance démographique des deux espaces linguistiques de 2010 à 2030

¹⁷⁸https://www.francophonie.org/IMG/pdf/espaces_linguistiques.pdf .Consulté le 14/11/2017

Tableau 16

complexes linguistique	Pop. en 2010 (en millions)	Pop. en 2030 (estimations en millions selon une croissance constante)	Augmentation prévue de 2010 à 2030
Pays francophones	385	612	59%
Pays anglophone	690	3553	38.5%

Évolution démographique des deux complexes linguistiques(francophone et anglophone) de 2010 à 2030 ¹⁷⁹

Commentaire et justification :

Le tableau nous renseigne sur les taux d'évolution démographique attendus au cours de la période **2010-2030** au sein des deux espaces linguistiques faisant l'objet de notre comparaison.

Selon nos données qui se basent sur des statistiques extraits du site de l'organisation des nations unies ONU, on peut constater que le bloc linguistique qui se compose des pays anglophones où l'anglais est la langue officielle gardera sa première place en tête des langues les plus parlées au monde avec plus de **3.5** milliards de locuteurs à l'échèle international. A son tour, le nombre de francophone atteindra **612** million avec une augmentation de **227** millions de locuteurs qui est l'équivalent de **59%**.

Dans le futur le plus proche, L'écart entre les deux langues en terme démographique pourrait tendre à se réduire. Le taux de l'augmentation de la population est **59** pour la population francophone et celui de la population anglophone est **38.5** ce qui signifie que la croissance démographique de l'espace francophone est élevé de celle de l'espace anglophone. Mais cette augmentation ne va pas changer le classement des langues en fonction du nombre des locuteurs.

¹⁷⁹UNdata, 2010. Consulté le 5/6/2017.

L'augmentation de la population de l'espace francophone peut s'expliquer par une explosion démographique des pays africains sachant que la majorité de ces pays sont des pays francophones.

En ce cas, nous attendons une explosion démographique des pays africains suite à une amélioration des niveaux et des conditions de vie dans ce continent (santé, développement économique, scientifique et éducationnel).

L'évolution de l'ensemble de la population des pays officiellement anglophones est estimée à **38,5%**. Toutefois, le poids démographique actuel de l'anglais est tel que, même avec une croissance estimée comme relativement inférieure par rapport à celle de la langue française, il est peu probable que la langue hégémonique soit menacée dans sa supériorité numérique déjà établie.

En comparant les quatre indicateurs relatifs au poids démographique des deux langues – le nombre de locuteurs, les pays parlant ces langues, la population des pays où les langues sont officielles et les évolutions démographiques de ces deux blocs linguistiques – nous remarquons et nous constatons un avantage à la langue anglaise.

D'un point de vue dynamique, la supériorité numérique de l'anglais est menacée et pourrait bien diminuer selon les prédictions de croissance démographique émises par l'ONU pour 2030.

L'une des faiblesses et des problèmes qui peut freiner la domination et l'hégémonie de l'anglais est le paramètre démographique et l'évolution de la population parlant l'anglais pourrait remettre en question sa super suprématie. Il s'agit d'une croissance significative mais elle reste moins rapide que d'autres langues (le français).

La croissance du taux de natalité est un critère de grande importance, car il augmente ou affaiblit à long terme le poids démographique d'un bloc linguistique. Dans les prochaines décennies, l'explosion démographique va augmenter la vitalité de certaines langues comme c'est le cas de la langue française au continent africain.

De plus, l'explosion démographique au sein du continent africain aura, très certainement, augmenter le nombre des locuteurs du français. Par contre, La sous-fécondité des anglophones aux pays anglo-saxons n'encouragera pas pour l'augmentation du nombre de locuteurs. Cette langue sera en recul sur plan démographique, sauf, bien sûr, pour les anglophones en Afrique.

Une autre explication à ce changement en matière démographique des langues est Les déplacements ou les immigrations de population qui ont contribué à l'expansion de certaines langues notamment l'anglais.

Les États-Unis, le Canada et l'Australie, par exemple, ont connu une formidable expansion grâce à l'arrivée de milliers d'immigrants pendant plus de deux siècles.

L'immigration, à son tour, joue un rôle très important dans l'augmentation du nombre des locuteurs pour une langue donnée. Les immigrés de la France favorisent l'expansion démographique de la langue française sachant que ces immigrés sont dans leurs majorité des africains connus de leur fécondité très élevée.

Le critère démographique n'est pas lui seul décisif en ce qui concerne la puissance ou la faiblesse d'une langue donnée. En réalité, les chiffres relatifs au nombre des locuteurs d'une langue doivent être contrebalancée ou stimulée par d'autres facteurs et critères.

II.2 Resultats du premier critère

Le poids démographique est un critère déterminant et très important dans la croissance et le développement des langues au niveau mondial parce que la démographie augmente la représentation d'une langue en matière de ses locuteurs .

Il est clair que le français et l'anglais ont beaucoup bénéficié du facteur historique, lié à la colonisation et l'expansion territoriale de leurs pays d'origine (la France la Grande-Bretagne), pour qu'elles soient parlées et utilisées par des millions de locuteurs dans divers coins du monde .

La force et la puissance de la langue de Molière et celle de Shakespeare résident dans leur poids démographique qui repose sur des locuteurs non natifs qui se trouvent un peu partout dans notre monde .

Le français est en retard avec une communauté native relativement faible en comparaison à l'anglais . Bien que le français soit parlé dans 42 pays pour le français le nombre de locuteurs LS francophones est également bien inférieur à celui des locuteurs LS de l'anglais .

La position du français reste incertaine quant au nombre de pays dans lesquels la langue est parlée et il existe quelques divergences au sujet du nombre de locuteurs francophones recensés officiellement.

On notera également que le nombre de locuteurs L1 d'une langue est différent de la population recensée dans les pays où la langue est officielle. Par exemple, on gardera à l'esprit que tous les Sénégalais ne parlent pas français et que tous les Algériens ou les Marocains ne parlent pas arabe.

Selon les données de l'ONU, on constate que le complexe linguistique dans lequel l'anglais est une langue officielle reste en première position.

Le français et l'anglais sont deux langues internationales dans la mesure où elles font l'objet d'une utilisation entre communautés nationales différentes. En effet, elles sont des langues officielles ou co-officielles de jure dans respectivement 42 et 62 États ou régions .

Au-delà de la quantité de pays dans lesquels elles occupent un statut de langue officielle de jure, la présence de « blocs » géographiquement et culturellement proches pourrait favoriser l'usage d'une langue dans la mesure où celle-ci trouverait un usage diplomatique légitimé et favorisé par une dimension identitaire qui, alliée à une dimension utilitaire, constituerait un facteur de diffusion considérable.

Au regard de la dispersion géographique du français et de l'anglais en tant que langue officielle, différentes tendances se dessinent.

L'ensemble des pays officiellement francophones constituent un pôle assez restreint en Europe occidentale (Belgique, France, Luxembourg, Suisse) en termes démographiques mais économiquement puissants.

La force démographique du français est concentrée de l'Afrique de l'Ouest (depuis la Gambie) jusqu'à l'Afrique Centrale (en Centrafrique) dans un complexe de douze pays ainsi qu'au Canada (Québec). Le complexe anglophone est, en revanche, plus discontinu puisqu'il englobe les cinq continents.

En ce qui concerne la distribution de l'anglais, son poids démographique et sa dispersion aux différents coins du monde est un avantage certain pour maintenir la langue comme un moyen de communication internationale.

Quant au français, la configuration de sa dispersion présente une certaine faiblesse dans le sens où la majeure partie de sa démographie est concentrée sur un continent dont les pays présentent un taux de développement économique moyen voire faible.

Dans le cadre de la régionalisation, on constate donc que les deux langues disposent d'une distribution géographique avantageuse tout en investissant l'espace mondial de façon différente. Il existe toutefois certaines barrières concernant le français dont le complexe mondial souffrirait de certaines faiblesses remettant en question sa capacité à constituer un bloc linguistique solide et homogène .

L'étude quantitative du critère de dispersion des deux langues en fonction des deux critères choisis auparavant, présente un avantage certain et sans surprise pour l'anglais dont le degré de dispersion .

III Les échanges commerciaux

Tableau 17

Rang	2010	Rang	2020
1	États-Unis (anglais)	1	Chine
2	Chine (mandarin)	2	États-Unis
3	Japon (japonais)	3	Inde
4	Inde (hindi-anglais)	4	Japon
5	Allemagne (allemand)	5	Russie
6	Russie (russe)	6	Allemagne
7	Royaume-Uni (anglais)	7	Brésil
8	France (français)	8	Royaume-Uni
9	Brésil (portugais)	9	France
10	Italie (italien)	10	Mexique
11	Mexique (espagnol)	11	Corée du Sud
12	Corée du Sud (coréen)	12	Indonésie
13	Espagne (espagnol)	13	Italie
14	Canada (anglais-français)	14	Canada
15	Indonésie (malais)	15	Espagne

Les échanges commerciaux du Top 15 des pays du monde¹⁸⁰

Commentaire :

¹⁸⁰<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/citations-references.htm> .Consulté le 13/11/2017

En 2010, cinq pays dominent le commerce international. Ils ont une importance remarquable parce qu'ils accaparaient la moitié des échanges commerciaux en matière des imports et des exports. Ces pays sont par ordre : les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Inde et l'Allemagne.

Dans ces cinq pays, nous remarquons que l'anglais comme langue utilisée dans les échanges économiques, revient deux fois avec deux pays qui la représentent États-Unis et l'Inde.

Nous remarquons, aussi, une absence totale de la langue française sur les cinq premières classes. Cela se justifie par une absence des pays francophones dans **le top 5** des pays les plus puissants en matière des échanges commerciaux.

Si l'on tient compte des 15 premiers pays de ce tableau, on observe que la langue anglaise revient quatre fois et le français deux fois.

En principe, la position privilégiée de ces 15 pays favorise la langue de chacun d'eux; dans les faits, l'anglais jouit d'une puissance nettement supérieure à son importance numérique, puisque certains pays non anglophones (Allemagne, Japon et Inde) transigent de plus en plus en anglais.

En 2020, les Premières places du commerce international seront occupées par la Chine, les États-Unis, l'Inde, le Japon, la Russie, l'Allemagne, le Brésil, le Royaume-Uni, la France, le Mexique, etc. En somme, ce seront les mêmes pays et les mêmes langues.

Ce qui signifie que la langue anglaise va dominer la carte linguistique grâce à la domination des pays parlant l'anglais qui seront toujours dans les premières places du commerce international.

En faisant appel à ses statistiques représentées par ce tableau nous pouvons aussi prévoir un déclin ou un recul du commerce américain qui laissera sa place aux économies émergentes comme la Chine. Ce recul en matière de commerce peut être un début de recul en matière linguistique c'est à dire que la première place de l'anglais, parmi les langues du monde, est menacée.

III.1 Poids des différents espaces linguistiques dans le commerce mondial

Tableau 18

Pays	Taux de participation au commerce mondial 2018
Etat- unis	10.6
Royaume-uni	3.4
Corée du sud	3.1
France	4
Canada	2.7
Luxembourg	2.6
Belgique	2.6

Taux de participation au commerce mondial 2018¹⁸¹

Commentaire :

Le commerce des pays de l'espace anglophone représente plus de 30% du commerce mondial essentiellement du fait du commerce des Etats-Unis (10,6% du commerce mondial), du Royaume-Uni (3,4%) et de la Corée du Sud (3,1%).

L'espace francophone représente 12,5% du commerce mondial .Notamment ,grâce au poids de la France (4% du commerce mondial), du Canada (2,7%) et de la BelgiqueLuxembourg (2,6%).

III.1.1 Echange commercial par complexe linguistique

¹⁸¹<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/citations-references.htm> consulté le 12/12/2017.

Dans ce qui suit, nous allons traiter des données relatives à la croissance commerciale des deux communautés linguistiques en question dans le marché international et cela dans une période -2000 /2010 .

Dans un second temps ,nous allons analyser le niveau des échanges entre les pays du même espace linguistique ;ce qui signifie que nous interressions ,ici ,au commerce intr-espace .

III .1.1.1 L'espace francophone

Tableau 19

Année	2000	2003	2006	2008	2009	2010
COMMERCE	1800.0	2000.0	3000.0	4000.0	3000.0	3500.0
EXPORT	3700	3500	2500	2000	1800	1400
IMPORT	3700	3200	2800	2500	3000	2200

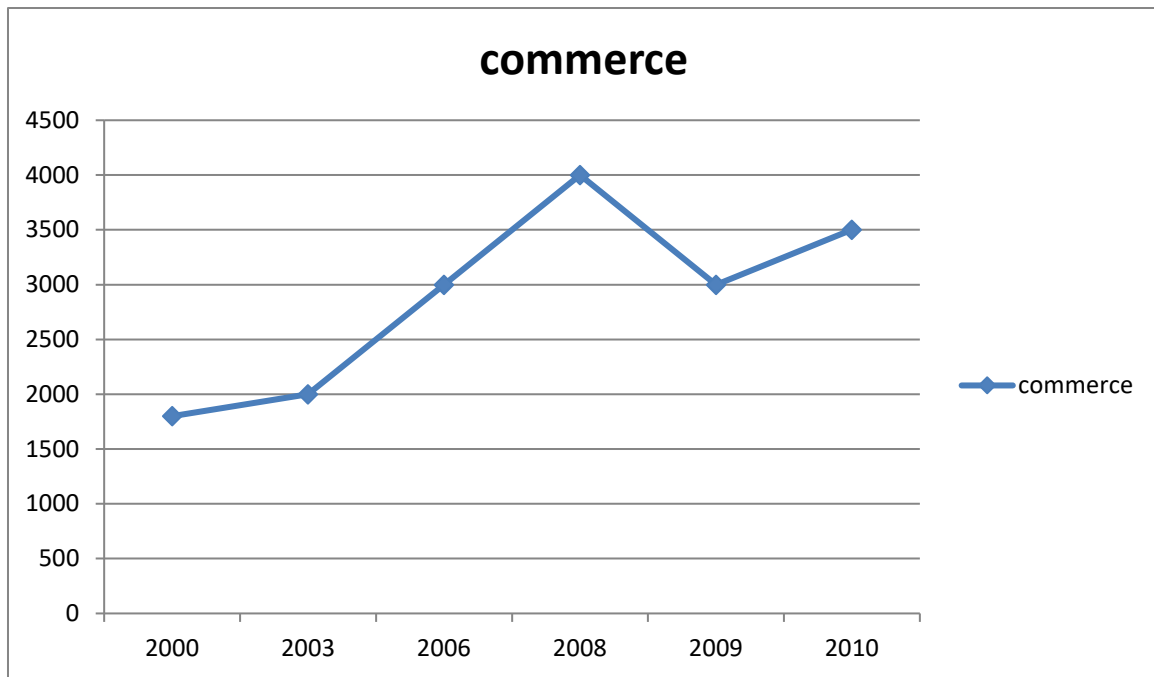
Participation du monde francophone dans le commerce international¹⁸²

Le tableau présente la part du commerce de l'espace francophone en valeur (l'unité étant le millier de dollars US courants, échelle de gauche) et la part des exportations et importations des pays de cet espace en pourcentage (part dans les flux mondiaux, échelle de droite).

En valeur, nous remarquons que les flux de commerce agrégés des pays de l' « *E.F* » ont connu une croissance importante sur la période 2000-2008. Une chute remarquable du commerce est visible ,en 2009, se justifie par les effets de la crise financière internationale ,suivie d'une reprise dès 2010 sans retrouver le niveau de l'année 2008.

FIGURE 13

¹⁸² Undata .2010 Consulté le 6/05/2017



La periode 2000 -2008 s'est caracterisée par une baisse tres importante dans la croissance de la paricipation des pays francophones dans le commerce international .

FIGURE 14

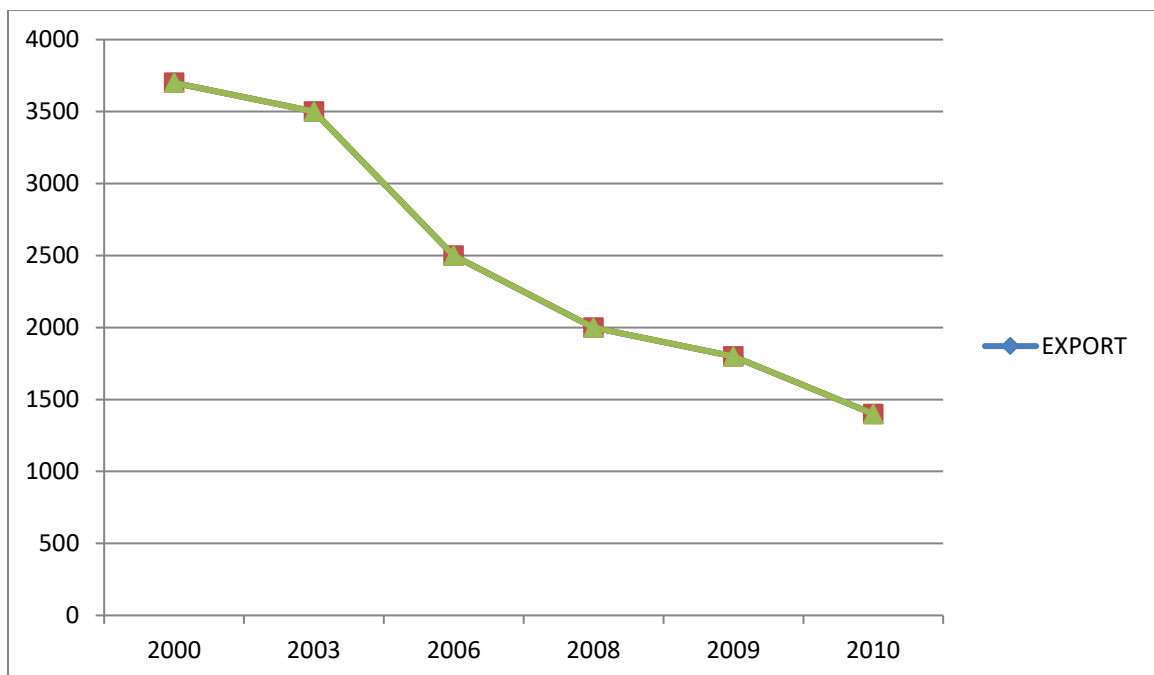
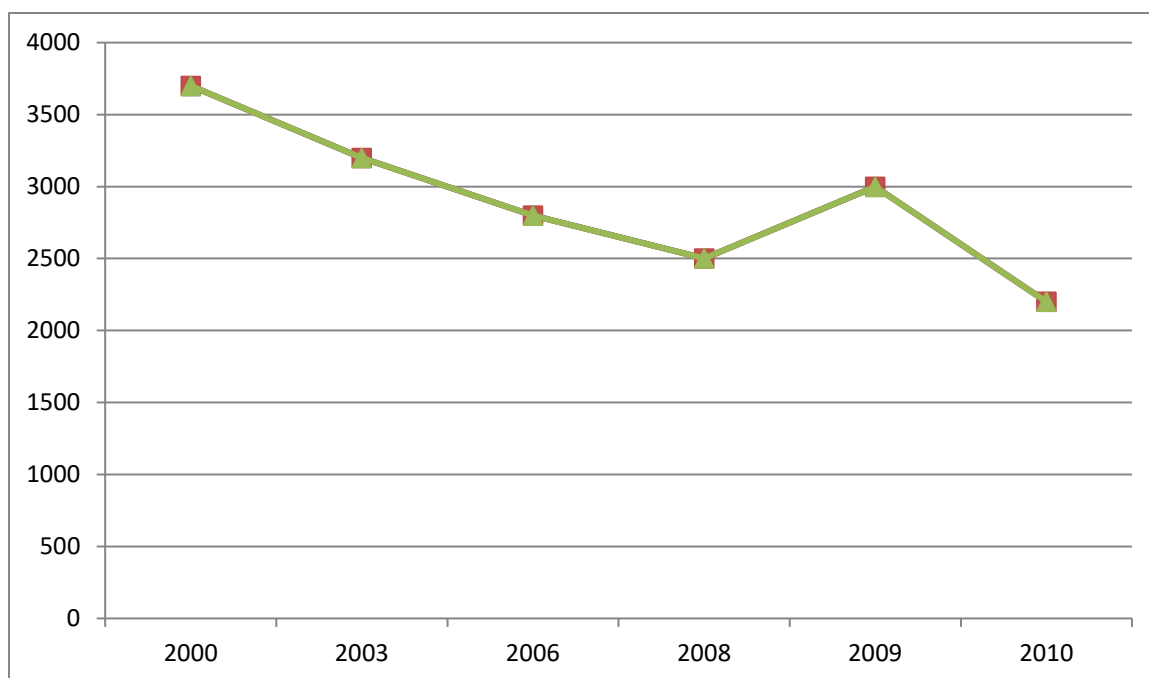


FIGURE 15



Les échanges commerciaux intra-espace et hors espace de ces pays a été diminuée à cause de la crise économique et l'apparition de certains puissances économiques tels que le Brésil ,l'Afrique du sud et la Chine . Cela avait des effets tres limités sur les importations de cet espace par apport aux autres pays du monde .

III .1.1.2L'espace anglophone

TABLEAU 20

	2000	2003	2006	2008	2009	2010
Commerce	4500.0	5000.0	7000.0	9000.0	7000.0	8800.0
Importation	6500.0	5000.0	4000.0	3800.0	4000.0	4000.0
Exportation	9000.0	8000.0	7500.0	6500.0	6500.0	6500.0

Participation du monde anglophone dans le commerce international¹⁸³

FIGURE 16

¹⁸³ Undata .2010 Consulté le 6/05/2017

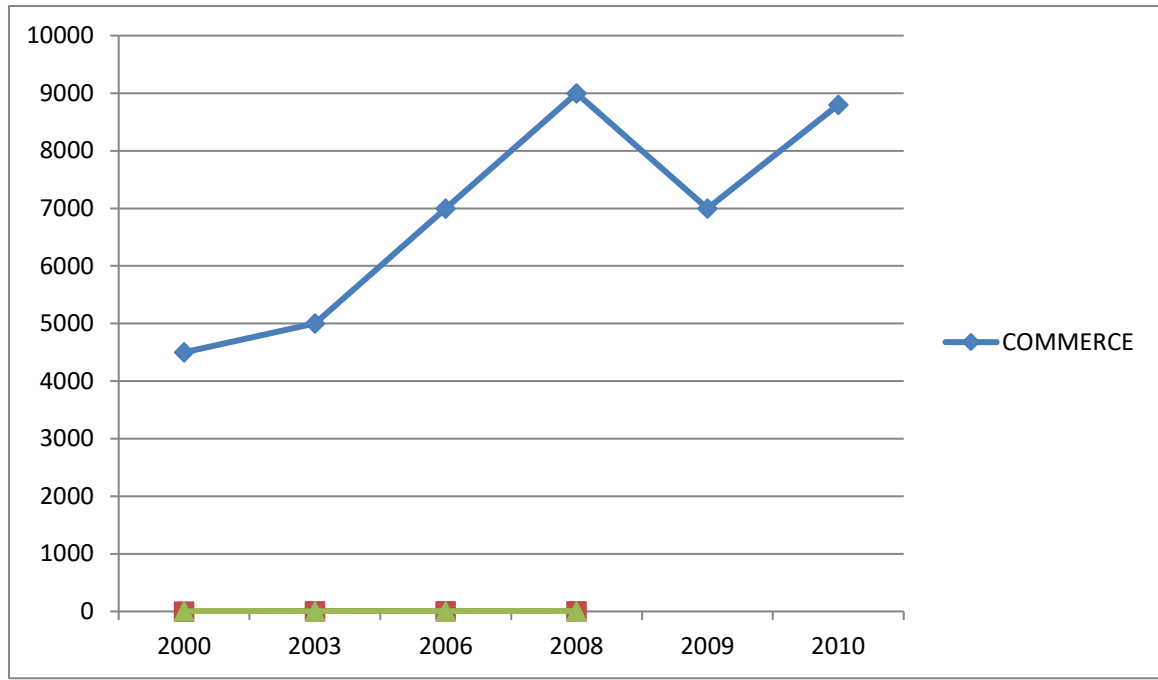


FIGURE 17

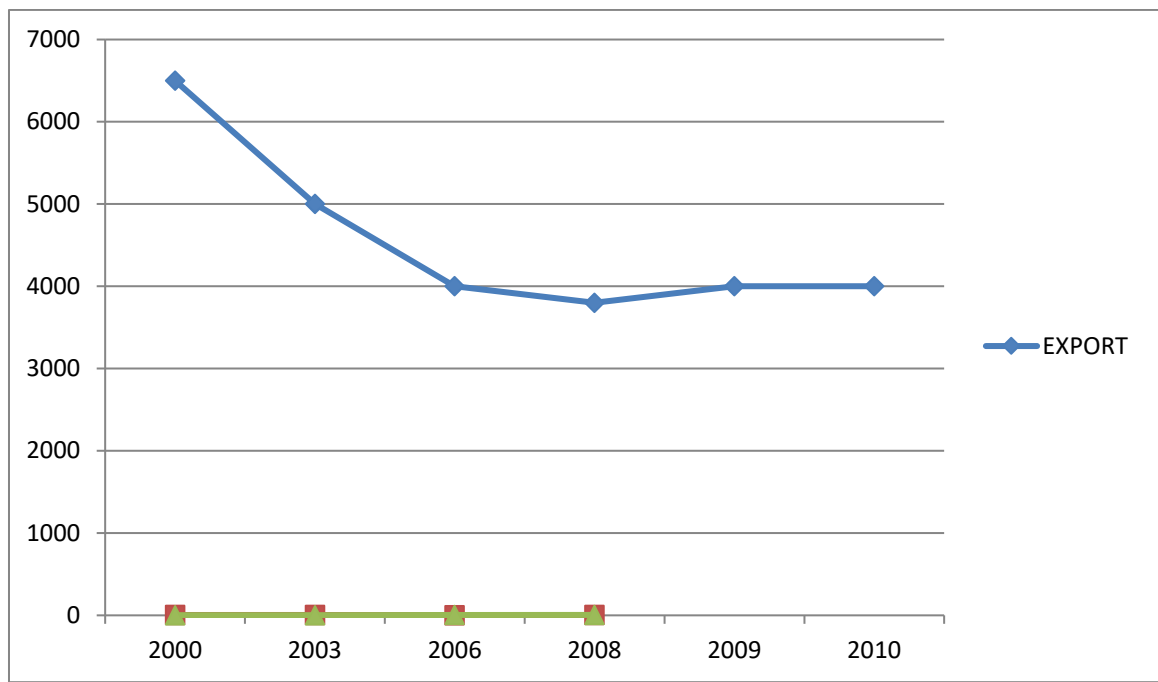
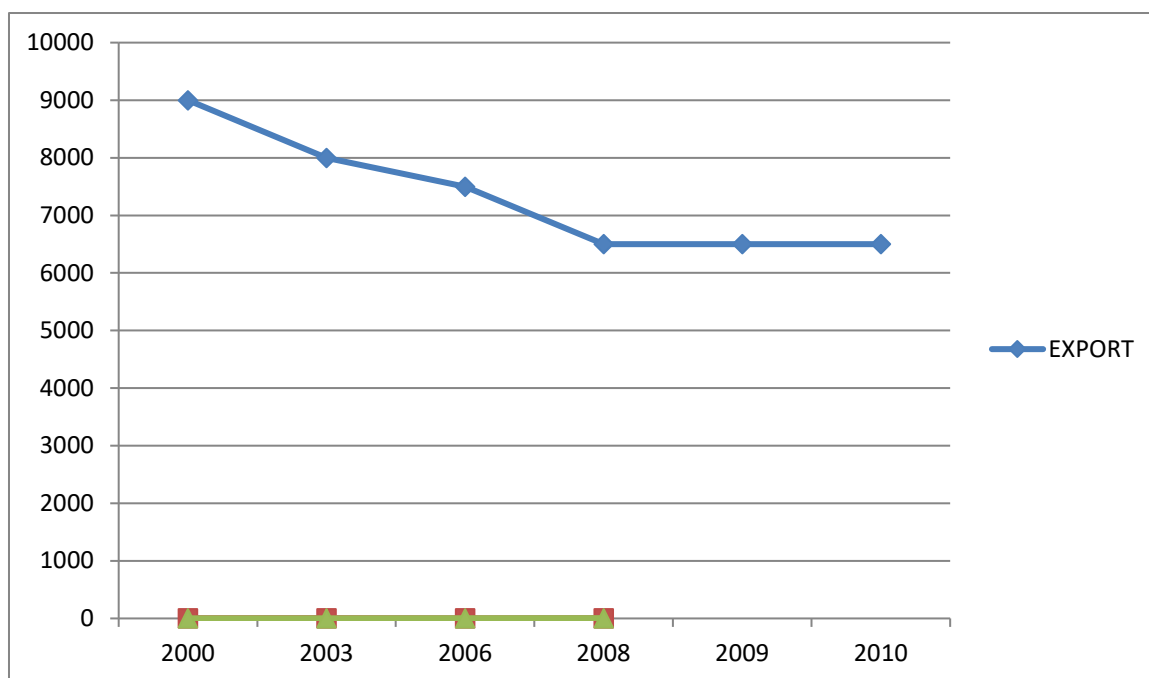


FIGURE 18



Les Figures nous renseignent de la participation des pays anglophones dans le commerce international (l'unité étant le millier de dollars US courants, échelle de gauche) et de leurs exportations et importations (part dans les flux mondiaux, échelle de droite).

En valeur, les flux de commerce agrégés les pays de l'espace n'ont cessé de croître sur la période 2000-2008 et là, encore, une brusque et importante chute du commerce est visible en 2009 du fait de la crise financière internationale avec une reprise dès 2010 (mais sans retrouver le niveau pré-crise de 2008).

Comme pour la zone francophone, la croissance du commerce total des pays de l'espace anglophone (c.-à-d. intra-espace et hors espace) sur la période 2000-2008 a été moins importante que celle du reste du monde, expliquant la baisse de la part des pays de cet espace dans le commerce mondial, avec une stagnation (voire légère hausse) pendant la crise.

III.2 Le produit intérieur brut et le revenu moyen

Dans cette section, nous essayons de voir comment les deux espaces linguistiques francophone et anglophone participent dans l'économie mondiale en faisant appel à deux paramètres très importants dans l'économie internationale qui sont le Produit *Intérieur* Brut (PIB) et le PIB *par tête*.

Nous avons pris le PIB des pays en question comme indicateur qui peut nous donner une idée sur l'ensemble des richesses produites pour les pays où le français et l'anglais sont des langues officielles. Cet indicateur nous permettra d'évaluer le pouvoir économique de chaque bloque linguistique.

Dans une perspective dynamique, le taux d'accroissement du PIB de l'année 2017 sera également intégré au calcul du pouvoir économique.

Il s'agit, ici, de mettre en évidence la richesse économique totale produite par les complexes économiques francophone et anglophone et non plus la richesse économique des locuteurs de ces deux langues. Notre but est d'apprécier la participation des pays à l'activité économique mondiale en fonction de leur langue officielle.

Le PIB reflète les activités économiques internes d'un pays. PIB par habitant, il mesure le niveau de vie et celui du pouvoir d'achat.

Nous pouvons considérer le PIB comme étant un indice de la puissance d'une langue car il est un moyen pour identifier la richesse d'un pays et le taux de la croissance économique dans une période déterminée.

Traditionnellement faites au sujet du pouvoir économique de l'anglais lorsqu'on évoque le rôle historique des États-Unis en tant que superpuissance économique et comme moteur de diffusion linguistique.

Le PIB total des pays officiellement anglophones est largement supérieur aux deux autres ensembles linguistiques (voir Tableau ci-dessous).

Dans le tableau suivant, nous représentons les pays au plus gros PIB (estimations 2017, prix courants) dans le monde et nous essayons d'expliquer la relation entre ce paramètre économique et la puissance d'une langue.

Tableau 21

Rang	Pays	Langue principale	PIB 2017 (milliards \$)	PIB 2016 (milliards \$)	Évolution
1	États-Unis	anglais	19 377	18 562	+4%
2	Chine	chinois	12 362	11 392	+9%
3	Japon	japonais	5 106	4 730	+8%
4	Allemagne	allemand	3 619	3 495	+4%
5	Royaume-Uni	anglais	2 610	2 650	-2%
6	France	français	2 570	2 488	+3%
7	Inde	Hindi/anglais	2 458	2 251	+9%
8	Brésil	Portugais	1 954	1 770	+10%

9	Italie	Italien	1 895	1 852	+2%
10	Canada	anglais- français	1 627	1 532	+6%
11	Corée du Sud	Coréen	1 521	1 404	+8%
12	Russie	Russe	1 442	1 268	+14%
13	Australie	anglais	1 344	1 257	+7%
14	Espagne	Espagnol	1 303	1 252	+4%
15	Mexique	Espagnol	1 124	1 064	+6%

TOP 15 au PIB plus élevé¹⁸⁴

Dans le top 5 des pays au plus gros PIB au monde, nous trouvons : les États-Unis, Chine, Japon, Allemagne et le royaume uni.

La langue anglaise est représentée par deux pays sur cinq qui sont États-Unis et royaume uni et cela affirme sa puissance par rapport à la puissance économique de ces deux pays qui la parlent.

Sur quinze pays classés les premiers du monde selon ce critère économique nous pouvons constater que la langue anglaise revient quatre fois les États-Unis, le Royaume-Uni,

¹⁸⁴<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/citations-references.htm>. Consulté le 3/05/2017.

le Canada et l'Australie), et la langue française se répètent deux fois avec deux pays la France et le Canada .

L'anglais a donc, a priori, le pouvoir économique le plus élevé devant le français. On constate, donc que l'anglais se démarque des deux autres langues avec un pouvoir économique qui lui permet de régner la scène linguistique au niveau économique.

Tableau 22

Rang	Pays	Langue principale	PIB 2017 par habitant (\$)	PIB 2016 par habitant (\$)	Évolution
1	Luxembourg	luxembourgeois	109 370	105 829	+3%
2	Suisse	allemand	81 314	79 578	+2%
3	Norvège	norvégien	73 591	71 497	+3%
4	Irlande	anglais	69 119	65 871	+5%
5	Macao	cantonais	67 264	67 013	0%
6	Qatar	arabe	63 386	60 733	+4%
7	Islande	islandais	63 033	57 889	+9%
8	États-Unis	anglais	59 407	57 294	+4%
9	Singapour	mandarin	55 252	53 053	+4%
10	Danemark	danois	55 154	53 243	+4%

Les pays au plus gros PIB par habitant (estimations 2017, prix courants)¹⁸⁵

La répartition de la richesse individuelle se présente de façon différente de la richesse collective.

La langue anglaise qui occupe la première place en matière de la richesse collective est la quatrième en matière de richesse par habitant grâce à l'Irlande et non plus les Etats-Unis qui occupe la huitième place. Mais, cela n'exclut jamais le fait que l'anglais se répètent deux fois dans ce classement. Sixième par son PIB collectif, le français n'a plus de place dans ce tableau.

¹⁸⁵<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/citations-references.htm>. Consulté le 4/6/2017.

L'insolvabilité chronique des États anglophones et francophones du tiers monde, notamment en Afrique et en Océanie insulaire peut être une justification de cette richesse relative de l'anglais et du français en matière de PIB par habitant.

Le fait d'établir, par exemple, une moyenne entre le revenu annuel d'un Américain et d'un Ougandais (pour l'anglais) ou celui d'un Français et d'un Haïtien (pour le français) ne favorise pas le niveau moyen de la richesse individuelle accordée à l'anglais ou au français. Quoi qu'il en soit, les anglophones et les francophones des pays industrialisés demeurent des privilégiés quant à leurs revenus individuels.

III. 2. 1 Pouvoir culturel de la qualité socio-économique des locuteurs natifs

Le tableau suivant représente la relation entre le pouvoir culturel des langues et la «qualité» des locuteurs natifs.

La source de nos statistiques est, toujours, la base de données de L'ONU qui calcule l'IDH et le PIB/HAB moyen pour chaque complexe linguistique (officiel).

La puissance d'une langue et sa force d'attraction, et particulièrement au regard du critère socio-économique des locuteurs natifs, se base sur une poignée de pays qui jouent le rôle de moteur du fait qu'il se classe dans les premières places à l'échelle internationale.

Premièrement, le calcul de la moyenne des IDH et des PIB/hab. des deux complexes linguistiques dont les résultats figurent dans le tableau ci-dessous, montre que les pays anglophones sont avantagés en terme de qualité de vie et de richesse que l'espace francophone.

Tableau 23

Complexes linguistiques	Complexes linguistiques IDH PIB/hab. en dollar	Complexes linguistiques IDH PIB/hab. en dollar
Anglophone	0,718	12 319
Francophone	0,600	9 833

Moyennes des IDH et des PIB/hab. des pays officiellement francophones et anglophones¹⁸⁶

¹⁸⁶UNdata, 2010.Consulté le 22/9/2017.

Premièrement, en observant la moyenne des *IDH* et des *PIB /HAB* des deux mondes linguistiques anglophone et francophone qui sont présentés dans *le tableau23*, nous pouvons comprendre que les pays anglophones sont avantagés en terme de richesse et de condition de vie par rapport aux pays de l'espace francophone.

Avec le PIB par habitant le plus élevé (12 319) les anglophones sont avantagés face au francophone avec un PIB par habitant (9 833) .

De même, l'*IDH* moyen des pays anglophones (0,718) est élevé par rapport à celui des pays francophones.

Du point de vu de l'*IDH* et du PIB/hab, il est clair que la force d'attraction de l'anglais soit élevée que celle du français. Nous pouvons affirmer grâce à ces données que les populations des pays officiellement anglophones sont plus riches que celles des pays officiellement francophones.

IV La puissance militaire

Le facteur militaire a un rôle très important dans l'expansion des langues. Toutes les langues, qui ont régné le monde, doivent leur diffusion à la puissance militaire de leurs pays originaux. Le français, le latin, l'espagnol, le portugais, le russe et l'arabe sont des langues qui sont diffusées dans le monde grâce aux conquêtes coloniales. Un célèbre maréchal français, Louis-Hubert Lyautey, fit la déclaration suivante: «*Une langue, c'est un dialecte qui possède une armée, une marine et une aviation.*»¹⁸⁷

Une autre déclaration l'affirme celle du linguiste *Max Weinreich*: «*Une langue est un dialecte avec une armée et une flotte.*»¹⁸⁸ Autrement dit, la réussite d'une langue n'est pas due à des phénomènes linguistiques, mais, entre autres, à des causes militaires.

¹⁸⁷Alex, VANNESTE. Le français du XXIe siècle: introduction à la francophonie, éléments de phonétique de phonologie et de morphologie ; Garant,2005. p27

¹⁸⁸http://laboiteasaussure.fr/langage_langue_parole.htm Consulté le 5/10/2017.

Les premières langues les plus parlées au monde : anglais, français, espagnol, portugais, arabe, russe - sont des langues des pays colonisateurs ; donc elles doivent toutes leur réussite aux conquêtes militaires et à la politique de colonisation.

IV.1 Les dépenses militaires

Reposons sur les statistiques de l'institut internationale de la recherche sur la paix, nous pouvons affirmer qu'il y a une relation étroite entre les langues et les dépenses des pays qui les utilisent.

Notons, aussi, qu'il y a un vrai recours aux armements du fait que les dépenses militaires mondiales de l'année 2017 constituent 2.2 % du PIB international avec 1544 milliards d'euros¹⁸⁹.

Les rapports de cette institut, nous renseignent sur tous ce qui concerne le secteur militaire de tous les pays du monde. Ils nous communiquent des chiffres sur les activités militaires, les salaires des employés militaires, ainsi leurs avantages sociaux, les factures des achats du matériel militaire et les infrastructures liées à l'activité militaire.

Tableau 24

Rang	Pays	Population (en millions)	Dépenses militaires 2017 (en milliard de dollars)	%
1	États-Unis	326,1	611	50 %
2	Chine	1,386	215	15,8 %
3	Russie	146,5	69,2	5,0 %
4	Arabie Saoudite	30,1	63,7	4,6 %
5	Inde	1,338	55,9	4,1 %
6	France	67,5	55,7	4,0 %

¹⁸⁹https://data.bnf.fr/fr/14412658/institut_international_de_recherches_sur_la_paix/ consulté le 16 /5/2017.

7	Royaume-Uni	65,3	48,3	3,5 %
8	Japon	126,8	46,1	3,3 %
9	Allemagne	82,8	41,1	3,0 %
10	Corée du Sud	51,5	36,8	2,7 %
11	Italie	61,3	27,9	2,0 %
12	Australie	24,0	24,6	1,8 %
13	Brésil	207,0	23,7	1,7 %
14	Émirats arabes unis	9,1	22,8	1,6 %

Dépenses militaires 2017(en milliard de dollars)¹⁹⁰

Selon les données de ce site spécialisé dans les statistiques qui concerne l'armement dans le monde, les dépenses militaires dans le monde, en 2017, ont été 3131.7 milliards de dollars US.

Selon ce tableau, les Etats-Unis est l'état qui fait des dépenses militaires les plus élevées dans notre monde. Les dépenses des américains constituent 50% des dépenses des autres puissances militaires classées dans ce tableau.

La France est classée sixième dans ce domaine avec 55.7 milliards de dollars ; ce qui constitue 4%des dépenses militaires des quatorze pays de ce tableau.

Les pays qui représentent l'anglais reviennent *quatre fois*, dans ce tableau, avec les états unis, le royaume uni, l'Inde et Australie.

On peut ajouter à ces quatre pays deux autres qui utilisent l'anglais comme langues des affaires commerciales et même étrangère. Il s'agit de l'Arabie saoudite et Émirats Arabes Unis qui ont de bonnes relations avec le côté américain.

Ce qui fait que l'anglais se répète *six fois* dans ce tableau et cela affirme une autre fois la suprématie de l'anglais sur les autres langues et notamment sur la langue française dans le domaine militaire.

¹⁹⁰https://data.bnf.fr/fr/14412658/institut_international_de_recherches_sur_la_paix/ consulté le 16 /5/2017.

La langue française n'est présente qu'une seule fois avec son foyer d'origine. Ce qui la place toujours en retard derrière l'anglais et derrière même d'autres langues qui ont commencé de prendre des pas par apport à cette langue dans quelques domaines comme le secteur militaire à titre d'exemple.

Les dépenses militaires permettent aux industriels de bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre commerciale ; ce qui les permet à multiplier leurs chiffres d'affaires, notamment dans les ventes d'ordre aéronautique.

À l'heure actuelle, les langues les plus puissantes de par leur budget militaire et leur nombre de soldats sont, dans l'ordre, les suivantes: l'anglais, le chinois, le russe, l'arabe, l'hindi, le français, la japonais, l'allemand, le coréen, etc.

Tableau 25

Rang	Pays	Population (en million)	En milliards de \$ US	% des achats mondiaux
1	Arabie Saoudite	30,1	36,7	16 %
2	Inde	1,338	30,9	14 %
3	Émirats arabes unis	9,1	15,3	7 %
4	Chine	1,386	12,9	6 %
5	Égypte	90,4	12,3	5 %
6	Pakistan	207,7	11,8	5 %
7	Israël	8,3	7,1	3 %
8	Syrie	18,0	6,5	3 %
9	Venezuela	30,2	5,8	3 %
10	Algérie	41,4	4,9	2 %

Principaux pays importateurs d'armes¹⁹¹

¹⁹¹https://data.bnf.fr/fr/14412658/institut_international_de_recherches_sur_la_paix/ consulté le 14 /5/2017.

Commentaire et analyse :

Selon les statistiques que nous représentent ce tableau, les dix principaux importateurs de matériel militaire, c'est-à-dire ceux qui achètent, étaient: l'Arabie saoudite (16 %), l'Inde (14%), les émirats arabes unis (7%), la Chine (6%), l'Égypte (5%), le Pakistan (5%), la Syrie (3%), le Venezuela (3%) et l'Algérie (2%).

L'Arabie saoudite, le plus gros client en armement, et premier client des États-Unis au monde en matière d'armement occupe la première place des consommateurs des armes avec un montant de 36,7 qui représente 16 % des achats mondiaux. Quant à l'Algérie, elle était le premier pays importateur d'armement du continent africain. Ces pays achètent généralement du matériel blindé, des avions de chasse et des frégates.

Les acheteurs d'armes parlent l'arabe (Arabie Saoudite, Égypte, Syrie, Algérie), l'hindi (Inde), l'ourdou (Pakistan), et l'espagnol (Venezuela).

Les langues les plus puissantes dans le secteur militaire sont dans l'ordre : l'anglais, le français, l'arabe, l'allemand, le chinois, l'hindi, l'ourdou et le coréen.

V La puissance culturelle

La vitalité d'une langue pourrait être assurée par d'autres facteurs que les facteurs traditionnels (économique, politique, militaire et démographique). Le facteur culturel a une importance indiscutable dans la croissance et la survie d'une langue.

A titre d'exemple, la langue latine s'est répandue en Europe et elle est réputée de langue de culture et de sciences pour tous les temps même si elle n'a pas gardé son poids politique, militaire et démographique.

La force culturelle d'une langue est en fonction de plusieurs indices ; parmi les le nombre de livres édités ou de publications scientifiques, le tirage des journaux, la production cinématographique, la qualité des produits télévisés, le nombre des chaînes radiophoniques et télévisées diffusées dans cette langue.

Le rayonnement d'une langue et son poids culturel n'a aucun rapport avec ce que nous appelons ses manifestations culturelles qui sont la musique, la gastronomie et les beaux-arts. Raison pour laquelle, les publications scientifiques, le nombre des ouvrages édités dans une langue et autres formes de publications constituent un vecteur de grande importance pour évaluer la valeur, la puissance et le poids d'une langue dans la vie culturelle.

Ce qui affirme cette idée est le fait que les anciennes civilisations les plus connues ont pu transmettre leurs traces qui déterminent les caractéristiques de leur mode de vie dans plusieurs domaines grâce à l'écriture. Nous pouvons citer, ici, l'exemple des phéniciens qui ont utilisé l'écriture comme technique supérieure et plus efficace par rapport aux formes *cunéiformes* tracés sur de l'argile.

De ce fait, seules les langues écrites peuvent bénéficier d'une diffusion culturelle importante et de ces langues écrites les langues qui ont un statut officiel et international. Elles occupent et dominent fortement le marché de la production culturelle.

V.1 Le nombre des volumes édités en 2018

Tableau 26

Rang	Pays	Langue	Population	Titres
1	Chine	chinois	1 386 027 710	440 000
2	États-Unis	anglais	326 112 814	304 912
3	Royaume-Uni	anglais	65 382 556	184 000
4	Russie	russe	146 544 710	101 981
5	Allemagne	allemand	82 800 000	93 600

6	Inde	hindi anglais tamoul	1 338 115 311	90 000
7	Japon	japonais	126 820 000	82 589
8	France	français	67 595 000	77 986
9	Iran	persan	82 801 633	72 871
10	Italie	italien	61 302 519	61 966
11	Turquie	turc	80 274 604	50 752
12	Corée du Sud	coréen	51 541 582	47 589
13	Espagne	espagnol	46 438 422	44 000
14	Australie	anglais	24 000 300	28 234

15	Taiwan	chinois	23 449 287	28 084
16	Argentine	espagnol	43 590 400	28 010
17	Vietnam	vietnamien	91 700 00	24 589
18	Indonésie	indonésien / javanais	264 905 894	24 000
19	Pologne	polonais	37 967 209	21 130
20	Brésil	portugais	207 096 196	20 792
			Total	1 827 085

Le nombre des volumes édités en 2018¹⁹²

Les statistiques tirées du site de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture « *Unesco* » affirment qu'on publie presque deux millions de livres par an, dans toutes les langues du monde.

Ce qui est attirant et choquant est le fait que mille publications se font annuellement dans une trentaine de langues parmi les langues utilisées dans notre monde ; qui sont près de 7097 langues.

¹⁹²<http://www.un.org/youthenvoy/fr/2018/unesco-organisation-nations-unies-leducation-science-culture/> consulté le 13/07/2018.

L'anglais est en tête des langues en terme d'édition avec (517146 titres/année: USA, R.-U. et Australie suivi du chinois (440 000 titres/année), puis le russe, l'allemand, l'hindi, le japonais et le français qui occupe la septième place très en retard par rapport à l'anglais.

Ce qui est remarquable est le fait qu'il n'y a aucun rapport entre la démographie d'un pays et le nombre de volume qu'il publie. A titre d'exemple le Royaume-Uni et le Brésil (voir le tableau).

L'anglais dans ce tableau se répète et revient quatre fois tandis que le français est présent pour une seule fois. Ces chiffres affirment la domination de l'anglais dans le domaine de la publication et confirme sa suprématie face au français qui est connu de langue de littérature.

Ce fait s'explique par l'investissement des grandes nations dans le domaine de la publication et des éditions car ils le considèrent comme le pivot de la renaissance de leurs peuples. Les statistiques confirment que les anglophones sont les plus liés à la lecture par rapport au francophone précisément.

V.2 Les publications scientifiques

Tableau 27

Rang (2017)	Langue	Titres	Pourcentage du total	Cumulatif
1	anglais	28 131	45,2 %	45,2 %
2	allemand	6 848	11,0 %	56,2 %
3	chinois mandarin	4 047	6,5 %	62,7 %
4	espagnol	3 522	5,6 %	68,3 %
5	français	3 074	4,9 %	73,3 %
6	japonais	2 149	3,4 %	76,6 %
7	italien	1860	2,9 %	79,5 %
8	polonais	1 060	1,7 %	81,2 %

9	portugais	1 055	1,7 %	82,9 %
10	néerlandais	922	1,4 %	84,3 %

Production de revues savantes par langue¹⁹³

Commentaire et analyse :

Pour comparer les langues en matière de publications scientifiques, nous nous sommes appuyés sur des statistiques extraites du site d'une revue canadienne spécialisée dans la recherche en bibliothéconomie ("top languages in global information production") de *partnership: the canadian journal of library and information practice and research* (2017).

Toujours. L'anglais domine les autres langues en publiant près de la moitié des travaux scientifiques avec un taux de 45,2% suivi de l'allemand, le chinois, l'espagnol et le français. De façon générale, on assiste à un recul de toutes les langues nationales devant l'anglais.

Le français est très loin derrière l'anglais avec un taux de publication de 4,9 % des publications mondiales qui est trop faible en le comparant au statut de cette langue.

Le français et l'allemand ont également beaucoup reculé. Si 30 % des chercheurs français publient en anglais, c'est 90 % pour l'ensemble du Canada et 80 % au Québec. Même si le français demeure encore une langue scientifique (au 5e rang à l'échelle mondiale), l'avenir paraît plutôt modeste de ce côté, à moins qu'une action concertée au plan de la francophonie internationale réussisse finalement à modifier le déterminisme qui joue contre le français... et les autres langues.

Il n'est alors pas surprenant que, dans le domaine scientifique, « *la puissance linguistique des grandes langues nationales (allemand, français, espagnol, arabe, russe, hindi, etc.) soit devenue secondaire comparativement à l'anglais dont les positions sont probablement assurées pour quelques siècles.* »¹⁹⁴ Même des langues numériquement très

¹⁹³<https://journal.lib.uoguelph.ca/>("top languages in global information production") de *partnership: the canadian journal of library and information practice and research* 2017. Consulté le 11/10/2018.

¹⁹⁴<https://www.agoravox.tv/commentaire-sur-Chronique-Hebdo-de-la-Haine-Islamique-22-29-juillet-2018> Consulté le 15/09/2018.

importantes telles l'hindi et l'arabe sont passés respectivement des 12^e et 22^e rangs dans les titres édités.

Un fait est indéniable, l'anglais est en train de prendre toute la place. Pour sa part, M. *Maurice Allais* (1911-2010), un prix Nobel d'économie (1988), croit que « *l'utilisation du français et des autres langues est encore appelée à baisser: L'anglais est devenu pour les élites le seul support pour la transmission de la pensée scientifique dans le monde.* »¹⁹⁵

Et, à court terme, il ne faut pas trop compter sur la détermination de la France à cet égard: l'affaire de l'Institut Pasteur a bien montré où se situaient les chercheurs de ce pays au chapitre de la langue. *Maurice Allais* n'hésite pas à ajouter : « *À vouloir s'obstiner à défendre la langue française, on finit par empêcher la diffusion de la pensée française.* »¹⁹⁶ On se trouve dans la situation du latin scientifique au Moyen Âge, alors que tous les savants ne publiaient qu'en cette langue.

V.3 La diffusion des médias écrits

Tableau 28

Rang (2017)	Langue	Nombre de titres	Pourcentage du total
1	anglais	2499	62,5 %
2	espagnol	277	6,9 %
3	allemand	236	5,8 %
4	chinois mandarin	156	3,9 %
5	hindi	117	2,9 %
6	français	95	2,3 %
7	polonais	44	1,1 %
8	russe	38	0,9 %
9	italien	36	0,9 %

¹⁹⁵ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_expansion.htm

¹⁹⁶Ibidem.

10	portugais	35	0,8 %
----	-----------	----	-------

Production de journaux et de magazines par langue¹⁹⁷

Lorsque on dit media, on dit transmission de l'information par le biais de la radio, la télévision, le journal ou les réseaux sociaux sur net. Ces moyens sont de grandes valeurs parce que leur rôle ne se résume pas seulement dans la diffusion de l'information mais ils participent fortement dans le développement de tout pays et sa croissance dans tous les domaines de la vie comme ils ont un rôle comme outil qui sert à rapprocher le citoyen de son administration et ses responsables.

Il reste que ces moyens doivent être utilisés correctement en transmettant la bonne information et d'une façon compréhensible. Par exemple, les émissions qui s'intéressent à l'enseignement, à la famille, la vie sociale, la santé ou qui diffusent des informations sur les catastrophes naturelles seront très utiles pour renseigner, informer, éduquer ou socialiser l'individu.

Sur le plan linguistique, la langue nationale soit la plus utilisée dans les différents canaux d'un pays car le recours à une langue étrangère pourrait annuler la fonction primordiale des médias qui est celle d'informer. Une autre fois l'anglais domine la production médiatique avec un taux qui dépassent la moitié de la production internationale (62,7%). Le français est en sixième place avec un pourcentage de (2,3%).

Cela met en question la politique médiatique de la France et de la francophonie qui ont comme objectif de rendre au français sa place privilégiée et faire face à l'anglais qui se bénéficie de très efficaces armes pour qu'il demeure la langue première dans le monde et assure sa diffusion et sa dominance dans tous les coins du monde et tous les secteurs de notre vie.

V.4 La diffusion des films et des vidéos

¹⁹⁷ http://www.axl.cefano.ulaval.ca/Langues/2vital_expansion.htm

Tableau 29

Rang (2017)	Langue	Titres	Pourcentage du total
1	anglais	158 611	34,8 %
2	espagnol	23 256	5,2 %
3	allemand	16 523	3,6 %
4	français	15 171	3,3 %
5	japonais	7 811	1,7 %
6	italien	4 927	1,0 %
7	danois	3 967	0,8 %
8	néerlandais	3 445	0,7 %
9	portugais	3 213	0,7 %
10	russe	2 715	0,6 %
11	hindi	2 357	0,5 %

Production cinématographique et vidéo par langue¹⁹⁸

Notre référence la plus fiable pour vérifier et comparer la présence des langues dans le domaine de la production cinématographique est « *l'internet movie data base (IMDB)* » la caractéristique de *IMDB* est le fait qu'il couvre plus de 1.2 millions de films et vidéos

La collecte des données se fait à la base des soumissions volontaires d'informations par les industriels cinématographiques. La vérification est le travail d'un personnel professionnel qui fait appel à des biographies officielles et aux droits à l'écran.

L'anglais domine le premier rang et accapare la première place devant toutes les autres langues avec un pourcentage de 34,8% de la production cinématographique internationale.

¹⁹⁸<http://www.imdb.com/> *l'internet movie data base (imdb)* consulté le 02/03/2018.

L'addition des productions des autres langues dans le domaine cinématographique représente la moitié de la production en anglais. Le français une autre fois se trouve très loin derrière l'anglais en terme de la production cinématographique avec un pourcentage de 3,3%.

Cet écart entre le français et l'anglais confirme que les français et les francophones n'ont pas une politique sérieuse vis à vis la diffusion de la langue française ; sachant que ces produits ont une grande importance pour faire de la publicité aux culture et aux civilisation .

VI Les langues à l'ère de l'Internet

En septembre 2002, on estimait qu'au plan mondial, il y avait quelque 605 millions d'internautes, dont 190 millions en Europe, 187 en Asie/Pacifique, 182 en Amérique du Nord (USA et Canada), 33 en Amérique latine, 6 en Afrique et 5 au Proche-Orient. Au 31 décembre 2011, « *Internet World Stats* » les estimait à 1,966 milliard¹⁹⁹.

Tableau 30

Les 10 premières langues en 2017	Pourcentage des internautes par langue
Anglais	25,3%
Chinois	19,8%
Espagnol	8,0%
Arabe	4,8%
Portugais	4,1%
Malais	4,1%
Japonais	3,0%
Russe	2,8%
Français	2,8%
Allemand	2,2%
Total des 10 langues	76,9%
Les autres langues	23,1%
Total mondial 2017	100,0%

Les 10 premières langues en 2017²⁰⁰

¹⁹⁹<https://www.internetworldstats.com/> consulté le 10/01/2018.

²⁰⁰*Ibidem*

Sur l'autoroute de l'information de 2017, l'anglais accapare le premier rang grâce à ses internautes, soit le quart des internautes à l'échelle mondiale (25,3%). Le français vient en neuvième place, très loin de l'anglais (avec un taux de 2,7%),

Cela signifie que les internautes préfèrent de faire leurs recherches ou de discuter en utilisant l'anglais qui signifie pour eux la langue du savoir de la technologie et la langue qui leur permet de communiquer et de s'échanger avec n'importe quelle personne quoi qu'il en soit sa langue maternelle.

Ces statistiques nous incitent à dire que la langue chinoise aurait l'occasion de faire dépasser l'anglais dans ce monde de l'internet ; surtout dans le cas où la Chine pourrait s'évoluer rapidement dans le côté démographique et économique. Nous pouvons croire, donc, à l'émergence de quelques langues et dans ce nous mettons la dominance de l'anglais en question.

Pour évaluer la puissance d'une langue sur internet, il existe d'autres façons comme le nombre de pages web publiées dans une langue donnée. Nous référons, dans ce qui suit, au site canadien « *Alis Technologies* » :

Tableau 31

Rang	Langue	Pages web en millions (2015)	Pourcentage du total
1	anglais	1142,5	56,4 %
2	allemand	156,2	7,7 %
3	français	113,1	5,5 %
4	japonais	98,3	4,8 %
5	espagnol	59,9	2,9 %
6	chinois mandarin	48,2	2,3 %
7	italien	41,1	2,0 %
8	néerlandais	38,8	1,9 %
9	russe	33,7	1,6 %
10	coréen	30,8	1,5 %

11	portugais	29,4	1,4 %
----	-----------	------	-------

Le nombre des pages Web²⁰¹

Ainsi, en 2002, les pages Web en anglais représentaient 82,3% du World Wide Web,²⁰² mais en 2015, elles ne comptaient plus que 56,4%. Suivent l'allemand (7,7%), le français (5,5%), le japonais (4,8%), l'espagnol (2,9%), le chinois (2,3%), l'italien (2%), le néerlandais (1,9%), le russe (1,6%), le coréen (1,5%) et le portugais (1,4%).

« En 1996, plus de 80 % des internautes étaient anglophones, mais en 2010 ce pourcentage avait déjà chuté à 27,3 %. Alors que le nombre d'internautes anglophones a presque triplé depuis 2000, quatorze fois plus de Chinois utilisent Internet aujourd'hui qu'en 1996; la croissance est encore plus importante dans le monde arabophone, où vingt-cinq fois plus de personnes sont en ligne comme en 1996. »²⁰³

²⁰¹<http://alistechnology.com/> consulté le 10/01/2018.

²⁰² Ibidem. consulté le 10/01/2018.

²⁰³ Ibidem.

VII Relevé de conclusion

En comparant les quatre indicateurs relatifs au poids démographique des deux langues – *le nombre des locuteurs, les pays parlant ces langues, la population des pays où les langues sont officielles et les évolutions démographiques de ces deux blocs linguistiques* – nous remarquons et nous constatons un avantage à la langue anglaise. Ces tirets le résumant :

-Avec un milliard de locuteurs répartis dans 59 pays et 62 territoires, l'anglais est une langue très forte que le français soutenu par ses 480 millions de locuteurs (L1) répartis dans 38 États et 42 territoires.

-La population anglophone se retrouve sur cinq continents contre quatre pour l'espace francophone .

-Le chinois, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, l'hindi, le russe, le portugais, le bengali, l'allemand, le japonais, le français, sont Aujourd'hui, les langues les plus importantes quant au nombre de leurs locuteurs.

-Parmi ces langues, on trouve seulement deux langues qui sont des langues appelées langues multi-continetales, il s'agit de la langue française et la langue anglaise. Elles sont multi-continetales du fait qu'elles sont parlées sur quatre ou cinq continents.

-Cette distribution continentale des langues nous affirme la dominance de l'anglais et sa forte présence dans tous les coins du monde et sa suprématie par rapport à la langue française.

-La dispersion géographique d'une langue forte s'avère toujours positive, car elle lui assure le prestige et des fonctions de communications accrues.

-L'espace anglophone est le plus grand espace linguistique rassemblant près d'un milliard d'individus, suivi par l'espace francophone avec 480 millions d'habitants,

-Le bloc linguistique qui se compose des pays anglophones où l'anglais est la langue officielle gardera sa première place en tête des langues les plus parlées au monde. Dans la période de

2010 2030. Dans la même période l'écart entre les deux langues en terme démographique pourrait tendre à se réduire car la croissance démographique de l'espace francophone est élevée de celle de l'espace anglophone.

-La croissance démographique de l'espace francophone peut s'expliquer par une explosion démographique des pays africains francophones. Le complexe anglophone est, en revanche, plus discontinu puisqu'il englobe les cinq continents.

En ce qui concerne la distribution de l'anglais, son poids démographique et sa dispersion aux différents coins du monde est un avantage certain pour maintenir la langue comme un moyen de communication internationale. Et de même pour les autres critères où les pays anglophones les dominent .

Cinq pays dominent le commerce international. Ils ont une importance considérable parce qu'ils accaparaient la moitié des imports et des exports internationaux ces pays sont par ordre : Les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Inde et l'Allemagne.

La langue anglaise va dominer la carte linguistique grâce à la domination des pays parlant l'anglais qui seront toujours dans les premières places du commerce international.

Nous pouvons aussi prévoir un déclin ou un recul du commerce américain qui laissera sa place aux économies émergentes la Chine. Ce recul en matière de commerce peut être un début de recul en matière linguistique c'est -à -dire que la première place de l'anglais parmi les langues du monde est menacée.

Sur quinze pays classés les premier du monde selon ce critère économique nous pouvons constater que la langue anglaise se répète quatre fois (les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie), et la langue française se répètent deux fois avec deux pays la France et le Canada.

L'anglais a donc, a priori, le pouvoir économique le plus élevé devant le français. On constate, donc que l'anglais se démarque des deux autres langues avec un pouvoir économique qui lui permet de régner la scène linguistique au niveau économique.

L'insolvabilité chronique des États anglophones et francophones du tiers monde, notamment en Afrique et en Océanie insulaire peut être une justification de cette richesse relative de l'anglais et du français en matière de PIB par habitant.

Les pays anglophones sont avantagés en terme de richesse et de condition de vie par rapport aux pays de l'espace francophone.

Du point de vue de l'IDH et du PIB/hab., il est clair que la force d'attraction de l'anglais soit élevée que celle du français. Nous pouvons affirmer grâce à ces données que les populations des pays officiellement anglophones sont plus riches que celles des pays officiellement francophones.

Le commerce des pays de l'espace anglophone représente plus de 30% du commerce mondial essentiellement fait du commerce des Etats-Unis (10,6% du commerce mondial), du Royaume-Uni (3,4%) et de la Corée du Sud (3,1%).

L'espace francophone représente 12,5% du commerce mondial notamment grâce au poids de la France (4% du commerce mondial), du Canada (2,7%) et de la BelgiqueLuxembourg (2,6%).

Comme pour la zone francophone, la croissance du commerce total des pays de l'espace anglophone (c.-à-d. intra-espace et hors espace) sur la période 2000-2008 a été moins importante que celle du reste du monde, expliquant la baisse de la part des pays de cet espace dans le commerce mondial, avec une stagnation (voire légère hausse) pendant la crise.

Quant au français, la configuration de sa dispersion présente une certaine faiblesse dans le sens où la majeure partie de sa démographie est concentrée sur un continent dont les pays présentent un taux de développement économique moyen voire faible.

Il est clair que le français et l'anglais ont bénéficié du facteur hiistorique lié à la colonisation et l'expansion terrotoriale de leurs pays originaus la France et la grande britagne pour qu'elles soient parlées et utilisées par des millions de locuterus dans divers coins du monde .

La force et la puissance de La langue de moliere et celle de schekspear résident dans leurs poids démographiques qui repose sur des locuteurs non natifs qui se trouvent un peu partout dans notre monde .

Nous remarquons aussi une hétérogénéité au niveau du critère de l'appartenance à un bloc linguistique sur le taux d'ouverture et des échanges commerciaux entre les états composant chaque espace et cela est en fonction de leurs poids dans le commerce intra-espace .

Les relations et l'ouverture commerciales qui reflètent l'appartenance à un complexe linguistique se traduiraient par un supplément du PIB par tête de 9% en moyenne pour les pays de l'espace anglophone. Ce chiffre est estimé à 6% pour les pays du bloc francophone .

Les grandes langues de notre monde comme l'anglais, l'arabe, le français l'espagnol, le portugais et le russe doivent leur dominance et leur hégémonie aux conquêtes militaires et à la politique de colonisation de leurs pays originaux. Ce qui fait que la réussite d'une langue n'est pas due à des phénomènes purement linguistiques ou culturelles car la puissance militaire a un grand rôle à jouer dans l'imposition des langues.

À l'heure actuelle, les langues les plus puissantes de par leur budget militaire et leur nombre de soldats sont, dans l'ordre, les suivantes: l'anglais, le chinois, le russe, l'arabe, l'hindi, le français, la japonais, l'allemand, le coréen, etc.

Les langues qui peuvent prétendre à un rayonnement culturel sont celles qui sont écrites. Il s'agit de presque 400 langues sur 7097 langues du monde.

Les langues qui dominent la production littéraire et culturelle internationale sont dans l'ordre : l'anglais (517 146 titres/année, le chinois (440 000 titres/année), le russe (101 900), l'allemand (93 600), l'hindi (90 000), le japonais (82 500), le français (77 900), le persan (72 800), et l'italien (61 300).

Et toujours dans le domaine des publications nous constatons aussi que c'est toujours l'anglais qui domine le secteur scientifique car la moitié des publications scientifiques se fait

en anglais face un recul de toutes les langues nationales qui ont laissé ce terrain à la langue de Shakespeare.

En ce qui concerne la diffusion ou même des fois la production de l'information l'anglais est toujours celui qui accapare la première place il se place dans ce premier rang avec 34,8% de la production mondiale. Nous trouvons ensuite l'espagnol (5,2%), l'allemand (3,6%), le français (3,3%), le japonais (1,7%) et l'italien (1%). Ces langues sont les plus utilisées dans ce type des industries et couvrant presque la moitié des programmes et des émissions de l'information dans le monde.

En 2017, l'anglais règne le domaine de L'information électronique avec 985 millions d'internautes équivalant de 25,3% des internautes du monde. Suivent le chinois (771 millions: 19,8%), l'espagnol (312 millions: 8,0%), l'arabe (185 millions: 4,7%), le portugais (158 millions: 4,0%), le malais (157 millions: 4,0%), le japonais (118 millions: 3,0%), le russe (109 millions: 2,8%), le français (108 millions: 2,7%), l'allemand (85 millions: 2,1%).

L'usage de l'anglais est très gonflé sur internet car les internautes qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle utilisent l'anglais dans leurs recherches électroniques et cela signifie qu'ils sont convaincus qu'elle est une source très importante pour la possession ou l'accès à l'information raison pour laquelle ils ont appris ou ils ont eu une formation dans cette langue.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale

L'espace linguistique mondial est désormais l'objet de convoitises nouvelles, l'offre pour l'apprentissage des langues étrangères enrichie de propositions planifiées à grande échelle. La structuration de grandes diasporas par d'autres puissances telle l'Inde, la Chine et la Russie contribue aussi à cet enrichissement sans compter la progression de la langue espagnole jusqu'à cœur de l'empire américain. Au plan mondial, tel est le nouvel environnement de toutes langues désireuses de se situer dans la courte liste des idiomes à dimension internationale.

Au plan continental la langue française est soumise à une domination et une hégémonie de l'anglais en Europe et en Afrique. Dans le premier cas celui du continent européen la langue anglaise a franchi l'atlantique et la manche et s'est installée sur un continent où elle n'a par ailleurs aucune assise historique.

Dans le second cas, celui du continent africain où se trouve la majorité des locuteurs de la langue française et son seul bassin de véritable croissance susceptible de lui garantir une place dans le club restreint des langues internationales. Au XXI^{ème} siècle, la compétition déjà engagée en Afrique centrale et ailleurs sur le continent avec la langue anglaise est préoccupante contenue. A ce jour, la tentation du Rwanda pourrait y faire des émules. Certains pays membres de la francophonie ont demandé leur adhésion au Commonwealth.

L'Afrique est, aussi, marquée par les courants mondiaux actuels. Certains tel l'ancien président du mali *ALPHA OMAR KONARI* évoque la montée actuelle et virtuelle de la langue chinoise sur le continent africain.

En 1992, dans une étrange conversation avec le président François Mitterrand, le grand historien *Alain Decaux* alors ministre français de la francophonie avait reconnu l'essentiel : « *La francophonie est devenue le principal espoir de notre langue, peut être le seul* »²⁰⁴

Aujourd'hui toutes les appréciations convergent vers une évidence : la langue française n'aurait aucune chance de demeurer une langue internationale au XXI siècle si la

²⁰⁴ Alain, REY. L'amour du français : contre les puristes et autres censeurs de la langue. DENOEL, 2007, p13

Conclusion Générale

francophonie devait se diluer, se fragmenter, perdre sa capacité unique de tenir ensemble cette communauté complexe qu'elle rassemble, anime et développe depuis des décennies.

La francophonie doit composer avec cette stratégie nouvelle et universelle de la Chine en faveur de sa langue (Globalement, les aspirations et les investissements de la Chine visent à établir sa langue comme l'autre *lingua franca*. Son poids économique et commercial, sa nouvelle présence en Asie, en Amérique latine et en Afrique, ses investissements dans le monde et les avantages offerts aux apprenants de sa langue constituent autant de leviers (hier encore inexistantes).).

Certes la prépondérance de la langue anglaise n'est pas encore érodée par la volonté déclarée de la Chine. Mais la géopolitique et la politique qui ont successivement placé la Grande Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique au premier rang des puissances et ainsi porté avec force l'expansion de la langue anglaise dans le monde ne sont plus sans concurrence.

Il faut le dire et le redire la responsabilité première est celle des états et des gouvernements membres de la communauté francophone .C'est à eux ,d'abord ,qu'incombe la responsabilité de décider ce qui doit être mutualisé entre eux pour que soit conduite et gagnée la bataille susceptible de placer ,à bon niveau, leur héritage culturel et linguistique ,au XXI siècle .C'est à eux ,aussi, de décider ce qu'ils peuvent et doivent faire ensemble et ce que chacun de façon isolée ne pourrait accomplir ou achever avec la même célérité et durabilité .

Ces questions ne sont pas nouvelles. Elles sont au cœur du projet francophone depuis ses origines. Mais elles se posent, aujourd'hui, avec une acuité sans précédent et dans un contexte mondial qui appelle des investissements à ce niveau.

La question essentielle de la francophonie ne devrait pas être celle des domaines de ses interventions mais bien celles de la méthode et du niveau des interventions.

Le défi consiste à déployer des mandats et des décisions en tenant compte du changement d'échelle que constitue le nouvel espace culturel mondial, de les penser et de les mettre en œuvre en intégrant des ressources technologiques disponibles de remplir l'obligation de résultats dans un contexte d'une compétition culturelle et linguistique sans précédent. Le passage à ce niveau est indispensable. Il dépend des états et gouvernements

Conclusion Générale

membres de leur compréhension de la compétition culturelle, linguistique mondiale et de leur volonté d'y investir les ressources requises pour relever ce défi considérable. Or il apparaît aujourd'hui que cette compréhension et cette volonté sont hésitantes.

Plusieurs facteurs peuvent redonner à la langue française sa vraie place parmi les langues du monde :

-La francophonie rassemble 68 états et gouvernement soit 1 pays sur 3 dans le monde. Sa géographie physique encercle la planète. De toutes les communautés comparables. Seul le Commonwealth britannique bénéficie d'un tel déploiement.

-La langue française est le socle et instrument de liaison entre tous les locuteurs qui ont par ailleurs une maîtrise d'autres langues dans le monde entier. « *Sa géographie historique plonge loin ses racines dans la période moderne et contemporaine .Elle est liée aux grandes civilisations européennes et aux grands moments de l'histoire de l'humanité* »²⁰⁵

-Sa géographie culturelle joint les patrimoines arabes berbères européens de l'ouest et de lest francophone d'Amérique et des caraïbes ceux du Cambodge du Laos et du Vietnam et les vastes richesses des nations africaines du désert du Sahara et de la région des grands lacs d'Afrique jusqu' aux îles de l'océan indien.

-Le monde, plurilingue dès ses origines, est donc de par ce plurilinguisme même le lieu d'un vaste conflit sémiotique, d'une tension permanente entre le grégaire et le véhiculaire, la langue de la maison et celle du pain, les langues de pouvoir et celles de minorité.

Cette tension est l'un des moteurs de l'histoire ,et les langues changent comme change le monde .L'évolution des rapports réciproques qu'elles entretiennent témoignant de l'évolution des sociétés .Cette guerre des langues nous l'avons rencontrée sur des champs de bataille divers ,de la famille au marchés et aux pistes au long desquelles se développent des langues véhiculaires mais nous avons également vu qu' elle était menée à un autre niveau non plus par les locuteurs mais par leurs dirigeants . La guerre toujours est une affaire d'état.

²⁰⁵ Alain, REY. L'amour du français. Op.cit ,p 45

Conclusion Générale

« *L'homme d'état, s'il réussit à contrôler le cours de la langue à une de ses étapes décisives, ajoute à son pouvoir un autre pouvoir anonyme et efficace .toute politique de la langue fait le jeu du pouvoir en le confortant par un de ses appuis les plus fidèles* »²⁰⁶

Le linguiste spécialiste des études sur la langue se trouve donc confronté un problème déontologique : Intervenir sur les langues, il n'est pas étranger aux jeux du pouvoir. Il se trouve donc qu'il veuille ou non jouer un rôle dans ces conflits et ces impérialismes.

L'histoire des langues constituait le versant linguistique de l'histoire des sociétés pour que l'on puisse considérer cette linguistique comme résultante d'un conflit social. Les impérialismes linguistiques sont toujours signes d'autres impérialismes et derrière la guerre des langues se profile une autre guerre économique, culturelle, politique et sociale.

L'hégémonie de l'anglais, dans le monde, a été abordée dans un paradigme théorique qui implique une corrélation étroite entre langue et pouvoir. Celle-ci a mis en évidence que les différentes périodes de domination linguistique qui ont marqué l'Histoire de façon générale, ne pouvaient être transposables. « *Cette corrélation a également permis de comprendre que la diffusion des langues ne s'apparentait pas à un processus homogène et qu'elle comportait deux dimensions principales – objective et subjective/symbolique* »²⁰⁷.

L'étude de la diffusion de l'anglais dans l'espace francophone devait donc prendre en compte ces deux dimensions. L'histoire de la diffusion de l'anglais et des formes de pouvoir qui l'ont accompagné a permis de dresser les bases contextuelles dans lesquelles s'inscrivait la force d'attraction « objective » de l'anglais.

De même, l'avenir de la langue française n'est pas apparu comme menacé alors que les informateurs admettent que le français tend à gagner des locuteurs de génération en génération si la politique francophone était efficace.

²⁰⁶C .Hagège .L' homme de paroles .Paris ,1985 ,p203

²⁰⁷ C .Hagège .L' homme de paroles .Op .Cit. p 66

Conclusion Générale

Au-delà de son pouvoir et de son utilité, une langue possède un rayonnement, c'est toute l'histoire de la langue française depuis quatre siècles. La langue française a atteint très tôt un degré de perfection, un âge d'or qui a laissé croire qu'elle échapperait au temps, au déclin, à la rivalité des autres langues.

Mais le français aujourd'hui a perdu de son rayonnement, et de son usage. Il s'est reculé dans tous les domaines ; c'est un fait irréversible. Le français perd du terrain face à l'anglais qui est devenu la langue hyper-centrale du monde.

En outre, le français tient la place de l'ancienne langue dominante « *C'est sans doute à cette situation de langue détrônée que les français doivent le dépit qu'ils éprouvent à l'égard de la prépondérance de l'américain* »²⁰⁸.

Dans notre étude, nous avons parlé sur le français et l'anglais et leurs places prises dans le monde. Sur ce point J- M. Le BRETON souligne que :

*« Parler du français et de l'anglais c'est évoquer un succès prodigieux, celui des langues de deux peuples de l'extrémité occidentale de l'Eurasie. Issues de nations relativement peu nombreuses, elles se sont répandues sur la terre entière. Elles sont enseignées, comprises, utilisées par plus de deux milliards d'hommes sur les cinq continents »*²⁰⁹

Cependant, la langue française à la suite des deux guerres mondiales, a perdu son statut comme première langue mondiale face à la langue anglaise qui s'est mis à occuper un espace de plus en plus large pour affirmer sa puissance.

L'année 1945, avec l'explosion de la bombe atomique américaine, annonce la naissance du géant que nous connaissons, cela veut dire qu'à la fin du 20ème siècle, la diffusion de l'anglais à l'échelle planétaire connaît une vigueur sans précédent, celle-ci a fait reculer la diffusion du français dans le monde.

²⁰⁸G. de BROGLIE, Le mouvement des langues, Séance du lundi 20 octobre 2002. Gabriel_de Broglie, consulté le 01/09/2007.

²⁰⁹J. M. Le Breton, cité in la langue française à la croisée des chemins, Fondation Singer Polignac, Alliance Française, L'Harmattan, 1999, p 79

Conclusion Générale

La langue française aujourd'hui est à la croisée des chemins. Le destin des deux langues diverge. Pour quelles raisons ?

Du fait du succès politique et économique des Etats- Unis, puissance mondiale quasi-hégémonique, l'anglais s'impose chaque jour davantage comme langue mondiale. «*L'omniprésence de l'anglais aura toutes façon lieu ; le choix est comme toujours, face à un phénomène inexorable, de le subir ou de l'anticiper* »²¹⁰ . Le français est progressivement confiné dans les limites d'une langue européenne.

Et du fait de la mondialisation de l'économie qui tend vers l'unilinguisme et impose d'adopter l'anglais comme langue unique, dont les conséquences sont loin d'être négligeables et produit une pression en faveur de l'uniformisation qui menace à la fois la diversité des langues et celles des cultures .« *La mondialisation frappe les activités culturelles comme les activités économiques et financières .*»²¹¹

Cette diversité que chacun de nous doit lutter pour la conserver contre le monolinguisme, c'est-à-dire contre le « tout anglais ». Notons que nous sommes tous confrontés à la nécessité de faire évoluer nos visions du monde, et nous sommes tous responsables de défendre et de lutter pour la diversité culturelle et linguistique.

En effet, la langue française doit s'émanciper du passé et cesser de s'appuyer sur des privilèges légitimés par l'histoire, pour se trouver vers l'avenir. En ce sens, nous sommes parfaitement conscients que : « *Défendre nos langues, et leur diversité notamment contre la domination d'une seule, c'est plus que défendre nos cultures, c'est défendre notre vie.* »²¹²

Le français et l'anglais sont deux langues alliées, deux grandes langues universelles, porteuses de valeurs, de progrès mais l'anglais semble bien gagner du terrain, il est devenu si répandu dans le monde.

²¹⁰A. MINC, La grande illusion, Paris, Grasset, 1989, p 120.

²¹¹J. VIOT. Cité in : La langue française à la croisée des chemins. Fondation Singer Polignac, Alliance Française Le Harmattan, 1998, p 13.

²¹²C. HAGEGE, Halte à la mort des langues, Paris, Poches, Odile Jacob, 2002, p 11

Conclusion Générale

Bien sûr, le rôle de l'anglais ne sera pas éternel. C'est une langue qui sera forcément remplacée un jour par une autre langue, mais dans l'état actuel des choses il est impossible de savoir laquelle prendra la relève, encore moins quand exactement cette possibilité se réaliserait. Enfin, il faut toujours se souvenir qu'une grande langue de communication peut avoir une durée de vie très longue, même lorsque ses locuteurs auront disparu de la surface de la terre.

Le latin était disparu comme langue maternelle dès le Vème siècle, mais il s'est maintenu comme langue internationale au sein de la civilisation occidentale jusqu'au XXème siècle. Maintenant que l'anglais a remplacé le latin et qu'il s'est répandu à l'échelle de la planète, son taux de résistance risque d'être élevé encore plus longtemps, même lorsque les Etats- Unis auront cessé d'exister.

Nous sommes convaincus que si la langue française sait s'adapter aux changements qui s'imposent, elle aura une chance nouvelle, celle de devenir le fer de lance du développement des sociétés francophones.

« Si incroyable que cela paraisse, la langue de Molière et de Racine, de Descartes et de Pascal, de Diderot et de Rousseau, de Victor Hugo et de Rimbaud, de Proust et de Aragon, de Jeanne d'Arc et de Louise Michel, de Prévert et de Brassens, de Lavoisier et de Langevin, de Piaget et de Lacan, d'Aimé Césaire et de Mouloud Feraoun, la langue dans laquelle furent écrits le « Discours de la méthode 'et' la déclaration des droits de l'homme et du citoyen », la langue native de la Marseillaise et de l'Internationale », la langue française est en danger»²¹³

A ce sujet Mr G. BISSAINTHE écrit : *« La France doit retrouver sa place dans le monde. Mais elle ne pourra le faire que si elle est une France élargie, une France totalement*

²¹³ G. HAGE, G. GASTAUD, Manifeste progressiste par la défense de la langue française, publié sur : www.sauv.net/manifprolangue.php consulté le 20/08/2007.

Conclusion Générale

actualisée, et non plus cette petite France enfermée dans un hexagone exigü qui n'a aucune chance de survie »²¹⁴.

Il faut défendre la langue française et lui rendre son lustre d'antan, il faut réformer en profondeur la francophonie, la rendre plus proche des gens, surtout, il faut adapter cette institution à la situation actuelle.

Le français doit être utilisé comme un vecteur de coopération et susciter des échanges entre toutes les parties du monde. Et à la fois singulière et reconnue pour sa richesse et vocation internationale, la langue française doit pouvoir être préservée et s'adapter cependant à des situations nouvelles.

La langue française a un bel avenir devant elle et doit résolument s'inscrire dans un multilinguisme international. Elle fait partie, comme toutes les langues du bien commun de l'humanité à sauvegarder.

²¹⁴ G. BISSAINTHE, Le sens profond de la bataille pour la langue française, écrit par Ingrid. BRUNAZZI, publié sur : www.recif.net, consulté le 28/07/2007.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

1-ABALAIN H., Le français et les langues historiques de la France, Editions Jean-Paul Gisserot, 2007.

2-ALLEMAND ,Étienne .Télévision, culture, imaginaire . L'Homme et la société . 1981 .

3-BADER ,Françoise. Les langues indo européennes. CNRS Editions, 1994.

4-BORZEIX. Jean-Marie., Les carnets d'un francophone, Ed Bleu Auteur, 2006.

5-BOYER ,Henri. Introduction à la sociolinguistique ,Donud ,Paris ,2001.

6-CALVET L-J, La guerre des langues, et les politiques linguistiques, Payot 1987. 294 p.

7-CALVET L-J, Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie, Petite Bibliothèque Payot, 1979, Paris

8-CALVET, L. J. (1999). Pour une écologie des langues du monde. Paris : Plon.

9-CALVET, L. J. (2002). Le marché aux langues. Les Effets de la mondialisation. Paris : Plon.

10-CHAUDENSON. Robert, Vers une autre idée, et pour une autre politique de la langue, Paris, Edition : l'Harmattan, 2006.

11-CHAURAND ,Jacques . Nouvelle histoire de la langue française. Édition illustrée, 1999.

12-CHAURAND. Jacques, L'histoire de la langue française, Paris, PUF, Que sais- je? 2006.

13-CHEMINEE, Pascale. Aux origines du français. Garnier, 2009.

14-D. NOGUEZ, Crise du français, cité par B. CERCQUIGLINI, in : Tu parles français ? le français dans tous ses états, Paris, Flammarion, 2000.

15-DE BLANCO, Xavier et Krzysztof.BOGACKI. Introduction à l'histoire de la langue française. USB, 2014.

16-DENECE ,Éric et REVEL .Claude . L'Autre Guerre des États-Unis, les secrets d'une machine de conquête.

17-Dollfus, Olivier. La Mondialisation, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1997.

18-DRUON. Maurice, Le Bon Français, Editions du ROCHER ,1999.

19-F. Carton et DELFOSSE, J. M. (1994). Les langues dans l'Europe de demain. Paris : Presse de la nouvelle Sorbonne.

20-FUMAROLI. Marc, Quand l'Europe parlait français, Paris, Edition de FALLOIS, 2001.

21-GUIRAUD. Pierre, Les mots étrangers, Paris, PUF, Que sais- je ? n° 1166, 1965.

22-H. CURIEN. cité in : La langue française à la croisée des chemins, Fondation Singer Polignac: Alliance Française, Edition le Harmattan. 1999.

23-Hagège, Claude .L' homme de paroles .Paris ,1985 .

24-HAGEGE ,Claude .Contre la pensée unique .Odile Jacob ,2013.

25-HAGEGE ,Claude. Combat pour le français: au nom de la diversité des langues et des cultures. Odile Jacob, 2006.

26-HAGEGE ,Claude. Halte à la mort des langues, Paris, Odile Jacob, 2002(=2000).

27-HAGEGE .Claude, Combat pour le français : Au nom de la diversité des langues et des cultures, Paris, Odile Jacob, 2006.

28-HAGEGE ,Claude . Le français et les siècles. Éditions Odile Jacob . 1987

29-HOBSBAWM ,J.Eric . Les enjeux du XXI^e siècle, Paris, Éditions Complexe, 2000.

30-HUCHON ,M . Histoire de la langue française, Références, Paris , 2002.

31-J. VIOT. Cité in : La langue française à la croisée des chemins . Fondation Singer Polignac,Alliance Française L'Harmattan, 1998.

32-JOLI ,Christian .La communication américano ide, PUBLIBOOK, 2016.

33-LECHEVREL, N. Les approches écologiques en linguistique : enquête critique. Louvain-la-Neuve :Bruylant-Academia. 2010

34-LITTRE ,Émile. Histoire de la langue française. tome1, Archive karéline , 1873 .

35-M. FRANCK. Francophonie et mondialisation. Collection Hermès 40. Editions C.N.R.S ,2004.

36-MARTIN-LALANDE ,Patrice . L'Internet : un vrai défi pour la France .Rapport au Premier ministre .1999.

37-MAUGEY. Axel, L'avenir du français dans le monde, Publication Longueuil (Brossard), Humanitas, 2002.

38-MAURIS ,Jacques . **DUMONT** ,Pierre. **KLINKENBERG** ,Jean-Marie., Bruno . **MAURER**, **CHARDENET** ,Patrick.. L'avenir du français , AUF 2008 .

39-MAZOYER K. cartographie, Atlas des langues du monde, Editions Autrement/Courrier International, 2012,64 p.

- 40-MINC.** Alain . La grande illusion, Grasset, Paris, 1999 .
- 41-MONTENAY** ,Yves . La langue française face à la mondialisation. Les belles lettres .2005.
- 42-Morochkina** , GALINA. La langue et la civilisation française à travers les siècles. Nova knyha ,2011.
- 43-NOGUEZ.** Dominique . le français dans tous ses états, Paris, Flammarion, 2000.
- 44-PAULET** ,Jean-Pierre . La mondialisation .Armond colin,1998 .
- 45-PERRET** ,Michèle. Introduction à l'histoire de la langue française. ARMAND COLIN,2001 .
- 46-Phillipson** ,Robert . Linguistique impérialisme. Oxford Université Presse, 1992
- 47-PICOCHÉ** ,Jacqueline et MARCHELLO-NIZIA ,Christiane..Histoire de la langue française. NATHAN, 1998.
- 48-PORCHER.** Louis, Le français langue étrangère, Ed. Hachette/Education, Paris, 1995.
- 49-REY** ,Alain. L'amour du français : Contre les puristes et autres censeurs de la langue. DENOEL, 2007.
- 50-RIVAROL.** Antoine, L'universalité de la langue française, Paris, club français du livre , 1964(=1783)
- 51-S.BERGER,**Notre première mondialisation, leçons d'un échec oublié ,Seuil, 2003
- 52-Sif Holten** .KIÆR, ,Frans ks prog politik , 1999 .

53-SYLVIE ,Robert,. Rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrants italiens et de leurs descendants. Université Stendhal Grenoble 3, 2009.

54-TARDIF ,Jean . Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique, questions de communication ,2008.

55-TRUCHOT, C. (1994). L'anglais dans le monde contemporain. Paris : Le Robert.

56-VANNESTE ,Alex .Le français du XXIe siècle: introduction à la francophonie, éléments de phonétique de phonologie et de morphologie ;Garant,2005 .

57-VILLARD ,Laurence. Langues dominantes et langues dominées. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre,2008 .

58-Viot Jacques et Singer-Polignac, , Alliance française. Fondation .La langue française à la croisée des chemins. Harmattan, 1999

59-WALTER, H. (2001). Honni soit qui mal y pense. L'Incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais. Paris : Laffont.

60-WALTER, Henriette, Le français d'ici, de là, de là- bas. Edition Jean- Claude Lattès, Livre de poche, 1998.

61-WALTER. Henriette, L'aventure des mots français venus d'ailleurs, Editions Robert Laffont, S. A, Paris, 1997 .

62-ZAMENHOF L., Essence et avenir de l'idée d'une langue internationale, Hachette, 1907, 51p.

Articles de revues :

1-ALLAIS ,M. cité par C. X. Durand. Le français: une langue pour la science. Table ronde associée à l'assemblée générale de l'A. U.F publiée sur : Charles. Durand@utbm.fr, consulté le 13/08/2017.

2-ANTOINE ,Gérald, La langue française face aux défis de la modernité, in revue AMOPA, n°148, 2000.

3-APPRENDRE, revue Sciences Humaines, n° 98, octobre 1999.

4-BARRAT. Jacques, Le français dans l'Europe, débat publié in Diplomatie Magazine, N° 08/ avril- mai 2004.

5-BAUMAN ,Zygmunt , .Le Nouvel Observateur .24/30.05.07 consulté le 14/05/2017.

6-BAVAREZ. Nicolas, Le déclin français, in Revue commentaire, éditorial de François Régis Hutin, ouest- France du 2-3 août 2003 sur : sitecon.free.fr/declin.htm.

7-BISSAINTHE ,G. Le sens profond de la bataille pour la langue française, écrit par Ingrid.BRUNAZZI, publié sur : www.recif.net, consulté le 28/07/2007.

8-BOURDIEU ,P."Le mythe de la 'mondialisation ' et l'Etat social européen, Intervention à la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE) à Athènes en octobre 1996", in Contre-Feux, 1998

9-BOYER ,Henri.Les politiques linguistiques ,les langages du politique. Mis en ligne le 06 novembre 2012,. URL : <http://journals.openedition.org/mots/> consulté le 25 septembre 2016

10-BRUBAKER, R. (2001). « Au-delà de l'identité », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 139, p. 66-85.

11-CALVET ,J.L. « Le poids des langues. Vers un index des langues du monde ». In GASQUET-CYRUS, M. et PETITJEAN, C. Le poids des langues : Représentations, contacts, conflits (p. 49-73). Paris : L'Harmattan.

12-CARRERE d'ENCAUSSE ,Helene,.Au secours du français, séance publique annuelle, le 5 décembre 2002 académie française.

13-De BROGLIE ,G. Le mouvement des langues, Séance du lundi 20 octobre 2002. Gabriel_de Broglie, consulté le 01/09/2007.

14-De BUFFON. Hervé. L'avenir, Le français une langue pour l'Europe, in revue La GAZETTE: de la presse Francophone, n°109 ,2003.

15-DECAUX ,D. L'avenir de la langue française. Séance publique annuelle des cinq Académies, Paris, Palais de l'institut, mardi 16 octobre 2001, sur : http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_5academies/decaux2.html, consulté le 11/03/2017.

17-DECHAMPS .Maurice, Tableau d'honneur, in revue Défense de la langue française, n°216, 2005.

18-Discours d'Emmanuel ,MACRON .La stratégie pour la langue française. Institut de France – Mardi 20 mars 2018 consulté le 26/09/2018 .

19-DRUON ,M. La francophonie, in AMOPA, n° 100, 1988, p10

20-DRUON. Maurice, Discours sur l'état de la langue, in revue AMOPA, n°144,1999.

21-DRUON. Maurice, L'AMOPA et La francophonie : Les défis-1-La Francophonie, in AMOPA, n°100,1988.

22-DUDAN ,C , Place du français dans le monde . In Défense de la langue française, n°42,2001, p26

23-DUDAN. Camille, Place du français dans le monde, in Défense de la langue française, n°195, 2000.

24-Etudes et documents, la langue française et le droit . Volume 36 .France. Conseil d'État . Impr. nationale, 1985 p 113

25-HAGE G., GASTAUD ,G., Manifeste progressiste par la défense de la langue française, publié sur : www.sauv.net/manifprolangue.php consulté le 20/08/2007.

26-HAGEGE ,C . Interview du 28 mars 2012 ,https://www.lexpress.fr/culture/livre/claude-hagege-imposer-sa-langue-c-est-imposer-sa-pensee_.html. Consulté le 12/04/2017.

27-HAGEGE ,C. Pourquoi, faut- il défendre l’usage du français ? Article publié dans le monde le 28/02/2006 sur : www.lemonde.fr/web/article/html point de vue, consulté le 18/11/2017.

28-HAGEGE,C. Une autre manière de concevoir et de dire le monde. Entretien sur TV5 : www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/INDEX/i26.htm. Consulté le 12/10/2015

29-HERBILLON.M. Les langues dans l’Union élargie : pour une Europe en V.O », Assemblée nationale, rapport n°902, mai 2003.

30-L’Assemblée nationale: Déclaration des Droit de l’Homme et du Citoyen de 1789. Art. 11 9 Journal officiel (04.08.94) Consulté le 11/01/2015.

31-La Loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992 .Article 2.

32-Laboratoire Européen d'Anticipation Politique. "Quelles langues parleront les Européens en 2025 ?", 29.10.2007, article de prospective accessible sur leap2020.eu consulté le 11-07-2016.

33-LAVENIR DE BUFFON H., "Après la monnaie, la langue commune", in Le Figaro Magazine, 22.06.2002

34-Le rapport annuel du British Council pour 1960-1961 consulté le 22/03/2017

35-Le Journal Officiel : Décret n° 95-240 du 3 mars 1995 pris pour l'application de la loi relative à l'emploi de la langue française. Article 2.5.05.03.95.

36-Le Journal Officiel : Décret no 95-668 du 9 mai 1995 pris pour l'application des articles 27 et 70 de la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant le régime applicable à certains services de télévision diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite ,10.05.95.

37-Le Journal Officiel (07.04.96) Décret n 66-203 du 31 mars 1996 portant création d'un Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française.

38-Les médias francophones face à d'importants défis, Radio-Canada, Publié le 10 octobre 2014 consulté le 02/03/2017.

39-LOVY-LASZLO. Sophie, Un plan de relance pour le français, in Le français dans le monde, N° 346, Hachette- Larousse ,2006.

40-MERCURE, Daniel , et Guy ,ROCHER. Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation. Presses de l'Université Laval, 2001, « La mondialisation : un phénomène pluriel ».p 44

41-MEYRAN ,Régis.Les grands penseurs du monde, les grands dossiers. N 46, mars avril mai 2017, p42

42-MIZONY ,Schneider , .Moder smål skredsen Om spro grøg naturlig sprogud vikling. 25.06.08.Consulté le 21/02/2016.

43-Politique culturelle: ” La loi du 1er août 200 modifiant la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de communication audiovisuelle”, article 10. 21 Le site web de l'Académie française.

44-Rédaction et présentation. La langue des négociations et des accords .Circulaire du 30 mai 1997 relative à l'élaboration et à la conclusion des accords internationaux Paris, consulté le 22/06/2017.

45-TEROUANNE. Damien, Enquêtes CNRS. Etats- Unis : présence française en sciences et en ingénierie aux Etats- Unis : cerveaux en fuite ou en voyage, 1997.

46-TREFFEL. Jacques, L'AMOPA et la francophonie », in Revue AMOPA, n°93,1987.

47-WOLTON ,Dominique .Reprise du n° 40 de la revue *Hermès*, « Francophonie et mondialisation », 2004. Consluté le 22/06/2014.

Sitographie:

1-ALLAIS. Maurice, cité par Durand. Charles- xavier, Le français : une langue pour la science, table ronde associée à l'assemblée générale de l'AUF publiée sur : Charles.Durand@utbm.fr

2-ALVAREZ. Jean-Marie, La langue française dans le monde, Rapport du comité exécutif de la COPALC, publié le 12/05/2004 sur : www.cyber.langues.asso.fr,

3-BERDOUTICQ, Philippe Lalanne, Faut-il défendre la langue française ? conférence le 19 novembre 1998, sur www.langue française.org/diffusion.ens.fr,

4-BISSAINTHE. Girald, Le sens profond de la bataille pour la langue française, écrit par BRUNAZZI Ingrid, publié sur www.recif.net

5-BRUNEL, S. (2007). « Qu'est-ce-que la mondialisation ? », Sciences Humaines, n°180, sur : http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html

6-CHARLES, KRAUTHAMMER .Histoire sociolinguistique des États-Unis ,La superpuissance et l'expansion de l'anglais .http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/usa_6-8histoire.htm .Consulté le 04/11/2017.

7-Dallas.http://www.ethnologue.com/show_language.asp?code=fra <http://www.ethnologue.com>

8-Déclaration de l'UNESCO 2001 .<https://fr.unesco.org/>, consulté le 22/03/2016

9-Frederic , KAPLAN. <http://www.internetactu.net/2012/04/06/nos-langues-a-lheure-du-capitalisme-linguistique/> consulté le 05/10/2016.

10-GACHON .Nicolas, Quels lendemains pour une francophonie sans cause explicite, publié le vendredi 14/10/2005 sur : www.edufle.net/

11-GORGEAIS. Philippe, Géopolitique de la langue française. lundi 6-7 novembre 2006 /colloque organisé par l'institut français de géopolitique sur : http://www.geopolitique.net/article.php3?id_article=172

12-Guardian, 20 mars 2002, sur : www.guardian.co.uk/ , consulté le 02/10/2015.

13-H. C. d'ENCAUSSE. La langue française, langue de la modernité, Séance publique annuelle. Paris, Palais de l'institut , le 30 novembre 2006. sur http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2006.html consulté le 12/05/2016.

14-HAGE. Georges, GASTAUD .Georges, Manifeste progressiste par la défense de la langue française, publié sur : www.sauv.net/manifprolangue.php,

15-HAGEGE. Claude : Une autre manière de concevoir et de dire le monde, entretien sur TV5 www.diplomatie.gouv.fr/label_France/France/INDEX/i26.htm.

16-HAGEGE. Claude, Pourquoi, faut-il défendre mordicus l'usage du français ? sur : www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-746024,0.html Point de vue,

17-<http://alistechnology.com/> consulté le 10/01/2018.

18-http://laboiteasaussure.fr/langage_langue_parole.htm Consulté le 5/10/2017.

19-<http://momhamart.canalblog.com/archives/2014/05/06.html> consulté le 20/11/2017.

20-<http://www.academie-francaise.fr/> Consulté le 5/10/2016.

21-<http://www.academie-francaise.fr/> Consulté le 5/10/2016. Op.cit.

22-<http://www.assemblee-nationale.fr/europe/c-rendus>. Consulté le 06/06/2016.

23-<http://www.avenir-langue-francaise.fr/>: "Qui sommes-nous ?». Consulté le 15/11/2017.

24-http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm/Consulté le 22/06/2017.

25-http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/presentation_loi_2.htm

26-<http://www.imdb.com/> *l'internet movie data base (imdb) consulté le 02/03/2018.*

27-<http://www.indigne-du-canape.com/la-domination-des-usa-est-culturelle-et-si-nous-commencions-par-ne-plus-etre-americains/> Consulté le 23/11/2017.

28-[http://www.langue-francaise.org.](http://www.langue-francaise.org/)Consulté le 14/10/2017

29-<http://www.lebreviairedepatriotes.fr/27/02/2012/archives/infos-reflexions/culture/la-resistance-de-la-langue-francaise-face-a-lhegemonie-anglo-saxonne/>consulté le 13/12/2017.

30-<http://www.slate.fr/story/69533/francais-anglais-angliscismes-franglais/>Consulté le 6/6/2017.

31-https://data.bnf.fr/fr/14412658/institut_international_de_recherches_sur_la_paix/ consulté le 16 /5/2017.

32-<https://fr.babbel.com/fr/magazine/comment-l-anglais-a-t-il-fini-par-supplanter-le-francais-en-tant-que-langue-vehiculaire/>Consulté le 22/06/2017.

33-<https://information.tv5monde.com/info/organisations-internationales-de-la-langue-la-pensee-unique->. Consulté le 11/07/2018.

34-<https://journal.lib.uoguelph.ca/>("top languages in global information production") de partnership: the canadian journal of library and information practice and research2017 .Consulté le 11/10/2018.

35-<https://journals.openedition.org/> Consulté le 5/9/2017.

36-<https://lathese.com/la-modialisation/> consulté le 15/11/2017.

37-https://www.academia.edu/Les_langues_du_pouvoir_la_langue_comme_outil_de_puissance. Consulté le 4/10/2017.

38-<https://www.actualitix.com/carte-des-langues-par-pays.html> .Consulté le 20/11/2017.

39-[https://www.agoravox.tv/commentaire sur Chronique Hebdo de la Haine Islamique - 22-29 juillet 2018](https://www.agoravox.tv/commentaire-sur-Chronique-Hebdo-de-la-Haine-Islamique-22-29-juillet-2018)Consulté le 15/09/2018.

40<https://www.collegedesaussure.ch/espacepedagogique/espacedesdisciplines/GEOGRAPHIE/cours-de-j-m-borel-pour-les-4emes/mondialisation-long-texte-vu-en-cours>. Consulté le 4/11/2016.

41-<https://www.contrepoints.org/2013/08/23/135850-recul-de-lenseignement-du-francais-au-royaume-uni>.Consulté le 10/10/2017.

42-<https://www.culture.gouv.fr/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF>.Consulté le 22/01/2017

43-<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/strategie-internationale-pour-la-langue-francaise-et-le-plurilinguisme/> Consulté le 3/7/2017.

44-<https://www.francophonie.org/> consulté le 23/12/2016 .

45-<https://www.internetworldstats.com/> consulté le 10/01/2018.

46-<https://www.ladissertation.com/Histoire-contemporaine/La-Mondialisation-122214.html> .Consulté le 17/02/2017

47-<https://www.legifrance.gouv.fr> consulté le 01/01/2016.

48-<https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/05/06/l-usage-de-la-langue-francaise-recule-au-sein-des-institutions-europeennes.html>.Consulté le 10/11/2017.

- 49-**<https://www.mondelangues.fr/langlais-seule-langue-utile/> Consulté le 6/10/2017.
- 50-**<https://www.un.org/youthenvoy/fr/2018/unesco-organisation-nations-unies-leducation-science-culture/> consulté le 13/07/2018.
- 51-**J .PRUVOST. <https://www.canalacademie.com>. Consulté le 01/03/2015.
- 52-**Les français et leur langue en 2001, Résumé du rapport des associations, paru juin 2001 chez :La société des écrivains : publié le 27/08/2001 sur www.mef.qc.ca/les_français_et_leur_langue_en_2001.htm,
- 53-**LEWIS. Ethnologue. Languages of the World (Ed. 2009 et 2013) :<http://www.ethnologue.com> .
- 54**Loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l’emploi de la langue française.http://www.langue-francaise.org/Loi_toubon.php
- 55-**Maurice. DRUON. Secrétaire perpétuel de l’académie française . <http://www.academie-francaise.fr> le jeudi 3 décembre 1998 consulté le 23 /07/ 2017.
- 56-**Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture. Mondialisation/globalisation <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/unesco-organisation-nations-unies-leducation-science-culture/> consulté le 25/12/2016.
- 57-**Statuts et les règlements de l’Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions> ,consulté le 20/03/2016.
- 58-**THATCHER. Margaret, cité in Histoire sociolinguistique des Etats-Unis : La superpuissance et l’expansion de l’anglais sur : www.tlfq.ulaval.ca/axl/amnord/usa_6-8histoire.htm, www.tlfq.ulaval.ca/axl/Europe/France-2politik_français.htm
- 59-**TRYHORN, C. (2008). “Financial Times Group to Launch Chinese Language Title”, consulté le 24/10/2010 sur : guardian.co.uk – UNdata, sur : data.un.org

60-VOLTAIRE. Le dictionnaire philosophique. Cité par Hélène. Carrère d'ENCAUSSE in, La mode est aujourd'hui à la lamentation sur le déclin français, publié le 30/11/2006 sur:http://www.academiefrancaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2006.html , consulté le 11/05/2014.

Références en anglais

1-ACHIMBE, E. "World Englishes and the American Tongue", English Today 88, Vol. 22 n°4, 2006. p. 3-7

2-ALEXANDER, R. J. "Global Languages Oppress but are Liberating Too. The Dialect of English". In Mair, C. (ed.). The Politics of English as a World Language. Amsterdam, New York : Rodopi B. V.2003. pp. 87-95.

3-BRENZINGER, M. Language Death. Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa. Berlin : Mouton de Gruyter. 1992.

4-CAMPBELL, D. Writing Security. United States Foreign Policy and the Politics of Identity. (2nd ed.). Minneapolis and London : University of Minnesota Press.1998.

5-Chairman du British Council, British Council Annual Report. "Our language is our great estasset, greater than North Sea Oil, and the supply is inexhaustible (...)."1998.p144

6-FERGUSON, G. Language Planning and Education. Edinburgh : Edinburgh UniversityPress.2006

7-FERGUSON, P. "Diglossia", Words, vol. 15,1959. p. 325-403.

8-FISHMAN, J. Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective. Clevedon, England : Multilingual Matters. 1989.

9-FISHMAN, J. Language Expansion and LinguisticOrder. Berlin : Mouton de Gruyter.2003.

- 10**Flaitz J. The ideology of English. French Perceptions of English as a World Language.1988 .
- 11**-GALTUNG, J. Peace by Peaceful Means : Peace and Conflict, Development and Civilization. London, New Deli : Sage Publication Inc. 1996.
- 12**-GASQUET-CYRUS, M. et PETITJEAN, C. Le poids des langues : Représentations, contacts, conflits. Paris : L'Harmattan. 2009.
- 13**-GRADDOL, D. The Future of English. London : The British Council.1997.
- 14**-GRADDOL, D. English next. London : The British Council. 2006.
- 15**-GRIN, F. « English as Economic Value : Facts and Fallacies », World Englishes. vol. 20/ n°1, p. 65-78. 2001.
- 16**-HAUGEN,E. “Planning for a Standard Language in Norway”, Anthropological Linguistics. Vol. 1, N°3, 1959.p. 8-21.
- 17**-HAUGEN, E. Ecology of Language. Stanford, California : Stanford University Press. 1972.
- 18**-JOHNSON ,Paul . Must the whole world speak English?. Forbes inc., New York. Vol. 11 ,29.11.04; P39: *That is why French schoolchildren, no matter what the Academie Francaise orders, say "Yeah" instead of "Oui" ”* J’ai traduit la citation de l’anglais au français.Consulté le 20/02/2016.
- 19**-SHOHAMY ,Elana . Language Policy : Hidden agendas and new approaches. Routledge, Oxon.2006.p45.

Listes des tableaux et des figures

LISTE DES TABLEAUX

	TITRE	PAGE
1	Tableau montrant les ressemblances entre les langues européennes	47
2	Le français dans les différentes institutions internationales	98
3	Tableau du classement des questions par thème	138
4	Situation actuelle de la langue française en question .	146
5	Recul de la langue française en question .	150
6	Les jeunes et la langue française	156
7	Relation conflictuelle entre le français et l'anglais	159
8	L'anglais et la domination linguistique	163
9	Hégémonie de l'anglais	167
10	Le français face à l'hégémonie de l'anglais	171
11	La langue de la communication internationale	175
12	L'anglais : latin de nos jours	178
13	Effets des emprunts et des anglicismes sur la langue	182
14	les pays composant les différents blocs linguistiques	204
15	Poids des différents espaces linguistiques dans la population mondiale	209
16	Évolution démographique des deux complexes linguistiques de 2010 à 2030	211
17	Les échanges commerciaux du Top 15 des pays du monde	216
18	Taux de participation au commerce mondial 2018	218
19	Participation du monde francophone dans le commerce international	219
20	Participation du monde anglophone dans le commerce international	221
21	TOP 15 au PIB plus élevé	225
22	Les pays au plus gros PIB par habitant (estimations 2017)	227
23	<i>Moyennes des IDH et des PIB/hab des pays officiellement francophones et anglophones</i>	228
24	Dépenses militaires 2017 (en milliard de dollars)	230
25	Principaux pays importateurs d'armes	232
26	Le nombre des volumes édités en 2018	234
27	Production de revues savantes par langue	237
28	Production de journaux et de magazines par langue	239
29	Production cinématographique et vidéo par langue	241
30	Les 10 premières langues en 2017	242
31	Le nombre des pages Web	243

LISTE DES FIGURES

	TITRE	PAGE
1	Carte des langues néolotiques	24
2	Situation actuelle de la langue française en question .	146
3	Reculé de la langue française en question .	150
4	Les jeunes et la langue française	156
5	Relation conflictuelle entre le français et l'anglais	159
6	L'anglais et la domination linguistique	163
7	Hégémonie de l'anglais	167
8	Le français face à l'hégémonie de l'anglais	171
9	La langue de la communication internationale	175
10	L'anglais : latin de nos jours	178
11	Effets des emprunts et des anglicismes sur la langue	182
12	Carte des langues du monde	208
13	Participation du monde francophone dans le commerce international	220-221
14	Participation du monde anglophone dans le commerce international	222-223

Annexes

Résumé

Le français est une langue qui a été beaucoup utilisée dans le monde mais aujourd'hui, elle fait face à un changement de la situation linguistique mondiale. Il a longtemps été une langue de prestige et de culture notamment à cause de l'influence de la France dans la vie culturelle et politique. Cette situation est en train de changer dans le monde où l'anglais devient de plus en plus utilisé. L'anglais est devenu la *linga franca*, une langue véhiculaire qui s'est répandue dans tous domaines.

Nous avons étudié rapidement l'histoire de la langue française, sa situation et sa place dans le monde à l'époque de la mondialisation. Ensuite, nous avons exposé les différentes stratégies et politiques mises en œuvre pour la défense et la diffusion de la langue de Molière.

Notre partie pratique nous a confirmé que la langue française est en recul. Le questionnaire nous a permis d'avoir une idée sur les causes de recul de cette langue et les solutions qui peuvent la remettre à sa vraie place.

ملخص

إن اللغة الفرنسية استعمالاً واسع النطاق على مستوى العالم إلا أنها اليوم تشهد تغييراً ملموساً على الصعيد اللغوي العالمي. فلطالما حازت اللغة الفرنسية على مكانة مرموقة وذلك يعود إلى التأثير الكبير للدولة الفرنسية في الحياة السياسية والثقافية. حالياً تعتبر اللغة الإنجليزية اللغة المشتركة والأكثر شيوعاً في العالم وهذا بدوره أزاح الفرنسية من على الصدارة.

درسنا بدورنا تاريخ اللغة الفرنسية ووضعها ومكانتها في العالم في زمن العولمة حيث قمنا بدراسة الاستراتيجيات والسياسات المختلفة التي تم توظيفها للدفاع عن لغة موليير ونشرها. أكد لنا الجزء العملي أن اللغة الفرنسية في تراجع محسوس كما سمح لنا الاستبيان بتكوين فكرة عن أسباب هذا التراجع وعليه اقترحنا مجموعة من الحلول التي يمكن أن تعيد اللغة الفرنسية إلى سابق مجدها.

Abstract

French is a language that has been widely used in the world, but today it is facing a change in the world linguistic situation. It has long been a language of prestige and culture especially because of the influence of France in cultural and political life. This situation is changing in the world where English is becoming more and more used. English has become Lingua Franca, a lingua franca that has spread to all areas.

We quickly studied the history of the French language, its situation and its place in the world at the time of globalization. Then, we exposed the different strategies and policies implemented for the defense and the diffusion of the language of Molière.

Our practical part confirmed to us that the French language is in decline. The questionnaire allowed us to have an idea on the causes of decline of this language and the solutions that can put it back to its true place.